UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00291465 3

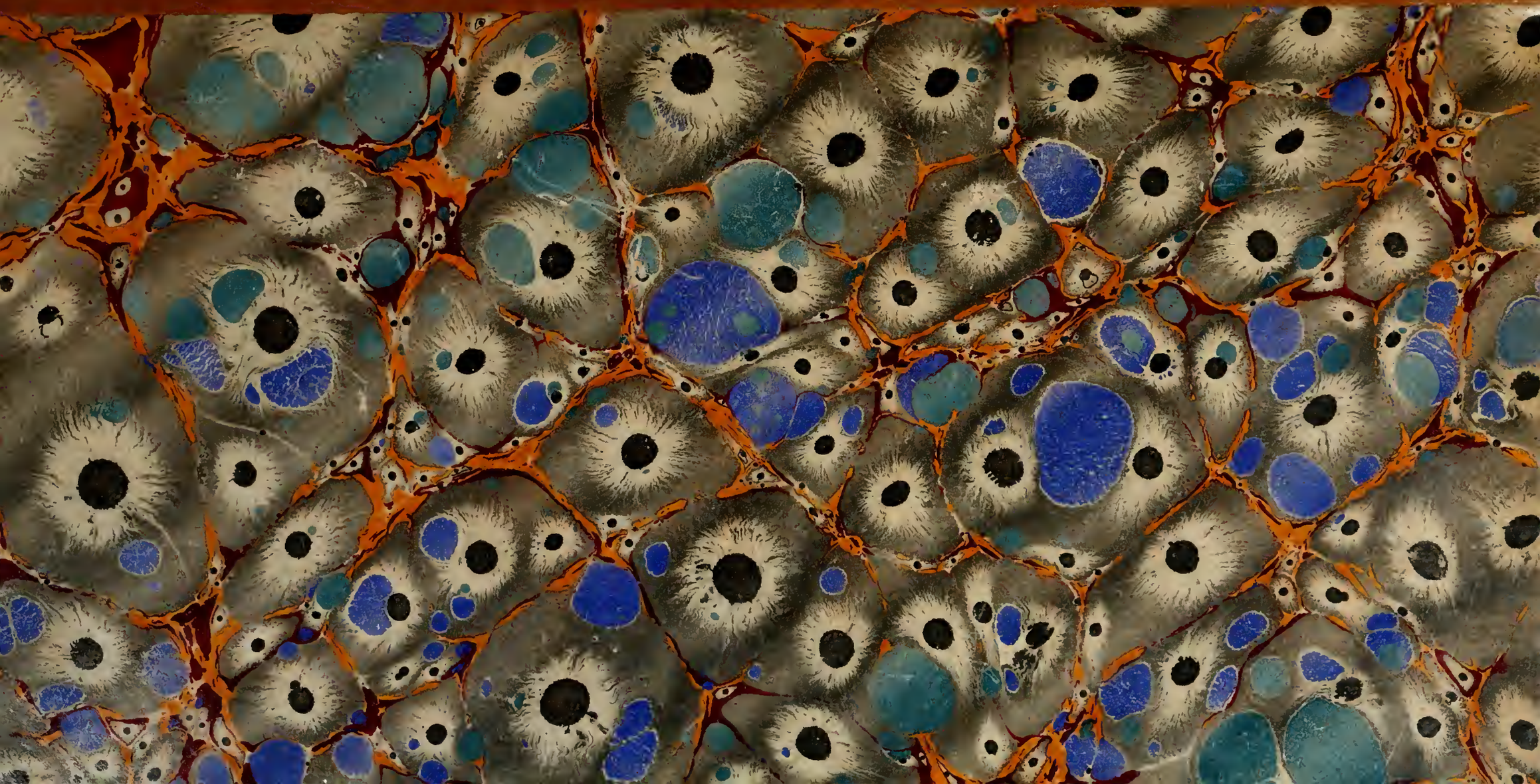

University of Toronto.
KING
ALFRED'S
LIBRARY
OF
HISTORY
FOUNDED BY
GOLDWIN SMITH
AND
HARRIET SMITH
1901

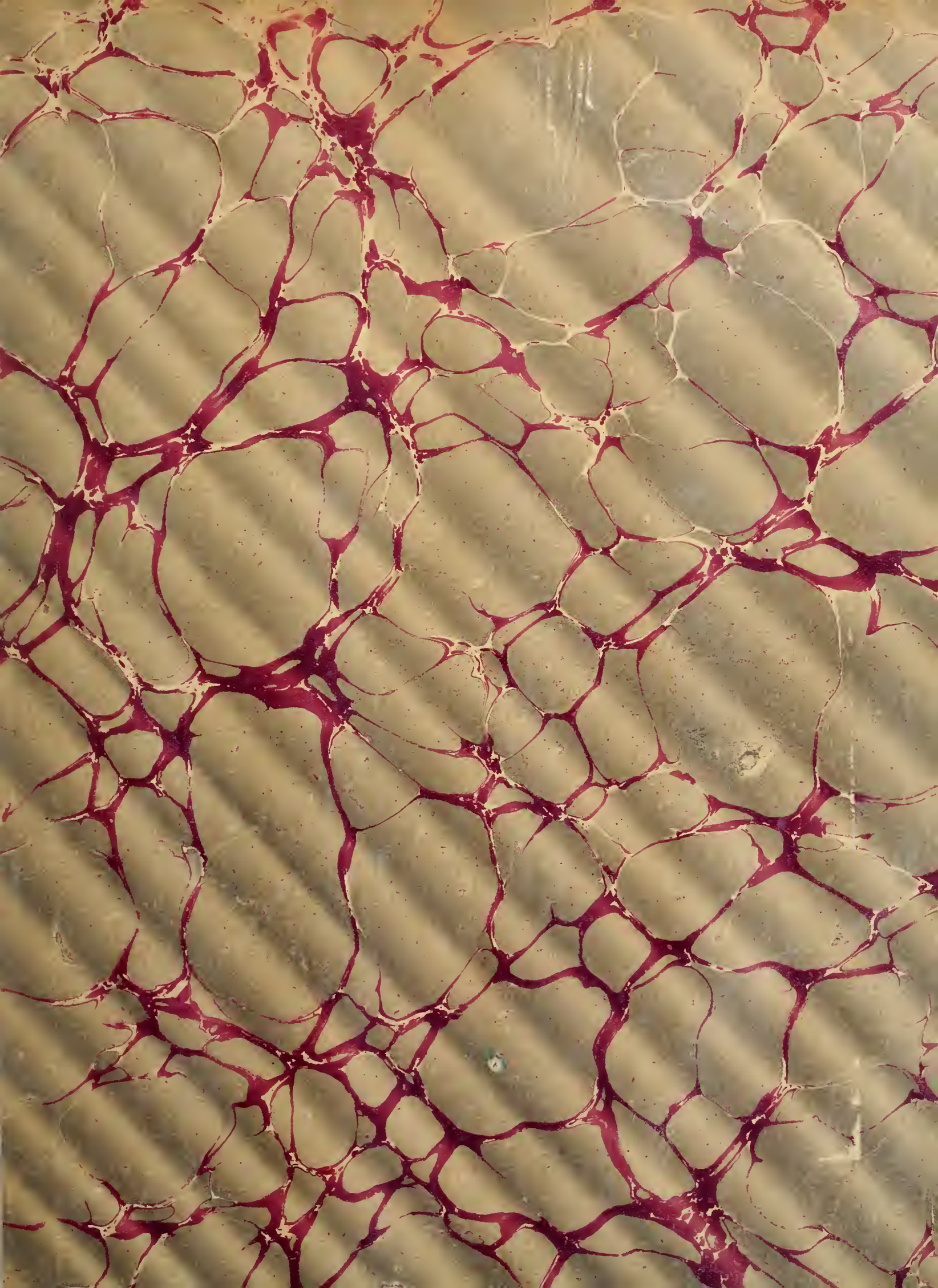

MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT NATIONAL DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

TOME VINGT-NEUVIÈME

MÉMOIRES

DE

L'INSTITUT NATIONAL DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

TOME VINGT-NEUVIÈME

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXVII

69811
30/5/06

AS
162
P3:8
E.29
ptie.1

PREMIÈRE PARTIE

TABLE

DE

L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT LES ANNÉES 1869-1873.

PREMIÈRE SECTION.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET RÈGLEMENTS.

Pages.

Approbation ministérielle du traité relatif à la réimpression de l'*Histoire littéraire*. 1

Décret relatif au régime administratif de l'Institut. . . . . *Ibid.*

Décret autorisant l'acceptation du legs de M^me^ Duchalais. 2

Décret autorisant l'acceptation du legs de M^me^ veuve Guérineau. 3

DEUXIÈME SECTION.

CORRESPONDANCE OFFICIELLE; RAPPORTS SUR L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES, SUR LES MISSIONS ET ENTREPRISES SCIENTIFIQUES; COMMUNICATIONS DIVERSES; DÉCOUVERTES NOUVELLES, ETC.

1869. — Médaillon d'or de Domitien présenté par M. Lenormant. . . 3

Observation de M. de Witte à ce sujet. 4

Lettre de M. Piot sur un torse de faune trouvé à Athènes, rapproché des faunes porteurs du Louvre. . . . . *Ibid.*

Note de M. de Longpérier à ce sujet. 6

Inscription grecque découverte à Tiflis. 8

Pages.
Note de M. d'Avezac sur Guillaume de Saint-Cloud..... 8
Inscription inédite de Tégée contenant un décret de la ligue arcadienne..... 10
Fragment d'ossuaire hébraïque trouvé à Jérusalem..... *Ibid.*
Peintures trouvées dans les fouilles du Palatin..... 11
Reprise de la publication des *Notices* de Champollion..... *Ibid.*
Fouilles du Palatin..... *Ibid.*
Photographies d'une statue d'amazone trouvée à Rome..... *Ibid.*
Chaîne d'or trouvée à Bolséna..... *Ibid.*
Fragments de papyrus grecs trouvés à Sakkarah..... 12
Rapport de la commission des antiquités nationales..... *Ibid.*
Voyage projeté du docteur Euting à Tunis..... *Ibid.*
Photographies d'antiquités trouvées en Servie..... *Ibid.*
Manuscrit sur feuilles de latanier du Cambodge..... 13
Notice de M. René Galles sur les monuments mégalithiques de l'Afrique. *Ibid.*
Inscription juive trouvée à Auch..... 15
Deux inscriptions, l'une latine, l'autre grecque, trouvées à Sidon... *Ibid.*
Mappemonde du XI^e^ siècle attribuée, par M. d'Avezac, à S. Blet.... 16
Lame d'instrument de métal trouvée dans une ancienne sépulture, près de Copiapo..... 17
Rapport sur les travaux des membres de l'École d'Athènes..... 19
Rapport sur le concours des antiquités nationales..... *Ibid.*
Présentations à la chaire de poésie latine au Collége de France..... *Ibid.*
Inscriptions découvertes au Pirée et à l'Acropole d'Athènes..... *Ibid.*
Inscriptions libyques envoyées par M. Cherbonneau et M. Grenade.. 21
Voyage de M. Brunet de Presle en Égypte..... *Ibid.*
1870. — Copie d'inscriptions libyques recueillies par M. Cherbonneau. *Ibid.*
Nouvelle allocation de l'Empereur pour le *Dictionnaire critique de l'ancienne langue française*..... *Ibid.*
Communication de M. Émile Burnouf..... 22
Bas-reliefs contenant deux scènes superposées et deux inscriptions sabéennes..... 23
Inscription araméenne ou nabatéenne d'un tombeau découvert à l'est de la mer Morte..... *Ibid.*
Stèle de Mésa, roi de Moab, découverte par M. Clermont-Ganneau. *Ibid.*
Maison paternelle de Tibère au Palatin..... 24

Pages.
Inscription communiquée par le général Faidherbe..... 25
Inscriptions phéniciennes trouvées par M. Euting..... *Ibid.*
Nouvelles du voyage de M. Halévy dans la péninsule arabique..... *Ibid.*
Lettre de M. Derenbourg sur la stèle du roi Mésa..... 26
Catalogue projeté des archives du couvent des Bénédictins de la Cava. *Ibid.*
Photographies d'une croix abyssinienne prise dans la dernière guerre d'Abyssinie..... 27
Nouvelle communication sur la maison de Livie au Palatin..... *Ibid.*
Deux officiers d'état-major chargés de lever la carte de Palestine.... *Ibid.*
Mosaïque trouvée à Lillebonne..... *Ibid.*
Troisième lettre de M. Ganneau sur la stèle du roi Mésa..... 28
Figure de Gaulois faisant allusion au pillage du temple de Delphes.. *Ibid.*
Inscription grecque indiquant une voie romaine ouverte par Hadrien le long des côtes de la mer Rouge..... *Ibid.*
Photographies d'antiquités de l'île de Chypre communiquées par M. Piot. 29
Amphithéâtre romain de Paris mis au jour par les travaux de percement de la rue Monge..... 30
Réponse du Préfet de la Seine à la démarche de l'Académie, relativement aux *Arènes* de Paris..... 31
Lettre de M. Engelhardt sur des antiquités ou inscriptions latines des bords du Danube..... 32
Fibules scandinaves en bronze trouvées en Normandie..... 33
Fouilles de M. Schliemann à la recherche de l'ancienne Troie..... *Ibid.*
Rapport de M. Renier sur deux inscriptions envoyées par M. Engelhardt..... 34
Plaque de bronze trouvée en Afrique dans les ruines de Lambèse.... 35
Diplôme militaire communiqué par M. Renier..... 36
Vases antiques trouvés à Ingouville..... *Ibid.*
Copie nouvelle de la seconde inscription envoyée par M. Engelhardt. 37
Inscription métrique de Théra..... 39
Traduction par M. Egger d'un papyrus grec de Sakkarah..... *Ibid.*
Inscriptions hébraïques découvertes par M. Ganneau..... 40
Autel hawaïen envoyé d'Honolulu à l'Académie..... *Ibid.*
Inscriptions antiques de monuments trouvés à Alexandrie..... 41
Rapport sur le concours des antiquités nationales..... *Ibid.*
Rapport de M. de Saulcy sur la mission de M. Guérin en Palestine.. *Ibid.*

Pages.

Extraits et notes de M. Alexandre relativement aux *Historiens grecs des croisades*, remis par son frère. 45
Deux corrections au texte du Périple de Scylax, transmises par M. le sous-lieutenant Tauxier. . . . . *Ibid.*
Allocation accordée par le Gouvernement pour l'acquisition du tombeau des Machabées. 46
Fragments d'un papyrus grec sur l'*Optique* de Ptolémée. . . . . *Ibid.*
Recherches de M. Egger sur un rouleau de papyrus gréco-égyptien appartenant à l'Université d'Athènes. 47
Adhésion de la Société de géographie à la protestation de l'Institut contre le bombardement de Paris. 48
1871. — Communication de M. Guérin sur son voyage en Palestine. *Ibid.*
Communication de M. Halévy sur sa mission dans l'Yémen. . . . . *Ibid.*
Observations de M. Egger sur un document grec éolien. 49
Observations de M. Renier sur les *Frumentarii*. . . . . *Ibid.*
Observations sur la publication des *Œuvres de Borghesi*. . . . . *Ibid.*
Anneau d'or de la collection de M. Charvet. . . . . *Ibid.*
Annonce de la décision ministérielle sur la réimpression du tome VII des *Œuvres de Borghesi*. 50
Note de M. Clermont-Ganneau sur l'*Abbaye de Sainte-Anne*. . . . . *Ibid.*
Instruments de pierre recueillis en Orient. . . . . *Ibid.*
Rapport de M. Renan sur les résultats de la mission de M. Halévy dans l'Yémen. . . . . *Ibid.*
Sarcophages mis à découvert dans les fouilles pratiquées sur l'emplacement du cimetière Saint-Marcel. 52
Rapport sur le concours des antiquités nationales. 53
1872. — Lettre de M. Clermont-Ganneau sur divers lieux ou monuments de la Palestine. . . . . *Ibid.*
Couteaux de silex employés encore aujourd'hui en Grèce. 54
Observations de M. de Longpérier à ce sujet. . . . . *Ibid.*
Extraits de lettres de M. Schliemann sur ses fouilles. . . . . *Ibid.*
Carte de la Terre sainte exécutée par des officiers d'état-major français. . . . . *Ibid.*
Bronze trouvé sur la frontière du Maroc. 55
Communication du Ministre de la guerre sur la carte de la Terre sainte. . . . . *Ibid.*

Pages.
Communication du Ministre de l'instruction publique relative à l'École d'Athènes 56
Lettre de M. A. Dumont sur divers points d'archéologie hellénique . . 57
Médailles antiques de la Characène 58
Formule magique sur feuille d'argent trouvée à Poitiers . . . . . *Ibid.*
Note du général Faidherbe sur neuf inscriptions numidiques . . . . . *Ibid.*
Capsule d'argent ayant servi de reliquaire, trouvée près d'Amiens . . . 59
Rapport verbal de M. Egger sur les fêtes du centenaire de l'Académie de Belgique, à Bruxelles 60
Note de M. Rangabé sur la découverte d'une partie de l'enceinte d'Athènes 61
Petit monument épigraphique de Memphis. Explication de l'inscription par M. Miller 62
Explication de la destination de ce monument par M. Mariette . . . . . *Ibid.*
Spécimen du *Recueil des inscriptions sémitiques* déposé par M. Renan . . 63
Note de M. Renan sur deux monuments puniques . . . . . *Ibid.*
Communication du Ministre de l'instruction publique relative à la recherche et au moulage des inscriptions sémitiques . . . . . *Ibid.*
Remercîments de l'administration municipale de Strasbourg 64
Monument funéraire avec inscription latine trouvé à Ramleh, près d'Alexandrie . . . . . *Ibid.*
Communication ministérielle sur la distribution des *Œuvres de Borghesi* 66
Communication du rapport de M. A. Dumont sur sa mission en Grèce. *Ibid.*
Restitution faite à l'Institut de plusieurs lettres originales . . . . . *Ibid.*
Communication du Ministre des affaires étrangères relativement à la recherche des inscriptions sémitiques 67
Papyrus provenant des fouilles de Sakkarah . . . . . *Ibid.*
Observations de M. Clermont-Ganneau sur un monument himyarite. 68
Inscription latine trouvée à Entrains . . . . . *Ibid.*
Tombes superposées en pyramides trouvées entre Baye et Vertus, en Champagne 71
Aigle en marbre de grandeur colossale trouvé à Thasos . . . . . *Ibid.*
Antiquités romaines de Néris 72
Inscriptions grecques envoyées par M. Christidès . . . . . *Ibid.*
Inscriptions du musée de Narbonne 73

Pages.

Lettre de M. d'Eichwald sur des inscriptions provenant d'Olbia et de Lazareff 73
Musée épigraphique de Lectoure 74
Rapport sur le concours des antiquités nationales 75
Rapport sur les travaux des membres de l'École d'Athènes . . . . . *Ibid.*
Extraits de lettres de M. Cartault et de M. Rayet sur des fouilles exécutées dans l'île de Chypre et à Palatia (l'ancienne Milet) . . . . . *Ibid.*
Annonce du legs de M^me^ veuve Guérineau 76
Envoi de la pierre d'Honolulu 77
Communications du Ministre de l'instruction publique . . . . . *Ibid.*
Bas-reliefs trouvés à Rome dans les fouilles du *Forum* 78
1873. — Exposé du résultat des fouilles de M. Schliemann sur l'emplacement de Troie 79
Photographie de l'aigle monumental trouvé à Thasos 81
Approbation de l'élection de M. H. Wallon comme secrétaire perpétuel 82
Lettre de M. Burnouf à l'appui de son livre *De la légende athénienne* . . *Ibid.*
Lettre de M. Maissiat sur l'itinéraire d'Annibal en Gaule . . . . . *Ibid.*
Débris d'un monument trouvé à Évreux . . . . . *Ibid.*
Communications du Ministre de l'instruction publique 83
Plan restitué du temple de Diane à Éphèse . . . . . *Ibid.*
Rapport au préfet de l'Aube sur des pièces d'archives réintégrées dans les dépôts publics 84
Plan du temple primitif d'Apollon à Délos . . . . . *Ibid.*
Communications du Ministre de l'instruction publique . . . . . *Ibid.*
Inscription trouvée à Bouhira relative aux empereurs Pupien, Balbin et Gordien le Jeune 85
Inscription italienne d'un Bethléémitain qui intéresse l'*Histoire des épidémies de peste* 86
Inscriptions puniques envoyées par M. de Sainte-Marie . . . . . *Ibid.*
Inscription romaine de Tunis envoyée par le même . . . . . *Ibid.*
Rapport de M. de Longpérier sur les résultats des fouilles opérées dans l'ancien cloître Saint-Marcel 87
Réclamation de M. Coquart sur l'omission des résultats de sa mission dans Samothrace, à propos d'une mission autrichienne dans le même lieu 90

Pages.

Stèle avec inscription latine trouvée dans les travaux voisins de la rue Nicole, à Paris 90
Tombes du cimetière de Colaseeca (haute Italie) 91
Comptes rendus de l'Académie par livraison trimestrielle 92
Lettre de M. Rangabé sur les fouilles de M. Schliemann en Troade . . *Ibid.*
Nouvelle inscription découverte au *champ Saint-Marcel*, à Paris . . . . . *Ibid.*
Rapport verbal de M. Renier sur les inscriptions latines envoyées par M. de Sainte-Marie 93
Envoi d'inscriptions sémitiques par MM. Reboud, Héron de Villefosse et Amari 94
Allocation du Ministre pour la publication des découvertes archéologiques de M. Lebègue, à Délos 95
Inscription phénicienne communiquée par M. Piéridis, de Chypre . . . *Ibid.*
Nouvelle lettre de M. Rangabé sur les résultats des fouilles de M. Schliemann . . . . . *Ibid.*
Lettre de M. Ém. Burnouf sur des poteries trouvées dans ces fouilles. 96
Explications de M. Ravaisson à ce sujet . . . . . *Ibid.*
Fabrique de fausses inscriptions himyarites signalée par M. de Vogüé. 97
Communication de M. Renier sur les inscriptions latines de M. de Sainte-Marie 98
Dépôt de statuettes brisées d'origine assyrienne trouvées à Amrit (Marathus) . . . . . *Ibid.*
Découvertes archéologiques faites à Athènes 99
Ancienne nécropole de Jaffa 100
Photographies du manuscrit de Phocas . . . . . *Ibid.*
Photographies de pierres du musée de Sainte-Irène, à Constantinople. *Ibid.*
Statue analogue à la Vénus de Milo acquise par le Louvre . . . . . *Ibid.*
Fragments de sculptures du temple de Milet 101
Dessin d'objets découverts par M. Schliemann en Troade . . . . . *Ibid.*

TROISIÈME SECTION.

ACTES ACADÉMIQUES DU 1er JANVIER 1869 AU 31 DÉCEMBRE 1873.

§ 1er.

RAPPORTS SEMESTRIELS SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS DE PUBLICATION DE L'ACADÉMIE PENDANT LES ANNÉES 1869-1873.

Pages.

Premier semestre de l'année 1869..... 102
Deuxième semestre de l'année 1869..... 108
Premier semestre de l'année 1870..... 113
Deuxième semestre de l'année 1870..... 120
Années 1871 et 1872..... 124
Deuxième semestre de l'année 1873..... 130

§ 2.

INSCRIPTIONS, MÉDAILLES COMPOSÉES OU REVUES PAR L'ACADÉMIE.

Inscription pour la statue du maréchal Moncey, sur la place Clichy.. 134
Inscription pour une médaille commémorative des expéditions françaises en Chine et en Cochinchine..... 135
Inscription commémorative pour une médaille de la bataille de l'Isly. 137

§ 3.

PRIX DÉCERNÉS ET PRIX PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE.

Sujets et jugements des concours pour l'année 1869..... 138
——— pour les années 1870 et 1871.... 144
——— pour l'année 1872..... 150
——— pour l'année 1873..... 155

§ 4.

SÉANCES PUBLIQUES.

Séances publiques de 1869 à 1873..... 160

§ 5.

LECTURES ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ET DE DIVERS SAVANTS DANS LES SÉANCES ORDINAIRES.

Pages.
Lectures des académiciens 162
Lectures et communications de divers savants 171

QUATRIÈME SECTION.

DÉLIBÉRATIONS, ACTES, FAITS DIVERS RESSORTISSANT AUX ATTRIBUTIONS, À LA JURISPRUDENCE, AUX TRAVAUX DE L'ACADÉMIE, À SES RELATIONS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER.

1869. — Élections annuelles 180
Élections diverses 181
1870. — Élections annuelles . . . . . *Ibid.*
Démarche auprès du Ministre de la guerre pour l'achèvement de la carte de Palestine 182
Présentations pour la chaire d'hébreu au Collége de France . . . . . *Ibid.*
Refus d'une donation offerte par M. Roget de Belloguet pour la fondation d'un prix . . . . . *Ibid.*
Commission chargée de vérifier les comptes 183
Manuscrit du Cambodge offert à l'Académie . . . . . *Ibid.*
Commission nommée pour vérifier les mesures de préservation prises à l'égard des bibliothèques en vue du siége . . . . . *Ibid.*
Ajournement d'élections de membres ordinaires . . . . . *Ibid.*
Ajournement d'élections de correspondants et du terme des concours. 184
Rapport de la commission des antiquités nationales . . . . . *Ibid.*
1871. — Élections annuelles . . . . . *Ibid.*
Adjonction d'un nouveau membre à la commission des inscriptions sémitiques . . . . . *Ibid.*
Nouvelle fixation du terme des concours . . . . . *Ibid.*
Ajournement du terme de plusieurs concours 185
Allocution du président à l'occasion de la rentrée des troupes à Paris. *Ibid.*
Décision prise sur l'époque des élections aux places vacantes 186

Pages.
Décision sur le terme de plusieurs concours 187
Nominations dans la commission des travaux littéraires . . . . . *Ibid.*
Décision sur l'élection aux places de correspondants . . . . . *Ibid.*
Adjonction d'un membre à la commission des *Historiens de France* . . . *Ibid.*
Présentations à la chaire d'arabe au Collége de France et aux chaires de chinois vulgaire et d'arabe vulgaire à l'École des langues orientales vivantes 188
1872. — Élections annuelles . . . . . *Ibid.*
Démarche pour une mission relative à l'étude des manuscrits coptes à Rome 189
Désignation de deux membres chargés de représenter l'Académie à la solennité de l'anniversaire de la fondation de l'Académie royale de Belgique . . . . . *Ibid.*
Acceptation du legs de M^me^ veuve Duchalais . . . . . *Ibid.*
Décision de l'Académie pour aider à la reconstitution de la bibliothèque de Strasbourg . . . . . *Ibid.*
Présentations pour la chaire de langue et de littérature française du moyen âge au Collége de France 190
Commission de vérification des comptes . . . . . *Ibid.*
Décision relative aux archives de l'Institut . . . . . *Ibid.*
Présentations pour la chaire d'annamite à l'École des langues orientales vivantes . . . . . *Ibid.*
1873. — Élections annuelles . . . . . *Ibid.*
Démission de M. Guigniaut qui est nommé secrétaire perpétuel honoraire 191
Élection de M. H. Wallon comme secrétaire perpétuel . . . . . *Ibid*
Refus de prendre part à l'Exposition universelle de Vienne 192
Élections aux places vacantes dans plusieurs commissions . . . . . *Ibid.*
Acceptation du legs de M^me^ veuve Guérineau . . . . . *Ibid.*
Acceptation du legs de M. Stanislas Julien pour la fondation d'un prix. 193
Acceptation du don du docteur Judas . . . . . *Ibid.*
Rédaction et adoption d'un programme pour les élèves de l'École d'Athènes pendant leur séjour à Rome . . . . . *Ibid.*
Nomination d'un membre de la commission des chartes et diplômes. 194
Avis favorable à la publication des plans d'Athènes par M. Ém. Burnouf . . . . . *Ibid.*

Pages.
Commission de vérification des comptes..... 194
Présentation à la chaire d'archéologie égyptienne au Collége de France. *Ibid.*
Désignation de M. Mariette pour le prix biennal..... *Ibid.*
Rapports au nom des commissions des antiquités nationales et de l'École d'Athènes..... 195

CINQUIÈME SECTION.

CHANGEMENTS ARRIVÉS DANS LA LISTE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, ET NOTICES HISTORIQUES.

Changements arrivés parmi les membres, les associés étrangers et les correspondants de l'Académie, du 1er janvier 1869 au 31 décembre 1873..... 195
Liste des membres qui composaient l'Académie à la fin de 1873.... 197
Composition des commissions permanentes à la fin de l'année 1873. 200

NOTICES HISTORIQUES SUR LA VIE ET LES TRAVAUX :

De M. François Bopp, par M. Guigniaut..... 201
De M. Charles Alexandre, par le même..... 225
De M. le comte Arthur Beugnot, par M. H. Wallon..... 245

———

Publications de l'Académie des inscriptions et belles-lettres..... 293

HISTOIRE

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES.

PREMIÈRE SECTION.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET RÈGLEMENTS.

Approbation ministérielle du traité relatif à la réimpression de l'*Histoire littéraire de la France*.

Par un message en date du 12 août 1869, le Ministre de l'instruction publique informa l'Académie que, sur la demande qui lui avait été adressée, il avait revêtu de son approbation le traité passé entre le Secrétaire perpétuel et M. Victor Palmé pour la réimpression des tomes XIII, XIV et XV (épuisés) de l'*Histoire littéraire de la France*.

Décret relatif au régime administratif de l'Institut.

Le Ministre de l'instruction publique, par un message en date du 16 juillet 1872, adressa, pour être communiqué successivement aux différentes Académies de l'Institut, le décret suivant, qui fut lu à l'Académie des inscriptions dans la séance du 17 :

DÉCRET.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre de l'instruction publique et des cultes;

Vu la loi du 15 germinal an IV et les ordonnances confirmant les dispositions de ladite loi;

Vu le décret du 14 avril 1855,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER.

Le décret du 14 avril 1855, portant modification au régime administratif de l'Institut, est rapporté, et l'Institut sera régi par les lois et ordonnances antérieures audit décret.

ARTICLE 2.

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles, le 12 juillet 1872.

Signé : A. THIERS.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Signé : JULES SIMON.

Décret autorisant l'acceptation du legs de Mme Duchalais.

Par un message du 20 juin, le Ministre de l'instruction publique adressa à l'Académie un décret en date du 23 mai précédent, par lequel le Président de la République autorisait l'Académie à accepter le legs à elle fait par feu Mme Duchalais, née Gaultier.

Lecture faite de ce décret, dans la séance du 27 juin, l'Académie décida par un vote qu'elle acceptait purement et simplement, aux clauses et conditions imposées, le legs fait par Mme veuve Duchalais, née Gaultier, suivant son testament olographe en date du 14 mars 1860, consistant dans le capital nécessaire pour acquérir une rente de *quatre cents francs* 3 p. 0/0 sur l'État, avec laquelle on fonderait un prix qu'on appellerait *prix Duchalais*, et qui serait décerné tous les deux ans par

l'Académie au meilleur mémoire sur l'histoire de la numismatique au moyen âge; et la Compagnie délégua son Secrétaire perpétuel pour la représenter dans tous les actes auxquels ce legs pouvait donner lieu.

Décret autorisant l'acceptation du legs Guérineau.

Par un autre décret en date du 25 octobre 1873, l'Académie a été autorisée à accepter, jusqu'à concurrence de la quotité disponible, le legs de 20,000 francs à elle fait par M^me^ veuve Guérineau, suivant son testament olographe en date du 16 mars 1872. Dans la séance du 14 novembre 1873, lecture ayant été donnée du décret, l'Académie décida par un vote qu'elle acceptait purement et simplement, aux clauses et conditions imposées, ce legs consistant en une somme de 20,000 francs, dont les intérêts seraient donnés tous les deux ans, au nom de Delalande-Guérineau, à la personne qui aurait composé le meilleur ouvrage jugé par l'Académie, et elle délégua son Secrétaire perpétuel pour la représenter dans tous les actes auxquels ce legs pouvait donner lieu.

DEUXIÈME SECTION.

CORRESPONDANCE OFFICIELLE; RAPPORTS SUR L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES, SUR LES MISSIONS ET ENTREPRISES SCIENTIFIQUES; COMMUNICATIONS DIVERSES.

1869. Médaillon d'or de Domitien présenté par M. Lenormant.

Dans la séance du 29 janvier 1869, M. Lenormant met sous les yeux de l'Académie, aux lieu et place de M. Schoebel, un médaillon d'or de l'empereur Domitien, découvert en Macédoine. On ne connaissait jusqu'à présent qu'un seul médaillon d'or du même empereur, qui appartenait jadis au Cabinet des

médailles de Paris, et fut détruit lors du grand vol de 1831. Celui que présente M. Lenormant est d'un type différent, et son revers a trait à la célébration des *Ludi seculares* sous le règne de Domitien.

Observation de M. de Witte à ce sujet.

Dans la séance du 5 février, M. de Witte, à propos du médaillon d'or de Domitien, présenté par M. Lenormant, dit que son aspect, au premier abord, pouvait faire croire à son authenticité. Mais, quand on vient à examiner de près les légendes gravées au droit et au revers, on s'aperçoit que le XVII^e^ consulat de Domitien ne peut pas concorder avec sa VIII^e^ puissance tribunitienne. La mention des jeux séculaires indiquée au revers reporte à l'an 841 de Rome, année dans laquelle Domitien était sorti de sa VIII^e^ puissance tribunitienne, et avait pris le titre de consul pour la XIV^e^ fois. Comparée au coin du Padouan, il est évident, il est certain que la médaille d'or a été frappée avec ce coin. On connaît des exemplaires de bronze et d'argent des médaillons gravés par le Padouan; il est très-possible qu'on ait frappé aussi des exemplaires en or.

Lettre de M. Piot sur un torse de faune trouvé à Athènes, rapproché des faunes porteurs du Louvre.

Dans la même séance, M. Miller communique le fragment suivant, extrait d'une lettre que M. Eugène Piot lui a écrite d'Athènes, le 25 janvier 1869 :

« On a beaucoup parlé des fouilles du théâtre de Bacchus à Athènes, commencées il a six ans, avec beaucoup de discernement, par l'architecte prussien M. Stark, et continuées par la Société archéologique. Il en a été question à l'Académie et dans les revues. Très-visitées par les archéologues, il paraît cependant qu'elles n'ont pas encore dit leur dernier mot, et vous jugerez de mon émotion lorsqu'au premier pas fait parmi ces ruines, que couvrent tant de débris, je me suis heurté

contre un torse de faune demi-colossal, compagnon mutilé, mais très-reconnaissable encore, des quatre belles statues conservées au Musée du Louvre, et connues sous le nom de *faunes porteurs*. Mon plaisir a été d'autant plus grand que, depuis longtemps, j'avais une affection toute particulière pour ces œuvres décoratives d'un excellent goût sur lesquelles on évitait de se prononcer.

« Ce n'est certes pas une mince bonne fortune que celle de restituer la patrie et de constater, si je puis m'exprimer ainsi, l'ancien domicile des quatre statues importantes de notre Musée, surtout lorsque cette patrie est la Grèce et ce domicile le plus illustre des théâtres de l'antiquité; mais là ne se borne pas l'intérêt de cette restitution. La découverte du torse qui se trouve au théâtre d'Athènes, en nous éclairant sur la provenance de ceux du Louvre, porte à six le nombre maintenant connu de ces *faunes porteurs*. Quatre sont au Louvre, un cinquième est conservé au Musée de Stockholm (la tête et une partie du buste). L'examen des lieux, c'est-à-dire les dimensions du théâtre et de ses parties principales, la nature de nos demi-colosses destinés à être appliqués sur une surface plane, la difficulté de leur trouver une autre destination, et d'autres considérations encore, trop longues à expliquer pour trouver place ici, tout nous conduit à les regarder comme ayant servi d'ornementation principale à la scène elle-même, c'est-à-dire au mur du fond. Il suivrait de là qu'il ne serait peut-être pas très-difficile d'arriver à fixer l'époque approximative de leur exécution.

« On s'accorde généralement à placer l'achèvement du grand théâtre d'Athènes vers le temps où le célèbre orateur Lycurgue était président du trésor public. Peut-être ne faut-il entendre par ce mot « achèvement » qu'un développement plus grandiose

donné à la partie de l'édifice qui servait aux représentations, et alors rien ne s'oppose à ce que nos statues ne soient sorties vers la CVI^e^ ou CVIII^e^ olympiade des ateliers mêmes du célèbre sculpteur Scopas. On sait que cet artiste traitait de préférence des sujets appartenant au cycle de Bacchus, et qu'il avait conservé dans ses œuvres une sévérité de style qui commençait déjà à abandonner les écoles de l'Attique.

« Je joins à cette lettre une photographie du corps du délit. Le torse qui est ici mesure 1 mètre 57 centimètres de hauteur. Du sillon profond qui traverse le bas du ventre au nombril, il y a 16 centimètres; du nombril au bord de la lèvre inférieure, il y a 35 centimètres. »

Note de M. de Longpérier à ce sujet.

M. Miller lit ensuite une note de M. de Longpérier, qu'il vient de consulter au sujet de la découverte de M. E. Piot, et qui lui a adressé la réponse suivante :

« Les quatre satyres-atlantes du Louvre ont les jambes modernes, les bras refaits; quelque habileté qu'on suppose chez le sculpteur italien qui les a restaurés, on ne peut parler de leur hauteur totale actuelle qu'à titre de renseignement approximatif. Ces figures, quoique semblables et destinées bien évidemment à décorer un même édifice, ne sont pas exactement pareilles dans leurs petits détails. Cela est bien en accord avec la richesse du génie grec; un artiste de la grande antiquité n'eût pas voulu faire mettre au point par un praticien quatre fois le même modèle.

« Nous ne devons donc pas nous attendre à trouver une égalité stricte de dimensions dans les diverses figures qui peuvent provenir du théâtre de Bacchus.

« Nous ne pouvons en ce moment faire un grand usage de la statue de Stockholm, car, depuis le sternum jusqu'aux pieds

inclusivement, elle est moderne : la ceinture, le nombril, qui auraient pu nous servir de points de repère, n'existent pas dans la partie antique. Mais la barbe et les pectoraux, les dimensions générales paraissent clairement se rapporter aux portions correspondantes dans les statues du Louvre et d'Athènes.

« La figure fragmentée, photographiée dans le théâtre de Bacchus, est bien certainement semblable à celles du Louvre, non-seulement quant aux lignes principales, mais pour les détails et pour le style; on ne saurait les séparer.

« Les statues du Louvre ont, suivant M. de Clarac, 2 mètres 58 millimètres ou 2 mètres 38 millimètres. Selon M. Geslin, inspecteur du département des antiques, qui vient de les mesurer pour moi, elles ont 2 mètres 1 centimètre entre la base et le sommet de la tête.

« Le fragment d'Athènes présente, de la ceinture au nombril, 16 centimètres; du nombril à la lèvre inférieure, 35 centimètres; total, 51 centimètres.

« Les figures du Louvre donnent, de la ceinture à la lèvre inférieure, deux d'entre elles, 46 centimètres; les deux autres, 44 centimètres. Dans les unes, la distance de la ceinture au nombril est de 15 centimètres; dans les autres, de 13 centimètres. Ces mesures ont été prises à l'aide d'un mètre rigide. Si M. Piot s'est servi d'un mètre de matière souple contournant les reliefs du torse, il aura dû obtenir des chiffres un peu plus forts. L'écart est, dans tous les cas, peu considérable.

« M. R. Rhangabé m'a dit qu'on avait trouvé des fragments de deux statues de satyres-atlantes dans le théâtre de Bacchus, où on a tenu à les laisser pour mettre les architectes et les archéologues à même de trouver réunis tous les détails constitutifs de l'édifice. Il y en a donc eu probablement huit.

« Nos quatre figures de Paris proviennent de la villa Albani,

où elles avaient été apportées vraisemblablement lorsque le cardinal Alessandro Albani acheta un si grand nombre de marbres, avec la direction de Winckelmann. »

Inscription grecque découverte à Tiflis.

Dans la même séance, M. Egger communique verbalement à l'Académie une inscription grecque de l'an 75 après J. C., inscription découverte en 1867 aux environs de Tiflis, sur les bords de la Cura, et qui constate que Vespasien et ses fils ont fortifié la ville principale d'un roi des Ibères nommé Mithridate. Cette inscription lui a été transmise de Saint-Pétersbourg par M. Schliemann, de la part de M. K. Ollendorff.

Note de M. d'Avezac sur Guillaume de Saint-Cloud.

Dans la séance du 12 février, M. d'Avezac signale un petit fait bibliographique touchant l'*Histoire littéraire de la France*, dont le tome XXV vient de paraître, et qu'il ne croit pas indigne de l'intérêt de l'Académie. Ce volume, qui commence avec le XIV^e^ siècle, contient une notice sur Guillaume de Saint-Cloud, dont le nom se trouve formellement énoncé en tête de deux ouvrages latins médiocrement étendus, qui existent parmi les manuscrits de notre Bibliothèque impériale sous les n^os^ 7281 et 15171 (ancien 900 de Saint-Victor). L'auteur de la notice, le savant M. Littré, a caractérisé et analysé, avec son exactitude ordinaire, ces deux ouvrages intitulés, l'un *Calendrier de la Reine*, l'autre *Almanach*, et il n'a pas manqué de relever, en outre, dans le premier, qui s'adresse à la reine Marie de Brabant, deuxième femme de Philippe le Hardi, la mention d'un troisième ouvrage, d'ailleurs inconnu, où devaient être expliquées les utilités multiples d'un instrument appelé *directorium*.

« Cette indication a fourni à M. d'Avezac un trait de lumière sur l'auteur d'un petit traité se rapportant précisément à un

tel instrument. Parmi les manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, dont M. Paul Lacroix, l'un des conservateurs, s'applique à rédiger un catalogue raisonné, s'est rencontrée une plaquette in-folio (B. L. F. 347) de huit feuillets en vélin, la plupart couverts de belles miniatures, et dont les deux derniers sont consacrés à un instrument représenté à la suite d'un calendrier par une grande figure richement peinte en or et couleurs, mais malheureusement inachevée, et dépourvue de toutes les inscriptions intérieures (tant lettres que chiffres) qui devaient la compléter. Le texte, qui occupe la page suivante, a pour titre : *Utilitas instrumenti quod directorium appellatur.* Il consiste d'abord en vingt-huit vers latins, à la suite desquels se développe en français une paraphrase explicative de leur contenu, le tout d'une écriture qui semble de la fin du XIII^e^ siècle. Les deux premiers vers entrent ainsi en matière :

Presens ingenium directorium vocitavi,
Cujus virtutes multiplices reseravi.

Et les deux derniers désignent ainsi l'auteur :

Versiculos faber hos ego Guillermus fabricavi,
Quorum romanum regine sic reseravi.

« D'une part, cette désignation d'un Guillaume (avec le surnom, soit fictif, soit réel, de *Faber* ou Lefebvre), comme auteur d'un instrument appelé *directorium,* dont il énumère les vertus dans des vers latins expliqués ensuite en français à une reine; d'autre part, la déclaration faite par Guillaume de Saint-Cloud dans un écrit dédié à la reine Marie de Brabant, qu'il a exposé ailleurs les vertus de l'instrument appelé *directorium,* ce sont là des indices qui s'appellent et se complètent mutuellement; en sorte, ajoute M. d'Avezac, que je dois à mon vieil ami et sa-

vant confrère, M. Littré, la satisfaction de reconnaître dans Guillaume de Saint-Cloud l'auteur du petit traité relatif au *directorium* que j'avais entre les mains, et que je lui apporte de mon côté ce petit traité même, dont il n'avait encore rencontré qu'une simple mention. »

Inscription inédite de Tégée contenant un décret de la ligue arcadienne.

M. Foucart, ancien membre de l'École française d'Athènes, donne communication d'une inscription inédite qu'il a copiée à Tégée en 1868. C'est un décret rendu par la ligue arcadienne pour conférer la proxénie à l'Athénien Phylarchos. A la suite, est la liste des démiurges de dix cantons de l'Arcadie.

L'auteur, en étudiant l'histoire de chacun de ces cantons, prouve que la date de ce décret doit être fixée à l'année 224, pendant les négociations que Cléomène entama avec les Achéens, après sa victoire près de Dymæ. Il suppose que Phylarchos était présent à l'assemblée qui se tint à Tégée et qu'il veilla à la gravure du décret ; il explique ainsi l'absence des formes du dialecte arcadien que l'on retrouve dans des inscriptions même d'une époque postérieure.

Fragment d'ossuaire hébraïque trouvé à Jérusalem.

Dans la séance du 7 mai, M. de Saulcy communique à l'Académie un fragment d'ossuaire hébraïque trouvé à Jérusalem, dans le monument connu sous le nom de Tombeau des Juges, par M. Albert Dumont, membre de l'École française d'Athènes. Ce fragment n'est pas en calcaire tendre comme les ossuaires recueillis jusqu'à ce jour, mais bien en calcaire compacte et dur, semblable au calcaire jurassique, et connu à Jérusalem sous le nom de pierre *maleki* (royale). Un *graffito* tracé sur ce précieux fragment offre le nom hébraïque vulgaire, Itsahac, Isaac, et il semble que les caractères de ce nom appartiennent à l'époque du commencement de l'ère chrétienne, ou

à quelques années plus tôt. Le fragment en question sera déposé au Musée du Louvre, avec une inscription rappelant, comme c'est l'usage, le nom du donateur, M. Dumont.

Peintures trouvées dans les fouilles du Palatin.

Dans la séance du 21 mai, M. Léon Renier communique à l'Académie une lettre de M. Rosa sur des peintures trouvées dans les fouilles du Palatin et qualifiées par lui, comme par M. de Rossi, les plus belles de l'antiquité. (*Comptes rendus*, p. 114.)

Reprise de la publication des *Notices* de Champollion.

Dans la séance du 4 juin, M. de Rougé informe l'Académie des mesures qui viennent d'être prises par M. le Ministre de l'instruction publique pour donner une précieuse, bien que tardive, satisfaction au vœu qu'elle a exprimé, en 1860, sur son rapport (t. XXIII, 1re partie des *Mémoires*, nouvelle série, p. 65 et suiv.), pour la reprise de la publication, dès longtemps interrompue, des *Notices* de Champollion, avec les compléments nécessaires tirés du manuscrit.

Fouilles du Palatin.

Dans la séance du 15 juin, M. Renier fait de nouvelles communications sur les résultats de fouilles opérées sur le Palatin.

Photographies d'une statue d'amazone trouvée à Rome.

Dans la séance du 2 juillet, M. de Witte communique à l'Académie des photographies d'une statue d'amazone trouvée récemment au coin du vicolo di San Nicola in Tolentino, c'est-à-dire sur l'emplacement des jardins de Salluste. La statue a été achetée pour le musée de Berlin, par les soins de M. Helbig qui envoie les photographies.

Chaîne d'or trouvée à Bolsena.

Dans la séance du 9 juillet, M. Castellani présente à l'Académie une chaîne en or formée d'anneaux doubles, triples et

quadruples, trouvée à Bolsena et qui paraît être d'origine gauloise.

Fragments de papyrus grecs trouvés à Sakkarah.

Dans la séance du 23 juillet, M. Egger fait une communication sur trois fragments de papyrus portant les textes grecs récemment retrouvés par M. Mariette dans la nécropole de Sakkarah. (*Comptes rendus*, p. 141.)

Rapport de la commission des antiquités nationales.

Dans la séance du 30 juillet, M. Delisle fait le rapport, au nom de la commission des antiquités nationales, sur les résultats du concours. (*Comptes rendus*, p. 143.)

Voyage projeté du docteur Euting à Tunis.

Dans la séance du 3 septembre, M. Mohl informe l'Académie que le docteur Euting, le savant bibliothécaire de l'Université de Tübingen, se rend à Tunis pour y recueillir des inscriptions phéniciennes et libyques, et qu'il offre généreusement à l'Académie de lui donner, pour le *Recueil des inscriptions sémitiques*, les empreintes de ces monuments qu'il découvrirait et qui se trouvent en grand nombre dans la collection réunie par le fils du khaznadar du bey de Tunis. Mais M. Euting craint que cette collection ne lui soit pas facilement accessible sans un appui officiel. L'Académie a un très-grand intérêt à ce que M. Euting rencontre les plus grandes facilités pour ses recherches. Aussi M. Mohl pense-t-il qu'elle ferait bien de prier M. le Ministre des affaires étrangères de donner à M. le consul général de France, à Tunis, l'instruction d'aider M. Euting à obtenir accès à la collection du khaznadar et à d'autres, s'il y a lieu. — L'Académie charge son Secrétaire perpétuel d'écrire en ce sens à M. le Ministre des affaires étrangères.

Photographies d'antiquités

Dans la même séance, M. Engelhardt, agent et consul gé-

néral de France en Servie, adresse à l'Académie, avec une lettre, cinq photographies qui représentent une tête de bronze, un masque de fer et un casque appartenant au musée de Belgrade. trouvées en Servie.

Dans la séance du 10 septembre, M. de Saulcy offre à l'Académie un manuscrit sur feuilles de latanier, qu'il tient de M. Janin Léo, premier maître mécanicien à Rochefort, et qui a été trouvé au Cambodge dans un coffre vermoulu, près des ruines du temple d'Anchor, dans le voisinage de Maigong. — L'Académie, estimant qu'il serait plus utilement consulté à la Bibliothèque impériale, en fit don à cet établissement. Manuscrit sur feuilles de latanier du Cambodge.

Dans la même séance, M. de Longpérier annonce que M. René Galles, ancien capitaine d'artillerie, et sous-intendant militaire de 1re classe, vient de publier à Alger une notice fort intéressante sur les monuments mégalithiques de l'Afrique comparés à ceux de la basse Bretagne. — M. Galles, né dans le Morbihan et parfaitement au courant de tout ce qui a été dit et imprimé au sujet des monuments de sa province, apporte dans l'étude des antiquités de l'Afrique septentrionale autant de soin que de critique. Il est fort important de signaler à l'attention du monde savant un passage de son mémoire. « Je crois, dit-il (p. 30), à des menhirs non funéraires et je tiens fort à consigner ici, à ce propos, un renseignement qui emprunte à la notoriété scientifique de celui de qui je le tiens un caractère de précieuse authenticité. M. Letourneux m'a affirmé que c'était, en Kabylie, une antique coutume de consacrer, de la manière suivante, les résolutions importantes des clans confédérés : lors de la réunion de l'assemblée délibérante, chaque tribu ayant droit au vote dressait une pierre levée, et l'ensemble de ces pierres formait Notice de M. R. Galles sur les monuments mégalithiques de l'Afrique.

un cercle autour du lieu où avait siégé le conseil ; puis, en cas de manquement d'une des parties contractantes, le menhir qui la représentait était renversé. Ces symboliques archives, accompagnées chacune d'une tradition qui se perpétuait d'âge en âge, redisaient ainsi aux descendants les lois ou les traités de leurs pères, les fidélités comme les félonies de leur histoire. Cette coutume a duré jusqu'à nos âges, et, selon le récit de Si Moula Aït Amer, marabout des Beni-Raten, on s'y serait conformé pour la dernière fois, il y a environ cent trente ans, lorsqu'il a été décidé que, contrairement aux prescriptions du Coran, les femmes seraient exclues des successions. Me serais-je trompé en regardant comme très-intéressant d'attirer l'attention sur cette origine certaine des cromlechs berbères ? » — Il est certain que M. René Galles ne s'est pas trompé, et on ne manquera pas de remarquer combien le renseignement a chance d'être fécond. Dans tous les cas, il est de la plus haute importance de constater que des monuments mégalithiques ont été érigés par une race existante et à nous connue.

M. de Rougé insiste sur l'importance de cette communication tant pour l'ethnographie que pour l'archéologie. Le témoignage qui vient d'être mis en lumière montre qu'il ne faut pas rejeter dans une antiquité antéhistorique tous les monuments du genre de ceux que M. Galles a signalés. Mais ce qui est surtout remarquable, c'est de voir bien constaté chez des tribus berbères un usage que nous connaissions déjà chez les anciennes populations de la Phénicie. Les documents égyptiens nous ont révélé une alliance entre les peuplades qui occupaient le nord de l'Afrique et des peuplades maritimes qui dominaient sur les côtes de la Méditerranée. Nous savons qu'il existait entre ces deux races des rapports suffisants pour leur permettre de se réunir dans une même confédération contre

l'Égypte. Il importe de recueillir avec le plus grand soin toutes les indications relatives aux affinités qui pouvaient exister entre ces populations.

M. Brunet de Presle rappelle que des monuments du même genre ont été reconnus dans les îles Baléares.

M. de Saulcy fait observer qu'on en a signalé, dès l'année 1817, sur les bords du Jourdain, et qu'il en a lui-même trouvé dans cette contrée, en 1863, un groupe de 21 ou 22, au pied desquels il se proposait de pratiquer des fouilles dans son prochain voyage en Palestine.

M. Texier donne quelques détails sur des monuments analogues qu'il a observés dans le Jutland.

Inscription juive trouvée à Auch.

M. de Saulcy communique à l'Académie une inscription juive, en caractères latins, récemment trouvée à Auch et dont un estampage a été adressé à la commission de la carte des Gaules.

Deux inscriptions, l'une latine, l'autre grecque, trouvées à Sidon.

Dans la séance du 1er octobre, M. de Saulcy communique à l'Académie les estampages de deux inscriptions trouvées à Sidon et qu'il a eu la bonne fortune d'acquérir pour le Musée du Louvre. — La première de ces inscriptions est latine et ainsi conçue :

+CONDIDIT·ANTIGONVS·HAEC·MOENIA·FORTIA·POENIS
SVRGENTEM·QE·DEDIT·RAVIEM(sic)·CONTEMNERE·PONTI+

Cette inscription, qui commence et finit par une croix, est manifestement du Ve ou mieux du VIe siècle de notre ère. Elle contient évidemment la mention d'un fait traditionnel. L'Antigone dont il est ici question ne peut être que le père de Démétrius Poliorcète, lequel a été maître de Sidon en 318

avant Jésus-Christ, puis de 314 à 312, et enfin de 311 à 306. C'est à cette dernière période probablement qu'il faut faire remonter la construction des murailles de mer de Sidon par Antigone.

La deuxième inscription est grecque. Ce n'est autre chose qu'une dédicace en l'honneur de Constantin le Grand. Elle est ainsi conçue :

ΦΛΑΟVΙΟΝ ΟVΑΛ
ΚΟΝCΤΑΝΤΙΝΟΝ
ΕΠΙΦΑΝΕCΤΑ
[τὸν] ΚΑΙCΑΡΑ
ΗΠΟΛΙCΙΔΙΑΤωΝ
CΤΡΑΤΗΓΩΝ

Les titres donnés à l'empereur Constantin sont la reproduction rigoureuse des légendes monétaires latines :

FLAVIVS VAL[*erius*] CONSTANTINVS NOB[*ilissimus*] CAES[*ar*]

Mappemonde du XI^e^ siècle attribuée par M. d'Avezac à saint Beat.

Dans la même séance, M. d'Avezac rappelle qu'il y a justement trois ans, dans la séance du 28 septembre 1866, il annonçait à l'Académie la trouvaille qu'il venait de faire, parmi des livres et papiers destinés à une vente publique, d'une mappemonde manuscrite du XI^e^ siècle, sur vélin, occupant deux feuillets in-folio anciennement détachés d'un volume contenant un commentaire anonyme sur l'Apocalypse, rédigé au VIII^e^ siècle, et dont Pasini a donné une notice d'après l'exemplaire du XII^e^ siècle qu'en possède la bibliothèque royale de Turin. L'espoir qu'exprimait alors M. d'Avezac d'assurer au Cabinet géographique de notre Bibliothèque impériale la possession de ce curieux morceau ne tarda point à se réaliser, et bientôt

après les indications qu'il avait obtenues sur la provenance furent vérifiées exactement applicables à un beau manuscrit à figures, gros volume in-folio portant les armes de Sourdis sur les plats de la reliure et bien connu au département des manuscrits sous la dénomination d'*Apocalypse de Saint-Sever,* à raison du couvent des Bénédictins de Saint-Sever de Gascogne, d'où il est originairement provenu. M. d'Avezac avait insisté devant l'Académie sur l'intérêt que devait exciter, au point de vue de l'appréciation des libertés que se permettaient les dessinateurs au moyen âge dans les reproductions successives d'un même type, le rapprochement comparatif des trois échantillons ainsi recueillis à Turin, à Londres et à Paris de la mappemonde du VIII^e^ siècle jusqu'alors restée anonyme. — Cette anonymie, trop longtemps prolongée, ne pouvait guère cependant persister devant un examen quelque peu attentif : un indice caractéristique, malheureusement tronqué par la négligence du copiste dans le manuscrit de Paris, mais que présente tout au long le manuscrit de Turin, ne peut laisser aucun doute sur l'auteur : non Rhaban Maur, comme avait conjecturé Pasini, non plus que saint Amand, qui est du VII^e^ siècle, et encore moins Victorin de Pettau, qui est du III^e^, auxquels d'autres ont pensé, — mais un moine bénédictin espagnol renommé par son savoir et son orthodoxie, Beatus, prêtre dans les montagnes de Liébana, en Asturie, lequel mourut douze ans plus tard au couvent de Valcavado, diocèse d'Osma, dont il était abbé (19 février 798), et qui est resté en honneur dans ces contrées, principalement à Astorgo, sous le nom de saint Béat, ou saint Biet. (Voy. *Comptes rendus,* p. 184.)

Lame d'instrument

M. Roulin, bibliothécaire de l'Institut, membre de l'Acadé-

de métal trouvée dans une ancienne sépulture près de Copiapo.

mie des sciences, présente, comme étant d'un certain intérêt ethnographique et historique, la lame d'un instrument de métal trouvée, il y a quelques années, dans une ancienne sépulture des environs de Copiapo, au Chili. « Il serait difficile, dit M. Roulin, d'assigner à sa fabrication une date précise; mais ce qui n'est pas douteux, c'est qu'elle remonte à une époque antérieure à celle de l'arrivée des Espagnols dans le pays. Sa forme est très-sensiblement celle que nous offre la lame d'un de nos ciseaux de menuisier, et l'on voit qu'on devait s'en servir à peu près de la même manière, c'est-à-dire au moyen d'un maillet frappant sur l'extrémité libre d'un manche de bois. Dans notre ciseau, cependant, la lame se termine, du côté opposé au tranchant, par une soie qui pénètre dans le bois; dans l'outil chilien, c'est l'inverse, c'est le manche qui entre dans la lame, creusée à cet effet d'une douille large et profonde. Avant d'être déposé dans le tombeau de l'ancien possesseur, l'instrument avait servi; son tranchant est très-émoussé, et les empreintes qu'on y observe ne sont pas de celles qu'aurait pu causer le contact avec les bois même les plus durs; de sorte qu'il y a toute raison de croire qu'il était employé au travail de la pierre. C'est, dans tous les cas, un puissant outil dont le poids dépasse un kilogramme et dont la longueur totale, du bord libre au pourtour de la douille, est de 275 millimètres. La lame proprement dite diminue à peine de largeur en s'éloignant du tranchant; mais elle augmente graduellement d'épaisseur, de sorte qu'au point où elle est encore pleine, c'est-à-dire à la hauteur correspondant au fond de la douille, elle est épaisse de plus de 2 centimètres. — La matière, qui est un cuivre pur, semble avoir une dureté supérieure à celle qu'offre ce métal lorsqu'il est exempt de tout alliage. La pièce d'ailleurs n'a point été travaillée au marteau, mais coulée dans un

moule, et c'est à ce moule qu'elle doit les dessins dont elle est partout recouverte. Ce sont des dessins très-réguliers et entre lesquels on remarque celui qu'on nomme communément *une grecque*. Cela n'a rien qui doive surprendre, car la grecque est une des combinaisons de lignes qui se présentent le plus aisément et qui naissent pour ainsi dire sous les doigts de l'ouvrière qui tisse une natte dont tous les brins n'ont pas la même couleur. »

Rapport sur les travaux des membres de l'École d'Athènes.

Dans la séance du 29 octobre, M. Dehèque, au nom de la commission de l'École d'Athènes, lit le rapport sur les travaux des membres de cette École pour l'année 1868-1869. (Voy. *Comptes rendus*, p. 201.)

Sur le concours des antiquités nationales.

Dans la séance du 5 novembre, M. de Lasteyrie, au nom de la commission des antiquités nationales, lit le rapport sur le concours de l'année. (Voy. *Comptes rendus*, p. 210.)

Présentation à la chaire de poésie latine au Collége de France.

Dans la séance du 3 décembre, l'Académie, invitée à présenter des candidats pour la chaire de poésie latine, vacante au Collége de France, présente en première ligne M. Boissier, et en deuxième ligne, M. Georges Perrot.

Inscriptions découvertes au Pirée et à l'Acropole d'Athènes.

Dans la séance du 10 décembre, M. Egger rappelle qu'il a, le 28 février 1868, transmis à l'Académie la communication qui lui était adressée d'Athènes, par M. Koumanoudis, d'une inscription fort courte, mais fort intéressante, récemment découverte sous la mer au Pirée (voy. la *Palingenesia* du 14 janvier 1868), dans la partie la plus orientale de ce port : c'est la marque officielle du mouillage des bateliers qui desservaient sans doute les deux quais opposés du Pirée. On vient d'en

trouver une toute semblable, sauf l'ordre des lettres et les dimensions de la pierre, à la pointe nord-ouest du bassin; elle a été également communiquée à M. Egger par M. Koumanoudis (dans un numéro du même journal, 8 novembre 1869), qui atteste que, comme la précédente, elle est écrite en caractères antérieurs à l'archontat d'Euclide, et qui la transcrit ainsi en caractères courants : Πορθμείων ὅρμου ὅρος, c'est-à-dire *borne du mouillage des transports* (sous-entendu d'une rive à l'autre). « Il est curieux, dit M. Koumanoudis, qu'il y ait une seule borne, non-seulement au levant, mais à l'ouest du port, à moins que l'on ne suppose que la stèle a été transportée de plus loin dans la partie d'où on l'a retirée de dessous l'eau, il y a quelques semaines, avec des fragments de tombeaux et avec deux statues, dont l'une paraît être une figure de Néron. » Mais le fait, loin d'être curieux, n'est-il pas tout naturel? Tout transport par eau suppose deux rives, deux mouillages, et, par conséquent, la seconde stèle qu'on vient de retrouver correspondait à la première; elle complète la trouvaille de 1868, et elle n'en a, par cela même, que plus d'intérêt.

M. Egger ajoute qu'une autre découverte assez importante vient d'être faite, à l'Acropole, par le même savant, sur l'indication de deux voyageurs prussiens. Au nord et à environ 9 mètres du Parthénon, entre la 7ᵉ et la 8ᵉ colonne du péristyle, en allant de l'ouest à l'est, on lit sur le rocher quatre lignes verticales, écrites en caractères des temps romains et formant le texte que voici : Γῆς καρποφόρου κατὰ μαιντείαν (*sic pro* μαντείαν), c'est-à-dire *autel* ou *statue de la terre nourricière, d'après un oracle*. Or, tout près et au-dessous de la 4ᵉ ligne, la surface horizontale du rocher est taillée pour recevoir la base quadrangulaire d'un autel ou d'une statue. Cela rappelle naturellement le témoignage de Pausanias (*Attica*, XXIV, 3), qui

avait vu, dans cette direction même, une statue de *Géa implorant Jupiter pour qu'il lui envoyât de la pluie.* On a donc sans doute retrouvé la place de ce monument. Il reste à savoir si le monument lui-même n'existe pas quelque part, complet ou mutilé, dans quelqu'une des riches collections que renferme Athènes. M. Koumanoudis termine son court article sur ce sujet par quelques lignes fort discrètes, mais qui laissent voir qu'il n'est pas sans espoir de répondre un jour à une question si séduisante pour la curiosité des antiquaires.

Inscriptions libyques envoyées par M. Cherbonneau et M. Grenade.

Par une lettre datée du 14, le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie : 1° un certain nombre d'inscriptions libyques transmises au Comité des travaux historiques par M. Cherbonneau, directeur du collége arabe-français à Alger, et membre non résidant du Comité; 2° l'estampage de deux autres inscriptions libyques recueillies à Aumale, ancienne *Auzia,* par M. Grenade, géomètre du service topographique à Aumale.

Voyage de M. Brunet de Presle en Égypte.

Dans la séance du 29 décembre, M. Brunet de Presle donne à l'Académie quelques détails sur le voyage qu'il vient de faire en Égypte, à l'occasion de l'ouverture du canal de Suez. (Voy. *Comptes rendus,* p. 271.)

1870. Copie d'inscriptions libyques recueillies par M. Cherbonneau.

Dans la séance du 14 janvier 1870, le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie la copie autographiée de soixante-neuf inscriptions libyques recueillies en Algérie et envoyées par M. Cherbonneau, membre non résidant du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes.

Nouvelle allocation

Dans la même séance, le maréchal de France, Ministre de

de l'Empereur pour le Dictionnaire critique de l'ancienne langue française.

la Maison de l'Empereur, par un message en date du 10 janvier, informe le Secrétaire perpétuel que, d'après les renseignements transmis sur sa demande à son ministère, concernant l'état du travail récemment couronné de M. Godefroy, l'Empereur, voulant donner un témoignage du prix qu'il attache à la publication de son œuvre éminemment nationale (*Dictionnaire critique de l'ancienne langue française*), a autorisé le Ministre à lui accorder une nouvelle allocation de 4,000 francs, pendant deux ans, à dater du 1er janvier 1870.

Communication de M. Émile Burnouf.

Dans la séance du 21 janvier, M. le Secrétaire perpétuel lit une lettre qu'il a reçue, le 10 novembre dernier, de M. Émile Burnouf, directeur actuel de l'École française d'Athènes. Cette lettre fait part d'une observation « certainement inattendue, dit l'auteur, et dont les conséquences historiques et mythologiques peuvent être, selon lui, considérables. » Elle est accompagnée d'un croquis de la contrée autour de l'Acropole, emprunté à la carte de l'état-major, et qui sert de base aux raisonnements de M. Burnouf sur le point où fut allumé pour la première fois le feu sacré, l'autel, non le temple d'Athena, où, du même coup, fut déterminé le commencement de l'année solaire, et le moment d'après lequel fut ensuite réglée toute l'année liturgique des Athéniens, partant du solstice d'été. M. Burnouf signale, tant sur le terrain que dans les noms, les cultes, les traditions mythologiques, les traces des observations et opérations astronomiques qui auraient présidé à ces institutions primitives et à l'établissement de la religion qui y était étroitement liée, religion, selon lui, encore toute solaire et analogue à celle du Véda. Si cette opinion, ainsi que les données qui en sont le fondement, paraissent offrir un intérêt sérieux, l'auteur de la lettre en ferait l'objet d'un mémoire qu'il serait

heureux de mettre sous les yeux de l'Académie. — Il est répondu à M. Ém. Burnouf que ses vues sur ces hautes et délicates questions historiques ne pourraient que gagner à être présentées dans tout leur développement et avec toutes leurs preuves.

Bas-relief contenant deux scènes superposées et deux inscriptions sabéennes.

Dans la séance du 4 février, M. Mohl communique, au nom de M. Ganneau, chancelier intérimaire du consulat de France à Jérusalem, l'estampage d'un bas-relief contenant deux scènes superposées et deux inscriptions sabéennes en caractères himyaritiques, apporté de Sana à Jérusalem par un Juif. Ce monument est accompagné d'un mémoire explicatif de M. Ganneau, qui sera prochainement publié dans le *Journal asiatique*, et qui porte la date du 15 décembre 1869. — L'estampage du monument est destiné au cabinet de la commission des inscriptions sémitiques.

Inscription araméenne ou nabatéenne d'un tombeau découvert à l'est de la mer Morte.

M. de Vogüé fait une communication verbale sur l'inscription araméenne ou nabatéenne d'un tombeau découvert à l'est de la mer Morte, d'après un estampage transmis par M. Ganneau et destiné à la commission des inscriptions sémitiques. Entre autres particularités, le nom grec de *stratége* s'y trouve transcrit identiquement en caractères araméens. L'inscription, du reste, se rapproche beaucoup de celle qui a été publiée récemment dans la *Revue de la Société orientale* de Leipzig.

Stèle de Mesa, roi de Moab, découverte par M. Clermont-Ganneau.

Dans la séance du 11 février, M. de Vogüé annonce à l'Académie une découverte récente du plus haut intérêt, faite à l'est de la mer Morte, dans le pays de Moab, au lieu appelé Dhibân. Il donne avant tout lecture d'une lettre de l'auteur de cette découverte, M. Ganneau, présentement chargé des fonc-

tions de chancelier du consulat de France à Jérusalem, lettre qui donne les détails les plus circonstanciés et les plus curieux sur les divers incidents de son entreprise, exécutée à une époque où M. de Vogüé se trouvait dans la ville sainte.

Il met ensuite sous les yeux de l'Académie le deuxième estampage du monument découvert (le premier n'ayant pu être conservé), avec des fragments de l'original, pierre de basalte noir qui a péri. L'inscription qui la couvre n'a pas moins de trente-quatre lignes, chacune de trente-cinq lettres environ, et, quoiqu'elle présente des lacunes nombreuses dans la traduction transmise par M. Ganneau, elle est d'une importance inappréciable et par les faits qu'elle révèle et par sa date : elle se rapporte à l'an 896 environ avant J. C., époque de la guerre faite par Mésa, roi de Moab, aux rois d'Israël et de Juda, Joram et Josaphat, ligués contre lui, comme le raconte le second livre des Rois, dans un récit qui contrôle celui du roi de Moab. M. de Vogüé, en terminant, annonce la publication provisoire et très-prochaine de l'inscription avec les principaux documents qui se rattachent à cette découverte d'un texte antérieur à tous ceux qui sont jusqu'ici connus, dans une langue sœur de l'hébreu et en caractères phéniciens archaïques d'une grande beauté, dont la lecture est rendue plus facile, grâce à la distinction des mots par des points, et des phrases par des barres transversales qui les divisent en versets.

Maison paternelle de Tibère au Palatin.

Dans la même séance, M. Renier fait une communication complémentaire se rattachant aux peintures qui décoraient la maison récemment découverte par M. P. Rosa, et dont il a mis les photographies sous les yeux de l'Académie. Cette maison, comme l'établit M. Renier par le rapprochement de divers faits historiques, dut être la maison paternelle de Tibère.

Inscriptions communiquées par le général Faidherbe.

Dans la même séance, le Président communique une lettre du général Faidherbe, accompagnée des *fac-simile* de douze nouvelles inscriptions découvertes par M. le lieutenant Bosc, du bureau arabe de la Calle, une latine, une latino-numide et dix numides; d'autres inscriptions sont annoncées prochainement.

Inscriptions phéniciennes trouvées par M. Euting.

Dans la séance du 18 février, M. Mohl rappelle que l'Académie avait demandé au Ministre des affaires étrangères une recommandation pour M. Euting auprès du consul général à Tunis, ayant pour but d'obtenir du khaznadar, en sa faveur, la permission de copier les inscriptions carthaginoises de sa collection. M. Euting n'a pu obtenir cette autorisation, malgré les instances du consul général, mais il a réussi à prendre des empreintes de nombreuses inscriptions phéniciennes à Tunis et à Cagliari, et il offre à l'Académie de lui envoyer les doubles de toutes ces empreintes, de même que celles de vingt-deux inscriptions dont il a rapporté les pierres mêmes. — L'Académie charge M. Mohl de remercier M. Euting de son offre qu'elle accepte avec reconnaissance.

M. Renier, à propos de cette communication, donne des renseignements sur la collection formée par le fils du khaznadar et sur ses bonnes dispositions pour l'Académie, dont il y a lieu d'espérer des effets prochains qui auront aussi leur importance.

Nouvelles du voyage de M. Halévy dans la Péninsule arabique.

Dans la séance du 25 février, le Secrétaire perpétuel annonce que le Ministre des affaires étrangères a reçu de l'ambassadeur de S. M. Britannique, à Paris, l'extrait d'une dépêche du résident politique d'Aden, à la date du 4-18 novembre, qui donne des nouvelles de M. Joseph Halévy, chargé

par le Ministre de l'instruction publique, sur la demande de l'Académie, d'une mission dans l'intérieur de la Péninsule arabique. Il résulte de cette dépêche qu'en présence des dangers auxquels l'exposait son premier projet d'itinéraire, M. Halévy s'est déterminé à pénétrer dans l'intérieur du pays par la route de Hodeida à Sanaa, reconnue pour être plus sûre que celle d'Aden.

Lettre de M. Derenbourg sur la stèle du roi Mésa.

Dans la même séance, il est donné communication par le bureau d'une lettre de M. Derenbourg, relative à l'inscription de la stèle du roi Mésa, récemment découverte par les soins de M. Ganneau, et sur le texte mutilé de laquelle ce savant hébraïsant croit devoir proposer dès à présent ses conjectures. — MM. Renan et de Vogüé les croient quelque peu prématurées, surtout à la veille d'une nouvelle communication de M. Ganneau, annoncée pour une prochaine séance, et par laquelle se trouvent déjà comblés d'une manière positive nombre de lacunes de ce grand monument épigraphique.

Catalogue projeté des archives du couvent des Bénédictins de la Cava.

M. Beulé annonce à l'Académie une importante publication entreprise par les Bénédictins de la Cava. Les riches archives de cet ancien couvent renferment des documents variés sur l'histoire, les familles du sud de l'Italie, sur le droit, particulièrement le droit lombard, les relations commerciales des Bénédictins, possesseurs du port de Vietri, avec les Arabes. Un catalogue descriptif, les textes les plus importants, les chartes arabes avec la traduction latine en regard, seront publiés dans un recueil qui n'aura pas moins de huit volumes.

M. Naudet signale à son tour le grand intérêt qu'il y aurait pour la science à l'encouragement et à la propagation d'un tel recueil.

Photographies d'une croix abyssinienne prise dans la dernière guerre d'Abyssinie.

M. de Lasteyrie offre, au nom de M. le comte de Damas d'Hautefort, les photographies d'une croix abyssinienne, trophée de la dernière guerre, aujourd'hui en sa possession. Bien qu'il paraisse de date assez récente, ce monument n'est pas sans intérêt, en ce sens qu'il montre la constante persistance des Abyssiniens dans les rites liturgiques de la secte nestorienne et leur profond respect de la tradition quant aux formes attribuées aux objets du culte.

Nouvelle communication sur la maison de Livie au Palatin.

Dans la séance du 11 mars, M. L. Renier fait une nouvelle communication au sujet de la maison de l'impératrice Livie, découverte dans le cours des fouilles exécutées sur le mont Palatin par les ordres de l'Empereur, sous la direction de M. Pietro Rosa. Il met sous les yeux de l'Académie un album de photographies présentant les résultats des dernières fouilles, dès aujourd'hui exposés à l'Institut, comme ils le seront à l'École des Beaux-Arts, dans une suite de tableaux de grande dimension, notamment les copies de ces belles peintures qui décoraient les appartements de la mère de Tibère.

Deux officiers d'état-major chargés de lever la carte de Palestine.

Dans la même séance, par un message du 15, le Ministre secrétaire d'État de la guerre informe l'Académie que, faisant droit à la lettre qui lui avait été écrite en son nom, le 1er mars, il a désigné deux officiers d'état-major du Dépôt de la guerre pour aller lever la carte de la Palestine, en complétant à cet effet le travail exécuté en Syrie de 1860 à 1861. Le général Lebœuf est heureux, dit-il, d'associer le Ministère de la guerre à une œuvre scientifique d'un haut intérêt et de pouvoir accueillir un vœu exprimé par l'Académie.

Mosaïque

Dans la même séance, M. Renier donne communication

trouvée à Lillebonne.

d'une lettre de M. l'abbé Cochet, et M. de Longpérier d'une lettre de M. Menant, l'une et l'autre relatives à une mosaïque trouvée à Lillebonne, l'ancienne *Juliobona*. Cette mosaïque a fait l'objet d'une note plus complète de M. l'abbé Cochet, dans la séance suivante.

Troisième lettre de M. Ganneau sur la stèle du roi Mésa.

Dans la séance du 1er avril, M. de Vogüé annonce sommairement une troisième lettre de M. Ganneau sur la stèle du roi Mésa, qui doit être publiée, comme la seconde, dans la *Revue archéologique*. A cette occasion, M. de Vogüé informe l'Académie que le zélé vice-chancelier de notre consulat à Jérusalem vient de découvrir une pierre appelée maintenant *Zahwelé* et qu'il identifie avec la pierre de *Zohéleth* dont il est question dans la Bible à propos d'Adonias, fils de David.

Figure de Gaulois faisant allusion au pillage du temple de Delphes.

M. Lenormant met sous les yeux de l'Académie un curieux monument, qui est le fond d'un vase d'argile provenant de la collection de M. Piot, et qui, par la figure d'un Gaulois posant sa lance sur l'Omphalos de Delphes, semble faire allusion au pillage du temple d'Apollon par ces guerriers barbares, lors de leur invasion en Grèce.

Inscription grecque indiquant une voie romaine ouverte par Hadrien le long des côtes de la mer Rouge.

Dans la séance du 8 avril, M. Miller entretient l'Académie d'un monument très-intéressant qui vient d'être découvert en Égypte à Cheikh-Abad, l'ancienne *Antinoé*, et dont le musée de Boulaq vient de s'enrichir, grâce aux soins de M. Mariette. Il s'agit d'un piédestal portant une inscription grecque datée de la 21e année du règne d'Hadrien, c'est-à-dire de l'an 134 de l'ère chrétienne. Il y est dit qu'Hadrien a ouvert une nouvelle voie appelée *Hadrienne*, de Bérénice à Antinoé, à travers des pays sûrs et plats, le long des côtes de la mer Rouge, voie

parsemée d'aiguades (*ὑδρεύμασιν ἀφθόνοις*), de stations et de forteresses. Cette *via Hadriana* était tout à fait inconnue. Il serait possible de la retrouver au moyen des ruines qui ont été découvertes par les voyageurs. Elle devait se rendre directement d'Antinoé à Myos-Hormos et remonter, en longeant la mer Rouge, jusqu'à Bérénice. Cette inscription est de la plus haute importance pour la géographie ancienne de l'Égypte et pour l'histoire des voies romaines.

M. Egger, à l'occasion de cette communication, dit qu'au souvenir d'Hadrien se rattache naturellement une inscription découverte il y quelques mois en Béotie et que M. Koumanoudis a publiée dans le 13e fascicule de la *Nouvelle éphéméride archéologique* d'Athènes. Ce monument nous a conservé huit vers phaleuces constatant l'offrande faite par Hadrien des prémices d'une chasse heureuse au fils de Cypris. « M. Koumanoudis, ajoute-t-il, pense avec raison, d'après le rapprochement de divers textes anciens (*Corpus inscr. græc.* n° 1614; Spartien, *Vie d'Hadrien,* ch. xx; Dion Cassius, LXIX, 10 et 3; Pausanias, VIII, 11, § 8), que nous avons là un monument du goût de l'empereur Hadrien pour la chasse et aussi de son petit talent pour la versification dans les deux langues. »

Photographies d'antiquités de l'île de Chypre communiquées par M. Piot.

M. Miller lit ensuite un extrait d'une lettre de M. Piot, contenant des observations sur les fouilles faites dans l'île de Chypre pendant les années 1867 et 1868. Ces observations sont accompagnées de photographies qui sont mises sous les yeux de l'Académie. Parmi les antiquités que ces photographies représentent, on remarque de très-anciens vases en forme de cruche à panse sphéroïdale dont l'ouverture figure une tête humaine plus ou moins accentuée. La forme de tête humaine se trahit par des yeux tracés en noir de chaque côté du col du vase.

Amphithéâtre romain de Paris mis au jour par les travaux de percement de la rue Monge.

Dans la même séance, M. Renier appelle l'attention de l'Académie sur une découverte qui vient d'être faite plus près de nous dans les travaux de percement de la rue Monge. C'est celle de l'amphithéâtre romain de Paris, dont l'existence était attestée seulement par quelques documents du moyen âge et par la dénomination de *Clos des arènes,* qui désigna longtemps l'emplacement sous lequel il était enfoui depuis des siècles. Une partie du *podium* (la moitié environ) vient d'être déblayée; elle dénote, par le caractère et par les matériaux des constructions conservées, l'antiquité relative de ce monument, qui paraît dater du IIe siècle de notre ère, et serait ainsi antérieur de deux siècles au moins aux Thermes de Julien. Une pierre provenant des gradins, et qui a été découverte au pied du *podium,* porte une inscription abrégée du genre de celles qui se lisent sur les gradins de la plupart des théâtres et des amphithéâtres romains. Un certain nombre de pierres semblables, aujourd'hui conservées au musée de Cluny et dans les magasins de la Ville, ont certainement la même provenance, et il n'y pas lieu de douter que du rapprochement de leurs inscriptions et de celles des pierres du même genre que l'on découvrirait probablement en déblayant la partie encore enfouie du monument, on ne puisse tirer des renseignements intéressants sur les diverses corporations de l'antique *civitas Parisiorum.* « On sait d'ailleurs, ajoute M. Renier, que, dans les cités du monde romain, le théâtre ou l'amphithéâtre était le monument municipal par excellence, que c'était là notamment que s'assemblait le peuple, quand il y avait lieu de le consulter. En prenant donc des mesures pour sauver ce qui reste de celui qu'on vient de retrouver, la Ville de Paris assurerait la conservation du plus ancien, et je ne crains pas de le dire, de l'un des plus intéressants souvenirs de son histoire. »

Plusieurs membres de l'Académie, qui ont visité la partie jusqu'ici découverte du monument, se joignent à M. Renier pour exprimer le vœu que la conservation puisse en être assurée. Malgré la vente du terrain, il est probable que la Ville de Paris pourrait, par voie d'échange, en faire l'acquisition; et peut-être même ne serait-il pas impossible de compléter, au moyen de négociations bien conduites, l'exhumation de la partie de l'amphithéâtre encore ensevelie sous un monticule portant des constructions.

L'Académie, vivement frappée de l'exposé qu'elle vient d'entendre, et pénétrée de l'importance, à tous les points de vue, de la découverte déjà faite et du complément qu'elle pourrait recevoir, décide à l'unanimité qu'il sera écrit en son nom par le Secrétaire perpétuel au Préfet de la Seine, pour le prier de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer à la Ville de Paris la conservation de son plus ancien monument si heureusement retrouvé.

Cette communication donne lieu à la lecture d'une note de M. Desnoyers, dans la séance du 22 avril. (Voy. *Comptes rendus*, p. 73.)

Réponse du Préfet de la Seine à la démarche de l'Académie, relativement aux *Arènes* de Paris.

Dans la même séance du 22 avril, le Secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre, datée du 17 avril, qu'il a reçue du Préfet de la Seine, en réponse à celle qu'il avait été chargé de lui adresser pour exprimer, au nom de l'Académie, le vœu que l'amphithéâtre romain récemment découvert puisse être complétement déblayé et devenir la propriété de la Ville de Paris. Le Préfet, en rappelant les fouilles supplémentaires qui ont été immédiatement ordonnées et exécutées sous la direction du service historique de la Ville, annonce qu'il va saisir le conseil municipal de la question du déblayement total du

monument et de l'acquisition des terrains sur lesquels il est situé. Il ne dissimule point que les difficultés financières d'une telle opération sont grandes, surtout dans les circonstances actuelles. Toutefois, s'associant aux désirs de tous ceux qui ont à cœur les intérêts de l'archéologie et de l'histoire nationale, il se fera auprès du conseil l'interprète du vœu formé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Lettre de M. Engelhardt sur les antiquités ou inscriptions latines des bords du Danube.

Dans la même séance, M. Engelhardt adresse au Secrétaire perpétuel deux lettres en date de Belgrade, 6 avril, dont il est fait lecture. Dans la première, il fait observer que le masque antique conservé à Bukarest paraît n'avoir rien de commun avec celui qu'il a décrit dans sa lettre précédente du 23 août 1869. Il est de bronze et représente, assure-t-on, une tête de femme. Au contraire, le masque de fer déposé au musée de Belgrade et découvert, en 1854, aux environs de Semendria, s'annonce, par tous ses caractères, comme une véritable pièce d'armure. C'est ce qui semble résulter de la description détaillée qu'en donne M. Engelhardt, qui y reconnaît le vrai type romain, et incline à le rapporter à l'époque des luttes nombreuses livrées avant Auguste pour la conquête de la rive danubienne sur laquelle il a été trouvé, plutôt qu'à une époque postérieure.

Dans sa seconde lettre, M. Engelhardt soumet à l'Académie deux inscriptions nouvelles qu'il a recueillies à Turnu-Severin, en Valachie, sur deux monuments qu'on lui a dit avoir été découverts près du Danube, non loin du pont de Trajan. Il demande, à cette occasion, des nouvelles des trente-cinq inscriptions qu'il a eu l'honneur d'adresser successivement de Servie, soit par ses rapports des 4 et 26 septembre 1868, soit par l'entremise de M. Léon Renier.

M. Renier dit, à ce sujet, que, s'il n'a pas fait sur ces inscriptions les communications qu'il avait d'abord annoncées, c'est qu'il a constaté que M. Mommsen, correspondant de l'Académie, les a données dans le troisième volume du *Corpus inscriptionum latinarum*, avec une correction supérieure et en y joignant des observations auxquelles il ne pouvait rien ajouter. Quant aux inscriptions nouvelles, qui viennent d'être placées sous ses yeux, et dont une surtout paraît avoir de l'importance, il accepte volontiers le soin de les examiner et d'en faire l'objet d'un rapport à une prochaine séance.

Fibules scandinaves en bronze trouvées en Normandie.

Dans la séance du 29 avril, M. l'abbé Cochet communique à l'Académie des fibules scandinaves en bronze, récemment trouvées en Normandie. (Voy. *Comptes rendus*, p. 81.)

Fouilles de M. Schliemann à la recherche de l'ancienne Troie.

Dans la séance du 13 mai, M. Egger rend compte de l'examen qu'il a été prié de faire de la lettre de M. Schliemann, sur les résultats des fouilles exécutées par lui, dans la Troade, à Ilis Sarlik (*Ilium novum*), où il croit avoir retrouvé le véritable emplacement de Troie et de la Pergame de Priam, contrairement à l'opinion de la plupart des archéologues qui les cherchent sur les hauteurs de *Bounarbaschi*. M. Egger donne préalablement lecture de la lettre en question et termine les observations dont il l'accompagne en reconnaissant que, s'il reste beaucoup à faire à M. Schliemann pour démontrer sa thèse, il n'en est pas moins certain qu'il a mis au jour des ruines qui peuvent avoir leur importance pour l'histoire de la Troade, quand même elles ne remonteraient pas à beaucoup près jusqu'aux temps reculés où se plaît à les placer le zélé et enthousiaste voyageur.

Rapport de M. Renier sur deux inscriptions envoyées par M. Engelhardt.

Dans la séance du 3 juin, M. Renier fait un rapport verbal sur les deux nouvelles inscriptions latines récemment adressées par M. Engelhardt.

« L'Académie, dit-il, m'a chargé d'examiner les deux inscriptions latines qui lui ont été envoyées par M. Engelhardt. Ces deux inscriptions proviennent de *Turn-Severin*, l'ancien *municipium Drobetense*.

« La première est assez bien conservée; elle est ainsi conçue :

D M
IVLIA·PHI
LVMENE·
VIX·ANNIS
*x*XX·H·S·E·PHILE
*t*VS·IVL·RVFIN
*coni*VG·B·M

c'est-à-dire,

Diis Manibus.
Iulia Philumene vixit annis triginta, hic sita est. Philetus Iuli Rufini conjugi bene merenti.

« On voit que c'est l'épitaphe d'une femme *Iulia Philumene*, morte à l'âge de trente ans, épitaphe qui a été gravée par les soins de son mari *Philetus*, lequel était esclave d'un *Iulius Rufinus*, dont *Iulia Philumene* était très-probablement l'affranchie.

« La seconde inscription serait plus intéressante, si elle était moins altérée. Tout ce qu'on peut tirer de la copie qui nous en a été envoyée, c'est qu'il y est question d'une *cohors prima Sagittariorum milliaria Gordiana*.

« On savait, par une autre inscription, trouvée à peu de distance de Turn-Severin, à Topolitza, que la cohorte pre-

mière des Sagittaires avait été cantonnée dans cette contrée; mais à quelle époque? on l'ignorait, cette inscription n'étant pas datée. Celle-ci l'est, du moins approximativement, par le surnom de *Gordiana* donné à la cohorte dont il s'agit, et qui prouve que cette inscription a été gravée sous le règne de Gordien le Jeune, c'est-à-dire entre les années 238 et 244 de notre ère. On sait qu'à partir de Caracalla la plupart des corps de troupes ajoutèrent à leur nom un surnom dérivé de celui de l'empereur, surnom qu'ils changeaient à chaque changement de règne. »

Plaque de bronze trouvée en Afrique dans les ruines de Lambèse.

M. Renier fait ensuite passer sous les yeux des membres de l'Académie une petite plaque de bronze à queues d'aronde, qui a été trouvée en Afrique, dans les ruines de Lambèse, et sur laquelle on lit :

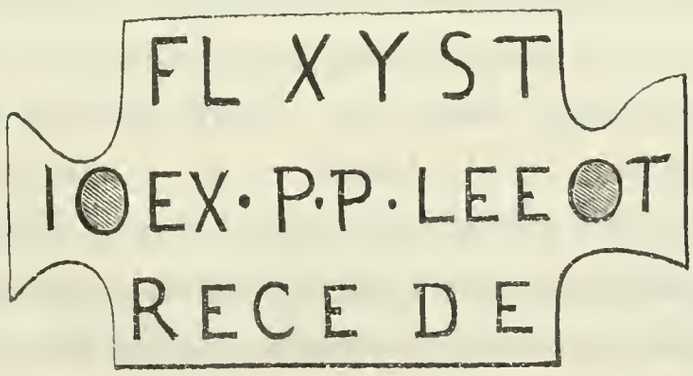

« Cette inscription, dit M. Renier, ne peut s'expliquer que de cette manière :

Fl[avii] Xysti ex p[rimo] p[ilo]; le[ge] et recede.

« Ceci est la propriété de Flavius Xystus, ancien primipile; « lis et retire-toi. »

« Deux trous circulaires se voient au commencement et à la fin de la seconde ligne; ils étaient destinés à donner passage

aux clous de bronze par lesquels la plaque était assujettie sur le monument qui était la propriété de Flavius Xystus.

« L'abréviation LE pour LEGE est singulière; mais elle s'explique par le peu d'étendue de l'espace dont on disposait, et aussi par l'âge de l'inscription, qui, d'après la forme des lettres, doit avoir été gravée au v^e^ siècle, ou tout au plus à la fin du IV^e^ siècle de notre ère.

« Peut-être, au lieu de EX *Primo Pilo*, les signes EX. PP. pourraient-ils se traduire EX. *Primi Pilaribus*, manière de s'exprimer dont on rencontre un assez grand nombre d'exemples à cette époque. Mais le sens serait le même, à une nuance près cependant, un *ex primo pilo* étant nécessairement un ancien primipile, tandis qu'un *ex primipilaribus*, ou un *primipilaris*, pouvait avoir reçu ce titre sans avoir exercé réellement le grade de *primus pilus*.

« Le surnom *Xystus* n'est pas commun : on en a cependant des exemples, et même des exemples célèbres. Un *C. Pomponius Xystus* est mentionné dans deux inscriptions de Cumes, gravées en l'honneur de M. Aurèle et de L. Verus, et ce nom *Xystus*, dont on fit plus tard *Sustus*, *Xistus* et *Sixtus*, fut porté par plusieurs papes, dont les premiers, chez les historiens grecs de l'Église, sont constamment appelés Ξύστος. »

Diplôme militaire communiqué par M. Renier.

Dans la séance du 10 juin, M. Renier communique à l'Académie un *diplôme militaire* récemment découvert. Il explique ce document, et en fait ressortir l'importance pour la chronologie et pour l'histoire littéraire. (Voy. *Comptes rendus*, p. 156.)

Vases antiques trouvés à Ingouville.

Dans la même séance, M. de Longpérier fait à l'Académie la communication suivante :

« Le 8 juin, on a trouvé, au Havre, dans le jardin des Domi-

nicains, sur la côte d'Ingouville, divers vases antiques, parmi lesquels il s'en trouvait un rempli d'ossements brûlés.

« Les travaux dirigés par le R. P. Souillard, en présence de M. Joachim Menant, qui me communique cette nouvelle, ont encore amené la découverte d'un très-beau vase à couverte rouge, haut de 20 centimètres, sur 18 de large. Ce vase est décoré de beaux rinceaux ou de figures en relief et en appliques régulièrement espacées. On voit une Vénus assise accompagnée d'un Éros, et tournant la tête vers Mars debout, armé d'une lance. Plus loin on remarque la même déesse debout, appuyée sur un cippe et vers laquelle s'avance un personnage barbu, guidé par Éros. Autant que je puis le distinguer dans le croquis très-sommaire que m'envoie M. Menant, le personnage qui se dirige vers Vénus est vêtu d'un costume asiatique et on pourrait lui donner le nom d'Anchise.

« On aurait donc là deux scènes du mythe de Vénus, et je rappellerai à ce sujet qu'un vase d'argent, trouvé en Espagne et publié par M. de Witte, représente quatre épisodes des amours de Jupiter.

« Le vase, de forme presque sphérique, appartient à une très-bonne époque, et la sépulture antique dans laquelle il a été recueilli mérite d'autant plus d'être remarquée qu'elle constitue pour l'histoire du Havre un document très-rare. »

Copie nouvelle de la seconde inscription envoyée par M. Engelhardt

M. Renier annonce qu'il a reçu de M. Émile Picot, vice-consul de France en Servie, une nouvelle copie de la seconde des inscriptions romaines relevées à Turn-Severin, par M. Engelhardt. Grâce à cette nouvelle copie, l'inscription dont il s'agit peut se restituer entièrement, et devient un monument d'une réelle importance. La copie de M. Picot est ainsi conçue :

I▒R▒CGRA▒
I V O · S A C R
V M · C O H
I · S A G I T T · ∞
G O R D I N A

La première ligne doit être ainsi restituée :

MRTI · GRAD

et toute l'inscription doit se lire ainsi :

Marti Gradivo sacrum, cohors prima Sagittariorum milliaria Gordiana.

Gradivus est un surnom fort connu de Mars; mais jusqu'ici on ne l'avait trouvé réuni au nom de cette divinité que dans deux inscriptions. La première, vue et copiée par Doni[1], à Monte-Porzio, près de Tusculum, est aujourd'hui au musée du Vatican; elle a été savamment commentée par Borghesi, en 1819, dans le *Journal arcadique*[2]. La deuxième a été vue et copiée à Tusculum même par Doni[3]; ce n'est plus qu'un fragment de deux mots seulement :

MARTI GRADIVO

M. de Longpérier fait remarquer que l'on possède un certain nombre de médailles avec le type de *Mars Gradivus*, et que l'on s'accorde à regarder ces médailles comme faisant allusion à des expéditions militaires, comme rappelant l'entrée en campagne des armées romaines.

« On sait, ajoute M. Renier, que Gordien III fut assassiné en février 244, dans une expédition contre les Parthes, et qu'il avait passé par la Mésie et la Thrace pour se rendre en Asie[4].

[1] Cl. I, n. 44.
[2] Voy. ses *Œuvres*, t. III, p. 28 et suiv.
[3] Cl. I, n. 46.
[4] Capitol. *Gordian.* III, c. XXVI. *Drobeta*

On peut donc conjecturer, avec beaucoup de vraisemblance, que le monument sur lequel se lit notre inscription a été élevé en 242, au moment où la cohorte dont il s'agit s'apprêtait à accompagner l'empereur dans cette expédition. On conçoit en effet qu'un corps de *Sagittarii* ait été choisi l'un des premiers pour prendre part à une guerre contre les Parthes. »

Inscription métrique de Théra

M. Brunet de Presle communique, d'après un estampage transmis par M. Schliemann, qui en fait don à l'Académie, une nouvelle copie d'une inscription métrique de Théra, déjà publiée et commentée par M. Egger. Cette copie est ainsi conçue :

ΔΩΡΟΚΛΕΙΔΑΣ ΙΜΕΙΡΟΝΤΟΣ·
ΕΡΜΑΙ ΚΑΙ ΗΡΑΚΛΕΙ

Ἀ νίκα πύκταισι δι' αἵματος· ἀλλ' ἔτι θερμὸν
Πνεῦμα φέρων σκληρᾶς παῖς ἀπὸ πυγμαχίας
Ἕσία παγκρατίου βαρὺν ἐς πόνον. Ἀ μία δ' ἀὼς
Διὶ Δωροκλείδαν εἶδεν ἀεθλοφόρον.

Traduction par M. Egger du papyrus grec de Sakkarah.

M. Egger, à son tour, communique une note qui contient le texte, la traduction française et le commentaire du papyrus grec, originaire de Sakkarah, déjà signalé par lui à la Compagnie dans la séance du 23 juillet 1869. Ce texte est la lettre par laquelle les autorités d'un bourg envoient au stratége du nome dont ils dépendent la liste des contribuables de leur bourg qui sont libérés envers le fisc. Il faisait partie d'un rouleau qui contenait au moins deux documents semblables. Mais des deux listes de noms propres, avec les cotes correspondantes, une seule s'est conservée.

(aujourd'hui *Turn-Severin*), où a été trouvée notre inscription, était une ville de Dacie, située près du pont de Trajan sur le Danube.

Inscriptions hébraïques découvertes par M. Ganneau.

Dans la séance du 24 juin, M. de Vogüé communique à l'Académie une lettre de M. Ganneau annonçant une nouvelle découverte épigraphique qui fait suite à celle de la célèbre stèle de Dhiban.

M. Ganneau a trouvé aux environs de Jérusalem deux inscriptions hébraïques en un lieu qu'il demande à tenir encore secret, pour éviter à ces nouveaux textes le sort de la stèle de Dhiban, brisée, on le sait, par les Arabes. Elles sont gravées sur le rocher, au fond d'une sorte de cartouche, à côté l'une de l'autre. M. Ganneau ne peut dire encore si le monument qui les porte était un tombeau, un sanctuaire ou une maison taillée dans la pierre : il ne peut même donner le sens des inscriptions qui ont beaucoup souffert du temps et des hommes. Les caractères encore visibles qu'il a relevés et dont un *fac-simile* accompagne sa lettre appartiennent au même alphabet que l'inscription de Mésa, roi de Moab (stèle de Dhiban); tout porte à croire que les deux nouveaux textes sont de l'époque des rois de Juda. L'un d'eux a trois lignes. M. Ganneau lit au milieu de la première les mots : *Baal ha beith*, mais il ne peut dire s'il s'agit d'un sanctuaire de Baal, d'un tombeau ou d'une maison dont le propriétaire intervient dans l'inscription.

Le second n'a qu'une ligne, mais elle a été martelée à l'époque chrétienne. M. Ganneau croit que le commencement peut se lire *Hed[er me]lek*.

S'agit-il d'un monument royal, ou d'un sanctuaire du dieu *Moloch?* M. Ganneau espère pouvoir bientôt donner de nouveaux éclaircissements sur ces textes importants.

Il signale aussi plusieurs *graffiti* assez intéressants qu'il a découverts dans l'intérieur du tombeau dit *des prophètes*.

Autel hawaïen

Dans la séance du 8 juillet, le Ministre des affaires étran-

gères, par un message en date du 4 juillet, informe l'Académie que le consul de France à Honolulu, ayant rencontré, aux environs de sa résidence, un autel hawaïen qui a dû servir à des sacrifices humains, a pensé que ce monument, qui paraît être d'une haute antiquité, présenterait de l'intérêt pour la science archéologique. Deux Français, propriétaires du terrain où il a été découvert, ont bien voulu s'en dessaisir en faveur de notre consul, M. Ballien, qui l'a expédié en Europe par le navire de commerce *Ka-moï*, en partance pour Plymouth. Le Ministre a l'intention, dès que cet autel sera parvenu à son département, de le mettre à la disposition de l'Académie. En attendant, Son Excellence envoie copie de la dépêche de M. Ballien qui contient des renseignements tant sur la forme du monument que sur l'emplacement qu'il occupait dans l'île d'Oahu. — Lecture est donnée de cette dépêche.

envoyé d'Honolulu à l'Académie.

M. Miller annonce qu'il a reçu d'Égypte, il y a quelques jours, un certain nombre d'estampages d'inscriptions antiques, qui ont été pris sur des monuments en marbre et en terre cuite, trouvés à Alexandrie et appartenant à un négociant de cette ville.

Inscriptions antiques de monuments trouvés à Alexandrie.

Ces inscriptions sont au nombre de dix. Huit sont des marques d'amphores; la neuvième est un fragment grec sur deux colonnes; enfin, la dixième est latine et relative à la vingt-deuxième légion. (Voy. *Comptes rendus*, p. 170.)

Dans la séance du 15 juillet, M. Huillard-Bréholles, au nom de la commission des antiquités de la France, fait le rapport sur le concours de l'année.

Rapport sur le concours des antiquités nationales.

Dans la séance du 5 août, M. de Saulcy s'est exprimé ainsi,

Rapport

de M. de Saulcy sur la mission de M. Guérin en Palestine.

au nom de la commission chargée d'examiner les deux rapports de M. Victor Guérin sur sa mission nouvelle en Palestine, transmis par M. le Ministre des lettres, sciences et beaux-arts.

« De ces deux rapports, le premier, en date de Jérusalem, 19 mai 1870, concerne particulièrement la Samarie que le voyageur venait de parcourir et d'étudier dans sa zone orientale, sur la rive droite du Jourdain et en remontant de Jéricho jusqu'à Beisan, limite de ses recherches vers le nord, au moins quant à présent. Il en a rapidement décrit toutes les localités principales, recueilli tous les souvenirs, signalé toutes les ruines et tous les monuments existants de toutes les époques. Les mont Gelboé, Naplouse et ses anciennes églises converties en mosquées, le mont Garizim et l'édifice sacré connu sous le nom de Kala'a, où il soupçonne les restes de l'église de Sainte-Marie, élevée sous Justinien, d'autres points encore, soit de topographie, soit d'histoire, ont fixé son attention, et ses observations nombreuses, développées dans un récit substantiel, pourront devenir un digne pendant de ses recherches antérieures sur la Judée.

« Dans son second rapport, daté, comme le précédent, de Jérusalem, 1^er^ juillet, M. Guérin rend compte de la suite de ses explorations dans la Samarie, dont il a étudié la partie occidentale avec le même soin qu'il avait apporté pour la zone orientale, et des résultats plus considérables encore. Il s'agit, en effet, d'une découverte importante, beaucoup moins sujette à contestation que celle du tombeau de Josué faite par le même voyageur en 1863, à savoir le fameux mausolée de la famille des Machabées, cherché vainement par ses prédécesseurs et qu'il venait d'exhumer au *Kirbet-el-Medieh*, le véritable Modin ou Modiéim, patrie de cette famille célèbre. M. Guérin,

dans la discussion à laquelle il se livre en rapprochant les textes du livre des Machabées où est décrit le monument érigé à Modin par Simon sur la sépulture de son père, de sa mère et de ses frères, de divers autres textes qui y sont relatifs, et en vérifiant sur les lieux les conjectures déjà émises par quelques religieux dans ces derniers temps, est parvenu à établir, d'une part, que Modin était bien réellement El-Medieh, et que les ruines qui s'y trouvent en déterminent l'emplacement avec certitude; d'autre part, que parmi ces ruines, et contrairement à l'opinion récemment soutenue dans une Revue anglaise, le monument des Machabées et leurs sépultures doivent être cherchés, non pas au Kirbet-el-Jehoud, mais au Kirbet-el-Gherbaoui, vers le N.N.O., sur une belle plate-forme présentant les arasements d'un grand édifice rectangulaire qui mesure 28 mètres de long sur $6^{m},50$ de large. M. Guérin, y étant revenu à plusieurs reprises, finit par faire exécuter sous ses yeux des fouilles en règle qui lui révélèrent tout le plan de cet édifice, l'existence des sept chambres sépulcrales destinées aux sept membres de l'illustre famille et surmontées de sept pyramides dressées sur une même ligne, chacune reposant sur le plafond de chacune des chambres. Enfin, parmi les ruines des habitations musulmanes élevées près du grand édifice, il découvrit nombre de tronçons de colonnes monolithes très-mutilées, mais toutes de même diamètre (47 centimètres), restes de la magnifique colonnade du portique et qui furent la dernière confirmation de sa découverte. Ajoutons que les tombeaux explorés étaient tous tapissés dans le fond de petits cubes de mosaïque tantôt agglutinés encore, tantôt épars, et que l'un d'eux offrit aux yeux du voyageur cinq ou six ossements divers, tous humains, qu'il recueillit avec respect.

« M. Guérin est tellement convaincu de la réalité comme de

la grandeur de la découverte qu'il a faite et dont M. Mauss, architecte de France à Jérusalem, vient de lever le plan, que, pour assurer la conservation de ce monument retrouvé après tant de siècles, il n'hésite pas à demander qu'il devienne une propriété française et échappe ainsi à la destruction qui le menace plus que jamais depuis les fouilles mêmes qui l'ont mis au jour. Il ne voudrait pas non plus qu'une autre nation pût s'approprier les résultats d'une aussi belle trouvaille. Le temps presse cependant, car, bien qu'il ne s'agisse que de l'acquisition d'un coin de terre, tous les jours la valeur en augmente par les diverses convoitises qu'il excite. Il faudrait donc que l'acquisition fût promptement réalisée et notre zélé compatriote est si convaincu de cette nécessité que, si sa proposition ne pouvait être prise en considération immédiate, il offre, pour assurer à son pays l'honneur de la découverte, de faire, s'il le faut, le sacrifice de la seconde allocation de 3,000 fr. qui lui est attribuée : 1° pour acheter le terrain; 2° pour l'entourer d'un petit mur d'enceinte; 3° pour achever les fouilles de ce précieux mausolée qui serait, dit-il, ainsi complétement dégagé et sauvé des dangers divers qui le menacent.

« La commission, partageant à la fois les convictions et les inquiétudes de M. Guérin, ne peut qu'appuyer ses propositions; elle espère, du reste, que le Ministère sera en mesure de se charger de la dépense nécessaire pour sauver les résultats aussi beaux qu'inattendus de sa découverte, sans faire tort à la suite de sa mission qui comprend un troisième objet, l'exploration de la Galilée; car celle de la Samarie peut être considérée comme actuellement complète et comme dignement couronnée. »

L'Académie adopte les conclusions de sa commission. Le Secrétaire perpétuel est chargé d'écrire d'urgence à M. le Mi-

nistre, en lui renvoyant les pièces transmises, et de presser autant qu'il se pourra la solution de l'affaire comme intéressant à la fois la science et l'honneur national.

Extraits et notes de M. Alexandre relativement aux Historiens grecs des croisades remis par son frère.

Dans la séance du 12 août, M. l'abbé Alexandre, curé de la paroisse de Pantin, écrit au Secrétaire perpétuel, en date du 9 août, pour mettre à la disposition de l'Académie les documents manuscrits que son frère a laissés après lui pour le Recueil des Historiens grecs des croisades, dont il était chargé avec M. Miller. Ce sont : 1° une liasse in-f° intitulée : *Extraits des chronographes grecs et autres extraits devant être placés comme suppléments à la fin du volume des textes déjà imprimés* (Extraits d'Anne Comnène, de Cinname et de Nicétas); 2° un cahier relié in-f° de 35 pages, sous le titre de : *Introductio ad notas tertiæ partis* (Vies de Cinname et de Nicétas); 3° quatre gros volumes reliés in-f°, portant ensemble, de la main de l'auteur, le titre suivant : *Notes pour les Historiens grecs*, par M. Alexandre. Une lettre de feu M. Alexandre, adressée de son vivant au Secrétaire perpétuel, à la date du 13 janvier 1870 et qui est lue ensuite, concerne spécialement la liasse des *Extraits*, n° 1, dont il recommande la révision et le complément à M. Miller.

Deux corrections au texte du Périple de Scylax, transmises par M. le sous-lieutenant Tauxier.

Dans la même séance, une lettre d'un des braves et intelligents officiers de notre armée d'Afrique, appelée sur le Rhin, est adressée d'Ensisheim (Haut-Rhin), sous la date du 29 juillet, au Président de l'Académie, et lue *in extenso* par le Secrétaire perpétuel. Depuis deux ans, M. Henri Tauxier, sous-lieutenant au 74e, 1er corps, 1re division, s'occupait d'éclaircir les trois derniers paragraphes du Périple de Scylax, recherchant à ce propos quelles étaient les connaissances réelles et sérieuses des an-

ciens sur la Libye occidentale. D'un travail plus étendu, qu'il est forcé d'interrompre, il extrait deux corrections au texte du manuscrit qui lui semblent, dit-il, incontestables, quoiqu'elles aient échappé à la sagacité de M. Ch. Müller. L'une consiste à lire, dans l'avant-dernier paragraphe, au lieu de Ἀρύλων πόλις, Δούλων πόλις, *la ville des esclaves*, citée par Éphore et d'autres auteurs. L'autre correction, au mot ΑΠΡΩΝ, écrit ἄπρων, substitue ἀώρων, rectification rendant compréhensible, au dernier paragraphe du texte, la phrase qui se traduit dès lors ainsi : « Les marchands phéniciens leur apportent de la myrrhe, de la pierre d'Égypte, de la poterie d'Athènes et des pots (des pots cassés et démodés); » car il s'agit ici de la vaisselle de ce genre, mise en vente à Athènes le jour de la fête des Pots.

Allocation accordée par le Gouvernement pour l'acquisition du tombeau des Machabées.

Dans la séance du 26 août, M. Jourdain fait connaître à l'Académie que, conformément au vœu qu'elle avait exprimé, le complément de l'allocation accordée par le Gouvernement à M. Victor Guérin, pour sa mission en Palestine, vient d'être mis à sa disposition, de manière à lui permettre d'acquérir, au nom de la France, le terrain où il vient de retrouver le *tombeau des Machabées*. M. de Longpérier demande si le vœu exprimé par l'Académie en faveur de cette acquisition a été notifié à M. Guérin. Sur la réponse négative de M. Jourdain, M. de Longpérier insiste pour que la notification lui soit faite le plus tôt possible afin que M. Guérin se trouve ainsi autorisé à sacrifier, s'il le faut, une partie de sa mission, afin d'assurer à la France la possession du terrain dont il s'agit.

Fragments d'un papyrus grec

Dans la séance du 26 août, M. Egger communique sommairement à l'Académie les résultats de ses recherches sur des frag-

ments d'un papyrus grec rapporté d'Égypte en 1869 par M. Mariette. Ces fragments, qui appartiennent à un traité d'optique et qui paraissent inédits, ont conduit M. Egger à rassembler quelques notions sur l'*Optique* de Ptolémée, dont quatre livres sur cinq, traduits en latin sur l'arabe au XII^e^ siècle de notre ère, sont conservés dans deux manuscrits de la Bibliothèque impériale, dans un manuscrit de la bibliothèque d'Oxford, et sont restés jusqu'à ce jour inédits. M. Egger exprime le désir que cet ouvrage du grand astronome trouve enfin un éditeur et il indique les principales conditions qu'aurait à remplir le savant qui se chargerait de ce travail.

sur l'*Optique* de Ptolémée.

Dans la séance du 21 octobre et dans celle du 4 novembre, M. Egger expose devant l'Académie les premiers résultats de ses recherches sur un rouleau de papyrus gréco-égyptien, appartenant à l'Université d'Athènes, et dont M. Albert Dumont avait pris, en 1867, une copie fort exacte. Ce papyrus contient, pour seize jours du mois Mésori, un compte de dépenses domestiques analogue, d'une part, à des comptes conservés dans les collections de Paris, de Leyde et de Londres; d'autre part, assez différent de ces mêmes comptes pour offrir un intérêt particulier aux historiens de l'Égypte ptolémaïque. M. Egger signale quelques-unes des additions intéressantes que le nouveau document apporte à nos connaissances sur le régime économique de ce pays, connaissances que résume le Mémoire de M. Lombroso, récemment couronné par l'Académie, et publié, cette année même, par l'auteur. Il annonce l'intention de publier le papyrus de l'Université d'Athènes avec un juste commentaire, selon l'obligeante autorisation que lui en donne M. Dumont; mais il croit devoir montrer d'avance, par quelques exemples, les nombreuses difficultés, souvent

Recherches de M. Egger sur un rouleau de papyrus gréco-égyptien appartenant à l'Université d'Athènes.

insolubles, que présentent le déchiffrement et l'interprétation de ces sortes de documents.

Adhésion de la Société de Géographie à la protestation de l'Institut contre le bombardement de Paris.

Dans la séance du 28 octobre, par une lettre adressée au Président, la Société de Géographie informe l'Académie que, dans la séance de rentrée du 21 octobre courant, elle a décidé à l'unanimité qu'elle adhérait à la protestation de l'Institut de France, en faveur des grands intérêts scientifiques, artistiques et littéraires, menacés par la perspective d'un bombardement de la capitale. Cette notification est faite à chacune des cinq Académies, et l'Institut entier est remercié de son intervention dans une cause si noble et si juste.

1871. Communication de M. Guérin sur son voyage en Palestine.

Dans la séance du 17 février 1871, M. V. Guérin, au retour de sa dernière mission en Palestine, qu'il a remplie cette fois presque au péril de sa vie, donne quelques détails sur le résultat des démarches faites par l'Académie, en septembre dernier, auprès du Ministre d'alors, relativement à la découverte probable faite par le zélé voyageur du *tombeau* des Machabées. Il annonce en même temps le dépôt d'un nouveau rapport sur la troisième partie de son exploration concernant la Galilée, lequel sera sans doute, comme les précédentes, l'objet d'une communication à l'Académie.

Communication de M. Halévy sur sa mission dans l'Yemen.

Dans la séance du 24 février, M. Joseph Halévy, chargé par M. le Ministre de l'instruction publique, sur la demande de l'Académie, l'année dernière, d'une mission scientifique dans l'Yémen, pour y recueillir les inscriptions himyaritiques si imparfaitement connues encore et si importantes pour l'histoire de l'antique civilisation de cette contrée, de retour à

Paris après un long et périlleux voyage, donne verbalement à la Compagnie un aperçu de son exploration.

Observations de M. Egger sur un document grec éolien.

Dans la séance du 14 avril, M. Egger communique verbalement à l'Académie des observations sur un document en grec éolien publié, en 1869, à Athènes, par M. OEconomidès, et réimprimé en Allemagne dans les *Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik,* de M. G. Curtius. C'est une sorte de règlement colonial entre la ville de Naupacte et les Locriens Hypocnémidiens, qui rappelle le fragment de traité entre deux autres villes de la Locride, OEanthea et Chalecion, publié, en 1850, à Corfou, par M. OEconomidès.

Observations de M. Renier sur les *Frumentarii.*

Dans la séance du 18 mai, M. Renier expose verbalement à l'Académie les principaux résultats de ses recherches sur la milice romaine dite les *Frumentarii.* M. Naudet, qui a naguère traité ce sujet dans son *Mémoire sur la police chez les Romains,* échange avec M. Renier quelques observations sur le caractère des *Frumentarii.*

Observations sur la publication des *Œuvres* de Borghesi.

Dans la séance du 2 juin, M. Renier entretient l'Académie de diverses questions relatives à la publication des *Œuvres* de Bartoloméo Borghesi.

Les vœux de l'Académie pour la continuation de cette publication ont été transmis au Ministre de l'instruction publique.

Anneau d'or de la collection de M. Charvet.

Dans la séance du 28 juillet, M. de Longpérier fait à l'Académie une communication sur un anneau d'or de la collection de M. J. Charvet, comprenant six vers français de la fin du XV^e^ siècle, qui ont une frappante analogie avec un *rondel* de Charles d'Orléans.

Annonce de la décision ministérielle sur la réimpression du tome VII des *Œuvres* de Borghesi.

Dans la séance du 21 juillet, M. Hauréau annonce à l'Académie une nouvelle qui est accueillie avec une satisfaction générale. Le Ministre de l'instruction publique, sur sa proposition, vient de décider la réimpression à l'Imprimerie nationale du tome VII des *Œuvres* de Borghesi, détruit dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre. Le Secrétaire perpétuel croit de son devoir de rappeler, à cette occasion, que déjà l'Académie l'avait chargé d'intervenir en son nom auprès du Ministre, pour obtenir autant qu'il se pourrait la réparation de ce grand dommage scientifique. Il s'était fidèlement acquitté de cette mission, concertée d'ailleurs avec le Directeur de l'Imprimerie nationale et avec M. Renier, le savant éditeur des *Œuvres* de Borghesi.

Note de M. Clermont-Ganneau sur l'*Abbaye de Sainte-Anne.*

Dans la séance du 4 août, M. Renan communique à l'Académie une note nouvelle de M. Clermont-Ganneau, datée du 6 juillet, ayant pour titre : *L'abbaye de Sainte-Anne et le bazar de Jérusalem.* Cette note est accompagnée de l'estampage d'une inscription portant à plusieurs reprises les mots ANNA ou SANCTA ANNA, gravés en beaux caractères gothiques, et qui indiquent une possession de l'abbaye, possession maintenue à cet établissement, même après qu'elle eut été donnée en waqoûf, par Salah-ed-Dîn, à la médrésé Salâhiyé et fut devenue musulmane.

Instruments de pierre recueillis en Orient.

Dans la séance du 1er septembre, M. l'abbé Richard présente à l'Académie une collection d'instruments de pierre qu'il a recueillis en Orient, et fournit à cet égard des explications qui provoquent une discussion.

Rapport

En 1869, M. Halévy avait, sur la recommandation de l'Aca-

démie, reçu mission d'explorer l'Yémen et d'y rechercher les inscriptions dites *himyaritiques*, aussi importantes qu'imparfaitement connues jusqu'ici. Son rapport au Ministre de l'instruction publique sur les résultats de cette mission ayant été renvoyé à l'Académie, M. Renan, au nom de la commission chargée de l'examiner, fait, dans la séance du 13 octobre, le rapport suivant :

de M. Renan sur les résultats de la mission de M. Halévy dans l'Yémen.

« La commission est tombée d'accord, à l'unanimité, sur la haute valeur des recherches exécutées par le courageux voyageur. Avec des ressources très-limitées, M. Halévy a réussi à pénétrer dans des pays que jamais Européen n'avait visités depuis le consul Ælius Gallus, au temps d'Auguste, lors de son expédition aussi funeste pour lui que stérile pour la science. La force d'âme avec laquelle notre modeste missionnaire a supporté les fatigues et les périls de son entreprise, ainsi que les privations inévitables au milieu de populations pauvres, rapaces et soupçonneuses, est au-dessus de tout éloge. Avec une patience des plus rares, il est parvenu à réunir environ 680 textes épigraphiques, tous inconnus jusqu'ici. Plusieurs de ces textes sont de peu d'étendue ou à peine lisibles; mais la plupart ont un développement plus ou moins considérable. Les plus modernes ne peuvent guère descendre au-dessous du 1^er^ siècle de notre ère, et tous, par un côté ou par un autre, sont d'un sérieux intérêt pour la philologie sémitique et pour l'histoire ancienne de l'Arabie. Les circonstances ont rendu impossible à M. Halévy de rapporter des empreintes des monuments qu'il a découverts; du moins s'est-il appliqué à en prendre des copies exactement figurées. Ici, du reste, la nature presque monumentale du caractère himyarite rendait le manque d'estampage moins regrettable que s'il se fût agi d'un système d'écriture tant soit peu cursive. En examinant

les résultats du travail si considérable et si minutieux à la fois que nous avons eu sous les yeux, en tenant compte des énormes difficultés qu'a dû surmonter le voyageur pour mener à fin son entreprise, nous nous sommes dit plus d'une fois qu'un Israélite oriental, réunissant toutes les qualités propres à sa race, la persévérance, la sobriété et d'autres encore, indépendamment de l'étendue et de la solidité de son instruction, y pouvait seul réussir.

« La commission estime donc que M. Halévy, non-seulement a bien rempli le programme qui lui avait été tracé, mais qu'il a dépassé les meilleures espérances que nous pussions concevoir. . . . . .

« En terminant son rapport, la commission exprime le vœu que les minutes ou copies authentiques des inscriptions himyarites, dues à M. Halévy, soient déposées au secrétariat de l'Institut pour servir à la rédaction du *Corpus inscriptionum semiticarum* et réunies aux autres documents que la commission permanente de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres rassemble successivement dans l'intérêt de ce Recueil qui pourra faire tant d'honneur à l'érudition française.

« Ont signé à la minute MM. Mohl, de Longpérier, Renan, de Slane, membres de la commission, et Guigniaut, secrétaire perpétuel. »

Sarcophages mis à découvert dans les fouilles pratiquées sur l'emplacement du cimetière Saint-Marcel.

Dans la séance du 20 octobre, M. de Longpérier met sous les yeux de l'Académie les dessins photographiques de la fouille pratiquée sur l'emplacement du cimetière Saint-Marcel et d'un sarcophage provenant de cette fouille. Des ouvriers chargés d'enlever les terres ont creusé le sol à une profondeur moyenne de cinq mètres et ont mis à découvert un très-grand nombre de tombes d'époques différentes et de grandes dimensions. La

plupart d'entre elles appartiennent au temps des Mérovingiens et des Carlovingiens. Plusieurs offrent ces formes massives et ces grandes dimensions qui distinguent la tombe de saint Germain et de quelques-uns des premiers évêques d'Auxerre déposés dans la crypte de l'abbaye de Saint-Germain. On a fait un choix des monuments les mieux conservés, qui seront placés dans le musée municipal. Le sarcophage, dont l'Académie voit la photographie, est formé de plâtre et tout couvert d'ornements en relief. On y remarque, au chevet et aux pieds, une croix de forme antique, puis, sur les flancs, le monogramme du Christ et divers ornements géométriques. Deux cadres contiennent les figures grossièrement exécutées et rappellent complétement les figures entaillées dans les fibules de bronze décorées de verres de couleur que l'on recueille dans les sépultures mérovingiennes. M. de Longpérier ajoute que le musée municipal montrera bientôt de très-curieux monuments gallo-romains trouvés dans le libage des bâtiments de l'Hôtel-Dieu. Quatre grands blocs portent des sculptures parmi lesquelles on remarque des génies de Mars chargés des armes du dieu, et une divinité à trois visages ayant pour symbole une tête de bélier, divinité qui était connue sur un certain nombre de pierres trouvées à Reims, à Autun, à Beaune, et dont la présence à Paris tend à montrer le culte de ce dieu sous un aspect national de plus en plus étendu.

Rapport sur le concours des antiquités nationales.

Dans la séance du 27 octobre, M. Jourdain fait, au nom de la commission des antiquités nationales, le rapport sur le résultat du concours. (Voy. *Comptes rendus*, p. 302.)

1872. Lettres de M. Clermont-

Dans la séance du 26 janvier 1872, M. Renan communique à l'Académie le résumé de deux lettres de M. Clermont-Gan-

Ganneau sur divers lieux ou monuments de la Palestine.

neau, datées du 2 et du 27 avril 1871, lettres qui ne purent être communiquées à l'Académie lors de leur réception, à cause des événements. Elles se rapportent : 1° à une excursion accomplie du côté d'Adullam, Modin et Lydda; 2° à Béthesda et à la *piscine probatique* que M. Clermont-Ganneau croit avoir été situés sur l'emplacement actuel de l'église Sainte-Anne; 3° à la colonne monolithe récemment découverte dans une carrière près de Jérusalem et que l'on croit avoir été destinée aux portiques du temple d'Hérode. M. Ganneau fait sur les dimensions de cette colonne différents calculs qui justifient les chiffres de Josèphe, au moins si l'on entend, comme M. Ganneau, les « six stades » de périmètre, que Josèphe donne au *haram*, du périmètre intérieur en dedans des portiques.

Couteaux de silex employés encore aujourd'hui en Grèce.

Dans la séance du 16 février, M. Delisle communique à l'Académie une lettre de M. E. Burnouf, directeur de l'École française d'Athènes, sur les couteaux d'obsidienne ou de silex, employés en Grèce dans les instruments agricoles qui servent à dépiquer le blé, et que l'on aurait tort de prendre pour des pierres préhistoriques.

Observations de M. de Longpérier à ce sujet.

Dans la séance du 23 février, M. de Longpérier cite, à l'appui des observations de M. Burnouf, des faits relevés par M. Roulin en Égypte, et par le général Loysel à Ténériffe.

Extraits de lettres de M. Schliemann sur ses fouilles.

Dans la séance du 2 mars, M. Renan communique des extraits de nouvelles lettres de M. Schliemann sur les résultats de ses recherches.

Carte de la Terre sainte

Dans la séance du 22 mars, M. de Saulcy, parlant de la carte de la Terre sainte exécutée avec tant de soin et de succès, d'après

exécutée par des officiers d'état-major français.

les ordres du Ministre de la guerre, sur la demande de l'Académie, par MM. Derien et Mieullet, officiers d'état-major, il y a quelques années, dit qu'« il importe de rectifier publiquement une assertion dernièrement émise en Angleterre, et qui, contre toute vérité, tend à rabaisser les mérites de la France dans cet ordre de travaux. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Anglais, dans ceux qu'ils ont entrepris plus tard, se sont empressés de profiter des signaux laissés sur le terrain par nos savants officiers. »

M. de Longpérier, remontant jusqu'à l'époque de l'expédition d'Égypte, rappelle que deux de nos compatriotes, M. Jomard, depuis membre de l'Académie, et avec lui, le colonel Jacotin, autre membre de la commission d'Égypte, ont les premiers ouvert la voie à cette série de travaux français ou étrangers qui se sont succédé de nos jours pour l'amélioration des cartes, jusque-là si imparfaites, de la Syrie et de la Palestine.

Bronze trouvé sur la frontière du Maroc.

Dans la séance du 5 avril, M. de Longpérier présente à l'Académie un bronze fort curieux, provenant de M. le général Négrier et trouvé sur la frontière du Maroc. Cette figurine, analogue à celles qui ont été découvertes en assez grand nombre par le général Albert de la Marmora et par d'autres, particulièrement dans l'île de Sardaigne, semble, par ses attributs, se rattacher aux cultes de la Phénicie et de Carthage.

Communication du Ministre de la guerre sur la carte de la Terre sainte.

Dans la séance du 26 avril, le Ministre de la guerre, par un message en date du 20, annonce au Secrétaire perpétuel, en réponse à sa lettre du 12 courant, que, prenant en haute considération le désir exprimé par l'Académie dans sa séance du 27 mars, il a immédiatement prescrit la mise en ordre des documents rapportés de Syrie par MM. Mieullet et Derien, offi-

ciers d'état-major envoyés en 1870 dans ce pays avec mission de lever la carte de la Terre sainte. Ce travail, interrompu presque à son début par la guerre, comprend une étude de 80 à 90 lieues carrées dans le pachalik de Saint-Jean-d'Acre, et fait suite à la carte de Syrie dressée en 1860-61 par MM. les officiers attachés à l'état-major du corps expéditionnaire. Les coordonnées géodésiques qui doivent servir de canevas au dessin de la carte ont été calculées, le nivellement et le figuré du terrain sont entrepris dès aujourd'hui, et le Ministre compte que l'ensemble du travail sera terminé dans l'espace de trois mois. Les documents relatifs à cette œuvre seront communiqués ultérieurement à l'Académie.

Communication du Ministre de l'instruction publique relative à l'École d'Athènes.

Dans la séance du 10 mai, le Ministre de l'instruction publique adressa au Secrétaire perpétuel la lettre suivante en date du 9 :

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Grâce aux dispositions bienveillantes de la Commission du budget, l'Assemblée nationale a voté récemment les crédits que je réclamais pour la construction d'un bâtiment spécial destiné à l'École d'Athènes. En même temps, j'avais à me préoccuper du renouvellement de la mission de M. Burnouf, et j'ai revu à cette occasion les ordonnances et décrets qui régissent l'établissement.

De cet examen il est résulté pour moi cette impression qu'il pourrait être utile de modifier dans quelques-unes de ses parties les institutions de l'École. Je ne pouvais oublier, d'ailleurs, tout ce qu'elle doit aux sages directions de l'Académie, et je viens vous prier de vouloir bien appeler sa sollicitude sur l'objet de mes préoccupations, en l'invitant à m'adresser les observations que pourra lui dicter sa haute expérience.

Agréez, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
JULES SIMON.

Dans la même séance, M. Miller, président, donne lecture d'une lettre à lui adressée d'Athènes par M. Albert Dumont, à la date du 24 avril, et dont voici les principaux passages :

Lettre de M. A. Dumont sur divers points d'archéologie hellénique.

..... J'ai d'abord recherché ici les archontes inédits; ma liste s'est augmentée de trente-deux noms, et presque tous ces noms se classent à une date certaine, grâce au tableau des magistrats éphébiques. J'ai ensuite revu les inscriptions éphébiques publiées, et copié celles qui étaient inédites. Je suis arrêté maintenant devant un texte désespéré qui est en cent vingt-cinq petits morceaux et qui ne sera pas reconstruit de sitôt. Mais ce qui nous a surtout occupés, mon compagnon de voyage et moi, c'est l'archéologie figurée. M. Chaplain a formé une collection de terres cuites grecques (attiques et béotiennes) qui, comme artiste, le ravit, parce que leur beauté est souvent irréprochable. Ce sera une nouveauté pour les sculpteurs et les peintres; la plupart de ces types sont inconnus; le style en est plus soigné, plus pur que celui des terres cuites d'Asie et d'Italie. C'est un album où les œuvres de la Grèce propre ont seules trouvé place. La partie la plus ingrate de la tâche m'est échue : elle a consisté à fixer le pays de chaque représentation, à classer les sujets selon les villes, à retrouver les grandes statues qui ont servi de modèles aux céramistes. Nous avons fait pour les vases purement grecs un travail du même genre, désireux de rapporter le plus grand nombre de renseignements possible sur les vases de Béotie, d'Attique, des îles, et ici encore de classer les sujets et les formes. Les bas-reliefs datés, c'est-à-dire surtout les en-tête de décrets qui permettent de suivre la marche de l'art, les scènes funèbres inédites, les *ex-voto*, les marbres éphébiques et toute la petite antiquité nous occupent en ce moment.

..... Vous trouverez dans cette lettre trois dessins de timbres thasiens que j'ai acquis et que je compte porter à Paris. Le timbre de Cnide est très-curieux. Je me suis borné à quelques mots sur les attributs. Si vous jugez à propos de mettre ces timbres sous les yeux de la Société des antiquaires, ce sera de ma part un souvenir qui lui montrera tout le désir que j'ai de partager ses travaux. — L'inscription sur Hermès est en mauvais état. Le début se lit bien, mais la dédicace honorifique qui suit est incomplète. J'ai pensé qu'un estampage était nécessaire. Il part aujourd'hui par

la valise diplomatique..... J'avoue que pour moi la fin de l'inscription est obscure; pour vous ces difficultés seront un jeu..... J'ai joint à l'inscription sur Hermès une petite note tout historique sur la famille des personnages. Vous me pardonnerez d'avoir empiété sur votre droit de commentateur.

Médailles antiques de la Characène.

Dans la séance du 24 mai, M. de Longpérier appelle l'attention de l'Académie sur un petit lot de médailles orientales antiques, dont l'examen lui a été confié par MM. Rollin et Feuardent, et qui offrent toutes le type adopté par les rois de la Characène. (Voy. *Comptes rendus*, p. 124.)

Formule magique sur feuille d'argent trouvée à Poitiers.

Dans la séance du 31 mai, M. de Longpérier donne lecture d'une note de M. d'Arbois de Jubainville, correspondant de l'Académie, à Troyes (Aube), note relative à une formule magique inscrite sur une petite feuille d'argent trouvée à Poitiers et conservée actuellement au musée de Saint-Germain. M. de Longpérier met sous les yeux de l'Académie une copie du texte qu'il a faite d'après l'original et qu'il accompagne de deux transcriptions publiées précédemment. (Voy. *Comptes rendus*, p. 131.)

Note du général Faidherbe sur neuf inscriptions numidiques.

Dans la séance du 7 juin, M. le général Faidherbe soumet à l'Académie une note accompagnée de dessins et de remarques concernant neuf inscriptions numidiques de Sidi Arrath, près de la smala du *Tarf*, cercle de la Calle, tribu des Ouled-Amor ben Ali, inscriptions trouvées par M. le lieutenant Bosc, et transmises par M. le chef d'escadron d'état-major Rouvière. M. Faidherbe adopte, pour l'explication de ces textes nouveaux, le système de lecture récemment développé devant l'Académie par M. Joseph Halévy, qui a complété et rectifié en partie les valeurs de lettres adoptées par les travaux anté-

rieurs, principalement ceux du docteur Judas. M. Halévy a pu lire ainsi, sur un certain nombre de monuments, des noms historiques ou géographiques, tels que ceux de : *Yougourtha, Massiva, Mazagran, Numida,* etc.

Capsule d'argent ayant servi de reliquaire trouvée près d'Amiens.

Dans la même séance, M. de Longpérier fait passer sous les yeux de ses confrères une capsule d'argent travaillée au repoussé, trouvée près d'Amiens et appartenant à M. Charvet. C'est évidemment un reliquaire portatif. On y voit d'un côté un buste barbu, lauré, tourné à gauche, entouré de cette inscription circulaire comme celle d'une monnaie :

✠ CEST EST LE TEST SAIN FERMIN·

au-dessous, une colombe tenant dans son bec et ses pattes un rameau. Au revers, un corps nu placé dans un édicule à plein cintre, et ayant l'apparence d'un cadavre; les cheveux sont pendants; les côtes fortement marquées; sur la poitrine, s'élève un cabochon de verre.

A en juger par la forme des caractères, par le style très-particulier de l'oiseau et du rameau, le reliquaire doit appartenir au XI^e^ siècle; tout au plus pourrait-on dire qu'il est du commencement du XII^e^ siècle.

L'artiste, pour composer le portrait de saint Firmin, premier évêque d'Amiens (III^e^ siècle), a copié presque servilement une médaille de grand bronze de Lucius Vérus, le collègue de Marc-Aurèle. (Voir, par exemple, Cohen, *Description des médailles romaines,* t. III, pl. I.) Il est bon de rappeler que les Carlovingiens ont employé des pierres gravées antiques, représentant des têtes impériales, pour former le centre de leurs sceaux. Dans l'inscription du reliquaire, FERMIN offre une excellente forme française (comme *ferme* de *firmus*); mais il y a

un mot qui soulève une question grammaticale : LE TEST a-t-il le sens ordinaire de *crâne* (on pourrait croire que le reliquaire a été fait pour contenir un fragment de crâne de saint Firmin), ou bien s'applique-t-il au portrait du saint avec le sens de *chief*. En examinant avec soin la capsule, M. de Longpérier a trouvé à l'intérieur de la tête de cadavre un tout petit linge renfermant une parcelle de pierre et auquel est liée une petite bande de parchemin portant ces mots de ſepulcro dñi (*de sepulchro domini*); il a montré cette écriture à MM. de Wailly et Delisle, qui la classent sans hésitation au XI^e^ siècle. Ainsi il semblerait que le reliquaire a été fait pour contenir une parcelle du Saint Sépulcre et non un fragment de crâne. Dès lors le mot TEST se rapporterait au portrait et prendrait la valeur moderne de tête.

Rapport verbal de M. Egger sur les fêtes du centenaire de l'Académie de Belgique à Bruxelles.

Dans la séance du 14 juin, M. Egger, sur l'invitation du Président, rend compte de la solennité académique célébrée à Bruxelles le 28 et le 29 mai, et dans laquelle M. Paulin Paris, M. le baron de Witte et lui ont représenté la Compagnie. Les paroles prononcées sur ce sujet devant l'Académie des sciences par M. de Quatrefages, et qu'on peut lire dans les Comptes rendus de cette Académie (séance du 3 juin), dispensent M. Egger d'entrer dans le détail de l'accueil parfaitement honorable et cordial que la Belgique a fait aux représentants de la science française. Il tient à rappeler seulement : 1° que chacun des académiciens délégués a reçu un exemplaire de la médaille de bronze frappée en souvenir de la fête du centenaire et qui offre, d'un côté, le buste de Marie-Thérèse, fondatrice de l'Académie de Bruxelles; de l'autre, l'inscription suivante : « Academia scient. lit. et art. Belgica ab Aug. Imp. Maria Theresia anno M DCC LXXII instituta, a

Guilielmo I rege augusto anno M DCCC XVI restituta, a Leopoldo I rege aug. anno M DCCC XLV aucta, festa secularia agit anno M DCCC LXXII; » — 2° que des divers rapports sur les travaux de l'Académie, dont des extraits avaient été lus dans les séances du 28 et du 29, deux sont déjà publiés : l'un, celui de M. Quételet, secrétaire perpétuel, *sur le premier siècle de l'Académie;* l'autre, celui de M. Thonissen, *sur les travaux de la classe des lettres.* L'ensemble des rapports généraux et particuliers formera un recueil spécial, dont l'Académie recevra certainement l'hommage.

Note de M. Rangabé sur la découverte d'une partie de l'enceint. d'Athènes.

M. Brunet de Presle, au nom de M. Rangabé, correspondant de l'Académie, donne lecture de la note suivante annonçant une nouvelle découverte faite à Athènes :

« Des fouilles exécutées à Athènes, à côté de la chapelle de la Trinité et non loin des tombeaux antiques qui ont été trouvés durant ces dernières années dans cette localité, ont mis à découvert une partie de l'enceinte même de la ville, avec une colonne ou plutôt un pilastre carré en marbre encastré dans le mur et posant sur une base. Chacun des deux larges côtés de ce pilastre, orientés N. E. et S. O., porte la même inscription écrite de haut en bas en lettres obliques. On y lit ces mots : Ὅρος Κεραμεικοῦ, c'est-à-dire *limite du Céramique.* On sait que le Céramique était le faubourg qui, commençant immédiatement en dehors de la muraille de la ville, s'étendait dans la campagne vers l'ouest et contenait le principal cimetière d'Athènes. A une petite distance de la colonne, on arriva à une forte saillie du mur qui semble indiquer une grande porte et n'est autre probablement que le Dipylon, qui s'ouvrait sur la Voie Sacrée. La découverte de la position exacte de

cette porte jettera de nouvelles lumières sur la topographie d'Athènes. »

Petit monument épigraphique de Memphis. — Explication de l'inscription par M. Miller.

Dans la séance du 5 juillet, M. Miller, président, entreprend d'expliquer un petit monument épigraphique de Memphis, provenant du musée de Boulaq, et qui lui a été communiqué par M. Mariette. C'est un petit cube de pierre de dix centimètres de hauteur sur douze de largeur. A sa partie supérieure sont creusés deux trous circulaires, profonds de deux centimètres. Sur une face on lit une inscription grecque de six lignes, nommant un chef (*prostate*) de confrérie (*synode*), Philéros, en l'honneur duquel le monument a été fait, et datée de l'an 17 avant Jésus-Christ.

Une discussion s'étant engagée sur la question de savoir si le cube était surmonté d'une statuette du personnage ou d'un édicule (*naos*) contenant une statuette, ou bien si le monument ne constituerait pas une sorte d'autel funéraire, M. Miller insiste sur les termes de l'inscription qui paraît supposer l'existence de l'image, auquel cas les deux trous pratiqués dans le cube auraient reçu les pieds de la statuette.

Explication de la destination de ce monument par M. Mariette.

Dans la séance suivante (12 juillet), M. Mariette donne son explication personnelle. Le monument se rapporte bien à la statue du personnage qui est nommé dans l'inscription, mais c'était une « table d'offrandes ».

Les Égyptiens n'élevaient pas seulement des statues à leurs dieux et à leurs rois. Dans la croyance où ils étaient que l'esprit du personnage représenté venait habiter et, en quelque sorte, hanter son image, ils en élevaient aussi à leurs amis, à leurs parents morts, qu'ils pouvaient placer dans les temples. C'est le cas qui se présente ici : la statue est perdue, mais la

table commémorative des offrandes déposées à ses pieds a été retrouvée; cette petite table, en masquant le socle de l'image, cachait la place réservée à la dédicace; c'est pourquoi la dédicace a été gravée sur la face antérieure de la table. (Voy. *Comptes rendus*, p. 198 et 202.)

Spécimen du Recueil des inscriptions sémitiques, déposé par M. Renan.

Dans cette même séance, M. Renan dépose, au nom de la commission des inscriptions sémitiques, un spécimen de la disposition et de l'exécution typographique du recueil préparé par cette commission, spécimen qu'il soumet provisoirement à l'examen de ses confrères.

Note de M. Renan sur deux monuments puniques.

De plus, en réponse à une demande faite au nom du Ministre de l'instruction publique, sur un envoi de deux monuments puniques fait par M. de l'Hotellerie et communiqué à la commission des inscriptions sémitiques, il dépose entre les mains du Secrétaire perpétuel la note suivante :

« L'inscription n'est pas funéraire. C'est une inscription votive adressée à Tanith et à Baal-Hamman, identique à des centaines d'autres du même genre que l'on possède. L'estampage est très-mal pris, le papier étant collé et l'impression n'ayant pas été suffisante. Par suite de cette circonstance, le nom de l'auteur du vœu, la seule particularité qui serait intéressante, ne peut être déchiffré. On a publié en ces derniers temps un si grand nombre de ces petites stèles que nous ne saurions affirmer que celle-ci soit inédite. — Quant à la stèle anépigraphe, le rapprochement des différents symboles puniques qu'on y voit n'est pas sans intérêt. »

Communication du Ministre

Dans la séance du 19 juillet, le Ministre de l'instruction publique, par un message du 16, annonce au Secrétaire per-

Instruction publique relative à la recherche et au moulage des inscriptions sémitiques.

pétuel que, conformément au désir qui lui a été exprimé dans sa lettre du 2 courant, il vient d'écrire à son collègue des affaires étrangères pour appeler tout son bienveillant intérêt sur la recherche des inscriptions sémitiques d'après le programme dressé par l'Académie et comprenant un procédé de moulage pour les recueillir.

Remerciments de l'Administration municipale de Strasbourg.

Dans la même séance, l'adjoint au maire de la ville de Strasbourg, au nom de la commission de la bibliothèque municipale et par une lettre en date du 12 juillet, remercie l'Académie des bonnes dispositions qu'elle a manifestées pour lui venir en aide dans l'œuvre de reconstitution de cette précieuse bibliothèque détruite par le bombardement de 1870.

Monument funéraire avec inscription latine trouvé à Ramleh près d'Alexandrie.

M. Renier met sous les yeux de l'Académie une photographie que M. Auguste Mariette lui a communiquée et qui nous fait connaître un curieux monument funéraire, découvert récemment à *Ramleh*, près d'Alexandrie, dans le voisinage du camp où se trouvait, sous les empereurs romains, le quartier général de l'armée d'Égypte.

Ce monument, qui est aujourd'hui déposé au musée de Boulaq, est monolithe; dans sa partie supérieure est représenté en bas-relief un soldat romain debout et tête nue, tenant de la main gauche un rouleau, de la main droite une patère dont il vient de répandre le contenu sur la flamme d'un petit autel. Une épée, suspendue à sa ceinture, du côté gauche, est à moitié cachée par le *paludamentum* dont il est revêtu par-dessus sa tunique. De chaque côté se dresse une enseigne militaire formée d'une haste, terminée par une main ouverte au-dessous de laquelle sont rangés verticalement sept petits disques.

Au-dessous de ce bas-relief, sur la partie semi-cylindrique du monument, est gravée cette inscription :

D M
AVREL · ALEXANDRVS QVANDAM
SIGNIFER LEG · II · TRAIANAE FOR · GER
COHOR · II · HASTATI · PR · NATIONE MACE
DON · STIPENDIORVM · XIII ANNOS · VIXIT
AN · XXXI · AVREL · HELIODORVS LIBERTVS
ET HERES MONIMENTVM FECIT DIGNIS
SIMO PATRONO SVO ♁

D(iis) M(anibus).
Aurel(ius) Alexandrus, quandam signifer leg(ionis) II Traianae For(tis)... ....., cohor(tis) II hastati pr(ioris), natione Macedon, stipendiorum XIII, annos vixit an(nos) XXXI. Aurel(ius) Heliodorus libertus et heres monimentum fecit dignissimo patrono suo.

Ce texte est fort incorrect : *Alexandrus* y est pour *Alexander, quandam* pour *quondam, Macedon* pour *Macedo,* et AN, au commencement de la sixième ligne, est une répétition fautive, le mot ANNOS se lisant déjà en toutes lettres avant le verbe VIXIT; mais ces fautes existent réellement sur le monument, ainsi qu'on peut s'en assurer par l'estampage sur lequel aucune lettre n'est douteuse, et elles s'expliquent par la nationalité de l'affranchi *Heliodorus,* qui était Grec comme son patron et qui probablement n'avait pas encore pu apprendre le latin.

Quoi qu'il en soit, nous avons ici la représentation et l'épitaphe d'un *signifer* de la centurie commandée par l'*hastatus prior* de la deuxième cohorte de la légion II^e^ *Traiana Fortis.*

La forme des lettres, le caractère de la sculpture appartiennent à la deuxième moitié du III^e^ siècle; et c'est à cette

époque que l'on peut présumer que le monument a été élevé. (Voyez, pour la suite de cette communication, *Comptes rendus*, p. 210 et 218.)

Communication ministérielle sur la distribution des *Œuvres de Borghesi*.

Dans la séance du 26 juillet, le Ministre de l'instruction publique, par un message en date du 22, informe l'Académie qu'en réponse à la question qui lui a été posée relativement au dépôt et à la distribution des *Œuvres de Borghesi*, il a été décidé que ce recueil serait assimilé aux publications faites par l'Institut et qu'il figurerait sur la liste de distribution arrêtée entre l'Institut et son ministère, en tenant compte des engagements antérieurs.

Communication du rapport de M. A. Dumont sur sa mission en Grèce.

Dans la même séance, M. Albert Dumont est admis à donner lecture du *Rapport* qu'il a adressé au Ministre de l'instruction publique sur sa mission archéologique en Grèce; et, assisté de M. Chaplain, ancien élève de l'Académie de France à Rome, son habile compagnon de voyage, il fait passer sous les yeux des membres de l'Académie la nombreuse série des dessins rapportés par eux de leur commune exploration, principalement dans la Grèce propre.

Restitution faite à l'Institut de plusieurs lettres originales.

Dans la séance du 2 août, M. Delisle dépose sur le bureau sept lettres originales, savoir :

De Descartes, 12 septembre 1638; — de Pierre Dupuy, 29 novembre 1634; — de Jac. Dupuy, 1er février 1641; — de Théodore Godefroy, 29 octobre 1643; — de Catherine-Angélique d'Orléans-Longueville, 20 mai 1661; — de Ménage à Valois, sans date; — du cardinal de Retz, 21 mai 1664.

Ces lettres appartiennent à l'Institut. Elles se trouvaient dernièrement dans le cabinet de feu M. Gauthier-Lachapelle.

M. Étienne Charavay, chargé de vendre la collection des lettres autographes de M. Gauthier-Lachapelle, mit de côté et signala à l'attention de M. Desmarets, exécuteur testamentaire de ce dernier, un certain nombre de pièces qui lui paraissaient venir d'établissements publics. M. Desmarets s'est empressé de porter ces pièces à la Bibliothèque nationale et a chargé M. Delisle de les rendre aux établissements qui les avaient perdus. La soustraction de ces pièces remonte à une époque déjà ancienne, et plusieurs ont passé dans des ventes publiques il y a plus de vingt ans, circonstance qui suffirait pour établir la parfaite bonne foi du dernier possesseur. — Ces lettres ont été remises, séance tenante, à M. Tardieu, sous-bibliothécaire de l'Institut.

D'autres restitutions analogues furent faites par les soins du même M. É. Charavay dans les séances du 20 novembre 1872 et du 25 juillet 1873.

Communication du Ministre des affaires étrangères relativement à la recherche des inscriptions sémitiques.

Dans la séance du 9 août, le Secrétaire donne lecture d'une lettre par laquelle le Ministre de l'instruction publique fait savoir à l'Académie que le Ministre des affaires étrangères se déclare tout prêt à seconder l'œuvre de la commission des inscriptions sémitiques, en propageant les instructions qu'elle a jointes à son rapport pour guider les voyageurs dans la transcription des inscriptions qu'ils pourraient découvrir, et il propose de répartir les exemplaires qu'il attend de l'Académie entre les divers consulats, suivant l'ordre d'un tableau qu'il soumet à son appréciation.

Papyrus provenant des fouilles de Sakkarah.

Dans la séance du 23 août, M. Egger présente à l'Académie quelques observations sur un papyrus provenant des fouilles de Sakkarah, qui lui a été communiqué par M. Mariette.

Observations de M. Clermont-Ganneau sur un monument himyarite.

Dans la séance du 30 août, M. Clermont-Ganneau présente ses observations sur un monument himyarite, auquel il attribue un caractère funéraire et qu'il classe dans la même catégorie que celui qu'il a mis récemment sous les yeux de l'Académie et qu'il appelle « le bas-relief de Ghalita ». (Voy. *Comptes rendus*, p. 366.)

Inscription latine trouvée à Entrains.

Dans la séance du 4 octobre, M. Renier communique à l'Académie une inscription qui lui a été envoyée par M. Ragon, professeur de droit romain à la Faculté de droit de Poitiers. Elle est ainsi conçue :

AVG·SACR·DEO
BORVONI ET CANDI
DO AERARI SVBCV
RA LEONIS ET MÆR
CIANI EX VOTO R
AERARI·DONA

Cette inscription, gravée sur une plaque de bronze, a été trouvée en creusant les fondations d'une maison à Entrains, l'ancien *Intaranum*, dans la Nièvre.

Il n'y a que quatre mots à compléter : AVG pour *Augusto*, SACR pour *sacrum*, DONA pour *donaverunt*, et enfin R, à la fin de la cinquième ligne, pour *relato*.

L'inscription entière, dans laquelle on remarque d'ailleurs quelques ligatures qui ne sont pas rares, doit donc se lire ainsi :

Augusto sacrum, deo Borvoni et Candido aerarii sub cura Leonis et Marciani ex voto relato.

Aerarii donaverunt

C'est une dédicace au dieu *Borvo*, de qui Bourbon-l'Archambault, Bourbon-Lancy et Bourbonne-les-Bains tirent leur nom, et à un autre dieu appelé *Candidus*, qui paraît ici pour la première fois. Cette inscription prouve qu'il y avait à Entrains, ou aux environs, des mines de cuivre ou du moins d'importants ateliers où l'on travaillait ce métal. Ce sont les ouvriers occupés à ces travaux qui ont fait la dédicace. Ces ouvriers ne semblent pas avoir formé un collége; autrement, les chefs du collége se montreraient dans l'inscription avec le titre de *magistri*, de *quinquennales* ou de *præfecti*.

M. Renier appelle encore l'attention de l'Académie sur les premiers mots de l'inscription :

AVG*usto* SACR*um*

Ces mots font voir que *Borvo* et *Candidus* étaient des divinités locales considérées comme dieux Lares ou Pénates. Le culte des dieux Lares avait été rétabli par Auguste quelques années après son avénement au pouvoir. Ce culte n'avait jamais été aboli sans doute; mais Auguste l'avait soumis à un règlement nouveau sous l'influence d'une idée politique. L'établissement de l'empire est l'époque où l'administration romaine prend le plus d'extension; elle veut s'appliquer à tout, et la matière la plus difficile à réglementer était la religion. Il y avait peu de difficultés pour la Grèce, car les divinités grecques, étant depuis longtemps assimilées aux divinités romaines, trouvaient leur place marquée dans le panthéon romain. Il n'en était pas de même des autres provinces. Quel rang donner à leurs divinités? On en fit des dieux Lares, des dieux protecteurs des populations de la contrée. Le nom d'*Augustes* avait été donné aux dieux Lares (*Laribus Augustis*, c'est le terme constamment employé) et aussi à leurs prêtres, qui

s'appelèrent *augustales* ou *seviri augustales*. Il fut donné de même à ces divinités locales qui leur étaient assimilées.

Cette petite plaque de bronze est intéressante en ce qu'elle nous fait connaître une nouvelle divinité locale, *Candidus*.

Ajoutons qu'on n'avait jusqu'à présent trouvé à Entrains que très-peu de monuments épigraphiques : un cachet d'oculiste publié par Duchalais[1], une inscription funéraire publiée par M. de Longpérier[2], et une autre inscription funéraire, publiée par l'abbé Lebeuf[3] et dont l'authenticité ne paraît pas bien certaine. Mais tout près de cette ville, à Bouhy, on a découvert quelques monuments, aujourd'hui conservés au musée de Nevers, et qui nous font connaître aussi une nouvelle divinité topique, *Mars Boluinnus*[4]; ajoutons, enfin, que le savant professeur de la Faculté de Poitiers, M. Ragon, a signalé à M. Renier la découverte faite également dans le voisinage d'Entrains, sur l'emplacement de l'étang de Saint-Cyr aujourd'hui desséché, des débris d'un temple, notamment d'une corniche sur laquelle est représenté un aigle tenant la foudre, et où on lit encore les mots

AVG·SACRVM.

M. Renier ne peut dire où est aujourd'hui le petit monument dont il vient d'entretenir l'Académie; mais, à l'époque où il lui a été communiqué, la *Société des lettres, sciences et arts* de Nevers songeait à l'acquérir, et il ne saurait être mieux placé que dans cette ville. La plaque est percée de trous, elle a dû être fixée sur un monument en pierre.

[1] *Mém. de la Société des Antiquaires de France*, t. XVIII, p. 233.

[2] Voir la *Revue de philologie*, tome II, p. 194.

[3] *Académie des Inscr. et Belles-Lettres*, t. XXVI, *Histoire*, p. 133.

[4] *Bulletin de la Soc. nivernaise des lettres, sciences et arts*, 1854, p. 328 et suiv.

Dans la séance du 11 octobre, M. Renier ajoute quelques explications à cette communication. (Voy. *Comptes rendus*, p. 417.)

Tombes superposées en pyramide trouvées entre Baye et Vertus en Champagne

Dans la même séance, M. Paulin Paris fait connaître à l'Académie une découverte fort curieuse qui vient d'être faite en Champagne, entre Baye et Vertus. C'est une grande quantité de petits souterrains remplis de cadavres, disposés dans une forme pyramidale, les plus grands à la base, et les plus petits, les enfants, au sommet. Il est probable qu'ils remplissaient entièrement le diamètre du caveau. Le corps le plus élevé est encore adhérent à la paroi supérieure. On a retrouvé en même temps beaucoup de hachettes, de couteaux et de pointes de flèches en pierre. Sur quelques parois on voit des figures grossières, par exemple des femmes aux mamelles extrêmement proéminentes. Tout porte à croire que ces tombeaux remontent à une très-haute antiquité. M. le baron de Baye, jeune homme qui paraît fort zélé pour la science, a acquis le terrain où ils se trouvent et en assure ainsi la conservation.

Aigle en marbre de grandeur colossale trouvé à Thasos

Dans la séance du 18 octobre, M. Miller, président, donne communication d'une lettre qu'il a reçue de M. Christidès, de Thasos. En 1864, lors du voyage qu'il fit en Orient, M. Miller reçut des habitants de Thasos l'assurance qu'on avait jadis remarqué dans le lit d'un torrent desséché des fragments de sculpture antique représentant des oiseaux gigantesques. Les fouilles qui furent pratiquées n'amenèrent aucun résultat. M. Miller craignait d'être trompé par de fausses indications ; d'ailleurs le temps et les ressources lui faisaient défaut pour continuer cette exploration.

La lettre de M. Christidès annonce qu'à la suite de pluies abondantes le fond du torrent a été de nouveau remué ; on y

a découvert un des oiseaux signalés par la tradition locale. C'est un aigle de taille immense auquel le bec et les pattes seulement manquent. La longueur de l'animal, de la tête à la queue, est de $2^{m},40$; il mesure, de la tête à la naissance des ailes, $0^{m},70$; sa plus grande circonférence est de $1^{m},40$; les yeux ont $0^{m},10$.

On l'avait transporté au monastère voisin; mais le gouverneur égyptien l'a réclamé et fait descendre aux Échelles, pour l'envoyer en Égypte (on sait que Thasos appartient au khédive). Le monument sera sauvé de la destruction et figurera dans les collections du musée de Boulaq. Bien que M. Christidès ne le dise pas, il est probable que l'oiseau est de marbre; cette matière est aussi commune à Thasos que chez nous le plus vulgaire moellon; les paysans s'en servent même pour les clôtures de leurs champs. A la lettre de M. Christidès sont jointes deux inscriptions grecques inédites, sur lesquelles M. Miller promet de donner quelques explications.

Antiquités romaines de Néris.

Dans la même séance, M. Renier rappelle à l'Académie qu'il existe à Néris-les-Bains, l'ancien *Neriomagus* du pays des *Bituriges Cubi*, des antiquités romaines considérables. Sans parler des thermes romains, on y remarque les ruines d'un théâtre et celles d'un vaste camp retranché, entouré de remparts, et qui semble avoir servi de quartiers (*castra stativa*) à une armée ou du moins à une légion. On y a trouvé en effet des briques marquées de l'estampille d'une légion romaine, la VIII^e^ Augusta.

Quelques-unes de ces briques sont conservées au musée de Moulins. M. Renier cite et commente la courte inscription qu'on y trouve. (Voy. *Comptes rendus*, p. 423.)

Inscriptions

Dans la séance du 30 octobre et dans celle du 8 novembre,

M. Miller, président, commente les deux inscriptions contenues dans la dernière lettre de M. Christidès.

grecques envoyées par M. Christidès.

Dans la même séance, M. Egger présente quelques observations sur des inscriptions qu'il a vues au musée de Narbonne. (Voy. *Comptes rendus*, p. 454.)

Inscriptions du musée de Narbonne.

Dans la séance du 8 novembre, lecture est donnée d'une lettre de M. le docteur d'Eichwald qui écrit de Saint-Pétersbourg, en date du 8 octobre :

Lettre du Dr d'Eichwald sur des inscriptions provenant d'Olbia et de Lazareff.

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie les copies de deux inscriptions, dont l'une se trouve sur le corps d'un lion en marbre, et l'autre sur un morceau d'argent natif; j'ai fait, sur ce dernier objet, une communication, il y a quelques années, à l'Académie.

« Le lion en marbre a été découvert dans la ville ancienne d'Olbia, au midi de la Russie; il se conserve maintenant à Pétersbourg dans une collection archéologique privée; ses deux côtés sont ornés de différentes figures hiéroglyphiques qui ne sont pas déchiffrées jusqu'à présent. Ces caractères ressemblent plus ou moins à ceux que l'on voit sur les peaux de rennes tendues sur les tambours magiques des Lapons du nord de la Russie. Ce peuple semble avoir caché ses mystères sous le voile des emblèmes et des hiéroglyphes. On a, en outre, observé des caractères analogues sur plusieurs rochers de la Scandinavie et de la Sibérie orientale. Leur déchiffrement, je le répète, n'a pu être obtenu.

« J'ai été plus heureux pour l'inscription gravée sur le morceau d'argent. Je l'avais précédemment soumise à M. F. de Saulcy, lequel avait renoncé à l'interpréter. Je l'ai montrée à

M. Sackarof, professeur de langue chinoise à Saint-Pétersbourg. Ce savant a passé vingt-cinq ans en Chine; il connaît bien la langue de ce pays. M. Sackarof m'assura que l'inscription, restée jusqu'à ce jour mystérieuse, se compose de caractères empruntés à l'alphabet chinois vulgaire, qui expriment le poids du morceau de métal équivalant environ à 4 livres et demie russes. M. Sackarof lit sans difficulté les trois caractères du commencement de l'inscription; le premier signifie *vingt-six;* et, en rapportant le poids chinois désigné à la mesure russe, on obtient le résultat mentionné ci-dessus. Le second caractère se prononce *inn* et signifie *argent;* le troisième se prononce *ghinn* et signifie *métal.* Dans cette lecture rien n'est conjectural ou douteux, mais, sur le reste de l'inscription, M. Sackarof s'abstient d'émettre son opinion : la lecture en est trop incertaine.

« Ce morceau d'argent a été trouvé dans une terre située à Lazareff, dans les régions du nord de l'Oural; il est difficile, dans l'état actuel de nos connaissances historiques, d'expliquer comment cet objet, portant des caractères chinois, a été mêlé à d'autres antiquités scythiques. Quoi qu'il en soit, une chose paraît hors de doute, c'est la haute antiquité de l'inscription. Je serais reconnaissant à l'Académie si elle voulait bien me communiquer à cet égard le résultat de ses investigations. »

La lettre est renvoyée à M. Stanislas Julien, retenu chez lui par une indisposition.

Musée épigraphique de Lectoure.

Dans la séance du 22 novembre, M. Robert donne quelques renseignements sur le musée épigraphique récemment organisé pour recevoir ce qui reste des marbres exhumés au XVI^e^ siècle sous l'ancienne cathédrale de Lectoure. (Voy. *Comptes rendus*, p. 473.)

Rapport sur le concours des antiquités nationales.

Dans la séance du 29 novembre, M. de Longpérier fait, au nom de la commission des antiquités de la France, le rapport sur les résultats du concours. (Voy. *Comptes rendus*, p. 478.)

Rapport sur les travaux des membres de l'École d'Athènes.

Dans la même séance, M. Egger lit, au nom de la commission de l'École d'Athènes, le rapport sur les travaux des membres de cette École pendant les années 1869-1872. (Voy. *Comptes rendus*, p. 489.)

Extraits de lettres de M. Cartault et de M. Rayet sur des fouilles exécutées dans l'île de Chypre et à Palatia (l'ancienne Milet).

Dans la séance du 13 décembre, le Ministre de l'instruction publique envoie au Secrétaire perpétuel les extraits de deux lettres relatives à des fouilles exécutées dans le sud-ouest de l'île de Chypre par M. Cartault, membre de l'École française d'Athènes, et à Palatia, l'ancienne Milet, par M. Rayet, son collègue. Les extraits sont ainsi conçus :

Extrait de la lettre de M. Cartault datée de Larnaca, 30 octobre :

« Un grand nombre de fouilles ont été exécutées sur tous les points que j'ai visités; mais ces fouilles n'ont pas toujours reçu une direction scientifique, et l'on avait en vue parfois le profit plutôt qu'autre chose. En outre, la plupart du temps les paysans ont travaillé pour leur compte et en dehors de toute surveillance, se bornant à apporter aux explorateurs et à leur vendre les objets trouvés sous le sol. L'île de Chypre a donc été, non pas fouillée, mais exploitée; les tombeaux ouverts sont dans un si mauvais état, tellement remblayés et éboulés, qu'il est impossible de faire sur les lieux des études quelconques, et que ce n'est qu'avec une peine infinie qu'on réussit à s'introduire dans quelques-uns d'entre eux. »

Extrait de la lettre de M. Rayet datée de Palatia (ancienne Milet), 4 novembre :

« C'est au théâtre romain que je fais des fouilles. Je déblaye à présent la scène, qui a dû s'écrouler par suite d'un tremblement de terre, tant les blocs des parties hautes sont tombés en désordre. Le nombre et le poids de ces blocs rend le travail difficile et lent. Au milieu de cet entassement de débris, nous avons trouvé plusieurs fragments importants, entre autres les deux torses de deux statues de femme, de l'époque romaine, mais d'exécution assez bonne, et le torse jusqu'aux genoux d'un Atlante colossal; de plus une tête de satyre couronnée de feuillage, divers autres morceaux de statues et plusieurs bas-reliefs d'époque très-basse. Mais ma principale découverte (et celle-là je l'ai faite sans autre peine que de me promener au milieu des broussailles) est celle d'un beau et grand lion de marbre de l'époque grecque : il ne lui manque que les pattes de devant. »

Le Directeur de l'École d'Athènes avait accompagné ces extraits de l'observation suivante :

« Vous savez, Monsieur le Ministre, que M. Rayet exécute ces fouilles au moyen de fonds que lui donne M. de Rothschild. Nous ne pouvons qu'applaudir à ce bon exemple donné par de riches banquiers, certains que nous sommes que l'amour de l'art est le sentiment qui les inspire. »

Annonce du legs de Mme veuve Guérineau.

Dans la même séance, Me Leclère, notaire, rue Saint-Martin, 88, adresse au Secrétaire perpétuel un extrait authentique du testament de madame veuve Guérineau, déposé pour minute dans les mains de Me Maignen, notaire à Paris, testament par lequel elle « lègue à l'Académie des belles-lettres la somme de 20,000 francs, dont les intérêts seront donnés, tous les

deux ans, au nom de la dame Guérineau, à la personne qui aura composé le meilleur ouvrage jugé par l'Académie ». Il est observé par Me Leclère, notaire de la succession, que ce legs devra subir une réduction comme excédant la quotité disponible.

Envoi de la pierre d'Honolulu.

Dans la séance du 27 décembre, le Ministre des affaires étrangères, par un message du 15, rappelle qu'il avait été question dès 1870, par une lettre d'un de ses prédécesseurs, de la découverte et de l'envoi d'une pierre trouvée à Honolulu et qu'on suppose avoir servi à des sacrifices humains. Expédié en France, puis perdu de vue par suite des événements de ces dernières années, ce monument, tel qu'il vient d'être retrouvé par les soins de M. Baillière, consul de France, en congé à Paris, le Ministre s'empresse de le mettre à la disposition de l'Académie. — Il sera déposé jusqu'à nouvel ordre au pied du grand escalier de l'Institut.

Communications du Ministre de l'instruction publique.

Dans la même séance, le Ministre de l'instruction publique, par un message du 18, adresse copie de lettres concernant les inscriptions sémitiques qui ont été envoyées au Ministère des affaires étrangères par les agents diplomatiques de Malte, de Mogador et de la Canée.

Le même Ministre, par lettre du 22 décembre, fait connaître, d'après une dépêche du directeur de l'École française d'Athènes, qu'à l'occasion de la pose de la première pierre du bâtiment destiné à recevoir l'École, une inscription commémorative a été gravée sur une plaque de marbre scellée dans la maçonnerie de cette construction. Le Ministre transmet à l'Académie une copie de l'inscription, qui sera déposée aux archives.

Bas-reliefs trouvés à Rome dans les fouilles du *Forum*.

Dans la même séance, M. Beulé met sous les yeux de l'Académie la photographie de nouveaux bas-reliefs découverts à Rome dans les fouilles exécutées, sous la direction de M. Pietro Rosa, sur les flancs de la colline au sommet de laquelle se trouvait le Forum. Ces magnifiques fragments, noyés dans les massives fondations d'une grosse tour qui subsista jusqu'au temps de Charles-Quint, appartiennent, comme ceux dont il a été précédemment question, à une balustrade. La balustrade était sculptée sur les deux faces. Ces bas-reliefs, représentant une procession d'animaux destinés au sacrifice des *suovetaurilia* et une scène dans laquelle on aperçoit une suite de personnages portant des sortes de tables, ornaient sans doute l'un des côtés de la balustrade. Ceux dont M. Beulé met l'image sous les yeux de ses collègues appartiennent à l'autre face.

Dans ces derniers, on interprète aisément les scènes figurées. La scène de gauche nous montre un personnage debout, l'empereur, en présence du peuple assemblé, faisant un discours ou proclamant une loi : c'est une allocution. La scène de droite nous montre encore l'empereur : il est assis; à ses côtés, une femme, tenant en main une bourse, symbolise la *Liberalitas* et nous avertit que nous avons devant nous une distribution. Plus loin on aperçoit le figuier Ruminal; sous l'arbre légendaire est assis le satyre Marsyas, qui semble jouer de la flûte. La plupart des têtes des personnages sont très-mutilées. Le style de la statuaire révèle la bonne époque de l'art romain. La moulure qui surmonte les bas-reliefs est d'un bel effet et d'un goût architectonique irréprochable. M. Beulé déclare ne pas vouloir aller plus loin dans l'interprétation de ces monuments. Il convient d'attendre le résultat ultérieur des fouilles qui se continuent, pour décider avec certitude à quelle partie ou à quel monument du Forum appartenaient les bas-reliefs

si heureusement trouvés. Ce qui paraît certain dès aujourd'hui, c'est qu'ils proviennent du Forum : la nature des scènes, la présence du figuier Ruminal et de plusieurs édifices placés en perspective et qu'on sait avoir existé autour du Forum ne semblent devoir laisser aucun doute à cet égard.

1873. Exposé des résultats des fouilles de M. Schliemann sur l'emplacement de Troie.

Dans la séance du 17 janvier 1873, M. Egger rend compte de la lettre de M. Schliemann, qui a été renvoyée à la commission de l'École d'Athènes :

« M. H. Schliemann, le riche et très-zélé voyageur dont l'Académie a déjà reçu plusieurs hommages et plusieurs communications intéressantes, lui adresse d'Athènes, en date du 26 décembre 1872, le résumé des découvertes qu'il vient de faire durant une campagne de fouilles sur l'emplacement de l'ancienne Troie. Les résultats de ces fouilles peuvent se ramener aux points suivants :

« 1° Découverte d'un grand nombre de vases caractérisés par des têtes de chouettes et par les attributs physiques de femme, qui semblent prouver que la Pallas Athéné à tête de chouette était bien, comme l'atteste Homère, la divinité protectrice d'Ilion, et que l'épithète γλαυκῶπις désigne cette forme archaïque sous laquelle on représentait la déesse, et ne désigne pas seulement, selon l'opinion vulgaire, l'éclat de ses yeux. (C'est d'ailleurs une opinion déjà proposée par les mythographes, et, au moins à notre connaissance, par Benjamin Constant, dans son ouvrage sur les Religions.)

« 2° Découverte d'un grand nombre *d'idoles,* comme les appelle M. Schliemann, soit en pierre blanche très-dure, soit en terre cuite, et qui offrent des particularités de forme et d'ornement analogues à celles des vases dont il vient d'être parlé.

« Ces monuments, trouvés à des profondeurs qui varient

entre 2 et 16 mètres au-dessous du sol actuel, paraissent à M. Schliemann se rapporter au temps de la domination lydienne, c'est-à-dire au VII^e^ siècle avant notre ère.

« 3° Découverte faite sur le versant nord de la montagne, qui était jadis la Pergame de Priam, d'une métope provenant, à ce qu'il semble, du temple élevé à l'Athéné protectrice d'Ilion par le roi Lysimaque. M. Schliemann annonce l'envoi prochain d'un moulage de cette métope. En attendant, il en joint à sa lettre une double photographie. Ce morceau de sculpture représente évidemment le dieu du soleil monté sur un quadrige. Les antiquaires en apprécieront la valeur. Le temple, dont M. Schliemann vient d'explorer et de mesurer les assises inférieures, avait 23 mètres de largeur et 34 de longueur. L'explorateur croit avoir été mis par ses dernières fouilles sur la voie de ruines plus anciennes encore et qui seraient celles du temple primitif de Pallas Athéné.

« 4° M. Schliemann croit aussi être sur la voie des plus anciens remparts de la ville, et, pour donner une idée de l'importance de ces recherches, il nous adresse deux photographies des tranchées qu'il a fait ouvrir, puis une photographie, exécutée d'après dessin, d'une grande tour bâtie sur la roche vierge, à 14 mètres de profondeur, et dont la partie subsistante a encore aujourd'hui 6 mètres de hauteur. Cette tour a été découverte le 19 juillet 1872.

« 5° De très-nombreux objets en pierre et en métal, quelques bijoux précieux ont aussi été mis à découvert dans ces diverses fouilles. Quand elles seront achevées et quand il sera revenu de sa dernière campagne d'exploration, c'est-à-dire vers la fin de 1873, M. Schliemann se propose de publier la relation complète de ses travaux. Cette relation formera un volume in-4°, auquel seront jointes environ deux cents ou deux cent

vingt photographies des monuments et objets divers que ces travaux ont rendus à la lumière. »

M. de Longpérier, après avoir examiné la photographie de la métope, dit que le bas-relief représentant le soleil dans un quadrige est remarquablement beau. Il est antérieur à Alexandre. La tête radiée du dieu, représentée de face, paraît bien appartenir à cette époque qui vit prodiguer sur les monuments les têtes de face ou de trois quarts. Il semble que les artistes, même les graveurs de monnaies, aient été séduits par cette innovation qu'ils ont appliquée à l'envi. On est frappé ici du rapport que la tête du dieu-soleil, posée de face, présente avec celles des monnaies de Rhodes émises à la plus belle époque. Les chevaux sont de l'école du Parthénon.

Photographie de l'aigle monumental trouvé à Thasos.

Dans la même séance, M. Miller rappelle que, il y a peu de temps, il a communiqué à l'Académie une lettre du docteur Christidès, de Thasos, lettre qui contenait, outre le texte de deux inscriptions grecques, la description d'un aigle colossal en marbre, qui venait d'être découvert dans cette île. Suivant le désir de la Compagnie, M. Christidès a fait diverses tentatives pour prendre un estampage de ce curieux monument; les pluies continuelles de ces derniers temps l'ont empêché de réussir. Mais dans une nouvelle lettre il envoie une photographie de l'oiseau monumental. Bien que l'image laisse beaucoup à désirer (elle a été prise par un de ces artistes ambulants qui commencent à circuler en Orient), elle permet de reconnaître l'époque de ce curieux morceau de sculpture, qui paraît remonter à la haute antiquité grecque. Les pluies, ayant délayé le terrain où cet aigle était enfoui, ont mis à découvert une grande quantité de morceaux de marbre qui paraissent avoir appartenu à des murs. On les distingue au-dessous du terrain

où l'on cultive le maïs, et sur lequel sont plantés de grands et anciens oliviers. M. Christidès est certain que des fouilles opérées en cet endroit produiraient des découvertes archéologiques de la plus haute importance; mais il faudrait que ces fouilles fussent pratiquées avant le mois de mai, époque où commencent les labours. M. Miller exprime le regret que l'Académie ne puisse mettre des fonds à la disposition de M. Christidès pour l'aider à faire pratiquer ces fouilles.

Approbation de l'élection de M. H. Wallon comme secrétaire perpétuel.

Dans la séance du 7 février, lecture est donnée du décret du Président de la République, en date du 31 janvier, qui approuve l'élection de M. H. Wallon, comme secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Guigniaut, démissionnaire.

Lettre de M. Burnouf à l'appui de son livre *De la légende athénienne*.

Dans la séance du 21 février, M. Burnouf, directeur de l'École d'Athènes, écrit à l'Académie pour appuyer par des faits nouveaux ce qu'il a voulu établir par des raisons scientifiques dans son livre *De la légende athénienne,* à savoir qu'au lieu appelé aujourd'hui *Saint-Jean Kynigos* et autrefois *Apollon Kynios,* il a dû y avoir anciennement un repère ou mire indiquant le lever solsticial du soleil par rapport à l'autel de Minerve Parthénos, sur l'acropole d'Athènes.

Lettre de M. Maissiat sur l'itinéraire d'Annibal en Gaule.

Dans la séance du 28 février, M. Maissiat écrit à l'Académie pour donner date certaine aux résultats de ses recherches sur l'itinéraire de l'expédition d'Annibal à travers la Gaule. (Voy. *Comptes rendus*, p. 77.)

Débris d'un monument trouvé à Évreux.

Dans la même séance, M. Gadebled envoie à l'Académie une description de débris d'un monument avec sculptures qui ont été trouvés, au mois de février 1871, à Évreux, place de

la Cathédrale, sous une portion des remparts de la ville ancienne, dite la Petite Cité.

Communications du Ministre de l'instruction publique.

Dans la séance du 21 mars, le Ministre de l'instruction publique fait à l'Académie diverses communications :

1° Le gérant du consulat de France au Caire adresse à l'Académie divers estampages d'inscriptions himyarites gravées sur pierre, et provenant de l'Abyssinie.

2° Le Ministre transmet quatre médailles phéniciennes qui lui ont été adressées par M. Delaya, consul de France à Malte, pour être mises sous les yeux de l'Académie. Ces médailles, qui proviennent de Malte et de Cossura, sont bien conservées, mais ne sont pas aussi rares que le pense M. Delaya.

3° M. Rogier, gérant du consulat de France à Bagdad, répond à la circulaire qu'il a reçue concernant les inscriptions sémitiques. Il a demandé au Ministre s'il serait autorisé éventuellement à exécuter les fouilles. En présence des frais considérables qu'entraînent de semblables recherches, le Ministre des affaires étrangères a dû répondre négativement.

Plan restitué du temple de Diane à Éphèse.

Dans la même séance, M. Waddington présente à l'Académie, au nom de M. Wood, le plan restitué du temple de Diane à Éphèse, et il traduit à la Compagnie la lettre que M. Wood lui a écrite à lui-même pour lui donner des détails sur cette découverte. M. Wood désire que ce plan reste dans les archives de l'Académie. En la prenant comme à témoin du résultat de ses recherches, il rend, par ce dépôt, hommage à la science française. L'Académie sait combien cette découverte a d'importance. Le temple de Diane était une des sept merveilles du monde; c'était un des plus beaux modèles de l'architecture grecque. M. Wood a recueilli plusieurs morceaux considérables des *oo-*

lumnæ cœlatæ qu'on y admirait. Il a pris toutes les mesures et réuni tous les éléments d'une restauration complète du monument.

Rapport au préfet de l'Aube sur des pièces d'archives réintégrées dans les dépôts publics.

Dans la séance du 16 mai, M. de Rozière dépose sur le bureau de l'Académie, au nom de M. d'Arbois de Jubainville, correspondant de l'Académie, le rapport au préfet de l'Aube sur les pièces d'archives qui viennent d'être réintégrées dans les dépôts publics à la suite de la condamnation du sieur Harmand, ancien bibliothécaire de Troyes.

Plan du temple primitif d'Apollon à Délos.

Dans la séance du 27 juin, le Ministre de l'instruction publique communique à l'Académie une lettre par laquelle M. Burnouf, directeur de l'École d'Athènes, l'informe qu'il vient de dresser le plan du temple primitif d'Apollon découvert récemment à Délos. Il a pris le dessin de ce monument dans plusieurs directions, et il en a établi l'orientation. Après avoir rectifié quelques indications données par le rapport précédent, M. Burnouf ajoute que M. Lebègue a commencé sur le sommet du Cynthe des fouilles qui ont déjà produit des résultats heureux, entre autres une inscription en mosaïque de l'époque romaine, dont l'interprétation sera donnée ultérieurement et de laquelle il résulte que le sommet du Cynthe était consacré, non à Apollon, mais à Ζεύς et à Ἀθηνᾶ, dont le sanctuaire s'élevait dans l'enceinte d'un mur qui entourait le plateau. M. Burnouf promet d'adresser au Ministre les plans et dessins qu'il rapporte de Délos, dès qu'il les aura terminés.

Communications du Ministre de l'instruction publique.

Dans la séance du 11 juillet, le Ministre adresse à l'Académie :

1° La copie d'une lettre, en date du 16 juin, par laquelle

M. Burnouf transmet divers documents relatifs aux fouilles faites à Délos;

2° Cinq cartes présentant des plans et dessins du temple d'Apollon, dont les débris ont été découverts dans cette île;

3° Une courte notice de M. Lebègue, contenant des indications nouvelles au sujet de ses travaux sur le sommet du Cynthe et des relevés d'un certain nombre d'inscriptions.

Inscription trouvée à Bouhira relative aux empereurs Pupien, Balbin et Gordien le Jeune.

Dans la séance du 26 juillet, M. Léon Renier présente à l'Académie des observations sur une inscription romaine trouvée à Bouhira, à 14 kilomètres au N. O. de Sétif, inscription qui lui a été transmise par M. Boissière, inspecteur de l'académie d'Alger. Elle se rapporte aux règnes de Pupien, de Balbin et de Gordien le Jeune, et donne lieu à notre confrère d'exposer à l'Académie des faits nouveaux sur l'élévation et la chute des deux premiers Gordiens, en Afrique.

C'est l'inscription d'un monument élevé par la colonie de Sétif (*colonia Nerviana Augusta Sitifensium*) en l'honneur des deux empereurs Maxime et Balbin et du césar Gordien le Jeune; elle est jusqu'ici la seule dans laquelle ces trois princes soient mentionnés avec tous leurs noms et tous leurs titres, et elle nous apprend que le second ne s'appelait pas seulement *Decimus Caelius Balbinus*, mais bien *Decimus Caelius Calvinus Balbinus*. Elle a dû être gravée dans l'intervalle d'un peu moins de trois mois qui s'écoula depuis l'élection des deux empereurs Maxime et Balbin, jusqu'à leur mort, vers le milieu du mois de juin de l'an 238 de notre ère.

M. Renier profite de l'occasion pour refaire, en la rectifiant à l'aide d'un certain nombre de monuments épigraphiques, l'histoire des événements qui furent, en Afrique, la conséquence de l'élection des deux premiers Gordiens, de leur mort

et de leur remplacement par Maxime et Balbin d'abord, puis par Gordien le Jeune.

Inscription italienne d'un Bethléémitain qui intéresse l'*Histoire des épidémies de peste.*

Dans la séance du 1er août, M. Élie de Beaumont, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, communique une lettre que M. Clermont-Ganneau a adressée à cette Académie sur l'*Histoire des épidémies de peste,* avec prière de la transmettre à l'Académie des inscriptions, qu'elle peut aussi intéresser.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture de cette lettre; elle contient une inscription italienne d'un Bethléémitain « en temps de peste » avec la date du 27 mai et l'indication des années 1721, 1732, 1742. L'auteur rapproche ces dates de celles de plusieurs épidémies qui ont sévi en Occident, notamment de la peste de Marseille (1720-1721), des épidémies d'Algérie en 1732, 1738, 1740 et 1749, et de l'épidémie de Rochefort, fin juin 1741.

Inscriptions puniques envoyées par M. de Sainte-Marie.

Dans la séance du 22 août, M. de Sainte-Marie, drogman du consulat général de France à Tunis, envoie à l'Académie l'empreinte d'une inscription carthaginoise récemment découverte. Il se met à la disposition de l'Académie pour la recherche des monuments épigraphiques et demande des instructions.

Un exemplaire des instructions de la commission des inscriptions sémitiques a été adressé à M. de Sainte-Marie. — M. de Sainte-Marie a depuis lors envoyé à l'Académie un très-grand nombre d'estampages d'inscriptions de ce genre, qui ont été mises à la disposition de la commission des inscriptions sémitiques.

Inscription romaine de Tunis

Dans la séance du 29 août, M. de Sainte-Marie envoie à l'Académie la copie et l'estampage d'une inscription romaine

récemment découverte à Tunis. M. Robert reconnaît que cette inscription, placée sur un autel consacré à Jupiter Optimus Maximus et à Junon Regina, fait mention de Nerva et d'Hadrien.

envoyée par le même.

Dans la séance du 5 septembre, M. de Longpérier fait une communication relative aux derniers résultats des fouilles opérées sur le terrain de l'ancien cloître Saint-Marcel.

Rapport de M. de Longpérier sur les derniers résultats des fouilles opérées dans l'ancien cloître Saint-Marcel.

« L'attention du public, dit-il, a été de nouveau vivement attirée par les fouilles pratiquées dans les terrains du cloître Saint-Marcel, à Paris[1]. Un assez grand nombre de tombes et de fragments, provenant d'édifices antiques, avaient été mis à découvert. M. Théodore Vacquer, conducteur des travaux, a, le vendredi 29 août et le mardi 2 septembre, convoqué plusieurs archéologues à l'effet de constater l'état des tombes et d'assister à leur ouverture. Cette dernière opération n'a produit aucun résultat intéressant.

« Les tombes ont été fouillées dans les temps anciens. Les violateurs qui ont, tantôt brisé les couvercles, tantôt ouvert dans le flanc des sarcophages un trou par lequel ils pouvaient passer le bras, ont toutefois entendu respecter, dans une certaine mesure, les corps ensevelis dont nous retrouvons les ossements; car ils ont replacé des pierres, des débris dans les vides qu'ils avaient faits. Au chevet d'un des grands sarcophages examinés mardi dernier se trouvait, comme supplément du couvercle brisé, et posée en travers, une pierre longue, creusée en voûte par le dessous, et qui n'était autre chose que le couvercle d'une tombe d'enfant. En tête, elle porte, gravée en creux, un monogramme du Christ, de forme antique, composé d'une croix dont le bras supérieur représente un *rhô*. Cette croix, aux bras horizontaux de laquelle sont suspendus

[1] Voyez *Comptes rendus de l'Académie*, nouvelle série, t. VII 1871, p. 378.

un *alpha* et un *oméga*, est, en outre, accompagnée d'un soleil et d'une croisette pattée. — Un autre sarcophage est composé de deux pièces rapportées. Le côté de la tête est creusé dans une pierre qui constitue environ le quart de la longueur totale. L'autre portion a été taillée dans un bloc enlevé à un édifice antique auquel avait peut-être appartenu un grand chapiteau décoré d'acanthes, qui a servi aussi à former une tête d'auge rapportée, et qui a été recueilli près de la tombe que je viens de décrire. Le flanc gauche de ce sarcophage porte encore un fragment d'inscription en grands et beaux caractères :

FIL SACER
PARI

« Les caractères de la première ligne ont 19 centimètres de hauteur ; ceux de la seconde en ont 15.

« On comprend tout de suite que le monument auquel cette inscription a appartenu était fort considérable. Son entablement était composé de grands blocs juxtaposés. Ceux qui précédaient la pierre sur laquelle est tracée le mot FIL contenaient le prénom et le nom de ce *fils*, et au moins le prénom de son père (peut-être le nom entier de ce dernier, si ce nom était gaulois). Cela suppose une notable longueur.

« Quant au mot SACER (probablement partie de SACERDOTI), il devait être suivi d'autres caractères ; car la portion lisse qui précède PARI devait avoir un pendant, un équivalent à l'extrémité de l'entablement. — Quelques-unes des personnes qui ont visité la fouille ont supposé que le dernier caractère pouvait être un E dont il ne subsisterait plus que la haste ver-

ticale; en conséquence, elles proposaient de compléter le mot en lisant PARENTIBVS. On pourrait préférer PARENTI, car le pluriel supposerait la présence de plusieurs noms dans la ligne supérieure, ce qui donnerait à l'inscription totale une longueur peu admissible.

« Mais cette supposition tombe devant l'examen minutieux que j'ai pu faire, la fouille terminée, du caractère douteux, lequel est très-rapproché de l'extrémité du bloc. Quelle que soit cette proximité, il subsistait encore une petite portion du champ qui exclut l'existence de traits horizontaux, particulièrement au sommet de la haste qui se termine par un *apex* en arrière, comme l'I du mot FIL. Il faut donc lire PARI. — Je me hâte de constater ce fait. Le moindre choc, un petit frottement pendant l'extraction du sarcophage, lorsqu'on le transportera au musée municipal de l'hôtel Carnavalet (opération très-difficile quand il s'agit d'une pierre friable, toute imprégnée d'eau), peuvent faire disparaître le mince filet du champ qui donne au dernier caractère tant de prix.

« En effet, le nom des *Parisii* sur un monument antique est un fait extrêmement rare. Chacun a présente à la mémoire l'inscription des *Nautæ Parisiaci,* sans doute. Mais on sait aussi que les monnaies gauloises des *Parisii* sont anonymes, et que la petite pièce d'argent qui a été publiée comme portant leur nom offre, en réalité, celui de l'île de Lipari qui avait été mal lu sur un exemplaire défectueux.

« Tout monument antérieur à la monnaie des Mérovingiens offrant le nom des *Parisii* est donc fort précieux, et la beauté des caractères de l'inscription qui vient d'être découverte recommande particulièrement à l'attention de l'Académie un texte qui, tout mutilé qu'il est, n'en devra pas moins prendre place parmi les documents historiques de notre peuple. »

Réclamation de M. Coquart sur l'omission des résultats de sa mission dans Samothrace à propos d'une mission autrichienne dans les mêmes lieux.

Dans la séance du 19 septembre, M. Coquart, ancien pensionnaire de Rome, architecte de l'École des beaux-arts, adresse à l'Académie une lettre où, en présence de l'exposé, reproduit au *Journal officiel*, des résultats d'une mission de savants autrichiens dans l'île de Samothrace, il rappelle la mission dont il a été chargé en 1866 avec feu M. G. Deville, dans les mêmes lieux, et en indique les résultats déjà constatés autrefois dans les *Archives des missions, etc.*, résultats sur lesquels la nouvelle mission paraît avoir gardé un silence à tous égards regrettable. (Voy. *Comptes rendus*, p. 257.)

Stèle avec inscription latine trouvée dans les travaux voisins de la rue Nicole, à Paris.

Dans la séance du 3 octobre, M. de Longpérier entretient l'Académie d'une découverte archéologique faite récemment à Paris en explorant les sépultures antiques situées dans les terrains voisins de la rue Nicole. Il s'agit d'une *stèle* de 60 centimètres de hauteur sur 27 de largeur. Dans un cadre creusé au centre et surmonté d'un fronton triangulaire, on lit l'inscription suivante:

GEMINIVS
SOLIMARIF
VESTIARI
H·S

C'est-à-dire: *Geminius Solimari filius vestiarius hic situs (est).* — Geminius, fils de Solimarus, tailleur, gît ici.

Le mot qui compose la troisième ligne, quoique très-altéré par des coups de pic, laisse cependant deviner le nom de métier *vestiarius ;* le nom du père, *Solimarus,* est gaulois, et déjà connu par plusieurs inscriptions, ainsi que par les monnaies d'or gauloises portant la légende *Solima.*

La partie supérieure de la *stèle* a été creusée en forme de

table de libations, ce qui fait croire que les parents du défunt accomplissaient sur cette sorte d'autel les rites en l'honneur des Mânes. Le monument date du IIe ou du IIIe siècle.

Tombes du cimetière de Colasecca (haute Italie).

M. Alexandre Bertrand met sous les yeux de l'Académie une série de dessins représentant *cinq tombes du cimetière de Colasecca, sur les bords du Tessin* (haute Italie). Ces tombes contenaient des urnes cinéraires et un certain nombre d'objets de bronze et de fer dont les analogues se sont rencontrés sur plusieurs points de l'Europe, au nord des Alpes, notamment en Suisse, en France, en Autriche, en Mecklembourg et même en Lithuanie. Dans ces derniers pays, ces objets se trouvent de temps en temps mêlés à des objets incontestablement étrusques. Faut-il donc admettre que tous ces bronzes ont la même origine et sont des produits de l'industrie tyrrhénienne? M. Bertrand ne le pense pas, et il développe une série d'arguments tendant à prouver que les objets en question ont une origine non tyrrhénienne, mais orientale, et que le centre primitif de l'industrie du bronze et du fer ne doit point être cherché en Italie, ni même en Grèce, mais dans les régions caucasiennes, qui jouissaient, à cet égard, dès les temps les plus reculés, d'une réputation célébrée déjà par Homère. M. Bertrand croit que l'art de la métallurgie, apporté en Europe par de très-anciennes migrations de peuplades probablement aryennes, s'est ensuite peu à peu acclimaté dans les diverses contrées de notre continent, en y conservant, à peu près partout, le cachet de son origine. C'est de ce centre commun que l'industrie des métaux s'est répandue en Grèce et en Étrurie, comme en Germanie et en Gaule. Là est le secret des ressemblances frappantes associées à des différences également sensibles qui se remarquent dans les bronzes européens des

temps primitifs, à des distances considérables, et dans des pays qui n'ont eu entre eux que très-tard des communications directes. M. Bertrand compare les faits archéologiques relatifs à la métallurgie aux faits linguistiques que nous présente le développement des langues indo-européennes qui, sur un fond commun expliqué par leur commune origine, offrent des variétés si nombreuses et si tranchées. Selon l'auteur de la présente note, les bronzes de *Colasecca,* comme la majorité des bronzes anté-romains de France et d'Allemagne, doivent être rapportés à cette influence asiatique directe, et, loin d'être étrusques, ils nous montrent ce qu'était la civilisation de la Cisalpine avant la conquête tyrrhénienne. La thèse que M. Bertrand développe devant l'Académie semble avoir l'assentiment de M. Worsaae (de Copenhague) et de M. Conestabile (de Pérouse), correspondant de l'Institut, tous deux si compétents en pareille matière.

Comptes rendus de l'Académie par livraison trimestrielle.

Dans la même séance, le Secrétaire perpétuel, en présentant le premier fascicule des *Comptes rendus* de l'Académie pour l'année 1873, fascicule qui comprend les deux premiers trimestres, annonce que désormais les Comptes rendus paraîtront par livraison trimestrielle, le 1er du mois qui suivra le trimestre.

Lettre de M. Rangabé sur les fouilles de M. Schliemann en Troade.

Dans la séance du 17 octobre, M. Ravaisson lit une lettre qu'il vient de recevoir de M. Rangabé, correspondant de l'Académie, à Athènes, et dans laquelle sont exposés les principaux résultats des fouilles de M. Schliemann, sur l'emplacement de Troie.

Nouvelle

Dans la séance du 24 octobre, M. de Longpérier fait connaître

une nouvelle inscription découverte au *champ Saint-Marcel*, entre les quatre piliers de la vieille tour. C'est une pierre tumulaire qui évidemment était là avant la construction de l'édifice religieux. Elle a été consacrée à un vétéran, Ursinius, par sa femme Ursinia. Ce vétéran est dit *de Menapis* et non *ex Menapis*, comme on aurait pu s'y attendre. L'inscription est en caractères de la fin de l'empire. Elle n'a pas un grand prix en elle-même, mais elle vient ajouter à ce qu'on a trouvé déjà de monuments de ce genre dans le sol de Paris. La petite collection épigraphique de Paris se reforme et elle pourra prendre une certaine importance, si l'on continue de recueillir avec soin les pierres antiques que les fouilles rendent au jour.

inscription découverte au *champ Saint-Marcel*, à Paris.

Dans la même séance, M. Renier fait un rapport verbal sur les quatorze inscriptions latines dont les copies ont été trouvées dans les archives du consulat de France à Tunis, et envoyées à l'Académie par M. de Sainte-Marie.

Rapport verbal de M. L. Renier sur les inscriptions latines envoyées par M. de Sainte-Marie.

Toutes ces inscriptions proviennent de l'île de Sardaigne. Elles ont été copiées au musée de l'université de Cagliari et ne sont pas inédites. M. le général Albert de la Marmora les a publiées, d'après de meilleures copies prises par lui, dans le 2e volume de son *Voyage en Sardaigne*.

M. de Sainte-Marie annonce, dans la même lettre, l'envoi prochain de l'estampage d'une inscription gravée sur un fût de colonne, qui existe encore à la porte d'une ancienne mosquée, à Tunis, et dont il a copié les dernières lignes. Cette inscription n'est pas inédite non plus : elle a fourni à M. Letronne le sujet d'un savant mémoire, qui a été publié en 1845 (p. 821 et suiv. de la 1re année de la *Revue archéologique*), et qui est accompagné de la gravure en *fac-simile* de l'inscription, d'après un dessin de M. Falbe.

Toute l'argumentation de M. Letronne est fondée sur un fait qui lui avait été signalé par M. Falbe, à savoir que les noms de l'empereur Maximin et de son fils Maxime auraient été martelés, puis gravés de nouveau à la même place sur ce monument. Mais M. Victor Guérin, qui a revu depuis cette inscription et qui l'a publiée dans son *Voyage en Tunisie* (t. Ier, p. 27), ne fait aucune mention de cette circonstance, sur la réalité de laquelle nous éclairera, il faut l'espérer, l'estampage que nous promet M. de Sainte-Marie; il aura donc, en nous l'envoyant, rendu à la science un nouveau service, dont nous lui serons très-reconnaissants.

Envoi d'inscriptions sémitiques par MM. Reboud, Héron de Villefosse et Amari.

Dans la même séance, M. Renan présente à l'Académie trois envois d'inscriptions sémitiques :

1° De la part de M. le docteur Reboud, l'estampage d'une inscription bilingue (latine et néo-punique) trouvée sur les frontières de la Tunisie ;

2° De la part de M. Héron de Villefosse, trois empreintes ou dessins de textes sémitiques provenant également d'Algérie;

3° De la part de M. Amari, associé étranger de l'Académie, une photographie de ce fragment d'inscription punique sur deux colonnes, qui avait déjà excité vivement en ces dernières semaines l'attention de la commission des inscriptions sémitiques.

Une lettre de M. Amari donne des détails sur l'histoire de cette inscription, qui a dû être acquise par la bibliothèque de Trapani et qui a été connue de l'abbé Ugdulena, lequel y vit, avec toute raison, ce semble, un fragment de rituel. Voilà donc une seconde inscription à joindre à celle de M. Davis (fragment de tarif de sacrifices analogue à celui de Marseille) et qui tranche sur la monotonie ordinaire de l'épigraphie punique.

Allocation du Ministre pour la publication des découvertes archéologiques de M. Lebègue, à Délos.

Dans la séance du 14 novembre, le Ministre de l'instruction publique écrit à l'Académie pour l'informer que, sur la recommandation du Secrétaire perpétuel, il vient d'accorder à M. Lebègue une somme de 2,000 francs qui lui permettra de publier les résultats des découvertes archéologiques qu'il a faites à Délos.

Inscription phénicienne communiquée par M. Piéridis, de Chypre.

Dans la même séance, M. de Vogüé communique à l'Académie, de la part de M. Piéridis, antiquaire de Chypre, l'estampage d'un fragment d'inscription phénicienne, découvert par lui et qui se lit :

.....בן פמיתן.....

....fils de Pumiathon.

Ce nom propre présente un certain intérêt : c'est celui du roi de Citium dont M. de Vogüé a publié deux inscriptions et qui régnait à l'époque d'Alexandre. Dans les textes connus jusqu'à présent, ce nom était toujours mutilé et M. de Vogüé l'avait restitué d'après les traces existantes et une copie grossière de Pococke. Le fragment découvert par M. Piéridis confirme entièrement cette restitution. Ce nom, comme la plupart des noms phéniciens, se compose d'un radical verbal יתן, *donné*, et du nom d'une divinité Poumi. L'origine de cette divinité est obscure, son nom ne se rattachant pas à une racine sémitique déterminée : le ן est radical. Sur les médailles qui ont été attribuées par M. de Vogüé au même roi, les deux ן sont contractés en un seul.

Nouvelle lettre de M. Rangabé sur les résultats

M. Ravaisson communique une nouvelle lettre de M. Rangabé relative aux objets rapportés de la Troade par M. Schliemann. M. Rangabé, dans cette lettre, tout en persistant dans

des fouilles de M. Schliemann.

le doute qu'il a déjà émis relativement à l'opinion avancée par M. Schliemann et selon laquelle il faudrait voir dans beaucoup de ces objets des représentations d'une Minerve à tête de chouette, avoue néanmoins que cette opinion acquiert de jour en jour plus de vraisemblance.

Lettre de M. Ém. Burnouf sur des poteries trouvées dans ces fouilles.

M. Ravaisson communique également une lettre de M. Émile Burnouf, accompagnée de photographies représentant un certain nombre de poteries rapportées de la Troade par M. Schliemann, et qui à son avis confirment l'opinion que M. Rangabé considère comme étant encore douteuse.

Explications de M. Ravaisson à ce sujet.

M. Ravaisson donne quelques explications sur les représentations qu'offrent ces photographies. Les Grecs ont figuré la chouette sur de nombreux monuments, et surtout aux époques les plus reculées, par des traits que rappelle certainement, quoique d'une manière plus ou moins abrégée et sommaire, la partie supérieure de divers vases et autres objets de terre cuite ou d'albâtre dont la partie inférieure représente un corps de femme, le cou généralement orné d'un collier à plusieurs rangs. Cette femme à tête de chouette et ornée d'un riche collier, partout représentée, serait évidemment, selon M. Schliemann et M. Burnouf, la déesse qui tenait la première place dans le culte de ceux qui habitaient les lieux où ont été trouvés les monuments innombrables qui la représentent. Et quoi de plus naturel que d'y reconnaître la déesse qu'Homère nomme la déesse aux yeux de chouette, et qui put bien être figurée sous les traits d'une femme ornée d'un collier, avec une tête de chouette, c'est-à-dire Pallas protectrice d'Ilion?

M. Ravaisson fait remarquer aussi, sur plusieurs des objets que représentent les photographies, la présence d'une croix à

crochets qui se retrouve sur de nombreux monuments provenant de l'Étrurie, de Corinthe, de l'île de Milo, de Rhodes, mais qu'on ne voit jamais sur ceux qui proviennent de la Phénicie. C'est là une remarque qui peut avoir son utilité pour l'histoire et la géographie de l'art dans l'antiquité.

Fabrique de fausses inscriptions himyarites signalée par M. de Vogüé.

Dans la séance du 21 novembre, M. de Vogüé met l'Académie en garde contre une fabrique d'inscriptions himyarites établie sur les bords de la mer Rouge. M. Sauvaire, gérant du consulat de France au Caire, a récemment adressé à l'Académie des estampages d'inscriptions qui ont été remis à la commission des inscriptions sémitiques. Les pièces ont été envoyées à M. de Vogüé qui en a reconnu plusieurs comme fausses. M. de Vogüé en montre un échantillon. Les lettres sont parfaitement reproduites, mais tout dans le bronze en décèle l'origine moderne. M. Halévy, à qui les pièces ont été montrées, en connaît l'auteur; c'est un chaudronnier qui se sert de quelques anciennes inscriptions pour en fabriquer d'autres. Mais parmi ces monuments supposés il y avait deux inscriptions authentiques gravées sur pierre et qui à ce titre eussent été plus difficiles à falsifier. M. de Vogüé met sous les yeux de l'Académie le *fac-simile* d'une de ces inscriptions, où l'on voit, au-dessous du texte, la figure d'un personnage dont le costume a quelque chose du costume arabe; il tient en main un bâton recourbé et mène deux chiens en laisse, comme un chasseur ou un pasteur.

M. de Longpérier dit que l'on doit d'autant plus de remercîments à M. de Vogüé sur cette communication, que la tablette, à la juger d'après les empreintes, aurait pu mieux tromper le public, tant l'exécution en est habile. Il est bon qu'un avis à ce sujet parte du sein de l'Académie, car beau-

coup de gens pourraient s'y laisser prendre. Dernièrement un officier anglais a rapporté un cachet qui était faux.

Communication de M. Renier sur les inscriptions latines de M. de Sainte-Marie.

Dans la même séance, M. Renier fait une communication sur les inscriptions latines envoyées par M. de Sainte-Marie. Il exprime à cette occasion le désir que le piédestal qui porte les deux inscriptions en l'honneur de Marc-Aurèle et de Constantin, lequel se trouve au consulat de France et appartient par conséquent à la France, puisse être envoyé à Paris pour être déposé au Musée du Louvre; il rappelle à cette occasion que les consuls hollandais, en achetant les monuments découverts dans leur voisinage pour les envoyer dans leur pays, ont fait du musée de Leyde un des musées les plus riches pour l'épigraphie.

M. Renier exprime le vœu qu'au moins les consuls ou les agents des consulats de France adressent à l'Académie, à l'exemple de M. de Sainte-Marie, les estampages des inscriptions qui leur seraient signalées.

Dépôt de statuettes brisées d'origine assyrienne trouvées à Amrit (Marathus).

Dans la séance du 28 novembre, M. Renan communique à l'Académie un extrait d'une lettre de M. le docteur Gaillardot, relative à la découverte récemment faite à Amrit (l'ancienne Marathus) d'un dépôt de statuettes brisées, très-analogues à des dépôts du même genre trouvés en Chypre par M. de Vogüé. « Ces dépôts paraissent remonter à l'époque de la destruction du paganisme. Amrit est à peu près le seul point de la Phénicie où l'on trouve les grands monuments phéniciens bien conservés; nous y avons vu peu de sculptures, la nouvelle découverte remplit cette lacune. Elle a été faite près du *Maabed, cella* phénicienne qui est le monument le plus remarquable d'Amrit. Les têtes de toutes les statuettes sont séparées

du corps; une soixantaine de ces têtes ont été apportées à M. Peretié, à Beyrouth. Il paraît qu'il y a aussi des statues brisées d'animaux. Parmi les objets dont M. Peretié est possesseur, il y a un corps d'environ 40 centimètres de haut; la tête et la moitié des jambes manquent; cependant, à un reste d'un petit lion que le personnage tenait à la main gauche et dont il n'y a plus que les pattes, on reconnaît que la statuette a dû beaucoup ressembler aux colosses de Ninive qui sont au Louvre et qui représentent un géant étouffant un lion de la main gauche. Toutes ces pièces sont sculptées dans le calcaire blanc d'Amrit. La dimension des têtes varie entre 5 et 15 centimètres. La plus petite est celle d'un guerrier assyrien avec le casque conique et la barbe bouclée. En tout, c'est le type assyrien qui domine; nulle part, suivant M. Gaillardot, on n'entrevoit l'influence grecque. Il paraît malheureusement que le transport de ces objets à Beyrouth rencontre de la part de l'autorité turque de grandes difficultés. »

A propos des conjectures de M. Gaillardot sur la destination de ces statuettes, M. Renan demande si ce ne seraient pas des *ex-voto*.

M. de Vogüé dit que, dans les anciens temples de Chypre, on trouve quelquefois des statues mutilées, les têtes jetées dans un trou, les corps dans un autre, mais que, lorsqu'il s'agit d'*ex-voto*, ce ne sont pas des têtes ou des membres mutilés, mais des membres fabriqués exprès et qui n'offrent pas trace de fracture.

Découvertes archéologiques faites à Athènes.

Dans la séance du 5 décembre, le Ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie, de la part de M. Burnouf, deux photographies et une notice relatives à des découvertes

archéologiques récemment faites à Athènes. Ces deux photographies reproduisent une scène peinte sur un vase du genre λήκυθος. C'est Hermès psychopompe qui emmène une jeune femme du nom de Myrrhine. Trois personnages, plus petits que les deux principaux, veulent empêcher le dieu, et l'un d'eux porte la main, mais avec respect, sur la poitrine d'Hermès. Ces figures sont d'un grand style et doivent appartenir à une belle époque de l'art. M. Burnouf signale aussi plusieurs découvertes qui peuvent servir à rétablir le tracé du mur d'enceinte d'Athènes.

Ancienne nécropole de Jaffa.

Dans la séance du 12 décembre, M. Renan communique une lettre par laquelle M. Clermont-Ganneau, qui continue l'exploration archéologique de la Palestine, lui fait savoir qu'il pense avoir retrouvé l'enceinte de l'ancienne nécropole de Jaffa. M. Clermont-Ganneau signale aussi une série d'inscriptions hébraïques provenant d'ossuaires découverts près de Jérusalem.

Photographies du manuscrit de Phocas.

Dans la même séance, M. Miller annonce qu'il a reçu de Rome les photographies du manuscrit de Phocas, qu'il avait demandées par l'entremise de M. A. Dumont, photographies qui présentent d'utiles variantes pour le texte du tome I^er^ des *Historiens grecs des croisades* dont il est l'éditeur au nom de l'Académie.

Photographies de pierres du musée de Sainte-Irène à Constantinople.

M. de Vogüé présente à l'Académie des photographies de pierres conservées aujourd'hui au musée de Sainte-Irène, à Constantinople.

Statue analogue à la

Dans la séance du 19 décembre, M. Ravaisson fait connaître à l'Académie que le Musée du Louvre vient d'acquérir en

Italie une statue qui est comme une variante de la Vénus de Milo. Cette Vénus, trouvée à Falerone, est de grandeur naturelle, en marbre de Paros, et d'un beau travail. Comme la Vénus de Milo, elle est enveloppée du *peplos*, mais la partie supérieure est en outre revêtue d'une tunique à plis très-fins. Le pied gauche, qui manque à la Vénus de Milo, est posé sur un casque orné de deux cornes de bélier, d'où l'on a pensé (et c'est la conjecture de M. Ravaisson) que cette Vénus devait être groupée avec Mars. M. Ravaisson a réuni d'autres plâtres qui reproduisent des variantes de la même Vénus, afin d'aider à la solution des questions qui se sont agitées sur ce chef-d'œuvre mutilé.

Vénus de Milo, acquise par le Louvre.

M. Ravaisson annonce, en outre, que de nombreux fragments de sculpture, provenant du temple de Milet et donnés au Musée par MM. Gustave et Edmond de Rothschild, viennent d'arriver au Louvre. Ces masses ont conservé un aspect grandiose, et l'on est frappé de la perfection du dessin ainsi que de l'élégance et de la richesse des formes.

Fragments de sculptures du temple de Milet.

Dans la séance du 26 décembre, M. Ravaisson communique à l'Académie des dessins et une photographie qui lui sont envoyés par M. Émile Burnouf, et qui représentent quelques-uns des objets découverts par M. Schliemann dans la Troade. Les dessins se rapportent à des objets en terre cuite et en pierre où se retrouve le type qui paraît être celui d'une femme à tête de chouette. La photographie représente le diadème ou *crédemnon* en or qui fait partie de la réunion d'objets en métaux précieux dont la découverte est venue couronner les travaux de M. Schliemann. Ce *crédemnon* consiste en un bandeau mince auquel pendent un grand nombre de chaînettes

Dessins d'objets découverts par M. Schliemann en Troade.

formées de chaînons alternant avec de petites lames, et terminées par des lames un peu plus grandes qui offrent les traits caractéristiques du type dont il a été question plus haut.

M. Paulin Paris ajoute que, dans les objets d'antiquité découverts à Baye, entre Sézanne et Vertus, en Champagne, se trouvait une figure absolument semblable à celle que M. Ravaisson vient de décrire.

TROISIÈME SECTION.

ACTES ACADÉMIQUES DU 1er JANVIER 1869 AU 31 DÉCEMBRE 1873.

§ 1er.

RAPPORTS SEMESTRIELS DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS.

Premier semestre de l'année 1869. (Séance du 23 juillet 1869.)

Messieurs, pendant ce premier semestre, je puis le dire avec confiance, la marche de vos travaux a été à la fois soutenue et prudente, sans qu'aucun d'eux soit resté en souffrance, sans que vos ressources, quelque peu proportionnées qu'elles soient aujourd'hui avec l'étendue de vos besoins, avec l'ardeur de votre activité savante, aient été trop engagées. Le Ministre qui vient de nous quitter y avait pourvu, plus d'une fois, par des mesures transitoires, dans la pleine connaissance de notre situation et avec la ferme volonté d'y porter un remède durable. J'espère que son successeur, non moins sympathique aux intérêts intellectuels du pays, nous garantira la sécurité qu'ont déjà obtenue deux des Académies de l'Institut.

Je commence, suivant l'usage, ma revue semestrielle par

vos grandes collections historiques et diplomatiques, et d'abord par la suite du recueil des *Historiens des Gaules et de la France.* Le tome XXIII, sous presse, a gagné trente feuilles, comme dans les six mois précédents, et il compte aujourd'hui 544 pages tirées ou bonnes à tirer. Six feuilles, en outre, sont en correction, et la copie du reste du volume a été déposée par les éditeurs, MM. N. de Wailly et L. Delisle.

Le tome IV des *Historiens occidentaux des croisades,* confié à MM. H. Wallon et Ad. Regnier, s'est avancé de vingt-quatre à trente-huit feuilles tirées; douze sont bonnes à tirer, dix en épreuves; le reste de la copie est également déposé.

Pour les *Historiens orientaux,* dont la section arabe était depuis longtemps en souffrance, un grand pas a été fait qui nous promet enfin la publication plus ou moins prochaine du tome I^er^. Notre confrère M. de Slane, avec son infatigable ardeur, a pu remettre à l'Imprimerie impériale le texte, avec une traduction nouvelle, faite sur le manuscrit même de l'auteur arabe, des extraits d'Abou'l-Féda, qui devaient être repris en sous-œuvre, sur un avis de la commission des travaux littéraires approuvé par l'Académie. M. Defrémery, dont elle vient de reconnaître dignement le savoir et les services en l'admettant dans son sein, poursuit, de son côté, le travail des corrections et additions nécessaires aux extraits d'Ibn-el-Athîr, qui terminent le volume, tandis que l'introduction qui l'ouvrira, ainsi que la section entière des auteurs arabes, se prépare par les soins de M. de Slane.

J'ai pu déposer sur votre bureau, il y a quelques mois, le tome I^er^ d'une autre section de la division orientale du Recueil des croisades, celle des *Historiens arméniens,* texte, traduction, annotations, pièces justificatives de toute sorte, avec de précieux *fac-simile* et d'amples *index,* par M. Dulaurier. Ce beau

volume in-folio sera, plus tard, suivi d'un second, qui, pour l'histoire de la Petite Arménie, comprendra l'utile complément des actes, soit en latin, soit dans les langues vulgaires, qui existent en grand nombre au Vatican et dans d'autres archives, où notre zélé et savant arméniste se propose de les recueillir, grâce aux encouragements qui ne lui seront pas refusés, nous l'espérons du moins.

Le second volume, sous presse, des *Historiens grecs des croisades*, destiné aux commentaires sur les textes, dont se compose ou se composera le premier, compte dix feuilles bonnes à tirer des notes de Du Cange sur Anne Comnène, complétées par celles du nouvel éditeur, M. Miller. Ce travail de savoir sûr et de grande patience, dont la copie entière est à l'Imprimerie impériale, fera bientôt place à celui du même genre que M. Alexandre tient depuis longtemps préparé sur les récits grecs de la seconde croisade.

Nous sommes ramenés à notre histoire proprement nationale par le vaste recueil, pour des années encore sur le métier, qui doit contenir les *Chartes et Diplômes non imprimés*, antérieurs à Philippe-Auguste. M. Siméon Luce, auxiliaire de M. Delisle, a poursuivi la recherche et la transcription, dont il est chargé, des pièces qui se trouvent sous forme de *vidimus* dans les registres du Trésor des chartes, à partir du 71^e^, et il a conduit ce travail préparatoire jusqu'au 75^e^.

Quant à la *Table des pièces déjà imprimées* de notre histoire, que M. Laboulaye est chargé de continuer après Bréquigny et Pardessus, le tome VIII et dernier compte aujourd'hui trente-huit feuilles tirées ou bonnes à tirer, et une trentaine de placards sont en épreuves ; la copie ne manque pas.

Le dernier fascicule du tome XVI du *Gallia christiana* n'a pu être publié dans le semestre qui vient de s'écouler. La ré-

daction des différents *index* a réclamé plus de temps que ne le supposait M. Hauréau. Cependant ces *index* sont maintenant terminés, on les compose, et quelques feuilles déjà prêtes vont être tirées. L'exact éditeur compte que l'impression ne sera pas un seul moment interrompue jusqu'à l'achèvement de l'ouvrage.

D'un autre côté, la commission de l'*Histoire littéraire de la France* est toujours occupée, nous dit M. Hauréau, de la rédaction des tomes XXVI et XXVII. Elle espère pouvoir bientôt transmettre à la commission des travaux littéraires le plan du tome XXVI, qui contiendra plusieurs notices importantes et étendues.

Je passe à la seconde série de nos publications, en commençant par les *Notices et extraits des manuscrits* qui s'exécutent sous la direction de votre commission des travaux littéraires, par le concours de membres de l'Académie et de savants du dehors. Il m'a été permis de vous présenter encore, dans le cours du dernier semestre, un volume in-4° considérable, formé de la seconde partie du tome XXII de cet utile recueil. M. Thurot y a donné une longue suite d'extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales au moyen âge, documents qui ne sont sans intérêt ni pour la connaissance de la philosophie de cette époque singulière, ni pour les sciences elles-mêmes, telles qu'elle les concevait et les cultivait sous le regard de la théologie.

Pour la première partie, ou la partie orientale de ce même tome, le travail annoncé déjà du savant et regrettable M. Wœpcke, sur trois traités arabes touchant le *Compas parfait*, c'est-à-dire l'instrument au moyen duquel on peut tracer toutes les sections coniques, vient d'être imprimé, texte, traduction française et planches à l'appui, sous la direction de M. de

Slane, aussi versé dans les sciences que dans l'histoire des Arabes. De courtes, mais substantielles notices sur les auteurs des trois traités les feront connaître, en même temps qu'un avant-propos de notre confrère M. Mohl fera vivement regretter la mort prématurée de l'auteur même du Mémoire, dont nous lui devons la communication.

Grâce à l'activité et au savoir de M. Dugat, nous posséderons bientôt la *Table orientale* des quatorze premiers volumes de cette grande collection des *Notices des manuscrits,* qui en formera, dans son entier, le tome XV, en y joignant la *Table occidentale,* imprimée et publiée depuis plusieurs années. Les lettres A à G de la Table orientale (partie française), formant vingt et une feuilles, sont tirées ou bonnes à tirer ; les lettres H à R sont composées et en épreuves ; la fin, depuis la lettre S, est en composition. Je rappelle que, dès longtemps, les onze feuilles d'une partie ou nomenclature proprement orientale attendent cette partie française qui est le corps de la Table.

C'est une vive satisfaction pour moi de pouvoir vous annoncer, en passant à votre Recueil des *Savants étrangers,* qu'avant peu de jours sera déposée sur le bureau la première partie du tome VII, 1re série, de ce recueil, comprenant la moitié, que complétera la seconde partie du même tome, du *Syllabaire assyrien,* par M. J. Ménant. Je viens de donner le *visa* des feuilles 55, 56, 57 et dernière, et aujourd'hui même j'adresse à l'Imprimerie impériale, en première épreuve, la courte préface de ce volume tant attendu, et qui, j'aime à le penser, justifiera cette longue attente.

Je devrais vous avoir présenté déjà la première partie du tome VIII, dont soixante-huit feuilles sont tirées depuis plusieurs mois, mais dont les quatorze dernières attendent encore le tirage. Ce volume, considérable à tous égards, n'en sera,

je l'espère, que plus apprécié. Je puis dire d'avance, avec une pleine conviction, que les Mémoires de MM. Wescher, Th.-H. Martin et Oppert, qui le composent, sont des travaux de premier ordre, chacun dans son genre.

La seconde partie de ce même tome VIII des *Savants étrangers* commence à s'imprimer, et quatre mémoires, d'un intérêt divers, y ont déjà pris place : l'un, par M. Abel Desjardins, sur la politique étrangère de Louis XI; le second, de M. Huillard-Bréholles, maintenant notre confrère, sur la rançon du duc de Bourbon Jean Ier ; un troisième, sur une inscription inédite de la ligue arcadienne, par M. Foucart ; le quatrième, sur l'assistance publique chez les Romains, par M. le docteur Briau. Ces Mémoires, comme les précédents, ont été admis dans le recueil sur l'avis de la commission des travaux littéraires, toujours si attentive aux progrès des sciences philologiques et historiques, et à l'honneur de la Compagnie.

Restent, Messieurs, vos propres Mémoires. Le tome XXVI, deuxième partie, de la nouvelle série du Recueil, est en pleine voie d'impression. Quatre Mémoires sont déjà tirés, un cinquième et un sixième ont été envoyés à l'Imprimerie impériale; trois autres les suivront prochainement. J'ai plus que l'espoir de voir ce volume se terminer cette année même.

J'ai pu, en attendant, vous tenir enfin parole, et joindre, pour ma faible part, au tome XXIII, première partie, de votre nouvelle collection, comme un deuxième supplément à l'ancienne, une édition, que j'ai tâché de rendre digne de vous et de son illustre auteur, du Mémoire de Fréret *sur l'origine des Français,* c'est-à-dire des Francs, *et sur leur établissement dans la Gaule.* Cette seconde édition a pu être collationnée sur ses manuscrits, non pas malheureusement sur le plus ample et le plus achevé de tous, qu'il s'agissait de retrouver dans la première, où il

fut si défiguré longtemps après la mort de Fréret et avant la résurrection de l'Académie. Ce grand travail, utilement consulté de nos jours par d'éminents historiens, la reporte presque à ses débuts, et dissipe, avec une critique aussi judicieuse que hardie, les fantômes qui voilaient encore la véritable origine et le lent progrès des fondateurs de la monarchie.

J.-D. GUIGNIAUT.

Deuxième semestre de l'année 1869. (Séance du 28 janvier 1870.)

Messieurs, ce second semestre a été digne encore du premier, et l'activité de vos travaux, quoique un peu ralentie, comme il arrive d'ordinaire à cette époque, ne l'a été que sur un bien petit nombre de points. Sur d'autres, par une compensation que j'avais à peine désirée, pour ne pas trop engager vos ressources aujourd'hui insuffisantes, cette activité s'est plutôt accrue.

Le tome XXIII de votre grand recueil des *Historiens de la France* compte aujourd'hui cent soixante-deux feuilles ou six cent quarante-quatre pages tirées ou bonnes à tirer, au lieu de cinq cent quarante-quatre. La copie en cours d'impression formera environ vingt-quatre feuilles et sera bientôt suivie des compléments de ce volume considérable, que nous devrons au zèle soutenu de MM. N. de Wailly et L. Delisle.

Le tome IV des *Historiens occidentaux des croisades*, confié à MM. H. Wallon et Ad. Regnier, s'est avancé de trente-huit à quarante-quatre feuilles tirées: vingt sont en épreuves et environ vingt en placards. La copie est déposée pour soixante autres feuilles au moins.

Pour la rectification et le complément des *Historiens orientaux* du même grand recueil, tome I^er^ de la *section arabe*, le plan adopté par la commission des travaux littéraires et sanctionné

par l'Académie est aujourd'hui en pleine exécution, grâce au dévouement inépuisable de notre confrère M. de Slane, chargé de cette tâche ingrate autant que difficile. Quatorze feuilles ou cinquante-six pages, c'est-à-dire près du tiers des *Extraits d'Abou'l-Féda,* le texte cette fois en regard de la traduction soigneusement revue, sont déjà réimprimées, par une habile combinaison, sans rien changer à la pagination du volume. M. de Slane mène de front la rédaction de l'*Introduction* qui doit ouvrir ce volume et la série entière des *Historiens arabes,* tandis que M. Defrémery, son digne collaborateur, prépare la copie du tome II, en terminant les *Extraits d'Ibn-el-Athir,* commencés dans le précédent et revus par notre nouveau confrère.

D'un autre côté, pendant que M. Dulaurier, après avoir inauguré par la belle publication dont nous parlions il y a six mois, la section des *Historiens arméniens,* continue de recueillir les matériaux d'un second tome, M. Miller poursuit, plus lentement qu'il ne voudrait sans doute, l'impression de la partie qui le concerne, dans le volume des *Historiens grecs* destiné aux commentaires sur les textes dont se compose le premier. Ce deuxième volume ne compte encore que dix feuilles tirées; mais quatre sont bonnes à tirer ou en épreuves, et nombre de placards attendent la mise en pages. Toute la copie, du reste, est depuis longtemps livrée.

En revenant à nos recueils historiques plus particulièrement nationaux, la précieuse collection qui contiendra quelque jour les *Chartes et diplômes non imprimés* avant Philippe-Auguste, et que dirige notre confrère M. Delisle, est toujours à l'état d'enquête ou de préparation. L'actif auxiliaire de ce travail, M. Luce, poursuit la transcription des pièces qui se trouvent sous la forme de *vidimus* dans notre Trésor des chartes, dont il a dépouillé, dans le cours de ce dernier semestre, les regis-

tres 75 à 80. Des départements, M. Émile Travers, archiviste à Besançon, nous a envoyé la copie de neuf chartes originales de l'abbaye de Montbenoît, aujourd'hui conservées dans les archives du Doubs.

Pour la table des *Pièces imprimées*, qui porte le nom de Bréquigny et que continue aujourd'hui M. Laboulaye, le tome VIII et dernier, sous presse, atteint quarante feuilles tirées, trois en épreuves, outre un certain nombre de placards à corriger. Nous sommes assurés que la copie ne fera pas défaut.

Malgré tous les efforts de notre confrère M. Hauréau, le dernier fascicule du tome XVI du *Gallia christiana* se fait toujours attendre. L'impression des *Index* qui doivent terminer le volume a été de nouveau interrompue durant les derniers mois de l'année. Des promesses sont faites par l'imprimeur, qui, je l'espère, seront mieux tenues que les précédentes.

Il n'en est pas de même, heureusement, du tome XXVI de l'*Histoire littéraire de la France*, dont le plan a été adopté par la commission des travaux littéraires, il y a quelques mois. La rédaction des Notices est achevée, une partie de la copie livrée ; déjà plusieurs épreuves sont parvenues à l'éditeur et sous les yeux des auteurs. Le tome XXVII se prépare.

Le plus ancien des recueils qui vous sont propres, après vos *Mémoires*, celui des *Notices et extraits des manuscrits*, s'est signalé, dans ces dernières années, par des publications d'une haute importance philologique et historique, telles que les *Papyrus grecs de l'Égypte* et les *Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun*. Plus récemment, il a payé sa dette, dans un autre ordre d'études, par le savant travail de M. Thurot sur les *Grammairiens latins du moyen âge*, qui remplit à lui seul la seconde partie du tome XXII. La partie orientale correspondante de ce même tome débute par un Mémoire posthume de mathéma-

tique arabe, intéressant à plusieurs égards, et se complétera successivement, tandis que déjà se préparent les matériaux de la partie occidentale du tome XXIII. Enfin, par un retour longtemps désiré sur ce qu'on peut nommer la première série de cette collection déjà considérable, la Table orientale-française des quatorze premiers tomes est sur le point de se réunir à la Table occidentale, publiée depuis un certain nombre d'années, pour former avec elle le tome XV et mettre en valeur toute cette première série. M. Dugat, qui s'est chargé de conduire à bonne fin cette tâche laborieuse, l'a menée bien près de son terme, dans le cours du dernier semestre. Trente feuilles du volume sont tirées ; le reste de la Table a été corrigé en deuxième épreuve jusqu'à la feuille 38, et la mise en pages du reste a été ordonnée jusqu'à la fin. L'auteur s'occupe de l'*Introduction* qui facilitera l'usage de son travail, des *additions et corrections* dont il est susceptible, et de la révision nécessaire des *Index* proprement orientaux, depuis longtemps imprimés par M. Latouche, son prédécesseur.

J'annonçais, dans mon dernier rapport, que la première partie du tome VII, 1re série, du recueil fondé par vous des *Mémoires des savants étrangers à l'Académie,* était sur le point de vous être présentée. J'ai pu, en effet, déposer sur le bureau, dès le commencement de ce semestre, la première moitié du *Syllabaire assyrien,* par M. J. Ménant, grand et patient travail destiné à faciliter les voies d'une branche fort épineuse encore de la philologie orientale. Aujourd'hui même, je viens de saisir votre commission des travaux littéraires du manuscrit entier de la seconde moitié, qui formera la deuxième partie de ce tome et le complétera. Ce sera, sans aucun doute, le plus important des services rendus par l'auteur à une science nouvelle qui désormais n'est plus contestée.

Peu après cette présentation, il m'a été donné d'en faire une autre, à laquelle vous n'attachiez pas moins de prix, celle de la première partie du tome VIII du même recueil des *Savants étrangers,* volume considérable et d'un intérêt puissant et varié pour l'histoire politique de la Grèce éclairée par l'épigraphie, pour l'histoire des sciences et spécialement de l'astronomie dans l'antiquité ; enfin, par un heureux rapprochement des inscriptions cunéiformes de l'Assyrie et des textes hiéroglyphiques de l'Égypte, pour la connaissance immédiate de ces deux grands pays, à l'une des époques les mieux constatées de leurs relations. L'honneur des quatre beaux Mémoires qui composent à eux seuls ce volume, et que vous avez accueillis dans vos séances, comme dans votre recueil, revient à MM. Wescher, Henri Martin, correspondant de l'Institut à Rennes, et Oppert.

L'impression de la deuxième partie de ce tome VIII de la collection se poursuit, et deux nouveaux Mémoires s'ajouteront bientôt aux quatre qui sont déjà tirés. Cette série des sujets divers d'érudition laisse, depuis quelque temps, loin derrière elle celle que vous aviez réservée aux antiquités de la France.

Je n'ai plus, Messieurs, qu'à vous rappeler à vous-mêmes en vous faisant connaître l'état de vos propres *Mémoires,* modèles de tous les autres, et dont la publication suit un cours de plus en plus régulier. J'ai la certitude de pouvoir vous présenter, peu après la séance actuelle, la deuxième partie du tome XXVI de votre recueil. Des huit Mémoires qui la formeront et qu'il sera temps de spécifier plus tard, six sont tirés, le septième bon à tirer, le dernier seul en correction très-avancée. J'ajoute que la table si désirée de la seconde décade de votre nouvelle collection, qui doit en combler une des plus sensibles lacunes, celle du tome XXII, ne tardera pas à être mise sous presse; les

tomes XX et XXI sont presque entièrement dépouillés sur bulletins, grâce aux mesures prises par votre commission des travaux littéraires et au choix qu'elle a fait d'un rédacteur aussi zélé que capable. J'aime à remercier ici, au nom de l'Académie et au mien, cette vigilante commission, âme de vos publications aujourd'hui si multipliées et mon soutien de tous les jours.

J.-D. GUIGNIAUT.

Premier semestre de l'année 1870. (Séance du 22 juillet 1870.)

Messieurs, j'ai pu, avant l'expiration du premier semestre de cette année, tenir les promesses de mon précédent rapport sur trois points essentiels des travaux que vous exécutez vous-mêmes, ou dont vous procurez l'exécution par vos directions et par vos encouragements. J'ai eu l'honneur de vous présenter successivement, dans deux de vos dernières séances, un volume, considérable à tous égards, qui forme la deuxième partie du tome XXVI de la nouvelle série de vos *Mémoires* et clôt la période réglementaire de leur publication s'étendant de la fin de l'année 1866 au commencement de 1870. Peu de jours après, j'ai déposé sur votre bureau le fascicule qui complète le tome XVI du *Gallia christiana,* sinon ce grand ouvrage tout entier dans le plan tracé par les Bénédictins, mais où s'arrête l'œuvre de M. Hauréau qui, avant de nous appartenir, avait déjà publié par ses propres forces les tomes XIV et XV. Enfin, s'il ne m'est pas donné de vous offrir, aujourd'hui même, le volume qui comble une lacune importante dans le recueil des *Notices et extraits des manuscrits,* par le complément du tome XV et la partie orientale de la *Table générale* des quatorze tomes précédents, je puis au moins vous assurer que le zèle de M. Dugat, chargé par vous de cette tâche laborieuse, n'a pas fait défaut au dernier moment. Le volume est, depuis quelque

temps, imprimé, tiré même, et j'en attends, d'un moment à l'autre, le premier exemplaire.

Pour revenir à vos *Mémoires,* je ne recommencerai point ici l'énumération que j'ai déjà faite des huit dissertations aussi variées, aussi intéressantes que solides, en général, qui remplissent le volume aujourd'hui dans vos mains. Mais je ne puis résister au désir de signaler de nouveau cette savante étude de philologie nationale sur la *Langue de Joinville,* qui y tient une si grande place, et ces deux Mémoires, qui en attendent un troisième, où notre vénéré doyen, momentanément absent de nos séances, mais que nous y reverrons bientôt, pour l'exemple des plus jeunes d'entre nous, a élevé par degrés une controverse accidentelle sur le vrai sens de textes bibliques et classiques, rapprochés avec art, à la hauteur d'une question fondamentale pour l'histoire des institutions romaines, la question de la *Cohorte du Préteur.*

Je dois rappeler en passant que, des deux lacunes qui restent à remplir dans la collection qui vous est particulièrement propre, l'une, celle du tome XXII, destinée à la table de la seconde décade de la nouvelle série, n'a pas cessé de préoccuper votre commission des travaux littéraires, dont un membre des plus compétents s'est chargé de reviser le dépouillement sur bulletins des tomes XII à XXI, fait par le rédacteur de votre choix; l'autre, celle de la première partie du tome XXV, qui doit poursuivre l'histoire de l'Académie pour la période de 1861 à 1864, est, en quelque sorte, mon affaire personnelle et je m'occupe sans relâche d'y pourvoir. Tandis que je prépare moi-même les rédactions des cinq sections dont se compose le volume, l'un des employés les plus capables de notre secrétariat, à défaut d'un auxiliaire qui me manque pour cette tâche et pour d'autres, exécute les copies. La rédaction de la

première section est complète, celle des sections suivantes avance plus ou moins, et l'impression pourra commencer prochainement.

Le recueil des *Notices et extraits des manuscrits*, sauf la table dont je viens de parler, est resté au repos depuis la publication du tome XXII, partie occidentale, qui attend et attendra longtemps encore peut-être son complément nécessaire dans la suite de la première partie, consacrée aux littératures de l'Orient. La seconde partie du tome XXIII, pour laquelle de nombreux matériaux ont déjà passé à l'examen de votre commission des travaux littéraires, n'en sera pas moins mise sous presse avant peu.

Quant à votre double collection des *Mémoires des Savants étrangers*, depuis que les tomes VII et VIII de la première série ont débuté, l'un par la première partie du *Syllabaire assyrien* de M. Ménant, l'autre par une suite de Mémoires à faire envie aux nôtres, sur des sujets divers; ces deux tomes sont en train de se compléter, le VII[e] par la seconde partie du *Syllabaire*, récemment envoyée à l'imprimerie, avec l'approbation de la commission compétente, le VIII[e] par d'autres Mémoires lus devant vous, puis examinés par votre commission. Je regrette d'être obligé d'ajouter que la seconde série du recueil reste obstinément en retard sur la première, depuis le grand Mémoire sur les *Foires de Champagne*, qui reçut jadis de nous et du public savant un accueil si mérité et si flatteur.

Je terminerai ce compte rendu de vos travaux, aujourd'hui si multipliés et si divers, par où j'ai l'habitude de le commencer, par l'état actuel des grands ouvrages historiques, diplomatiques et littéraires que le Gouvernement, depuis la fondation de l'Institut, vous a chargés de continuer à titre d'héritage de nos illustres Bénédictins et de membres considérables de l'an-

cienne Académie, ou encore que vous avez fondés vous-mêmes, de nos jours et à leur exemple, sous les auspices de l'autorité publique.

Depuis longues années déjà, le recueil des *Ordonnances des rois de France* est terminé; celui des *Historiens des Gaules et de la France* n'approche point encore de sa fin, mais le tome XXIII de ce grand travail est près d'atteindre la sienne. Il compte aujourd'hui cent soixante-deux feuilles ou six cent quarante-quatre pages, cette fois complétement tirées, dix feuilles bonnes à tirer, et en épreuves le reste du volume, sauf les tables, dont les deux savants éditeurs, MM. N. de Wailly et L. Delisle ont réuni à mesure les éléments divers. Avant la date de mon dernier rapport, l'Académie leur avait associé, pour cette tâche et pour les autres, M. Huillard-Bréholles, voulant donner à la continuation de ce recueil national une impulsion plus forte encore, s'il est possible.

Je n'ai rien à dire de nouveau au sujet de la collection, qui sera si précieuse pour la connaissance complète de notre histoire, des *Chartes et diplômes non imprimés* jusqu'à Philippe-Auguste, si ce n'est que le dépouillement et la copie des pièces se poursuivent sans relâche sous la direction de M. Delisle. Son infatigable auxiliaire M. Luce, auquel l'Académie vient de décerner une si haute récompense, continue la transcription des documents antérieurs à l'an 1180 que fournit notre *Trésor des chartes*, tandis que celle des actes du même temps s'exécute sur divers points dans les départements. M. de Fleury, archiviste de Loir-et-Cher, nous a fait un nouvel envoi de quatre-vingt-onze pièces, résultat de ses recherches dans les fonds d'archives de divers prieurés de Marmoutiers et des abbayes de Bourg-Moyen, de Saint-Avit de Châteaudun, de Saint-Lomez et de Selles-sur-Cher. D'un autre côté, M. Giry, archiviste pa-

léographe, chargé du classement des archives de la ville de Saint-Omer, nous a fourni trente chartes de la collégiale de Saint-Omer, douze de la commune de Saint-Omer, et trente et une de l'abbaye de Watten.

Quant à la *Table des pièces imprimées* dite de Bréquigny, que continue, après Pardessus, M. Laboulaye, elle reste à quarante feuilles tirées, deux feuilles sont en épreuves, sans parler d'un certain nombre de placards. Le tome VIII et dernier de cette Table s'achemine lentement à son terme.

En revanche, le *Gallia christiana* a vu le sien, du moins pour le tome XVI, dont l'Académie chargea, sitôt qu'elle l'eut admis dans son sein, M. Hauréau qui nous avait donné les tomes XIV et XV comme par une reconnaissance anticipée de cette grande récompense succédant à d'autres. Le dernier fascicule du tome XVI vous a été présenté avec tous ses accessoires et une carte de la province ecclésiastique de Vienne, dans l'une de vos précédentes séances.

Le même et énergique éditeur nous fait connaître que le tome XXVI de l'*Histoire littéraire de la France*, qu'il est chargé de publier au nom de la commission permanente dont il fait partie, compte aujourd'hui dix feuilles tirées et quatre en épreuves; tout le reste du volume est préparé pour la composition successive.

Je n'ai plus guère, Messieurs, qu'à vous faire connaître la situation du recueil dont vous êtes plus particulièrement les fondateurs, et qui caractérise éminemment l'époque actuelle de vos travaux toujours plus partagés entre l'Orient et l'Occident.

Il s'agit de la grande et double collection des *Historiens des croisades*, complément, jugé nécessaire par les Bénédictins eux-mêmes, des documents originaux de notre histoire et de celle de l'Europe au moyen âge.

Le tome IV des *Historiens occidentaux*, qui depuis la création du recueil ont le pas sur les autres, s'est avancé pendant le semestre de quarante-quatre à cinquante-quatre feuilles tirées; dix feuilles sont bonnes à tirer, un assez grand nombre en épreuves et surtout en placards. L'impression du volume semble avoir subi dans ces derniers temps quelque embarras, quelques langueurs; mais nous sommes assurés que MM. Wallon et Ad. Regnier surmonteront des difficultés passagères.

Pour les éditeurs des *Historiens orientaux*, ils en ont eu et en ont encore de bien plus graves à vaincre. La réimpression, reconnue par vous indispensable, du commencement du tome I^er^ de la section des *auteurs arabes*, est toujours en bonne voie, grâce au labeur soutenu de M. de Slane. Vingt-quatre feuilles, c'est-à-dire plus de la moitié de cette tâche épineuse, sont tirées ou bonnes à tirer, texte et traduction; moins de vingt feuilles restent à imprimer, dont la copie est livrée en entier. Cependant, notre savant confrère n'a pas cessé de s'occuper de rédiger l'*Introduction* qui, placée en tête de ce premier tome, ouvrira non-seulement les *Extraits d'Abou'l-Féda et d'Ibn-el-Athîr*, mais toute la section arabe. De son côté, M. Defrémery, en continuant de préparer pour l'impression, soit le texte, soit la traduction de la suite d'Ibn-el-Athîr destinée au second tome, s'est mis à la disposition de M. de Slane pour la révision des feuilles d'Abou'l-Féda. Ainsi la partie arabe du recueil est aujourd'hui dans un état qui en garantit l'avenir.

La section des *Historiens arméniens* a largement payé sa dette, il y a un an, par un tome I^er^ dont j'ai fait ressortir en son temps les principaux mérites appréciés par de plus connaisseurs que moi. Ce volume fait bien augurer du second, dont M. Dulaurier s'occupe de rassembler les matériaux, en

conformité du programme présenté à la commission des travaux littéraires et approuvé par elle. Il pourra le remplir d'une manière d'autant plus complète que la mission qu'il vient d'obtenir du Ministre actuellement chargé des intérêts des lettres, des sciences et des beaux-arts, lui permettra l'accès des archives de Rome et des autres villes d'Italie, où se trouvent nombre de documents soit d'origine occidentale, soit de provenance arménienne, qui serviront puissamment à son dessein. Nos vœux l'accompagneront dans ce voyage plein d'espérance.

Hélas! que n'est-il question encore d'une absence momentanée du savant et regrettable confrère qui fut le premier collaborateur de M. Hase, dans la rédaction d'une autre partie du recueil des croisades, celle des *Historiens grecs!* M. Alexandre, esprit si cultivé, si versé dans la connaissance de toutes les époques de la langue et de la littérature grecques, et qui avait rendu de si éminents services à l'enseignement, à l'Université, avant de songer à demander à l'Académie la palme si bien due à son érudite et élégante édition des *Oracles sibyllins*, nous a été ravi par un coup imprévu, quand à peine nous venions de perdre M. Villemain, l'un de ses plus illustres maîtres. Il laisse interrompu, mais non pas pour toujours, le travail qu'il avait consacré aux narrateurs de la seconde croisade, dont les textes seuls, imprimés par lui, sont compris dans le premier volume de notre section grecque. Des annotations sur ces textes, dont nous avons eu maintes fois communication, devaient prendre place dans le deuxième volume, à la suite des commentaires de Du Cange sur le récit de la première croisade par Anne Comnène, reproduits avec des compléments par l'habile éditeur de cet important récit, M. Miller, disciple de M. Hase et collaborateur de M. Alexandre.

Bientôt, je l'espère, nous pourrons déposer avec lui, dans le volume sous presse, comme un suprême hommage à la mémoire de notre confrère qui n'est plus, ce dernier fruit de son activité savante.

J.-D. GUIGNIAUT.

Deuxième semestre de l'année 1870. (Séance du 3 février 1871.)

Messieurs, quel douloureux contraste entre la période si florissante encore de nos travaux que vous représentait mon dernier rapport, dans la sécurité trop profonde, hélas! de notre chère patrie, et celle qui ne pouvait manquer de se ressentir des malheurs qui l'ont accablée. L'Académie, l'Institut tout entier en ont éprouvé, en éprouveront longtemps le contre-coup, mais, comme le pays lui-même, ils sont restés fidèles au poste de l'honneur et du devoir; ils feront tout, dans leur sphère, pour réparer, avec l'aide de Dieu, des ruines qu'il ne leur a pas été donné de prévenir.

Ces désastreuses conjonctures, qui ont tenu éloignés de nous plusieurs de nos confrères, ont pesé particulièrement sur nos grands travaux historiques. Celui qui s'en est le moins ressenti, c'est le recueil des *Historiens des Gaules et de la France*. Le tome XXIII, sous presse, est parvenu de cent soixante-deux à cent quatre-vingt-quatre feuilles tirées; le reste du texte, vingt feuilles environ, est en épreuves, et les tables de ce volume considérable sont en préparation par les soins de M. Huillard-Bréholles, associé aux deux autres éditeurs, MM. N. de Wailly et L. Delisle.

Par une fâcheuse revanche, qui est à mettre sur le compte de l'interruption des communications, et surtout de la fermeture de nos grands dépôts publics, la préparation du recueil des *Chartes et diplômes non imprimés* jusqu'à Philippe-Auguste,

spécialement confiée à M. Delisle, a été complétement suspendue dans le cours de ce semestre.

Il en a été de même ou à peu près de la *Table des pièces imprimées*, continuée par M. Laboulaye. Le tome VIII et dernier reste à quarante-deux feuilles tirées, plus un certain nombre de placards en épreuves.

L'absence de deux sur quatre des membres de la commission permanente, chargée, sous la direction de M. Hauréau, de continuer l'*Histoire littéraire de la France*, a eu d'un autre côté pour effet de suspendre l'impression du tome XXVI, qui reste à dix feuilles tirées et quatre en épreuves.

Quant à la grande collection des *Historiens des croisades* et à la division des *Historiens occidentaux*, le tome IV, sous presse, est resté à peu près aussi dans le *statu quo*, celui des deux éditeurs qui était en tour de rédaction se trouvant encore absent : soixante-quatre feuilles tirées, deux bonnes à tirer, quarante-quatre placards en épreuves.

Le tome I^er^ des *Historiens orientaux*, section arabe, dont notre confrère, M. de Slane, avait été chargé par l'Académie de compléter pour le texte et de remanier pour la traduction la première partie, verra bientôt s'achever cet épineux travail. Trente-quatre feuilles sont aujourd'hui tirées ou bonnes à tirer, et il n'en reste guère que dix ou douze à réimprimer.

Le tome II des *Historiens grecs*, dont vingt-six feuilles sont tirées demeure à peu près dans la même situation. M. Miller espère reprendre et terminer bientôt l'impression des Commentaires de Du Cange, revus par lui, sur le récit de la première croisade par Anne Comnène; puis il se fera un devoir en même temps qu'un honneur de placer à la suite les annotations laissées par son savant collaborateur et notre regretté confrère, M. Alexandre, sur les narrateurs grecs de la seconde

croisade, en attendant les compléments divers de ce second tome et du premier.

Presque au début de la crise sanglante que nous venons de traverser et qui laissera dans nos âmes, il faut l'espérer, avec de si cruels souvenirs, les germes féconds d'une régénération nécessaire, j'ai pu, Messieurs, vous présenter un nouveau volume d'un autre ordre de vos publications, et non pas le moins utile. C'est celui qui achève de mettre en valeur ce que j'appellerai la première série des *Notices et extraits des manuscrits*, recueil fondé par vous presque à la veille de la révolution de 1789. Il y a quelques années, vous aviez décidé la rédaction d'une *Table générale*, répondant aux deux parties, orientale et occidentale, des quatorze premiers tomes et qui en formerait le quinzième. Celle-ci, confiée à M. Longueville le père, fut publiée en 1861 ; mais l'autre, commencée en même temps, n'a pu, après bien des péripéties, être terminée que l'année dernière, grâce à la capacité spéciale et au zèle de M. Gustave Dugat. Elle est accompagnée d'un index des mots orientaux, préparé originairement par M. Emmanuel Latouche, et les additions et corrections de l'éditeur définitif, dirigé par deux membres de notre savante commission des travaux littéraires, y ajoutent un nouveau prix.

Les matériaux qui, dans la nouvelle série du recueil dont je viens de parler, doivent former la seconde partie du tome XXIII, consacrée aux littératures de l'Occident, avaient été soumis à l'examen de la commission compétente; j'ai pu, en conséquence, transmettre en temps utile à l'Imprimerie nationale la plupart de ces matériaux, et j'ai déjà reçu les premières feuilles du nouveau volume dont l'impression se continue. Mais il n'en a pas été de même des deux volumes de nos Mémoires que je m'étais proposé de mettre sous presse peu après

la date de mon dernier rapport, à savoir la première partie du tome XXV, qui doit poursuivre l'*Histoire de l'Académie*, pour la période de 1861 à 1864, et la seconde partie du tome XXVII, formée de la suite des *Mémoires* proprement dits et dont les éléments étaient cependant sous ma main. Il ne m'a pas paru prudent de livrer la circulation des pièces plus ou moins précieuses, destinées à former l'un et l'autre de ces volumes, aux chances du bombardement qui nous était réservé. Je compte, d'ici à peu de jours, pouvoir reprendre mon dessein.

Restent les *Mémoires des savants étrangers*, comme nous les appelons, qui ont eu à souffrir aussi des circonstances auxquelles nous venons à peine d'échapper. L'impression du tome VII, deuxième partie, qui doit terminer l'importante publication du *Syllabaire assyrien* de M. Ménant, était à peine commencée qu'il a fallu la suspendre, par l'impossibilité de communiquer avec l'auteur. La seconde partie du tome VIII du même recueil a été plus heureuse; déjà avancée, elle s'est enrichie, dans ces derniers temps, d'un mémoire égyptologique de M. Maspéro, qui jette un nouveau jour sur les institutions judiciaires de l'Égypte pharaonique, dans la voie même où s'était fait connaître si avantageusement un savant que nous venons de perdre, M. Théodule Devéria, qui sera longtemps regretté au Musée du Louvre et ailleurs.

Si j'ajoute, Messieurs, que la rédaction définitive de la Table de la seconde décade de la nouvelle série de vos Mémoires, qui doit combler la lacune subsistante du tome XXII de cette série, a été, elle aussi, entravée par les circonstances et l'éloignement du rédacteur, j'aurai, je crois, touché tous les points qui intéressent l'état de vos travaux. Il n'est pas tel que je l'eusse souhaité avec votre commission des travaux littéraires, ma lumière et mon appui; il est, j'en ai la conscience, tout ce qu'il

pouvait être dans le cours de ce second semestre, si funeste à notre pays, sous bien d'autres rapports, de l'année 1870.

J.-D. GUIGNIAUT.

Années 1871 et 1872. (Séance du 28 mars 1873.)

Messieurs, en succédant à mon cher et vénéré maître M. Guigniaut dans le devoir de vous rendre compte de l'état de vos publications, je suis heureux de pouvoir constater que les espérances qu'il vous exprimait dans son dernier rapport se réalisent; et lui-même, avant de quitter les fonctions actives du secrétariat pour prendre place, comme secrétaire perpétuel honoraire, près de M. Naudet, notre vénérable doyen, a pu voir en partie accomplis les vœux qu'il avait formés. Les travaux de l'Académie, entravés dans leur exécution plutôt que suspendus dans leur préparation par les malheurs de ces derniers temps, ont repris avec une activité nouvelle. Le tome I^er^ des *Historiens arabes des croisades*, commencé il y a si longtemps par notre regretté confrère, M. Reinaud, a enfin paru, grâce au zèle de M. de Slane, secondé aujourd'hui par M. Defrémery. Le tome XXII, deuxième partie, du recueil des *Notices et extraits des manuscrits* vous a été aussi distribué, et le monde savant y a pu lire les « poëmes astronomiques de Théodore Prodrome et de Jean Camatère » publiés par M. Miller; les « fragments inédits du registre dans lequel Nicolas de Chartres avait consigné les actes du parlement de 1269 à 1298 », par M. Léopold Delisle; la « première Ogdoade de G. du Bellay », donnée en extrait par M. Hauréau; une « notice sur le palimpseste de Montpellier » par M. Boucherie; deux traités ou fragments de traités de J. Pollux, publiés par le même savant avec d'autres fragments curieux de littérature scolaire, et deux glossaires, l'un grec, l'autre latin, contenant, en deux parties distinctes, les formes nouvelles et les acceptions nouvelles ou

formes rares des mots, publication que M. Egger a surveillée avec son expérience consommée, suppléant ainsi à l'éloignement de l'auteur. Enfin, le tome XXVI de l'*Histoire littéraire de la France*, qui, à la date du dernier rapport (3 février 1871), n'avait encore que dix feuilles tirées et quatre en épreuves, est entièrement imprimé et va paraître. Les auteurs, séparés les uns des autres pendant le siége de Paris par les armées allemandes, dispersés de nouveau par l'insurrection de la Commune, ont, comme on le voit, rapidement regagné le temps qu'ils avaient forcément perdu.

Vos autres publications ont fait aussi, pour la plupart, des progrès très-sensibles.

Pour les reprendre dans leur ordre, le tome XXIII des *Historiens de la Gaule et de la France*, confié aux soins de MM. de Wailly, Léopold Delisle et Jourdain, approche de son terme. Quatre-vingt-dix-sept cahiers (cent quatre-vingt-quatorze feuilles) sont tirés, et les cahiers 98 à 103 bons à tirer. Ils comprennent le texte entier du volume. J'aurais donc pu le ranger parmi ceux que vous allez recevoir, s'il ne restait à imprimer les tables : or, bien que tous les matériaux en soient réunis, et que notre confrère M. Jourdain, qui a succédé dans cette lourde tâche à notre regretté confrère M. Huillard-Bréholles, y mette la plus grande partie de son temps et toute sa puissance de travail, les difficultés d'une pareille œuvre, qui n'est bonne que quand elle est parfaite, devront, pour plusieurs mois encore, en ajourner la publication.

La *Table chronologique des diplômes, chartes et titres imprimés concernant l'histoire de France*, dite *Table de Bréquigny*, continuée, après notre ancien confrère M. Pardessus, par notre confrère M. Laboulaye, a été encore retardée dans sa marche par des difficultés de plus d'un genre. Le tome VIII, qui, en

février 1871, était arrivé au vingt et unième cahier, n'en compte encore que vingt-trois tirés et quatre bons à tirer. Néanmoins on peut espérer le prochain achèvement de l'ouvrage, qui atteint aujourd'hui l'année 1310, l'Académie ayant fixé à la fin du règne de Philippe le Bel le terme où il doit s'arrêter.

Le nouveau recueil des *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France antérieurs à l'avénement de Philippe-Auguste*, qui se prépare sous l'habile et ferme direction de M. L. Delisle, voit s'accroître chaque jour le nombre des pièces dont on pourra bientôt commencer l'impression. Dans la période écoulée depuis le dernier rapport, les registres 81-96 et 100-113 du Trésor des chartes ont été dépouillés, et l'on en a tiré les actes antérieurs à 1180 qui s'y trouvent à l'état de *vidimus*. D'autre part, l'Académie a reçu de M. Guesnon, professeur au lycée de Lille, la copie de quatre cent onze pièces des dépôts de Lille et d'Arras, recueillies et transcrites par lui avec un soin remarquable. Elle a reçu aussi de M. Bernard Prost, archiviste du Jura, les actes, antérieurs au terme fixé, qui existent dans le dépôt dont il a la garde : en tout quatre-vingt-six pièces tirées de seize fonds différents.

La publication des *Historiens des croisades* a été entreprise par l'Académie comme une annexe naturelle des *Historiens des Gaules et de la France*. Le tome IV des *Historiens occidentaux*, pour la préparation duquel j'avais l'honneur d'être associé à M. Ad. Regnier, et viens de laisser la place à M. Thurot, est plus qu'à moitié imprimé. Quarante-huit cahiers sont tirés, sept bons à tirer, quarante-cinq placards vont être mis en feuilles. Le reste de la copie est à l'imprimerie ou prête à lui être fournie selon ses besoins.

J'ai parlé de la mise en vente du tome I[er] des *Historiens arabes*. Le commencement du manuscrit du tome II est déjà

en composition; et la diligence que nos deux confrères ont apportée à l'achèvement du précédent nous garantit que celui-ci ne se fera pas si longtemps attendre.

Pour les *Historiens grecs*, dont M. Miller reste seul chargé depuis la mort de M. Alexandre, le tome I^er^, comprenant le texte de ces historiens distribués en quatre parties, avec les annotations de M. Hase pour la première, compte dix-neuf cahiers et demi pour cette première partie, qui en forme les préliminaires, et soixante-quatre pour les trois autres. Incessamment, le volume peut être complété. Le tome II, comprenant les annotations de Du Cange, revues et notablement augmentées, tant par M. Alexandre que par M. Miller, a dix-huit cahiers tirés et neuf bons à tirer. La copie est prête pour tout le reste, et nous espérons que l'imprimerie secondera le zèle de l'éditeur.

Le Recueil des *Notices et extraits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques* a, comme on le sait, pour chaque tome deux parties : la première, orientale, la seconde, occidentale, qui se publient distinctement. La partie orientale, sous presse, est celle du tome XXII; elle compte déjà, en vingt-deux feuilles tirées, la notice de feu M. Wœpcke, relative à trois traités arabes sur le compas parfait; elle doit être suivie de la traduction du lexique arabe de médecine d'Ibn Beïthar, dont l'auteur, M. le docteur Leclerc, a repris le manuscrit pour y faire des changements qui lui ont été signalés. La partie occidentale en est au tome XXIV. La deuxième partie de ce tome n'a encore que dix-huit feuilles tirées et une seule notice, celle de M. de Wailly, sur les manuscrits de Villehardouin. Mais déjà le tome XXV, deuxième partie, est commencé; il doit être entièrement rempli par une édition des commentaires d'Alexandre d'Aphrodisias sur le traité d'Aristote, *De sensu et sensibili*, par

M. Thurot. En y consacrant un volume spécial, eu égard à l'importance de ce travail, votre commission des travaux littéraires a, néanmoins, exprimé le vœu que les notices ou extraits destinés à ce recueil se renferment dans les limites que leur nom implique, en sorte qu'un même volume offre au lecteur plus de variété.

Quant à la collection de nos Mémoires, deux volumes sont en cours de publication : la première partie du tome XXV et la deuxième du tome XXVII. La première partie du tome XXV doit contenir l'histoire de l'Académie pour la période 1861-1864. Notre vénérable secrétaire perpétuel honoraire, M. Guigniaut, en renonçant à ses fonctions, n'a pas voulu entièrement abandonner la tâche qu'elles lui imposaient. Il vous a demandé, et vous lui avez accordé avec empressement, de raconter lui-même l'histoire de l'Académie pour cette première partie du temps pendant lequel il a tenu la plume dans vos séances et suivi vos travaux avec tant de zèle et de dévouement. La deuxième partie du tome XXVII a été tenue en suspens par la perte que nous avons faite de notre confrère M. Huillard-Bréholles. La mort l'a surpris avant qu'il eût pu mettre la dernière main pour l'impression au mémoire qu'il y destinait. Heureusement, il laissait un ami qui, en prenant sa place parmi nous, s'est empressé de revendiquer comme un droit sacré cette part de sa succession. M. Deloche a revu le manuscrit et corrigé les épreuves du travail de M. Huillard-Bréholles; et, maintenant que tous les bons à tirer sont donnés, le volume ne tardera point à paraître; car il a suffi, pour le compléter, d'y ajouter un des mémoires qui sont déjà prêts pour le volume suivant. J'en puis dire autant de la série de nos Mémoires ouverte aux savants étrangers. La deuxième partie du tome VII, comprenant le *Syllabaire assyrien* de M. Menant, est achevée;

les derniers bons à tirer sont donnés. Je n'aurai plus à vous parler de ce dispendieux ouvrage que pour vous annoncer qu'il a paru. La deuxième partie du tome VIII est presque tout entière imprimée ou composée. Il y a trente-sept feuilles tirées, huit placards à mettre en pages et de la copie pour environ dix feuilles. J'attends la mise en pages pour voir s'il m'est possible d'y joindre encore un des mémoires que je tiens en réserve.

Pour la série consacrée aux *Antiquités nationales*, aucun volume n'est en cours d'impression.

Il me reste à vous parler d'une publication qui figure pour la première fois dans le compte rendu de vos travaux : c'est celle des Œuvres de Borghesi, commencée en 1860 aux frais de la liste civile, et dont la continuation, après la chute de l'Empire, a été confiée aux soins de notre Académie. Nos deux confrères, MM. Léon Renier et Waddington, en demeurèrent particulièrement chargés. Le tome VII, dont les exemplaires avaient péri dans les incendies de la Commune, au moment où la distribution allait s'en faire, a été réimprimé. Le tome VIII, qui contient la fin des lettres, a paru en même temps. Le tome IX est sous presse, et trente-deux feuilles en sont déjà tirées; elles contiennent les deux dissertations de Borghesi sur les fragments des Fastes capitolins, découverts au commencement de ce siècle. Le volume sera complété par un mémoire inédit sur la série des préfets de Rome, depuis Auguste jusqu'à l'année où commence l'ouvrage de l'anonyme *De præfectis Urbi* (254 de notre ère).

En résumé, depuis la fin de la guerre, depuis que l'Imprimerie a pu nous rendre son concours, trois importants volumes ont paru : le tome I[er] des *Historiens arabes des croisades*, le tome XXVI de l'*Histoire littéraire de la France*, le tome XXIII,

deuxième partie, des *Notices et extraits des manuscrits,* et deux nouveaux volumes des OEuvres de Borghesi; trois volumes de la collection des Mémoires, l'un des nôtres, les deux autres, des savants étrangers, sont à la veille de paraître. Le tome XXIII des *Historiens de France* n'attend plus que ses tables; le tome I^er^ des *Historiens grecs des croisades* peut se terminer d'un jour à l'autre; le tome IV des *Historiens occidentaux* va marcher rapidement vers sa fin. L'Académie peut donc se rendre ce témoignage qu'elle n'est pas restée étrangère à ce redoublement d'activité qui s'est manifesté dans notre pays depuis nos malheurs.

H. Wallon.

Deuxième semestre de l'année 1873. (Séance du 30 janvier 1874.)

Messieurs, les travaux de l'Académie ont justifié les espérances que je vous exprimais dans mon dernier Rapport. Le tome XXVI de l'*Histoire littéraire de la France,* le deuxième du XIV^e^ siècle, comprenant la suite des chansons de Gestes et les Sermonnaires, a paru. Il en est de même du tome XXVII, deuxième partie, de nos Mémoires, où se trouvent les mémoires : de M. Egger, *sur les Historiens officiels et les Panégyristes des princes dans l'antiquité grecque;* de M. Miller, *sur une Inscription agonistique de Larisse;* de M. Huillard-Bréholles, *sur l'état politique de l'Italie depuis la paix de Constance jusqu'au milieu du XV^e^ siècle (1183-1355);* de M. Léopold Delisle, *sur les ouvrages de Guillaume de Nangis.* Nous avons publié aussi la deuxième partie du tome VII des *Mémoires présentés par divers savants,* demi-volume qui complète le *Syllabaire assyrien* de M. Joachim Menant. Nous aurions encore publié la deuxième partie du tome VIII du même recueil, si l'éloignement de notre correspondant, M. Rangabé, ancien ministre de Grèce à Paris, n'avait retardé de quelques semaines la correction des épreuves de son mémoire *sur le Laurium,* qui en fait partie.

Les autres publications suivent régulièrement leur cours.

Le tome XXIII des *Historiens de France*, la première des grandes publications académiques, confiée à MM. de Wailly, Delisle et Jourdain, n'attend plus que sa table, qui s'achève sous la direction de M. Jourdain. La composition en est terminée, et l'impression commence.

La *Table chronologique des diplômes et titres imprimés concernant l'histoire de France*, dite *Table de Bréquigny*, continuée par notre confrère M. Laboulaye, a vingt-six cahiers tirés et trois à tirer. L'éditeur s'occupe de l'année 1313, qui pourra être livrée à l'imprimerie dans quelques semaines.

M. Delisle poursuit, avec la collaboration de M. E. de Rozière, que vous lui avez adjoint, la préparation des *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France antérieure à l'avénement de Philippe-Auguste*. Dans le dernier semestre, les pièces antérieures à 1180, comprises dans les registres 120 à 125 du *Trésor des chartes*, ont été dépouillées.

Les trois séries des *Historiens des croisades, occidentaux, grecs* et *arabes*, continuent leur marche parallèle. Le tome IV des *Historiens occidentaux* a soixante-cinq cahiers tirés; deux à tirer, deux en épreuves, sans compter un certain nombre de placards. La fin du texte d'Albert d'Aix, texte soigneusement collationné, en dernier lieu, sur le manuscrit d'Oxford, par MM. Ad. Regnier et Thurot, est remise à l'imprimerie et devra suffire à l'achèvement du volume.

M. Miller, qui publie à lui seul, depuis la mort de M. Alexandre, les deux volumes des *Historiens grecs*, est près d'achever le premier volume. Il n'attendait, pour en compléter la préparation, que les photographies des feuillets d'un manuscrit de Phocas, photographies que nous avions demandées à Rome, et qui nous sont récemment arrivées. Il continue avec le même zèle

la publication du tome II, comprenant les *Annotations de Du Cange,* revues et augmentées par notre confrère : trente-deux cahiers sont tirés et les deux suivants bons à tirer; le reste, composé ou prêt à l'être. Toute la copie est à la disposition de l'imprimeur.

Quant aux *Historiens arabes,* MM. de Slane et Defrémery, qui en ont publié, l'an dernier, le premier volume, travaillent au deuxième, dont l'impression est commencée.

La collection de nos *Mémoires,* dont un demi-volume vient de paraître, ainsi que je l'ai dit, en a plusieurs sous presse : la première partie du tome XXV, qui sera suivie de la deuxième partie du tome XXVII, toutes deux consacrées à l'histoire de l'Académie, selon l'usage de réserver à cette matière la moitié d'un volume sur une livraison de deux; et la première partie du tome XXVIII, qui a déjà réuni tout son contingent de mémoires et compte dix-huit feuilles tirées et sept à tirer. J'ajoute que la table, qui doit paraître de dix en dix volumes, et qui, pour la seconde dizaine, forme ainsi le tome XXII, table dressée par M. Robiou, a été reçue par votre commission des travaux littéraires et livrée à l'impression : vingt-cinq placards ont été envoyés à l'auteur.

Le recueil des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques* a quatre volumes en cours de publication :

1° Dans la partie orientale (1re partie), deux demi-volumes : le tome XXII, 1re partie, comprenant une notice tirée (celle de M. Wœpcke) et une autre entièrement composée à l'imprimerie (celle de M. Guyard); et le tome XXIII, 1re partie, qui sera consacré tout entier à la traduction faite par M. Leclerc du *Lexique arabe de médecine* d'Ibn Beïthar. Huit feuilles sont tirées et les six suivantes à tirer.

2° Dans la partie occidentale (2e partie), deux demi-volumes : le tome XXIV (2e partie), qui compte aussi une notice tirée (celle de M. N. de Wailly), une en épreuves (celle de M. Hauréau), et une autre renvoyée à son auteur, M. Prou, pour une dernière révision; et le tome XXV, 2e partie, consacré aux commentaires d'Alexandre d'Aphrodisias sur le traité d'Aristote *De sensu et sensibili,* par M. Thurot. Huit feuilles sont tirées, treize autres à tirer; et la copie ne manque pas.

J'ai annoncé la publication du tome XXVI de l'*Histoire littéraire de la France;* le tome XXVII est remis à l'imprimerie, et la plupart des notices qui doivent former le tome XXVIII ont été lues dans la commission.

Les *Œuvres de Borghesi,* dont l'Académie a repris la publication, commencée aux frais de l'ancienne liste civile, sont le seul ouvrage qui n'ait pas avancé, par suite d'un changement apporté à la répartition des matières entre les deux volumes qui doivent le compléter. Aux deux dissertations de Borghesi sur les fragments des *Fastes capitolins* découverts au commencement de ce siècle, les éditeurs, MM. Léon Renier et Waddington, avaient d'abord eu le projet de joindre, dans le neuvième volume, le mémoire inédit de l'auteur sur la série des préfets de Rome, depuis Auguste jusqu'à l'année où commence l'ouvrage de l'anonyme *De præfectis Urbi* (254 de notre ère). Après mûre réflexion, ils se sont décidés à remplacer ce travail par un autre, également inédit, sur les consuls *suffecti* de date certaine. Ce travail se trouve être ainsi placé logiquement avant la série des notices sur les consuls *suffecti* dont Borghesi n'est parvenu à déterminer la date que d'une manière approximative, notices qui doivent commencer le tome X; et le mémoire sur les préfets de Rome, au lieu de finir le neuvième volume, finira le dixième. Malheureusement, la copie

qui avait été faite, il y a quelques années, du mémoire destiné aujourd'hui au tome IX, ne s'est pas retrouvée. Il en faut faire une autre, et c'est ce qui a retardé l'impression du volume commencé.

Une publication nouvelle ne tardera pas à prendre rang parmi nos collections les plus importantes : je veux parler de celle du *Corpus inscriptionum semiticarum* que vous avez décidée par une résolution du 17 avril 1867 et confiée aux soins d'une commission composée de MM. Mohl, de Saulcy, de Longpérier, Renan, de Slane, Waddington, de Vogüé et Derenbourg. La commission va passer de la période préparatoire à la rédaction définitive des notices consacrées à chaque inscription. Ce travail, vu le temps déjà donné aux recherches préliminaires, pourra, malgré son étendue, être conduit assez promptement à bonne fin, et ainsi, dans un de mes prochains rapports, j'aurai à vous annoncer que l'impression en a commencé. La France, qui a, en quelque sorte, initié l'Europe savante à l'étude des langues sémitiques par les leçons d'un illustre maître, de notre ancien secrétaire perpétuel Silvestre de Sacy, était digne de concevoir la pensée et de poser la première pierre du monument qui va leur être consacré.

H. Wallon.

---

§ 2.

INSCRIPTIONS, MÉDAILLES COMPOSÉES OU REVUES PAR L'ACADÉMIE.

Le 26 mai 1869, le Préfet de la Seine soumit à l'Académie une inscription destinée au monument que la Ville de

Paris faisait ériger sur la place Clichy, afin de perpétuer la mémoire de la défense de Paris en 1814 par le maréchal Moncey.

La commission ayant achevé son travail, le Secrétaire perpétuel le transmit au Préfet par une lettre du 14 juin où il disait:

« La Commission, indépendamment des souvenirs personnels de deux de ses membres, a consulté les documents officiels relatifs à ce fait mémorable et surtout le décret rendu par l'empereur Napoléon Ier, le 8 janvier 1814. C'est en s'inspirant à ces sources qu'elle a cru devoir, Monsieur le Préfet, vous proposer la rédaction ci-jointe du projet en question, légèrement modifié dans la forme, mais complété par l'addition essentielle du titre conféré au maréchal Moncey par l'empereur qui voulut, sous son commandement, confier la défense de Paris à la garde nationale. Ce fait historique devait être rappelé. L'on sait combien les suites en furent honorables pour elle et pour son illustre chef. »

L'inscription fut ainsi rédigée:

SOUS LE RÈGNE DE NAPOLÉON III
EN MÉMOIRE DE LA DÉFENSE DE PARIS
PAR LE MARÉCHAL MONCEY
MAJOR GÉNÉRAL DE LA GARDE NATIONALE

LE XXX MARS MDCCCXIV
A LA BARRIÈRE DE CLICHY
LA VILLE DE PARIS
A ÉRIGÉ CE MONUMENT

M DCCC LXIX.

Le 3 septembre 1869, le Surintendant des Beaux-Arts, par une lettre en date du 28 août, demanda à l'Académie de vou-

loir bien rédiger une inscription destinée à la médaille que le Gouvernement se proposait de faire frapper en commémoration de l'expédition française en Chine. Le 3 septembre, l'Académie, avant de renvoyer cette demande à la commission des médailles, chargea le Secrétaire perpétuel de réclamer du Surintendant des Beaux-Arts un croquis de la médaille projetée.

L'épreuve en plâtre de la médaille fut adressée à l'Académie le 29 septembre. En faisant connaître au Surintendant des Beaux-Arts le renvoi qui en était fait à la commission des médailles, le Secrétaire perpétuel ajoutait :

« Je suis heureux de voir que la médaille dont il s'agit n'est encore qu'en projet, ce qui d'ailleurs est conforme à la règle établie depuis le décret impérial du 25 juin 1806, qui a investi la classe d'histoire et de littérature anciennes de l'Institut, aujourd'hui l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, des attributions qu'elle possédait en cette matière depuis sa première institution. Il s'ensuit que la commission avait à donner son avis, non-seulement sur l'inscription, mais sur le dessin même de la médaille que vous avez bien voulu lui soumettre. En principe même, l'Académie, dont elle est l'organe, était chargée, comme elle a continué de l'être longtemps sous l'ancien régime, sous le premier empire et même depuis, de composer les médailles aussi bien que leurs légendes et les inscriptions des monuments publics.

« Si je rappelle ces antécédents trop souvent oubliés, Monsieur le Surintendant général, c'est que le projet de médaille m'en impose le devoir aussi fâcheux que nécessaire à remplir. Mais, je le répète, il est heureusement temps, grâce à la prévoyance de l'administration, de porter remède aux défauts graves que j'ai à signaler d'après les observations de la commission. »

A la suite des observations de la commission, la médaille fut ainsi composée : la France, debout sur son vaisseau, foudroyant le dragon du Céleste Empire, avec cette légende :

EXPÉDITION DE CHINE ET DE COCHINCHINE

et, en exergue:

1860 – 1862.

Par un message du 28 mai 1870, M. le Ministre des Lettres-Sciences et Beaux-Arts adressa à l'Académie le cliché d'une médaille commémorative de la bataille d'Isly, médaille que M. Depaulis avait laissée inachevée et que M. Merley, graveur, venait de finir. Le revers donnait une image en relief de la bataille.

La commission, invitée à lui composer une légende, se borna à y inscrire le nom de la bataille avec la date en exergue.

§ 3.

PRIX DÉCERNÉS ET PRIX PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE.

SUJETS ET JUGEMENTS DES CONCOURS DEPUIS L'ANNÉE 1869 JUSQU'A L'ANNÉE 1873.

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° — Sujets proposés par l'Académie.

1869. L'Académie avait prorogé au 31 décembre 1868 le terme du concours pour le prix ordinaire, sur la question suivante :

*Examiner dans leur ensemble les opuscules et fragments connus sous le nom d'*Œuvres morales de Plutarque; *distinguer entre ces divers ouvrages ceux qui sont authentiques, ceux qui sont apocryphes, ceux dont la forme originale a été seulement altérée par des remaniements postérieurs. S'appuyer sur les indices de tout genre que peut offrir l'étude historique, philosophique et grammaticale des écrits dont il s'agit.*

Aucun mémoire n'ayant été déposé dans les délais prescrits, l'Académie retira cette question du concours.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix à décerner en 1869 la question qui suit :

Faire connaître l'économie politique de l'Égypte sous les Lagides, depuis la fondation d'Alexandrie jusqu'à la conquête romaine. Re-

chercher l'état de la population, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie; exposer l'organisation administrative du pays; montrer ce que les rois grecs ont conservé des anciennes lois de l'Égypte et ce qu'ils ont introduit des institutions de la Grèce et de la Macédoine.

Deux mémoires avaient été déposés pour ce concours.

Le prix, de la valeur de *deux mille francs,* a été décerné à M. Giacomo Lumbroso, auteur du mémoire inscrit sous le n° 1. L'Académie a accordé, en outre, à M. Félix Robiou, docteur ès lettres, auteur du second mémoire, une *mention très-honorable,* à laquelle il a été attribué par le Ministre de l'instruction publique une médaille d'encouragement de la valeur de *mille francs.*

L'Académie proposa pour sujet du prix à décerner en 1871 :

Étude critique sur les écrits du patriarche Photius.

Elle rappela qu'elle avait proposé pour le concours de 1870 une *Étude sur les dialectes de la langue d'oc au moyen âge.*

Elle rappela également qu'elle avait prorogé au 31 décembre 1870 le terme du concours ouvert sur cette question:

Faire l'histoire de la lutte entre les écoles philosophiques et les écoles théologiques sous les Abbassides; montrer cette lutte commençant dès les premiers temps de l'islamisme avec les Motazélites, se continuant entre les Ascharites et les philosophes, et se terminant par la victoire complète de la théologie musulmane. Exposer les méthodes dont se servaient les deux écoles et la manière dont les théologiens ont emprunté les procédés de leurs adversaires. Montrer l'influence que le soufisme a exercée à plusieurs reprises sur ces luttes; mettre en lumière les circonstances principales qui ont pu contribuer à la ruine de la philosophie dans le khalifat d'Orient.

2° — Antiquités de la France.

Première médaille, à M. Frédéric Godefroy, pour son *Dictionnaire critique et historique de l'ancienne langue française.*

Seconde médaille à M. Longnon, pour son *Livre des vassaux du comté de Champagne et de Brie, 1172-1222;* in-8°.

Troisième médaille, à M. Luzel, pour ses *Chants populaires de la basse Bretagne;* 1 volume; Paris, 1868, in-8°.

Des mentions honorables ont été accordées :

1° A M. Chérest, pour l'ouvrage intitulé : *Vézelay, étude historique;* Auxerre, 1863-1868, 3 vol. in-8°.

2° A M. Balasque, pour ses *Études historiques sur la ville de Bayonne* (avec la collaboration de M. Dulaurens); tomes I et II; Bayonne, 1862-1869, in-8°.

3° A M. l'abbé Chevalier (de Romans), pour les ouvrages suivants : 1° second volume des *Documents relatifs au Dauphiné, publiés par l'Académie delphinale,* comprenant les *Cartulaires de l'église et de la ville de Die,* le *Nécrologe de Saint-Robert de Cornillon,* etc.; Grenoble, 1868, in-8°; — 2° *Cartulaire de l'abbaye de Saint-André-le-Bas, à Vienne;* Lyon et Vienne, 1869, in-8°; — 3° *Cartulaire du prieuré de Saint-Pierre-du-Bourg-lez-Valence;* in-8° (en cours de publication); — 4° *Cartulaire de l'abbaye de Léoncel;* in-8° (en cours de publication).

4° A M. Brachet, pour ses deux ouvrages : 1° *Grammaire historique de la langue française;* Paris, 1867, in-12; — 2° *Dictionnaire des doublets de la langue française;* Paris, 1868, in-8°.

5° A M. Klipffel, pour ses trois ouvrages : 1° *Metz, cité épiscopale et impériale* (du dixième au seizième siècle). *Un épisode de l'histoire du régime municipal dans les villes romanes de l'empire*

germanique; Bruxelles, 1867, in-8°; — 2° *Étude sur l'origine et les caractères de la révolution communale dans les cités épiscopales romanes de l'empire germanique;* Strasbourg, 1868, in-8°; — 3° *Le Colloque de Poissy, Étude sur la crise religieuse et politique de 1561;* Paris, sans date, in-8°.

6° A M. Faugeron, pour les deux ouvrages intitulés : 1° *De fraternitate seu conloquiis inter filios et nepotes Hludovici Pii (842-884);* Rhedonibus, 1868, in-8°; — 2° *Les Bénéfices et la Vassalité au IX^e^ siècle;* Rennes, 1868, in-8°.

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° — Prix de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche.

Le prix a été décerné à M. Eugène Hucher, pour son livre sur *l'Art gaulois, ou les Gaulois d'après leurs médailles;* 1 vol. in-4°, 1868.

2° — Prix fondés par M. le baron Gobert,

Pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'Histoire de France et les études qui s'y rattachent.

Le premier de ces prix a été décerné à M. Roget, baron de Belloguet, pour son ouvrage intitulé : *Ethnogénie gauloise, ou Mémoire critique sur l'origine et la parenté des Cimmériens, des Cimbres, des Ombres, des Belges, des Ligures et des anciens Celtes;* 1858-1868, 3 vol. in-8°.

Le second prix, à M. de Chantelauze, pour l'ouvrage dont le titre suit : *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez, etc., par Jean-Marie de la Mure, publiée pour la première fois d'après*

un manuscrit de la bibliothèque de Montbrison portant la date de 1675, revue, corrigée et augmentée de nouveaux documents et de notes nombreuses, etc.; 1860-1868, 3 vol. in-4°.

3° — Prix fondé par M. Bordin.

L'Académie avait prorogé au 31 décembre 1868 le terme du concours ouvert en 1865 sur cette question :

Déterminer, d'après les historiens, les monuments, les voyageurs modernes et les noms actuels des localités, quels furent les peuples qui, depuis le XI^e^ siècle de notre ère jusqu'à la conquête ottomane, occupaient la Thrace, la Macédoine, l'Illyrie, l'Épire, la Thessalie et la Grèce proprement dite;

Comparer, sous le rapport du nombre et sous celui de la langue, ces peuplades avec la race hellénique, et exposer quel genre d'influence celle-ci a pu exercer sur elles.

Aucun mémoire n'ayant été déposé dans les délais prescrits, l'Académie a retiré ce sujet du concours.

L'Académie avait également proposé, pour sujet du prix à décerner en 1869, la question suivante :

Faire connaître les Vies des saints et les collections de miracles, publiées ou inédites, qui peuvent fournir des documents pour l'histoire de la Gaule sous les Mérovingiens.

Déterminer à quelles dates elles ont été composées.

Aucun mémoire n'ayant été déposé, l'Académie proroge le terme du concours au 31 décembre 1870.

L'Académie proposa pour sujet du prix à décerner en 1870 cette question : *Faire l'histoire de l'Église et des populations nestoriennes, depuis le concile d'Éphèse (431) jusqu'à nos jours.*

L'Académie rappela en outre :

Qu'elle avait prorogé au 31 décembre 1869 le terme du concours ouvert sur cette question :

Faire connaître, à l'aide des renseignements fournis par les auteurs et les inscriptions grecques et latines, l'organisation des flottes romaines, en prenant pour modèle le mémoire de Kellermann sur les VIGILES;

Qu'elle avait prorogé également au 31 décembre 1869 le terme du concours dont le sujet est :

Faire l'analyse critique et philologique des inscriptions himyarites connues jusqu'à ce jour;

Qu'elle avait proposé pour sujet du prix à décerner en 1870 cette question :

Étude des chiffres, des comptes et des calculs, des poids et des mesures chez les anciens Égyptiens.

4° — PRIX DE M. LOUIS FOULD,

Pour l'histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès.

Aucun des deux ouvrages adressés à ce concours n'ayant été jugé digne ni du prix ni de l'accessit, l'Académie prorogea le terme à 1872.

5° — PRIX FONDÉ PAR M. DE LA FONS-MÉLICOCQ.

M. de la Fons-Mélicocq, par son testament, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente de six cents francs, pour fonder un prix triennal de *dix-huit cents francs*, à

donner *au meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Île de France (Paris non compris).*

L'Académie rappela que ce prix serait décerné pour la première fois, en 1871, au travail manuscrit ou imprimé en 1869 ou 1870, qui répondrait le mieux aux intentions du testateur.

6° — Prix fondé par M. Brunet.

M. Brunet a fondé un prix triennal de *trois mille francs* pour *un ouvrage de bibliographie savante que l'Académie des inscriptions, qui en choisira elle-même le sujet, jugera le plus digne de cette récompense.*

L'Académie, se proposant d'appliquer successivement ce prix aux diverses branches de l'érudition, a rappelé que ce prix serait décerné, pour la première fois, en 1871, *au meilleur ouvrage de bibliographie savante relatif à la littérature ou à l'archéologie classique, soit grecque, soit latine,* manuscrit ou publié de 1868 à 1870.

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° — Sujets proposés par l'Académie.

1870 et 1871. L'Académie avait proposé, pour le prix ordinaire à décerner en 1870, la question suivante :

Etude sur les dialectes de la langue d'oc au moyen âge.

Le prix n'ayant pas été décerné, l'Académie prorogea la question jusqu'en 1874, en se bornant à demander aux concurrents de déterminer les caractères de deux au moins de ces dialectes d'après les documents existants et surtout d'après les textes diplomatiques dont l'âge et le pays sont exactement connus.

Elle prorogea de nouveau jusqu'en 1873 le terme du concours ouvert sur cette question :

Faire l'histoire de la lutte entre les écoles philosophiques et les écoles théologiques sous les Abbassides, etc. (Voy. p. 139.)

L'Académie proposa, en outre, pour deux prix ordinaires à décerner, le premier en 1873, le second en 1874, les deux questions suivantes :

1° *Étude comparative sur la construction dans les langues aryennes, particulièrement en sanscrit, en grec, en latin, dans les dialectes germaniques et dans les langues néo-latines. Cette étude aura pour objet les principes et les habitudes qui règlent la place et l'ordre des mots dans les propositions simples, les propositions complexes, les périodes. On y aura égard non-seulement à l'usage ordinaire, mais aussi aux hardiesses et libertés du tour, soit poétiques, soit oratoires, soit familières.*

2° *Rechercher d'après les documents, tant byzantins qu'orientaux, l'histoire des guerres que les empereurs d'Orient eurent à soutenir contre les califes et les autres princes musulmans de l'Asie occidentale, depuis la mort d'Héraclius jusqu'à l'avénement d'Alexis Comnène (641 à 1081 de J. C.).*

L'Académie recommande aux concurrents de ne pas négliger ce qui concerne les relations diplomatiques entre les deux partis, et d'éclaircir autant qu'il sera possible les difficultés géographiques que présente la marche des armées à travers l'Asie Mineure.

2° — Antiquités de la France.

Concours de 1870 :

Première médaille, à M. Auguste Moutié, pour son ouvrage

intitulé : *Chevreuse. Recherches historiques, archéologiques et généalogiques* (manuscrit).

Deuxième médaille, à M. Ernest Desjardins, pour sa *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger;* Paris, 1869, 1 vol. in-8°.

Troisième médaille, à M. A. Joly, pour son édition de *Benoît de Sainte-More;* Paris, 1870, 1 vol. in-4°, et son étude manuscrite sur le *Roman de Troie.*

Mentions honorables :

1° A M. Joseph Guyot, pour sa *Chronique d'une ancienne ville royale, Dourdan, capitale du Hurepoix;* Paris, 1869, in-8°.

2° A M. Ed. Flouest, pour sa *Notice archéologique sur le camp de Chassey (Saône-et-Loire);* Chalon-sur-Saône, 1869, in-4°.

3° A M. Émile Agnel, pour son ouvrage : *De l'influence du langage populaire sur la forme de certains mots de la langue française;* Paris, 1869, 1 vol. in-8°.

4° A M. E.-G. Rey, pour son édition des *Familles d'Outremer, par Du Cange;* Paris, 1869, in-4°.

5° A M. du Fresne de Beaucourt, pour ses trois brochures intitulées : 1° *Charles VII et Agnès Sorel;* Paris, 1866, in-8°; 2° *Le Meurtre de Montereau;* Paris, 1868, in-8°; 3° *Les Chartiers;* Paris, 1869, in-4°.

6° A M. l'abbé E. Bernard, pour son ouvrage sur les *Origines de l'Église de Paris. Établissement du christianisme dans les Gaules. Saint Denys de Paris;* Paris, 1870, in-8°.

Concours de 1871 :

Première médaille, à M. l'abbé Clouet, pour son *Histoire de Verdun;* Verdun, 1870, 3 vol. in-8°.

Deuxième médaille, à M. Guillaume Rey, pour son *Architecture militaire des Croisés;* in-4°, 1871.

Troisième médaille, à MM. Beaune et d'Arbeaumont, pour leur ouvrage sur *les Universités de Franche-Comté;* 1 vol. in-8°, 1870.

Mentions honorables :

1° A M. Longnon, pour ses divers mémoires sur les *Pagi* de la Gaule.

2° A M. l'abbé Chapotin, pour son *Histoire du collége de Dormans-Beauvais;* in-8°, 1870.

3° A M. Léon Pigeotte, pour son *Étude sur la construction de la cathédrale de Troyes;* in-8°, 1870.

4° A M. Max. de Ring, pour son ouvrage sur *les Monuments celtiques de l'Alsace;* in-folio, 1870.

5° A M. Em. Mabille, pour ses trois mémoires sur *les comtes d'Anjou, à l'époque carlovingienne, l'invasion des Normands en Touraine* et *les grandes familles de l'Aquitaine.*

6° A M. Louis Revon, pour ses *Inscriptions antiques de la Haute-Savoie;* in-4°, 1870.

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° — Prix de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche.

Le prix a été décerné, en 1870, à M. F. Feuardent, pour son livre intitulé : *Égypte ancienne,* 1re partie, *Monnaies des rois;* Paris, 1869, 1 vol. in-8°;

En 1871, à M. le baron d'Ailly, pour son livre intitulé : *Recherches sur la monnaie romaine jusqu'à la mort d'Auguste;* Lyon, 4 vol. in-4° avec 113 planches.

2° — Prix fondés par M. le baron Gobert.

En 1870, l'Académie a décerné le premier de ces prix à M. Siméon Luce, pour le tome I[er] de son édition des *Chroniques de Froissart*, en deux parties; Paris, 1869, 2 vol. in-8°.

Elle a maintenu le second prix à M. de Chantelauze, pour l'ouvrage dont le titre suit : *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez, etc., par Jean-Marie de la Mure, publiée pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Montbrison portant la date de 1675, revue, corrigée et augmentée de nouveaux documents et de notes nombreuses, etc.;* Lyon, 1860-1868, 3 vol. in-4°.

En 1871, l'Académie a décerné le premier prix à M. Edgard Boutaric, pour son ouvrage intitulé : *Saint Louis et Alphonse de Poitiers. Étude sur la réunion des provinces du Midi et de l'Ouest à la couronne, et sur les origines de la centralisation administrative;* 1 vol. in-8°, 1870.

Elle a maintenu le second prix à M. de Chantelauze, pour son *Histoire des ducs de Bourgogne et des comtes de Forez, etc.*

3° — Prix fondé par M. Bordin.

L'Académie avait prorogé au 31 décembre 1869 le terme du concours ouvert en 1865 sur cette question :

Faire connaître, à l'aide des renseignements fournis par les auteurs et les inscriptions grecques et latines, l'organisation des flottes romaines, en prenant pour modèle le mémoire de Kellermann sur les Vigiles.

Le prix a été décerné à M. Camille de la Berge, attaché au département des médailles et antiques à la Bibliothèque nationale, auteur du mémoire inscrit sous le n° 6.

L'Académie, entre autres sujets proposés ou prorogés pour 1870-1871, avait mis au concours du prix Bordin la question suivante :

Faire l'histoire de l'Église et des populations nestoriennes depuis le concile général d'Éphèse (431) jusqu'à nos jours.

Le prix a été décerné à M. l'abbé Martin, vicaire à Saint-Nicolas-des-Champs.

L'Académie proposa pour sujet du prix nouveau à décerner en 1873 la question suivante :

Étude philologique et critique du texte des œuvres de Sidoine Apollinaire.

Elle prorogea jusqu'en 1874 le concours déjà prorogé au 31 décembre 1870 sur cette question :

Faire l'analyse critique et philologique des inscriptions himyarites connues jusqu'à ce jour.

Elle prorogea jusqu'en 1873 le concours sur cette autre question :

Étude des chiffres, des comptes et des calculs, des poids et des mesures chez les anciens Égyptiens;

Et jusqu'en 1874 le concours, déjà prorogé au 31 décembre 1870, sur cette question :

Faire connaître les Vies des saints et les collections de miracles, publiées ou inédites, qui peuvent fournir des documents pour l'histoire de la Gaule sous les Mérovingiens.

Déterminer à quelles dates elles ont été composées.

Enfin, elle proposa pour sujet du prix à décerner en 1875 la question qui suit :

Recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes, tracées sur les statues, bas-reliefs des palais, cylindres, amulettes, etc., et tâcher d'arriver à constituer, par le rapprochement de ces textes, un panthéon assyrien.

4° — Prix fondé par M. Louis Fould.

Aucun ouvrage n'ayant été adressé pour le concours, l'Académie en prorogea de nouveau le terme à 1875.

5° — Prix fondé par M. de la Fons-Mélicocq.

L'Académie rappela que ce prix serait décerné pour la première fois, en 1872, au travail qui répondrait le mieux aux intentions du testateur, et elle annonça que le même prix serait décerné, pour la période triennale suivante, en 1874.

6° — Prix fondé par M. Brunet.

L'Académie annonça que ce prix serait décerné, pour la première fois, en 1872, *au meilleur ouvrage de bibliographie savante relatif à la littérature ou à l'archéologie de l'antiquité grecque et latine*, et pour la seconde fois, en 1874, *au meilleur ouvrage de bibliographie savante relatif à l'Orient, langues, littérature, archéologie, histoire, géographie, voyages, etc.*

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° — Sujets proposés par l'Académie.

1872. L'Académie ayant prorogé à l'année 1873 le prix ordinaire

dont le sujet avait été proposé pour l'année 1872, ce prix n'a pas été décerné cette année.

L'Académie rappela qu'elle avait prorogé jusqu'en 1873 et en 1874 les sujets de prix suivants :

1° *Faire l'histoire de la lutte entre les écoles philosophiques et les écoles théologiques sous les Abbassides, etc.* (Voy. ci-dessus, p. 139.)

2° *Étude sur les dialectes de la langue d'oc au moyen âge.* (Voyez ci-dessus, p. 144.)

Elle rappela qu'elle avait proposé pour les concours de 1873 et 1874 les sujets suivants :

I. *Étude comparative sur la construction dans les langues aryennes, etc.* (Voyez ci-dessus, p. 145.)

II. *Rechercher d'après les documents, tant byzantins qu'orientaux, l'histoire des guerres que les empereurs d'Orient eurent à soutenir contre les califes et les autres princes musulmans de l'Asie occidentale, depuis la mort d'Héraclius jusqu'à l'avénement d'Alexis Comnène (641 à 1081 de J. C.).*

L'Académie a proposé en outre, pour l'année 1875, la question nouvelle suivante : *Histoire de la piraterie dans les pays méditerranéens depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du règne de Constantin le Grand.*

2° — Antiquités de la France.

Première médaille, à M. Paul Meyer, pour ses deux ouvrages intitulés : 1° *Les Derniers Troubadours de la Provence d'après le chansonnier donné à la Bibliothèque nationale par M. Charles Giraud;* 1 vol. in-8°; 2° *Documents de la littérature de la France conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne;* 1 vol. in-8°.

Deuxième médaille, à M. l'abbé C. Chevalier, pour ses *Origines de l'Église de Tours d'après l'histoire;* Tours, 1871, 1 vol. in-8°.

Troisième médaille, à M. Bonvalot, pour ses *Coutumes de la haute Alsace, du Val d'Orbey, de l'Assise et du Val de Rosemont;* Colmar, 1864-1870, 4 brochures in-8°.

Mentions honorables :

1° A M. Gabriel Monod, pour ses *Etudes critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne;* Paris, 1872, 1 vol. in-8°.

2° A M. René Maulde, pour son *Étude sur la condition forestière de l'Orléanais au moyen âge et à la renaissance;* Orléans, 1871, 1 vol. in-8°.

3° A M. Bouquet, pour ses *Fastes de Rouen, poëme latin, par Hercule Grisel;* Rouen, 1870, 1 vol. in-4°.

4° A M. Darsy, pour ses *Bénéfices de l'Église d'Amiens.* Amiens, 1871, 1 vol. in-4°.

5° A M. l'abbé C.-U.-J. Chevalier, pour ses *Ordonnances des rois de France et autres princes souverains relatives au Dauphiné,* et son *Inventaire des archives des dauphins du Viennois à Saint-André de Grenoble en 1346;* Colmar et Lyon, 1871, 1 brochure et 1 vol. in-8°.

6° A M. Roessler, pour son *Essai des classifications archéologiques et monumentales, arrondissement du Havre* (manuscrit).

II. FONDATIONS PARTICULIERES.

1° — Prix de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche.

Le prix a été décerné à M. Chautard, professeur à la Fa-

culté des sciences de Nancy, pour son ouvrage intitulé : *Imitations des monnaies au type esterling, frappées en Europe pendant le XIII^e^ et le XIV^e^ siècle;* Nancy, 1871, 1 vol. in-8°, accompagné de 36 planches.

2° — Prix fondés par M. le baron Gobert.

Le premier prix a été décerné à M. Gaston Paris, pour son ouvrage intitulé : *la Vie de saint Alexis, poëme du XI^e^ siècle, et renouvellements des XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles, publiés avec préfaces, variantes, notes et glossaire;* Paris, 1872, 1 vol. in-8°.

Le second prix, à M. Léon Gautier, pour son ouvrage intitulé : *la Chanson de Roland;* Tours, 1872, 3 vol. in-8°.

3° — Prix fondé par M. Bordin.

L'Académie avait proposé, pour sujet du prix prorogé en 1872, la question suivante :

Faire l'analyse critique et philologique des inscriptions himyarites connues jusqu'à ce jour.

Un seul mémoire avait été déposé.

L'Académie, à titre d'encouragement, accorda à son auteur, M. Joseph Halévy, une somme de 2,500 francs.

L'Académie rappela qu'elle avait prorogé jusqu'en 1873 et 1874 les sujets suivants :

I. *Étude des chiffres, des comptes et des calculs, des poids et des mesures chez les anciens Egyptiens.*

II. *Faire connaître les Vies des saints et les collections de miracles, publiées ou inédites, qui peuvent fournir des documents pour l'histoire de la Gaule sous les Mérovingiens.*

Elle rappela aussi qu'elle avait proposé, pour les concours de 1873 et 1875, les sujets suivants :

I. *Étude philologique et critique du texte des œuvres de Sidoine Apollinaire.*

II. *Recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes, etc.* (Voyez ci-dessus, p. 150.)

Elle proposa en outre, pour le concours de 1874, la question suivante :

Faire l'histoire des Ismaéliens et des mouvements sectaires qui s'y rattachent dans le sein de l'islamisme.

4° — Prix fondé par M. Louis Fould.

L'Académie rappela que ce prix serait décerné, s'il y avait lieu, en 1875.

5° — Prix fondé par M. de la Fons-Mélicocq.

L'Académie, pour la première fois, a décerné le prix à M. E. de Lépinois, pour son ouvrage intitulé : *Recherches historiques et critiques sur l'ancien comté et les anciens comtes de Clermont et de Beauvoisis du XI^e^ au XIII^e^ siècle.*

6° — Prix fondé par M. Brunet.

L'Académie prorogea ce prix jusqu'en 1874, en l'appliquant à *l'antiquité grecque, italique ou celtique* (archéologie, histoire et littérature).

Elle rappela que le prix devait être décerné pour la seconde fois, la même année, *au meilleur ouvrage de bibliographie savante*

relatif à l'Orient, langues, littératures, archéologie, histoire, géographie, voyages, etc.

I. PRIX ANNUELS ORDINAIRES.

1° — Sujets proposés par l'Académie.

L'Académie avait proposé pour l'année 1873 le sujet de prix suivant : 1873.

I. *Étude comparative sur la construction dans les langues aryennes, particulièrement en sanscrit, en grec, en latin, dans les dialectes germaniques et dans les langues néo-latines.* (Voyez ci-dessus, p. 145.)

L'Académie a décerné le prix à M. Abel Bergaigne, répétiteur à l'École pratique des hautes études.

L'Académie avait prorogé à l'année 1873 le sujet de prix suivant, qui avait été d'abord proposé pour l'année 1872 :

I. *Faire l'histoire de la lutte entre les écoles philosophiques et les écoles théologiques sous les Abbassides, etc.* (Voyez ci-dessus, p. 139.)

Aucun mémoire n'ayant été déposé, l'Académie a remis ce sujet au concours pour l'année 1875.

L'Académie rappela qu'elle avait prorogé à 1874 le sujet de prix suivant :

Étude sur les dialectes de la langue d'oc au moyen âge ;

Et qu'elle avait proposé, pour les concours de 1874 et 1875, les sujets suivants :

1° *Rechercher d'après les documents, tant byzantins qu'orientaux,*

l'histoire des guerres que les empereurs d'Orient eurent à soutenir contre les califes et les autres princes musulmans de l'Asie occidentale, depuis la mort d'Héraclius jusqu'à l'avénement d'Alexis Comnène (641 à 1081 de J. C.).

2° *Histoire de la piraterie dans les pays méditerranéens depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du règne de Constantin le Grand.*

Elle proposa en outre, pour l'année 1876, le sujet suivant:

Faire connaître, d'après les auteurs et les monuments, la composition, le mode de recrutement et les attributions du sénat romain sous la république et sous l'empire jusqu'à la mort de Théodose.

2° — Antiquités de la France.

Première médaille, à M. Demay, pour son ouvrage intitulé : *Inventaire des sceaux de la Flandre, recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières du département du Nord;* Paris, 1873, 1 vol. in-4°.

Deuxième médaille, à M. Gérard, pour ses deux ouvrages intitulés: 1° *Essai d'une faune historique des mammifères sauvages de l'Alsace;* Colmar, 1871, 1 vol. in-4°; — 2° *Les artistes de l'Alsace pendant le moyen âge;* Colmar et Paris, 1872, 1 vol. in-4°.

Troisième médaille, à M. Aubert, pour son ouvrage intitulé : *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune;* Paris, 1872, 2 vol. in-4°.

Mentions honorables :

1° A M. Mannier, pour son ouvrage intitulé : *Ordre de Malte. Les commanderies du grand prieuré de France, d'après les documents inédits conservés aux Archives nationales;* Paris, 1872, 1 vol. in-8°.

2° A M. Franklin, pour son ouvrage intitulé : *Les anciennes bibliothèques de Paris, églises, monastères, colléges, etc.;* Paris, 1870, 1 vol. in-4°.

3° A M. Ledain, pour son ouvrage intitulé : *Mémoire sur l'enceinte gallo-romaine de Poitiers, sa configuration, sa composition, son origine, sa destruction;* Poitiers, 1872, 1 vol. in-8°, avec album.

4° A M. Léopold Pannier, pour son ouvrage intitulé : *La noble maison de Saint-Ouen, la villa Clippiacum et l'ordre de l'Étoile, d'après les documents originaux;* Paris, 1872, in-8°.

5° A M. Finot, pour son manuscrit intitulé : *Recherches sur les incursions des Anglais et des grandes compagnies dans le duché de Bourgogne à la fin du XIV^e siécle, précédées de considérations sur l'origine des grandes compagnies, leurs diverses dénominations, leur influence politique et militaire, etc.*

6° A M. Tamizey de Larroque, pour ses deux brochures intitulées : 1° *Notice sur la ville de Marmande;* Villeneuve-sur-Lot, 1872, in-4°; — 2° *Vies des poëtes bordelais et périgourdins, par Guillaume Colletet, de l'Académie française, d'après le manuscrit autographe du Louvre;* Paris-Bordeaux, 1873, in-4°.

II. FONDATIONS PARTICULIÈRES.

1° — Prix de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche.

Ce prix a été décerné à M. Jacques de Rougé, pour son ouvrage sur *les monnaies des nomes de l'Égypte;* Paris, 1872, 1 vol. in-8°.

2° — Prix fondés par M. le baron Gobert.

Le premier prix a été décerné à M. Jal, pour son ouvrage

intitulé : *Abraham Du Quesne et la marine de son temps;* Paris, 1873, 2 vol. in-4°.

Le second prix à M. de Mas Latrie, pour son ouvrage intitulé : *Traités de paix et de commerce conclus au moyen âge entre lee Chrétiens et les Arabes de l'Afrique septentrionale;* Paris, 1868 et 1872, 1 vol. in-4°, avec supplément.

3° — Prix fondé par M. Bordin.

L'Académie avait prorogé à l'année 1873 la question suivante :

Étude des chiffres, des comptes et des calculs, des poids et des mesures chez les anciens Égyptiens.

Un seul mémoire avait été déposé. L'Académie, à titre d'encouragement, a accordé à l'auteur, M. Félix Robiou, une récompense de 2,000 francs.

L'Académie avait, en outre, proposé pour l'année 1873 le sujet suivant :

Étude philologique et critique du texte des œuvres de Sidoine Apollinaire.

Aucun mémoire n'ayant été déposé, l'Académie a remis ce sujet au concours pour l'année 1875.

L'Académie rappela qu'elle avait prorogé à 1874 le sujet suivant :

Faire connaître les Vies des saints et les collections de miracles, publiées ou inédites, qui peuvent fournir des documents pour l'histoire de la Gaule sous les Mérovingiens;

Et qu'elle avait proposé, pour les concours de 1874 et 1875, les sujets suivants :

1° *Faire l'histoire des Ismaéliens et des mouvements sectaires qui s'y rattachent dans le sein de l'islamisme.*

2° *Recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes, etc.* (Voyez ci-dessus, p. 150.)

L'Académie proposa en outre, pour le concours de 1876, le sujet suivant :

Faire l'histoire de la Syrie depuis la conquête musulmane jusqu'à la chute des Oméiades, en s'appliquant surtout à la discussion des questions géographiques et numismatiques qui s'y rattachent.

4° — Prix fondé par M. Louis Fould.

L'Académie rappela que ce prix serait décerné, s'il y avait lieu, en 1875.

5. — Prix fondé par M. de la Fons-Mélicocq.

L'Académie rappela que ce prix serait décerné en 1875.

6° — Prix fondé par M. Brunet.

L'Académie rappela qu'elle avait prorogé ce prix jusqu'en 1874, en l'appliquant à *l'antiquité grecque, italique ou celtique* (archéologie, histoire et littérature), et que dans la même année 1874 elle décernerait également un prix *au meilleur ouvrage de bibliographie savante relatif à l'Orient* (langues, littératures, archéologie, histoire, géographie. voyages, etc.).

7. — Prix Stanislas Julien.

M. Stanislas Julien, membre de l'Institut, ayant légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente de

quinze cents francs pour fonder un prix annuel en faveur du *meilleur ouvrage relatif à la Chine*, l'Académie annonça que ce prix serait décerné pour la première fois en 1875.

8° — Prix de numismatique fondé par Mme veuve Duchalais.

Mme veuve Duchalais ayant fondé un prix destiné à être décerné tous les deux ans au *meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge*, l'Académie annonça que ce prix serait décerné pour la première fois en 1876, et qu'en raison de cette fondation le prix annuel fondé par M. Allier de Hauteroche serait désormais réservé exclusivement à la numismatique ancienne.

---

§ 4.

séances publiques.

Dans le cours de ces cinq années, les séances publiques ont eu lieu aux époques suivantes :

Présidents et lecteurs.

En 1869, le 19 novembre, sous la présidence de M. Adolphe Regnier.

Lectures :

Notice historique sur la vie et les travaux de M. François Bopp, par M. Guigniaut, secrétaire perpétuel.

Extrait d'un mémoire intitulé : *Commencements de l'Économie politique dans les écoles du moyen âge*, par M. Jourdain.

En 1871 (la séance de 1870 ayant été supprimée), le 29 dé-

cembre, sous la présidence de MM. Ernest Renan et Léopold Delisle.

Lectures :

Notice historique sur la vie et les travaux de M. Charles Alexandre, membre ordinaire de l'Académie, par M. Guigniaut, secrétaire perpétuel.

Extrait d'un mémoire intitulé : *Les armées romaines et leur emplacement,* par M. Robert, membre de l'Académie.

En 1872, le 20 décembre, sous la présidence de M. Miller.

Lectures :

Grégoire IX et la philosophie d'Aristote, par M. Hauréau, vice-président de l'Académie.

Ville-Hardouin et Joinville, par M. de Wailly, membre de l'Académie.

En 1873, sous la présidence de M. Hauréau.

Lectures :

Notice historique sur la vie et les travaux de M. le comte Arthur Beugnot, membre ordinaire de l'Académie, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel.

L'Empire romain vers la fin du III^e^ siécle de l'ère chrétienne, au moment où Rome va cesser d'être l'unique capitale de l'empire, par M. Naudet, membre de l'Académie.

---

§ 5.

LECTURES ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ET DE DIVERS SAVANTS DANS LES SÉANCES ORDINAIRES.

Lectures des académiciens. 1869.

M. Egger. *Note sur la part de l'hellénisme dans la langue de Ronsard.* (22 et 29 janvier 1869.)

M. de Rougé. *Les Hébreux et Moïse sur les monuments égyptiens.* (29 janvier. *Comptes rendus*, p. 18.)

M. Naudet. *Mémoire sur le véritable sens du mot* VICUS. (1re lecture, 5 février; 2e lecture, 19 février.)

M. Le Blant. *Recherches sur l'accusation de magie dirigée contre les premiers chrétiens.* (5 et 12 février.)

M. d'Avezac. *Lettre sur la découverte de l'Amérique septentrionale par les Cabot.* (19 et 26 février. *Comptes rendus*, p. 36.)

M. Miller. *Notice sur des fragments inédits de Théodore le Lecteur et de Jean d'Égée.* (5 mars.)

M. de Vogüé. *Note sur les noms mentionnés dans les inscriptions nabatéennes du Haouran.* (12 et 19 mars.) Lecture qui provoque, dans la séance du mercredi 24 avril, une discussion sur le prétendu monothéisme des races sémitiques. (*Comptes rendus*, p. 63, 78 et 85.)

M. Renan. *Note au sujet de la dernière communication de M. de Vogüé.* (2 avril.)

M. Naudet. *Mémoire sur le personnel administratif dans les provinces au-dessous des magistrats.* (1re lecture, 2 avril; 2e lecture, 16, 23 et 30 avril.)

M. L. Renier. *Note sur une inscription gravée sur deux des faces d'un cippe qui a été trouvé dans la démolition de l'enceinte romaine de Bordeaux.* (23 avril. *Comptes rendus*, p. 100.)

M. DE WITTE. *Note sur un miroir trouvé à Préneste.* (23 avril. *Comptes rendus*, p. 105.)

M. BRUNET DE PRESLE. *Note sur un voyage maritime de l'Inde en Portugal.* (7 mai. *Comptes rendus*, p. 108.)

M. HAURÉAU. *Notice sur Richard Leneveu, évêque de Béziers* (notice destinée au t. XXVI de l'*Histoire littéraire de la France*). (7 mai.)

M. GUESSARD lit la *préface* qu'il doit mettre à son édition du *poëme d'Aliscans.* (14 mai, 3 et 18 juin.)

M. MILLER. Double communication sous ce titre : *Fragments de saint Jean Damascène provenant d'un ms. grec du VIII^e^ siècle;* et *Réponse à l'appel fait par M. Boissée dans le dernier numéro de la Revue archéologique, à propos de fragments de Dion Cassius présumés inédits.* (28 mai.)

M. DELISLE. *Mémoire sur les ouvrages de Guillaume de Nangis.* (1^re^ lecture, 21 et 28 mai et 4 juin; seconde lecture, 9 juillet, 15 et 22 octobre.)

M. HUILLARD-BRÉHOLLES. *Mémoire sur l'état politique de l'Italie depuis la paix de Constance jusqu'à la chute de la maison de Souabe et au milieu du XIV^e^ siècle.* (1^re^ lecture, 11, 18 et 25 juin, 17 et 24 septembre, 1^er^ octobre, 29 décembre 1869; 14, 21 et 28 janvier et 11 février 1870; 2^e^ lecture, 4 et 11 mars, 1^er^, 13, 22 et 29 avril, 6, 13 et 20 mai.)

M. DE VOGÜÉ. *Note à l'appui de l'opinion qui attribue à Hérode le Grand l'enceinte du temple de Jérusalem.* (25 juin 1869. *Comptes rendus*, p. 128.)

M. MILLER. *Sur des sceaux amphoriques et des inscriptions inédites de Thasos.* (25 juin.)

M. DELISLE. *Observations sur plusieurs manuscrits de la Politique et de l'Économique de Nicole Oresme.* (24 septembre.)

M. JOURDAIN. *Mémoire sur les commencements de l'Économie poli-*

tique dans les écoles du moyen âge. (1re lecture, 1er, 8 et 15 octobre; 2e lecture, 29 octobre, 12 novembre et 10 décembre.)

M. P. Paris termine la communication de son *Étude sur différents textes imprimés et manuscrits du roman des Sept Sages.* (29 octobre.)

M. Miller. *Mémoire sur une inscription grecque provenant de Memphis.* (1re lecture, 24 décembre 1869; 2e lecture, 21 et 28 janvier 1870.)

1870. M. Hauréau. *La première ogdoade de Guillaume du Bellay.* (14 janvier. Voy. *Notices et extraits des manuscrits,* t. XXIII, 2e partie, p. 195.)

M. de Rougé lit la *traduction nouvelle* qu'il a faite *du poëme égyptien de Pentaour.* (21 janvier et 4 février.)

M. Rossignol. *Mémoire sur les artistes de l'antiquité qui portèrent le nom d'Hippus.* (1re lecture, 4 et 11 février.)

M. Egger. *Mémoire sur les historiens officiels et les panégyristes des princes dans l'antiquité grecque.* (1re lecture, 18 et 25 février; 2e lecture, 11 mars et 29 avril.)

M. Le Blant. *Mémoire sur la préparation au martyre.* (1re lecture, 18 février; 2e lecture, 25 février et 4 mars.)

M. Defrémery. Mémoire sur cette question: *Jérusalem a-t-elle été prise par l'armée du calife d'Égypte dans l'an 1096 ou dans l'an 1098?* (1re lecture, 4 mars; 2e lecture, 1er avril. *Comptes rendus,* p. 49.)

M. Jourdain. *L'université de Paris à l'époque de la domination anglaise.* (6 mai. *Comptes rendus,* p. 86.)

M. Delisle. *Notice sur le poëte Primat.* (27 mai. *Comptes rendus,* p. 117.)

M. Hauréau. *Ruine et rétablissement des écoles en Occident.* (Extrait de son *Histoire de la scolastique.*) (3 juin.)

M. Miller. *Notice sur une inscription agonistique de Larisse en Thessalie.* (1re lecture, 1er juillet 1870; 2e lecture, 4 avril, 4 et 25 août 1871.)

M. Egger. *Note sur une inscription grecque récemment trouvée dans l'île de Syros.* (22 juillet. *Comptes rendus*, p. 192.)

M. Dulaurier lit l'*introduction* qu'il a rédigée pour la nouvelle édition *de l'Histoire du Languedoc de dom Vaissette.* (12, 19 et 26 août, 9 et 16 septembre.)

M. Egger. *Étude grammaticale et historique sur les mots qui, dans la langue grecque, expriment le commandement et la supériorité.* (12 et 19 août. *Comptes rendus*, p. 209.)

M. Huillard-Bréholles. *Essai de restitution de l'une des lettres de saint Remi à Clovis.* (1re lecture, 7 octobre; 2e lecture, 14 octobre 1870, 28 mars 1873 : lecture faite par M. Deloche après la mort de M. Huillard-Breholles. *Comptes rendus*, p. 283.)

M. de Longpérier. *Observations sur une monnaie de bronze de la collection de médailles grecques du lieutenant général Charles R. Fox.* (14 octobre. *Comptes rendus*, p. 287.)

M. Egger. *Communication sur le papyrus grec Sakkinis.* (21 octobre et 4 novembre.)

M. Renier. *Notice sur deux inscriptions latines relatives à une division de la Gaule sous les empereurs, spécialement aux Novem-Populani.* (11 novembre.)

M. de Longpérier. *Notice sur une bague d'or des temps mérovingiens sur laquelle on lit* BERTILDIS *avec le monogramme de* REGINA. (11 novembre. *Comptes rendus*, p. 316.)

M. Jourdain. *Mémoire sur l'éducation littéraire des femmes au moyen âge.* (1re lecture, 18 et 25 novembre; 2e lecture, 9 et 16 décembre.)

M. Egger. *Observations générales sur les inscriptions grecques* 1871.

considérées au point de vue grammatical et littéraire. (3 et 17 février 1871.)

M. Miller. Article (destiné au *Journal des Savants*, et lu par M. Egger) sur le VII^e^ volume de l'ouvrage intitulé: *Patrum nova bibliotheca, par feu Angelo Mai.* (10 et 17 février.)

M. de Longpérier. *Notice sur un tétradrachme d'Orophernès, roi de Cappadoce.* (24 février. *Comptes rendus*, p. 83.)

Le même. *Notice sur un denier inédit du roi Raoul (923-936).* (10 mars. *Comptes rendus*, p. 161.)

M. Egger. *Notice sur deux sénatus-consultes trouvés à Herculanum, l'un de l'an 47, l'autre de l'an 56 de notre ère*, déjà publiés au XVII^e^ siècle, mais insuffisamment commentés jusqu'à ce jour. (10 mars. *Comptes rendus*, p. 166.)

M. Defrémery. *Note sur quelques opinions singulières des musulmans.* (17 mars. *Comptes rendus*, p. 168.)

M. Miller. *Note* (lue par le Président) *sur un manuscrit de la bibliothèque de Bordeaux, renfermant le Panthéon de Godefroy de Viterbe avec des notes additionnelles sur plusieurs des événements des XII^e^ et XIII^e^ siècles.* (31 mars.)

M. Egger. *Mémoire sur un rouleau de papyrus gréco-égyptien appartenant à la bibliothèque de l'Université d'Athènes.* (1^re^ lecture, 21 avril; 2^e^ lecture, 20 octobre.)

M. de Wailly. *Notice sur les six manuscrits de la Bibliothèque nationale contenant le texte de Geoffroy de Villehardouin.* (28 avril, 5 et 12 mai, 2, 9 et 16 juin.)

M. Egger. *Note sur plusieurs documents inédits* signalés dans divers journaux qui lui ont été envoyés de Grèce. (2 juin. *Comptes rendus*, p. 251.)

M. Hauréau. *Notice sur quelques auteurs imaginaires.* (16 juin. *Comptes rendus*, p. 262.)

M. de Wailly. *Mémoire sur la langue des chartes de la ville*

d'Aire. (1re lecture, 18 et 25 août, et 1er septembre; 2e lecture, 8, 22 et 29 septembre.)

M. DE ROUGÉ. *Étude sur le papyrus n° 4 du musée de Boulaq.* (18 août. *Comptes rendus*, p. 340.)

M. D'AVEZAC. *Mémoire sur la date de la naissance de Christophe Colomb.* (1re lecture, 22 septembre 1871; 2e lecture, 19 et 26 janvier 1872.)

M. Th. H. MARTIN. *Mémoire sur la cosmogonie d'Homère et d'Hésiode.* (1re lecture, 29 septembre et 6 octobre 1871; 2e lecture, 13 octobre 1871.)

M. Ch. ROBERT. *Mémoire sur l'emplacement des armées romaines.* (17 novembre.)

M. DE SAULCY. *Notice sur quelques monnaies autonomes d'Ascalon.* (17 novembre.)

M. DE LASTEYRIE. *Mémoire sur une croix éthiopienne donnée par un roi de l'Amhara.* (1re lecture, 26 janvier et 2 février 1872; 2e lecture, 8 et 15 mars.) 1872.

M. DE WITTE. *Note sur le mot étrusque* HINTHIAL. (26 janvier. *Comptes rendus*, p. 30.)

M. ROBERT. *Note sur des monuments épigraphiques de l'époque romaine qui se trouvent à Bordeaux.* (24 mars. *Comptes rendus*, p. 53.)

M. MILLER. *Lettre à M. Waddington sur une inscription byzantine trouvée dans la Petite Arménie.* (1er mars. *Comptes rendus*, p. 63.)

M. HAURÉAU. *Bernard de Chartres et Thierry de Chartres.* (22 mars. *Comptes rendus*, p. 75.)

M. DERENBOURG. *Observations sur la communication de M. Clermont-Ganneau faite dans les séances des 1er et 15 mars.* (22 mars. Voy. ci-après.)

M. Miller. *Sur une inscription grecque conservée au musée de la Société archéologique d'Athènes.* (24 mai. *Comptes rendus*, p. 114.)

M. de Rougé. *Nouvelles recherches sur l'ensemble de monuments de la ville de Thèbes désigné par les égyptologues sous le nom de Massif de Karnac.* (31 mai. *Comptes rendus*, p. 136.)

M. de Rougé. *Discussion de textes hiéroglyphiques relatifs à l'histoire de l'Égypte sous la dynastie éthiopienne* (VII^e^ et VIII^e^ siècles avant notre ère). (14 et 21 juin. *Comptes rendus*, p. 144 et 151.)

M. de Wailly. *Mémoire sur les Enseignements de saint Louis.* (1^re^ lecture, 21, 28 juin et 5 juillet; 2^e^ lecture, 12, 19 et 26 juillet.)

M. de Longpérier. *Notice sur quelques sceaux juifs bilingues.* (9 août. *Comptes rendus*, p. 234.)

Le même. *Note sur l'écriture baberi.* (23 août. *Comptes rendus*, p. 245.)

M. de Rougé. *Observations sur la dérivation égyptienne de l'écriture phénicienne*, à propos du mémoire de M. Halévy cité ci-après. (30 août. *Comptes rendus*, p. 362.)

M. Thurot. *Communication sur la prononciation française depuis le XVI^e^ siècle, d'après les témoignages des grammairiens.* (30 août, 6 septembre et 11 octobre.)

M. Le Blant. *Le détachement de la patrie.* (13 septembre. *Comptes rendus*, p. 374.)

M. Hauréau. *Communication sur les doctrines de Thierry et de Robert de Chartres.* (20 septembre.)

M. Thurot. *Communication sur l'histoire de la quantité ou de la prosodie en français d'après les témoignages des grammairiens.* (27 septembre, 4, 11, 23 octobre et 8 novembre.)

M. Dulaurier. *Notice sur les archives de la ville de Gênes.* (11 octobre.)

M. Hauréau. *Des chanceliers de Chartres appelés Pierre.* (30 octobre. *Comptes rendus*, p. 440.)

M. d'Avezac. *Note sur une rose des vents établie sur le sol autour de l'obélisque de Saint-Pierre de Rome et donnant le nom et la figure de chaque vent.* (8 novembre. *Comptes rendus*, p. 466.)

M. Hauréau. *Grégoire IX et la philosophie d'Aristote.* (22 novembre.)

M. de Wailly. *Villehardouin et Joinville.* (29 novembre. Morceau lu dans la séance publique.)

M. Paulin Paris. *Notice* (destinée à l'*Histoire littéraire de la France*) *sur le continuateur du Roman de la Rose, Jean de Meun ou de Meung.* (13 décembre 1872; 17 et 24 janvier 1873.)

M. Delisle. *Notes sur les anciennes traductions françaises de la Consolation philosophique de Boëce, que possède le dépôt des manuscrits de la Bibliothèque nationale.* (31 janvier. *Comptes rendus* de 1873, p. 10.) 1873.

M. Paulin Paris. *Communications à l'appui d'une des conclusions de cette dernière note.* (7 février. *Comptes rendus*, p. 13.)

M. Egger. *Observations sur une interpolation qui ne paraît pas avoir été signalée jusqu'ici dans le 23e chant de l'Iliade et sur le sens de trois vers dans l'épisode des funérailles d'Hector.* (7 février. *Comptes rendus*, p. 67.)

M. Thurot. *Communication sur la prononciation des voyelles nasales en français depuis le XVIe siècle.* (21 et 28 février. *Comptes rendus*, p. 15.)

M. Derenbourg. *Les PROVERBES connaissaient-ils l'immortalité de l'âme et surtout possédaient-ils un terme pour l'exprimer?* (28 février, 7 mars.)

M. Le Blant. *Mémoire relatif à des tablettes de bois venant d'É-*

gypte et portant des inscriptions grecques. (21 mars. *Comptes rendus*, p. 18.)

M. DELOCHE. *Mémoire sur la condition sociale d'une classe de personnes appelées* LITES *ou* LIDES, *mentionnées dans les actes des deux premières races.* (27 juin, 4 juillet.)

M. BRUNET DE PRESLE. *Notice sur la vie et les travaux du docteur Coray.* (11 juillet.)

M. DE LONGPÉRIER. *Notes sur les sceaux hébraïques du moyen âge, conservés aux musées de Toulouse et de Narbonne.* (18 juillet. *Comptes rendus*, p. 230.)

M. DE LASTEYRIE. *Mémoire sur l'orfévrerie d'origine barbare.* (4 avril.)

M. LE BLANT. *Sur une pierre tumulaire portant les mots :* Christus hic est. (16 mai.)

M. ROBERT. *Mémoire sur Mercure et les figures féminines représentées à ses côtés dans l'est des Gaules.* (23 mai. *Comptes rendus*, p. 170.)

M. MILLER. *Communication sur une inscription grecque trouvée à Ænos, sur la côte de Samothrace, par M. Deville,* inscription dans laquelle il est fait allusion à la survivance de l'âme après la mort. (20 juin.)

M. DERENBOURG. *Observations sur le sceau bilingue du rabbin Calonymos ben Todros.* (20 juin. *Comptes rendus*, p. 184.)

M. DE WITTE. *Notes sur deux amphores panathénaïques, trouvées à Corneto et portant un nom d'archonte athénien.* (1er août. *Comptes rendus*, p. 184.)

M. D'AVEZAC. *Sur le livre de Ferdinand Colomb. Revue critique des allégations proposées contre son authenticité.* (8, 13 et 22 août.)

M. DE LONGPÉRIER. *Note sur une monnaie antique de Sicile.* (13 août. *Comptes rendus*, p. 243.)

M. DE WAILLY. *Préface de la nouvelle édition de Joinville*

que doivent publier MM. Didot, et *Dissertation sur le pouvoir royal en France*, qui fera partie des éclaircissements joints à ce volume. (22 août.)

M. Egger. *Dissertation sur les épistolographes grecs.* (22 août.)

M. de Wailly. *Observations sur la Chronique d'Ernoul dans ses rapports avec l'histoire de Villehardouin.* (29 août. *Comptes rendus*, p. 218.)

M. Deloche. *Des effets de la* mundeburdis *ou protection spéciale du roi, au point de vue de la juridiction devant laquelle le mainboré pouvait être forcé de plaider.* (29 août.)

M. de Wailly. *Sur la Chronique de Robert de Clari dans ses rapports avec Villehardouin.* (5 septembre.)

M. Th.-H. Martin. *Mémoire sur la Prométhéide d'Eschyle. Étude sur la pensée et la structure de cette trilogie.* (1re lecture, 12 et 26 septembre; 2e lecture, 10 octobre 1873, 9 janvier 1874.)

M. Naudet. *L'Empire romain vers la fin du IIIe siècle de l'ère chrétienne, au moment où Rome va cesser d'être l'unique capitale de l'empire.* (17 octobre.)

M. Jourdain. *Mémoire biographique sur Roger Bacon.* (31 octobre. *Comptes rendus*, p. 309.)

M. Miller. *Notes sur des inscriptions grecques découvertes en Égypte, à Alexandrie*, et envoyées en estampage par M. Mariette. (14 novembre.)

M. Derenbourg. *Essai de déchiffrement et de restitution d'une inscription néo-punique* (dont l'estampage a été envoyé par M. de Sainte-Marie). (28 novembre, 12 décembre.)

M. de Wailly. *Mémoire sur les incidents de la croisade de 1202.* (28 novembre, 5 décembre.)

M. Naudet. *Mémoire sur l'administration romaine, depuis Dioclétien jusqu'à la chute de l'empire romain.* (5 décembre.)

Lectures et communications de divers savants. 1869.

M. Lumbroso. *Notice sur deux papyrus grecs du British Museum.* (26 février 1869. *Comptes rendus*, p. 51.)

M. Lenormant. *Mémoire sur la géographie et l'histoire de l'Arabie, d'après les inscriptions assyriennes.* (16 avril.)

M. Lejean. *Mémoire* (lu par M. Miller) *sur l'Éthiopie au temps des Ptolémées.*

M. A. Dumont. *Exposé sommaire des principaux résultats d'un voyage archéologique accompli en 1868.* (11 juin, 2 juillet, 20 août. *Comptes rendus*, p. 151.)

M. Desjardins. *Observations particulières sur la Gaule, d'après la Table de Peutinger.* (6 août.)

M. Halévy. *Mémoire sur l'inscription phénicienne de Marseille.* (20 août, 3, 10 et 17 septembre.)

M. Mariette, correspondant de l'Académie. *Mémoire sur le temple de Denderah.* (27 août.)

M. Feer. *Le Dahara-sûtra et la Conversion de Prasênajit.* (27 août, 10, 17 et 24 septembre. *Comptes rendus*, p. 174.)

M. Maspero. *Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XX^e^ dynastie égyptienne. Étude sur le papyrus Abbott.* (8 et 15 octobre. *Comptes rendus*, p. 199.)

M. de Mas Latrie. *Notice sur un privilége commercial accordé en 1320 à la République de Venise par un roi de Perse, faussement attribué à un roi de Tunis.* (22 et 29 octobre. *Comptes rendus*, p. 205.)

M. Loiseleur, bibliothécaire d'Orléans. *Mémoire sur la doctrine secrète des Templiers.* (5, 12 et 26 novembre. *Comptes rendus*, p. 255.)

1870.

M. Aubé. *Note sur les découvertes faites récemment dans le sous-sol de la Piazza Vittoria, à Palerme.* (18 mars.)

M. le docteur Krauss. *Note sur la découverte faite récemment à Rome d'un graffito portant les mots* ALEXAMENOS FIDELIS. (18 mars. *Comptes rendus*, p. 32 et 36.)

M. l'abbé Cochet. *Note sur une mosaïque trouvée à Lillebonne.* (25 mars.)

M. Louis Passy. *Notice sur deux monuments inédits de sculpture en porphyre.* (8 avril. *Comptes rendus*, p. 59.)

M. L. Menart. Notice ayant pour titre : *Éros, étude sur la symbolique du désir.* (13 avril.)

M. Ch. Robert. *Note sur un nouveau cachet d'un oculiste romain.* (22 avril. *Comptes rendus*, p. 77.)

M. Lenormant. *Mémoire sur l'époque éthiopienne dans l'histoire d'Égypte et sur l'avénement de la XXVI^e^ dynastie.* (29 avril, 20 mai, 22 juillet, 5 août, 9, 23 et 30 septembre. *Comptes rendus*, p. 270.)

M. d'Hervey de Saint-Denys. *Mémoire sur le Si-sao, recueil de poésies chinoises remontant au III^e^ siècle.* (20 mai.)

M. Prou. *Mémoire sur la Chirobaliste attribuée à Héron d'Alexandrie.* (27 mai et 3 juin. Voy. *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXVI, 2^e^ partie.)

M. Deloche. Mémoire intitulé : *Du centenier et du vicaire, lieutenants du comte sous les deux premières races.* (5 et 19 août.)

M. Revillout. *Mémoire sur les ostraca, papyri et inscriptions coptes des diverses collections de Paris.* (26 août, 9, 16, 23 et 30 septembre, 7, 14, 21 et 28 octobre, 25 novembre. *Comptes rendus*, p. 252 et 321.)

M. Thurot. *Note sur des documents relatifs à l'histoire de la grammaire au moyen âge.* (2 septembre. *Comptes rendus*, p. 242.

M. Chabas. *Note* (lue par M. de Longpérier) *sur une Lettre missive du XIV^e^ siècle avant notre ère.* (*Comptes rendus*, p. 254.)

M. Thurot. *Note sur un document relatif à la poésie latine.* (30 septembre. *Comptes rendus*, p. 258.)

M. Maspero. *Mémoire sur la correspondance des anciens Égyptiens.* (7, 21 et 28 octobre. *Comptes rendus*, p. 294.)

M. Lenormant. *Note sur les animaux employés par les anciens Égyptiens à la chasse et à la guerre, tels qu'ils sont représentés sur les monuments de diverses époques.* (28 octobre, 11 novembre. Notice imprimée dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. LXXI, nos 18, 19, 20 et 22.)

M. Mariette. *Remarque sur l'âge de pierre en Égypte.* (4 novembre.)

M. Ch.-Em. Ruelle. *Notice sur l'alimentation publique en temps de siége chez les anciens.* (4 novembre. *Comptes rendus*, p. 307.)

M. Ern. Desjardins. *Étude sur le dessin de la carte de Peutinger.* (18 et 25 novembre, 2, 9, 16 et 23 décembre 1870; 10 février 1871.)

M. Feer. *Mémoire sur la guerre entre Prasenajit, roi de Koçala, et Ajatacâtru, roi de Magahda.* (2 décembre 1870; 13, 20 janvier 1871 et 10 février. *Comptes rendus* de 1871, p. 44.)

1871 M. Gaston Paris. *Étude sur le poëme latin du moyen âge intitulé :* Ligurinus. (6, 13 et 20 janvier 1871. *Comptes rendus*, p. 4.) Et *Addition* à cette étude. (Séance du 22 décembre. *Comptes rendus*, p. 411.)

A. Dumont. *Mémoire* (lu par M. Egger) *sur les jeunes gens étrangers admis dans le collége des éphèbes à Athènes.* (13 et 20 janvier. *Comptes rendus*, p. 4.)

M. Revillout. *Mémoires sur les Blemmyes, d'après divers documents coptes.* (27 janvier et 3 février. *Comptes rendus*, p. 30.)

M. de Mas Latrie. *Notice sur la Chronique de Bernard le Trésorier.* (27 janvier.)

M. Vescher. *Notices et textes des tessères et tablettes égypto-grecques appartenant à la Bibliothèque nationale.* (24 février et 3 mars. *Comptes rendus*, p. 89 et 159.)

M. Thurot. *Observations sur le texte de plusieurs documents relatifs à Thomas Becket.* (3 mars. *Comptes rendus*, p. 153.)

M. Wescher. *Note relative aux manuscrits grecs de la bibliothèque de Strasbourg.* (17 mars.)

M. Heuzey. *Étude sur le grand édifice grec de Palatitza, en Macédoine.* (31 mars, 14 et 28 avril. *Comptes rendus*, p. 194.)

M. Paul Pierret, attaché au musée égyptien du Louvre. *Note sur quelques signes inconnus tracés sur des fragments de papyrus coptes du musée du Louvre.* (31 mars. *Comptes rendus*, p. 185.)

M. Revilout. *Notice historique sur Théodore, patriarche d'Alexandrie au temps de l'empereur Justinien.* (7 et 14 avril, 8 septembre.)

M. Maspero. *Note relative à la dernière communication de M. P. Pierret.* (21 avril. *Comptes rendus*, p. 189.)

M. Halévy. *Examen critique du témoignage d'Hérodote sur la religion des Arabes.* (28 avril. *Comptes rendus*, p. 231.)

M. Maspero. Notice intitulée : *Le chapitre de la Boucle, d'après les papyri et les amulettes du Louvre.* (28 avril. *Comptes rendus*, p. 238.)

M. Wescher. *Notice de plusieurs textes palimpsestes qui se rencontrent parmi les inscriptions grecques de l'Égypte.* (5 mai et 16 juin, 11 août, 8 septembre, 6 octobre et 3 novembre. *Comptes rendus*, p. 275.)

M. Maspero. *Notice sur le papyrus 3230 du Louvre.* (12 mai. *Comptes rendus*, p. 245.)

M. Maspero. *Notice sur deux pièces en langue et en caractères égyptiens, relatives à une division d'héritage.* (12 mai et 16 juin.)

M. de Rozière. *Notice sur le pariage de Pamiers.* (9 juin.)

M. Th.-H. Martin. *Mémoires sur la signification cosmographique du mythe d'Hestia dans la croyance antique des Grecs.*

(1re lecture, 14 juillet 1871 ; 2e lecture, après l'élection de l'auteur comme membre libre, 30 mai 1873.)

M. Perrot. *Mémoire sur la campagne de César contre Pharnace.* (21 juillet. *Comptes rendus,* p. 312.)

M. Deloche. Mémoire intitulé : *Éclaircissements : 1° sur la signification ou plutôt sur les significations diverses du mot* TRUSTIS *dans la loi salique et dans des monuments postérieurs jusqu'au milieu du IXe siècle ; 2° sur diverses questions relatives à l'*ANTRUSTIO REGIS, *compagnon militaire du roi ; 3° sur le* COMITATUS *des anciens Germains et la transformation de ce* COMITATUS *dans la* TRUSTIS *royale des temps mérovingiens.* (21 et 28 juillet, 6, 13, 20 et 27 septembre. Voy. les *Comptes rendus* à ces dates.)

M. Halévy. *Notice sur l'inscription du temple d'Ottar à Mein.* (4 et 11 août.)

M. Ch.-Em. Ruelle. *Note sur le manuscrit de la bibliothèque de Strasbourg qui contenait les éléments harmoniques d'Aristoxène.* (11 et 18 août. *Comptes rendus,* p. 335.)

M. Ch. Nisard. *Mémoire sur le patois parisien.* (29 septembre, 6 et 13 octobre 1871 ; 6 et 13 septembre 1872.)

M. d'Hervey de Saint-Denys. *Mémoire sur l'histoire du Japon.* (13 et 20 octobre, 10 novembre 1871.)

M. le général Morin, de l'Académie des sciences. *Mémoire sur les hypocaustes.* (17 novembre.)

M. Jules Girard. *Mémoire sur l'authenticité de l'Oraison funèbre attribuée à Lysias.* (24 novembre.)

1871. M. le marquis de Sinety. *Note* (lue par M. de la Villemarqué) *sur une station lacustre découverte en 1867 dans le département de l'Yonne.* (19 janvier 1872. *Comptes rendus,* p. 13.)

M. Rangabé. *Notice sur les mines de Laurium.* (2, 9 et 16 février. Voy. *Mém. des savants étrangers,* 1re série, t. VIII, 2e partie.)

M. Foucart. *Mémoire sur un sénatus-consulte inédit de l'année 170 avant notre ère.* (9 et 16 février, 24 mars. *Comptes rendus*, p. 57.)

M. Revillout. *Notice sur les documents coptes du musée de Turin concernant le concile de Nicée.* (9 et 24 février.)

M. Clermont-Ganneau. *Communication* (faite par M. de Longpérier) *au sujet d'un pilier découvert dans le temple de Jérusalem et portant une inscription comminatoire.* (1er et 15 mars.)

M. F. Laussedat. *Mémoire sur un fragment de cadran solaire rapporté de Phénicie par M. Renan en 1860, et provenant d'Oum-el-Awamid.* (8 mars.)

M. Halévy. *Mémoire sur deux inscriptions phéniciennes de Sardaigne et sur une inscription de Palmyre.* (27 mars, 5 et 19 avril, 17 mai, 21 juin.)

M. d'Hervey de Saint-Denys. *Brève communication sur un caractère chinois.* (15 mars.)

M. Robiou. *Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte.* (29 mars, 5, 12 et 19 avril. *Comptes rendus*, p. 92.)

M. Revillout. *Communication sur différents papyrus coptes.* (12 et 19 avril.)

M. du Mesnil-Marigny. *Dissertation sur la longueur du pied attique.* (12 avril.)

M. Revillout. *Mémoire* (lu par son frère) *sur la vie et les œuvres du philosophe grec Secundus.* (26 avril, 19 et 26 juillet, 9, 16 et 23 août. *Comptes rendus*, p. 256.)

M. d'Hervey de Saint-Denys. *Communication sur l'île de Formose.* (3 mai.)

M. Heuzey. *Extrait de son voyage archéologique en Macédoine.* (24 mai, 14 juin.)

M. Clermont-Ganneau. *Notice sur deux briques et une pierre trouvées à Jérusalem portant des inscriptions militaires de l'époque romaine.* (28 juin. *Comptes rendus*, p. 168.)

M. Perrot. *Notices sur les tombeaux d'Amasia désignés par Strabon sous le nom de tombes royales.* (5 et 12 juillet.)

M. Halévy. *Études sur l'alphabet libyque.* (2, 9, 16 et 23 août. *Comptes rendus*, p. 231 et suiv.)

M. Clermont-Ganneau. *Mémoire sur la découverte* (qu'il a faite) *de la ville cananéenne de Gézer.* (16 août.)

M. Fr. Lenormant. Notice (lue par M. de Longpérier) ayant pour titre : *La plus ancienne inscription en langue assyrienne.* (23 août.)

M. Halévy. *Observations sur l'épigraphie sémitique.* (27 septembre, 4, 18 et 23 octobre.)

M. Fr. Lenormant. *Mémoire sur la langue accadienne qui fut celle des premiers habitants de Babylone, et sur l'écriture de ce peuple, antérieure aux écritures assyriennes.* (18 octobre, 8 novembre, 6 décembre.)

M. Chabas. *Note* (lue par M. de Longpérier) *sur un papyrus hiératique inédit.* (30 octobre.)

M. Maspero. *Mémoire sur l'exode du peuple hébreu, d'après les documents égyptiens.* (8 novembre 1872; 10 et 24 janvier 1873. *Comptes rendus* de 1873, p. 136.)

M. Halévy. *Notice explicative de la médaille de Cilicie dite Médaille d'Abzobar.* (6 et 13 décembre 1872.)

M. d'Hervey de Saint-Denys. *Mémoire sur l'ethnologie de la Chine méridionale.* (27 décembre 1872; 17 janvier 1873.)

1873. M. Chabas. Notice (lue par M. de Longpérier) intitulée : *Hebræo-Ægyptiaca.* (31 janvier. *Comptes rendus* de 1873, p. 37.)

M. Heuzey. *Recherches sur la toge romaine, d'après le modèle vivant.* (14 et 21 mars.)

M. Clermont-Ganneau. *Mémoire sur de nouveaux ossuaires juifs avec inscriptions grecques et hébraïques.* (28 mars.)

M. Lenormant. *Lettre* (adressée à M. de Saulcy et lue par lui) *sur des sceaux portant des légendes en écriture hamathéenne.* (25 avril.)

M. Briau. *Mémoire sur le serment d'Hippocrate et la lithotomie.* (25 avril, 16 mai.)

M. Chabas. *Notice* (lue par M. de Longpérier) *sur les campagnes de Thotmès III en Asie.* (9 mai. *Comptes rendus*, p. 155.)

M. d'Arbois de Jubainville. *Conclusions* (lues par M. Thurot) *d'un mémoire sur l'histoire de l'article dans le breton armoricain.* (23 mai. *Comptes rendus*, p. 173.)

M. Viollet. *Examen du système de M. de Wailly sur le texte des Enseignements de saint Louis à son fils.* (30 mai, 13 juin et 4 juillet. Observations de M. de Wailly sur cette lecture. *Comptes rendus*, p. 202.)

M. Maspero. *Note sur les Aperou considérés par M. Chabas comme indiquant les Hébreux durant la captivité d'Égypte.* (23 mai. *Comptes rendus*, p. 117.)

M. Chabas. *Note en réponse à M. Maspero sur la question de l'identification des Hébreux avec les Aperou des hiéroglyphes.* (13 juin. *Comptes rendus*, p. 174.)

M. Lenormant. *Note* (lue par M. de Longpérier) *sur l'existence de l'éléphant dans la Mésopotamie au XII^e siècle avant l'ère chrétienne.* (15 juin. *Comptes rendus*, p. 178.)

M. Guérin. *Fragment de son ouvrage sur son exploration de la Palestine.* (11 et 18 juillet, 1^er et 8 août. *Comptes rendus*, p. 212.)

M. Perrot. *Mémoire sur trois inscriptions récemment découvertes en Anatolie.* (26 juillet.)

M. Halévy. *Note sur l'inscription arabe de Harân dans le Ledja.* (1^er août. *Comptes rendus*, p. 211.)

M. d'Eichthal. *Note sur le texte primitif du récit de la création de la Genèse.* (8 et 13 août.)

M. Halévy. *Mémoire sur les monnaies éthiopiennes.* (5 septembre. *Comptes rendus,* p. 224.)

M. Havet. Mémoire sur cette question : *Les écrits attribués à Bérose et à Manéthon sont-ils authentiques?* (12 et 19 septembre, 3, 10 et 17 octobre. *Comptes rendus,* p. 305.)

M. Heuzey. *Recherche sur le type de la Déméter voilée dans les représentations de l'art grec.* (17, 24 octobre, 19 décembre.)

M. Soldi. *Mémoire sur les procédés employés par les anciens Égyptiens pour graver les hiéroglyphes et sculpter les statues dans les blocs de porphyre, de granit, etc.* (21 novembre.)

QUATRIÈME SECTION.

DÉLIBÉRATIONS, ACTES, FAITS DIVERS RESSORTISSANT AUX ATTRIBUTIONS, À LA JURISPRUDENCE, AUX TRAVAUX DE L'ACADÉMIE, À SES RELATIONS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER.

1869. Élection des membres du bureau et des commissions annuelles.

Dans la séance du 8 janvier 1869, ont été élus :

Président de l'Académie, M. Ad. Regnier, vice-président sortant.

Vice-président, M. Renan.

Ont été élus membres des commissions annuelles :

1° Commission des travaux littéraires : MM. Naudet, Mohl, Laboulaye, Wallon, Egger, de Longpérier, Maury, Delisle.

2° Commission des antiquités de la France : MM. Vitet, de Saulcy, de Longpérier, Renier, Maury, Delisle, de Lasteyrie, Hauréau.

3° Commission de l'École française d'Athènes : MM. Brunet de Presle, Egger, Dehèque, Miller, Waddington.

4° Commission chargée d'administrer les propriétés et fonds

particuliers de l'Académie, avec délégation à la Commission centrale administrative de l'Institut : MM. Garcin de Tassy et Mohl.

Élections diverses.

Dans la séance du 22 janvier, MM. Ravaisson, de Longpérier et Beulé ont été nommés membres de la commission mixte chargée de juger les ouvrages envoyés pour le prix Fould.

Dans la séance du 26 février, M. Roulland a été nommé auxiliaire des travaux de l'Académie, en remplacement de M. Janin, démissionnaire.

Dans la séance du 5 mars, M. Huillard-Bréholles a été nommé membre de la commission chargée de continuer le *Recueil des historiens de France.*

Dans la séance du 18 juin, MM. Jourdain et Guessard ont été nommés membres de la commission chargée de vérifier les comptes de l'Académie.

1870. Élection des membres du bureau et des commissions annuelles.

Dans la séance du 7 janvier 1870, ont été élus :

Président de l'Académie pour l'année 1870, M. Renan, vice-président sortant.

Vice-président, M. Delisle.

Ont été élus membres des commissions annuelles :

1° Commission des travaux littéraires : MM. Naudet, Mohl, Laboulaye, Wallon, Egger, de Longpérier, Regnier, Maury.

2° Commission des antiquités de la France : MM. de Saulcy, de Longpérier, Renier, Maury, de Lasteyrie, Desnoyers, Hauréau, Huillard-Bréholles.

3° Commission de l'École d'Athènes : MM. Brunet de Presle, Egger, Dehèque, Miller, Waddington.

4° Commission administrative : MM. Garcin de Tassy et Mohl.

Démarche auprès du Ministre de la guerre pour l'achèvement de la carte de Palestine.

Dans la séance du 25 février, sur la proposition de M. de Vogüé, l'Académie décide qu'il sera écrit par le Secrétaire perpétuel, au nom de l'Académie, au Ministre de la guerre, à l'effet d'obtenir l'envoi en Syrie d'un ou de deux officiers d'état-major, qui seraient chargés, en s'entendant avec M. Guérin, investi par M. le Ministre de l'instruction publique d'une mission nouvelle, de continuer au sud de Saint-Jean-d'Acre la carte exécutée au nord avec tant de succès par les officiers faisant partie de l'expédition française en 1860.

Présentations pour la chaire d'hébreu au Collège de France.

Dans la séance du 25 mars, l'Académie, appelée à présenter des candidats à la chaire d'hébreu, de chaldaïque et de syriaque vacante au Collége de France, présente, en première ligne, M. Renan ; en deuxième ligne, M. Derenbourg.

Refus d'une donation offerte par M. Roget de Belloguet pour la fondation d'un prix.

Dans la séance du 13 mai, l'Académie avait renvoyé à une commission composée de MM. Mohl, de Longpérier, Maury et Desnoyers l'examen d'un acte de donation pour un prix que voulait fonder M. Roget, baron de Belloguet, lauréat de l'Institut. Des objections s'élevaient au sujet du programme, tel qu'il était conçu et présenté par l'auteur de la fondation.

Dans la séance du 3 juin, la commission ayant été d'avis à l'unanimité de substituer à ce programme un projet nouveau plus simple et plus applicable, le Secrétaire perpétuel fut chargé de négocier cette substitution avec le fondateur du prix. L'accord n'ayant pu se faire, l'Académie, consultée dans la

séance du 10 juin, prononça, sans division, qu'il n'y avait pas lieu par elle, dans l'intérêt de la science, d'accepter la fondation telle qu'elle était proposée.

Commission chargée de vérifier les comptes.

Dans la séance du 15 juillet, MM. Jourdain et Huillard-Bréholles ont été nommés membres de la commission chargée de vérifier les comptes de l'Académie.

Manuscrit du Cambodge offert à l'Académie et renvoyé par elle à la Bibliothèque impériale.

Dans la séance du 5 août, M. Menant ayant offert à l'Académie un manuscrit qui lui avait été envoyé du Cambodge, l'Académie, sur la proposition du Secrétaire perpétuel, décida qu'il serait transmis à l'Administrateur de la Bibliothèque impériale, pour être déposé dans cette bibliothèque.

Commission nommée pour vérifier les mesures de préservation prises à l'égard des bibliothèques en vue du siége.

Dans la séance du 16 septembre, le Ministre de l'instruction publique, par une lettre adressée au Président, en date du 15 août, ayant demandé à l'Académie s'il lui convenait de désigner trois de ses membres pour visiter les dépôts de livres que possède Paris et s'assurer par leurs yeux des précautions prises afin de préserver ces trésors littéraires, l'Académie désigna au scrutin MM. Renan, Delisle et Egger. A cette occasion, le Secrétaire perpétuel informa l'Académie des mesures déjà prises par la Commission centrale administrative de l'Institut, de concert avec l'Administrateur de la bibliothèque Mazarine, pour la préservation des deux précieuses bibliothèques que renferme le palais de l'Institut, ainsi que des archives, collections, etc., des cinq Académies.

Ajournement d'élections de membres ordinaires.

Dans la séance du 11 novembre, la double élection, en remplacement de MM. Villemain et Alexandre, précédemment fixée par l'Académie au troisième vendredi de novembre, fut ajournée.

Ajournement d'élections de correspondants et du terme des concours.

Dans la séance du 2 décembre, l'Académie ajourna, jusqu'après la levée du siége, les élections de correspondants, et la fixation du terme des concours, pour la remise de mémoires et ouvrages destinés aux concours.

Rapport sur le concours des antiquités nationales.

Dans la séance du 30 décembre, M. Huillard-Bréholles fit, au nom de la commission des antiquités de la France, le rapport sur les résultats du concours de l'année. (*Comptes rendus*, p. 350.)

1871. Élection des membres du bureau et des commissions annuelles.

Dans la séance du 6 janvier 1871, ont été élus :

Président de l'Académie pour l'année 1871, M. L. Delisle, vice-président sortant.

Vice-président, M. Miller.

Ont été élus membres des commissions annuelles :

1° Commission des travaux littéraires : MM. Naudet, Mohl, Laboulaye, Wallon, Egger, Maury, de Longpérier et Regnier.

2° Commission des antiquités de la France : MM. Vitet, de Saulcy, de Longpérier, Renier, Maury, Hauréau, Desnoyers et Huillard-Bréholles.

3° Commission de l'École française d'Athènes : MM. Brunet de Presle, Rossignol, Egger, Dehèque et Waddington.

Commission administrative de l'Académie : MM. Brunet de Presle et Jourdain.

Adjonction d'un nouveau membre à la commission des inscriptions sémitiques.

Dans la séance du 2 février, sur la proposition de la commission des inscriptions sémitiques ayant pour rapporteur M. Renan, l'Académie décida que M. Derenbourg sera inscrit au nombre des membres dont se compose la commission.

Nouvelle

Dans la séance du 10 mars, l'Académie, sur le rapport du

Secrétaire perpétuel, et, conformément à l'avis de la commission des travaux littéraires, arrêta qu'elle admettrait au concours de 1871 : fixation du terme des concours.

1° Les ouvrages destinés aux différents concours du prix ordinaire et du prix Bordin, jusqu'au 30 juin 1871 ;

2° Les ouvrages destinés aux concours des antiquités de la France, du prix Gobert et du prix de numismatique, jusqu'au 30 avril 1871 ;

3° Les ouvrages destinés au concours du prix La Fons-Mélicocq et du prix Brunet, jusqu'au 31 décembre 1871.

Dans la séance du 28 avril, sur la proposition de M. le Président, l'Académie ajourna jusqu'à nouvel ordre la clôture du concours du prix Gobert et des prix de numismatique et des antiquités de la France. Ajournement du terme de plusieurs concours.

Dans la séance du 26 mai, M. Delisle, président, prononça les paroles suivantes : Allocution du président à propos de la rentrée des troupes à Paris.

« Messieurs, sous le régime de terreur que nous avons subi pendant plus de deux mois, l'Académie des Inscriptions n'a jamais cessé de se réunir, et chacune de nos séances a été remplie de lectures et de communications qui prouvaient qu'au milieu de nos malheurs vous n'avez jamais douté ni de l'avenir du pays ni de l'utilité de la science. Enfin l'heure de la délivrance a sonné. Depuis avant-hier, le drapeau de la France a repris sa place sur ce palais dont la nation a doté l'Institut et qui serait aujourd'hui un monceau de ruines si le courage de nos libérateurs n'avait pas déjoué les plans des misérables qui ont tout mis en œuvre pour anéantir, avec Paris, les monuments de notre histoire et les trésors d'art et de science qui appartiennent moins encore à Paris qu'à la France et à l'humanité

tout entière. Le cours de nos travaux n'aura donc pas été interrompu ; mais aujourd'hui que la lutte n'est pas encore terminée, que les ruines de tant d'édifices fument autour de nous et que nous avons à pleurer la mort de tant de victimes, vous jugerez sans doute à propos de vous associer au deuil public en levant la séance et en vous ajournant à la semaine prochaine. »

L'Académie adopta cette proposition et demanda que les paroles du Président fussent envoyées au *Journal officiel*.

Décision prise sur l'époque des élections aux places vacantes parmi les membres ou les correspondants de l'Académie.

Dans la séance du 9 juin, conformément à l'ordre du jour adopté, sur la proposition de M. le Président, pour la reprise des opérations arriérées par suite des derniers événements, l'Académie décida :

1° Pour les élections à faire dans son sein, que, le 16 juin courant, elle nommerait la commission qui serait chargée de présenter une liste de candidats à la place d'associé étranger vacante par la mort de M. Amédée Peyron ;

Que, le 23 juin, elle procéderait à l'examen des titres des candidats aux deux places de membre ordinaire vacantes par le décès de MM. Villemain et Alexandre ;

Que le 30 juin, s'il y avait lieu, elle nommerait aux deux places vacantes ci-dessus et passerait ensuite à l'examen des titres des candidats aux deux places de membre libre vacantes par le décès de MM. Mérimée et Dehèque.

Elle renvoya à la fin de l'année le remplacement de MM. Caussin de Perceval et Huillard-Bréholles, qu'elle avait perdus également parmi les membres ordinaires.

Quant aux quatre places de correspondants étrangers ou regnicoles vacantes sur la liste, elle décida qu'elle s'occuperait d'y pourvoir par la nomination des commissions qui devraient

présenter des candidats aussitôt après le remplacement de M. Amédée Peyron.

Décision sur le terme des divers concours.

2° Relativement à ses différents concours ouverts pour l'année 1871, que les ouvrages envoyés pour le prix ordinaire, pour le concours des antiquités de la France, pour le prix Gobert, pour le prix Bordin et pour le concours de numismatique devraient être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 30 juin 1871.

Pour les concours fondés par M. de la Fons-Mélicocq et par M. Brunet, le dépôt devrait avoir lieu le 31 décembre au plus tard.

Nominations dans la commission des travaux littéraires.

Dans la séance du 7 juillet, l'Académie a complété la commission des travaux littéraires, en nommant au scrutin M. de Lasteyrie, comme remplaçant de M. Huillard-Bréholles, décédé, et M. Jourdain, comme suppléant de M. de Saulcy, absent.

Décision sur l'élection aux places de correspondants.

Dans la même séance, l'Académie a décidé qu'elle pourvoirait immédiatement à trois places de correspondants laissées vacantes par la mort de MM. de La Plane, Valsamachi et Botta, et ajourné à la fin de l'année l'élection aux trois autres places devenues vacantes par la mort de MM. Tarbé et Bekker et la promotion de M. Amari à la place d'associé étranger.

Adjonction d'un membre à la commission des *Historiens de France.*

Dans la séance du 28 juillet, M. Jourdain a été adjoint à MM. de Wailly et Delisle dans la commission chargée de continuer le *Recueil des historiens de France,* en remplacement de M. Huillard-Bréholles, décédé.

Présentations aux chaires d'arabe au Collége de France et aux chaires de chinois vulgaire et d'arabe vulgaire à l'École des langues orientales vivantes.

Dans la séance du 10 décembre, l'Académie a été appelée à présenter deux candidats pour chacune des trois chaires suivantes :

1° La chaire de langue et littérature arabes au Collége de France;

2° La chaire de chinois vulgaire à l'École des langues orientales vivantes;

3° La chaire d'arabe vulgaire à la même École.

1° Pour la chaire de littérature arabe, M. Defrémery a été nommé premier candidat; M. Dugat, deuxième candidat.

2° Pour la chaire de chinois vulgaire, M. Klezowsky, premier candidat, et M. d'Hervé de Saint-Denys, deuxième candidat.

3° Pour la chaire d'arabe vulgaire, M. de Slane, premier candidat; M. Cherbonneau, deuxième candidat.

1872. Élection des membres du bureau et des commissions annuelles.

Dans la séance du 5 janvier 1872, ont été élus :

Président pour l'année 1872, M. Miller, vice-président sortant;

Vice-président, M. Hauréau.

Ont été élus membres des commissions annuelles :

Commission des travaux littéraires : MM. Naudet, Mohl, Laboulaye, Wallon, Egger, de Longpérier, Renier, Maury.

Commission des antiquités de la France : MM. Vitet, de Saulcy, de Longpérier, Renier, Maury, Delisle, Desnoyers, de Lasteyrie.

Commission de l'École française d'Athènes : MM. Brunet de Presle, Rossignol, Egger, Waddington et Thurot.

Commission administrative de l'Académie : MM. Jourdain et Brunet de Presle.

Démarche pour une mission relative à l'étude des manuscrits coptes à Rome.

Dans la séance du 24 février, l'Académie autorisa le Secrétaire perpétuel à appuyer de son nom auprès du Ministre de l'instruction publique M. Revillout, à l'effet de lui faire obtenir une mission pour étudier les manuscrits coptes à Rome, comme il l'a fait à Londres, à Vienne et à Turin.

Désignation de deux membres chargés de représenter l'Académie à la solennité de l'anniversaire de la fondation de l'Académie royale de Belgique.

Dans la séance du 17 mai, l'Académie, pour répondre à l'invitation qui lui a été adressée de se faire représenter à la solennité de l'anniversaire de la fondation de l'Académie royale de Belgique, a désigné : M. Egger, membre ordinaire de l'Académie, et le baron de Witte, à la fois membre associé de l'Académie des inscriptions et membre de l'Académie royale de Belgique.

Acceptation du legs de M^me^ veuve Duchalais.

M^me^ veuve Duchalais ayant fait un legs pour la fondation d'un prix biennal concernant la numismatique au moyen âge et le dossier transmis le 29 mai se trouvant complété, l'Académie, dans la séance du 5 juillet, conformément à l'avis de la commission administrative, a accepté provisoirement ce legs.

Décision de l'Académie pour aider à la reconstitution de la bibliothèque de Strasbourg.

Dans la même séance, le Secrétaire perpétuel fit connaître à l'Académie que la commission des travaux littéraires s'est occupée, dans la séance de ce jour, des moyens de satisfaire à la demande adressée de Strasbourg, ayant pour objet de provoquer le concours de l'Institut pour la reconstitution de la bibliothèque de cette ville, détruite dans la dernière guerre. M. Guigniaut exposa que les diverses classes de l'Institut avaient déjà fait des dons considérables, et que l'Académie, qui possède de riches collections et qui fait de nombreuses publications, tiendra sans doute à honneur de marquer par l'impor-

tance de son présent le vif intérêt qu'elle prendrait à la reconstitution de cet établissement municipal. — Par un vote unanime, l'Académie accepta la proposition.

Présentations pour la chaire de langue et de littérature françaises du moyen âge au Collége de France.

Dans la séance du 12 juillet, l'Académie, appelée à présenter deux candidats pour la chaire de langue et de littérature françaises du moyen âge au Collége de France, présenta en première ligne M. Gaston Paris; en deuxième ligne, M. Paul Meyer.

Commission de vérification des comptes.

Dans la même séance, MM. Egger et Deloche furent nommés membres de la commission chargée de vérifier les comptes de l'Académie.

Décision de l'Académie relativement aux archives de l'Institut.

Dans la séance du 2 août, à la suite de la restitution opérée par les soins de M. Étienne Charavay de plusieurs lettres originales qui depuis longtemps avaient été soustraites au fonds de l'Institut, l'Académie prend la résolution suivante :

« L'Académie invite les membres de la commission administrative à s'occuper des mesures à prendre pour le classement et la conservation des archives, tant de l'Académie que de l'Institut, et, en ce qui concerne les archives de l'Institut, à porter la question devant la Commission centrale dans sa plus prochaine séance. »

Présentations pour la chaire d'annamite à l'École des langues orientales vivantes.

Dans la séance du 22 novembre, l'Académie, appelée à présenter deux candidats à la chaire d'annamite créée près l'École des langues orientales vivantes, présenta en première ligne M. Desmichels; en deuxième ligne, M. Chaigneau.

1873.

Dans la séance du 3 janvier 1873, ont été élus :

Élection des membres du bureau et des commissions annuelles.

Président de l'Académie pour l'année 1873, M. Hauréau, vice-président sortant;

Vice-président, M. Jourdain.

Ont été élus membres des commissions annuelles :

Commission des travaux littéraires : MM. Naudet, Mohl, Laboulaye, Wallon, Egger, de Longpérier, Regnier, Maury.

Commission des antiquités de la France : MM. Vitet, de Saulcy, de Longpérier, Renier, Maury, Delisle, de Lasteyrie, Desnoyers.

Commission de l'École française d'Athènes : MM. Brunet de Presle, Rossignol, Egger, Waddington, Thurot.

Commission administrative de l'Académie : MM. Mohl, Brunet de Presle.

Démission de M. Guigniaut, qui est nommé secrétaire perpétuel honoraire.

Dans la séance du 10 janvier, M. Guigniaut, secrétaire perpétuel, ayant écrit à l'Académie pour lui résigner ses fonctions, l'Académie, voulant lui donner un témoignage durable de sa haute considération et de ses regrets, l'a nommé Secrétaire perpétuel honoraire.

L'élection de son successeur devant, aux termes du règlement, se faire dans la seconde séance après celle où a été notifiée la vacance, c'est-à-dire à quinzaine, M. Renier a été appelé à remplir par intérim la charge de Secrétaire.

Élection de M. H. Wallon comme secrétaire perpétuel.

Dans la séance du 24 janvier, l'Académie a élu M. H. Wallon secrétaire perpétuel en remplacement de M. Guigniaut, démissionnaire.

Cette élection fut approuvée par un décret du Président de la République, en date du 31 janvier, qui fut lu dans la séance du 7 février. Mais ce décret ayant été notifié à l'Académie

par dépêche au commencement de la séance du 31 janvier, M. Wallon fut installé dans ses fonctions ce jour même.

Refus de prendre part à l'Exposition universelle de Vienne.

M. Mohl, président de la Commission administrative de l'Institut, dans la séance du 7 février, transmit à l'Académie une lettre adressée par M. Carcenac. Par cette lettre, M. Carcenac, chargé, à l'Exposition universelle de Vienne, de l'organisation du groupe qui se rapporte à l'enseignement, invitait l'Institut à prendre part à cette Exposition par l'envoi de quelques-uns de ses travaux. M. Mohl ajouta que la Commission avait été d'avis de décliner cette offre. Les travaux de l'Institut ne sont pas de ceux qui se placent sous les yeux du public dans les galeries d'une exposition industrielle. La librairie peut envoyer ses plus beaux livres; l'Institut n'a pas le moyen d'étaler ce qu'il produit, quand il en aurait la volonté. Toutefois, la Commission n'avait pas voulu prendre sur elle de répondre et soumettait la question à chacune des cinq Académies. L'Académie des inscriptions, consultée par le Président, partagea l'avis de la Commission.

Élection aux places vacantes dans plusieurs commissions.

La nomination de M. H. Wallon comme secrétaire perpétuel ayant laissé des places vacantes dans plusieurs commissions dont il faisait partie, l'Académie, dans les séances des 7, 21 et 28 février, y pourvoit en nommant :

Dans la commission des travaux littéraires, M. Guigniaut;

Dans la commission des inscriptions et médailles, M. Miller;

Dans la commission de publication des *Historiens occidentaux des croisades,* M. Thurot.

Acceptation du legs de M. Guérineau.

Dans la séance du 21 février, le Secrétaire perpétuel donna lecture de l'extrait suivant du testament de M. Guérineau, que

lui avait transmis Me Leclère, notaire : « Je lègue à l'Académie des belles-lettres la somme de vingt mille francs, dont les intérêts seront donnés tous les deux ans, au nom de Delalande-Guérineau, à la personne qui aura composé le meilleur ouvrage jugé par l'Académie. »

La commission administrative et la commission des travaux littéraires, auxquelles ce legs a été soumis, ayant été d'avis de l'accepter, l'Académie se prononça dans le même sens.

Acceptation du legs de M. Stan. Julien pour la fondation d'un prix.

Dans la séance du 28 février, M. Sédillot annonça à l'Académie que feu M. Stanislas Julien l'avait chargé, par acte testamentaire, de fonder en son nom, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, un prix annuel de 1,500 francs pour le meilleur mémoire relatif à la Chine, lequel prix sera appelé : *Prix Stanislas Julien.* L'Académie accepta avec reconnaissance le legs qui lui était fait.

Acceptation du don du Dr Judas.

Dans la séance du 28 mars, M. Renan fit part à l'Académie de l'intention exprimée par Mlle Judas de faire don à la Compagnie des inscriptions, estampages, moulages, restés en sa possession par la mort du Dr Judas, son frère, connu par ses travaux sur l'épigraphie punique et libyque. Mlle Judas demandait seulement que la collection fût conservée dans les archives de la commission sémitique sous le nom de *Collection Judas.* L'Académie accepta le don de Mlle Judas, avec la condition proposée.

Rédaction et adoption d'un programme pour les élèves de l'École d'Athènes

Dans la séance du 4 avril, l'Académie, invitée à rédiger le programme du cours d'archéologie créé à Rome pour les élèves de l'École d'Athènes, qui, en vertu d'un récent décret, doivent passer leur première année à Rome, en remit le soin à la com-

pendant leur année de séjour à Rome.

mission de l'École d'Athènes et adjoignit à la commission pour ce travail MM. Ravaisson, de Longpérier, Renier et Maury.

Dans la séance du 18 avril, le rapport présenté par M. Renier, au nom de la commission qui avait été chargée de rédiger ce programme, fut lu et adopté.

Nomination d'un membre de la commission des Chartes et diplômes.

Dans la séance du 7 mai, M. de Rozière a été nommé membre de la Commission des chartes et diplômes.

Avis favorable à la publication des plans d'Athènes de M. Ém. Burnouf.

Dans la séance du 16 mai, le Secrétaire perpétuel fit connaître à l'Académie que la commission des travaux littéraires, ayant pris connaissance du devis fait par l'Imprimerie nationale pour la publication des deux plans d'Athènes et de l'acropole d'Athènes de M. Ém. Burnouf, a pensé qu'on ne pouvait les rattacher à aucune des publications actuelles de l'Académie. En conséquence, d'accord avec la commission de l'École d'Athènes, elle a chargé le Secrétaire perpétuel de transmettre au Ministre son avis favorable sur l'intérêt qui s'attache à ces plans, et de les lui recommander, soit pour une publication spéciale, soit comme annexes au recueil des *Missions scientifiques*.

Commission de vérification des comptes.

Dans la séance du 13 juin, MM. Egger et Deloche ont été élus membres de la commission chargée de vérifier les comptes de l'Académie.

Présentation à la chaire d'archéologie égyptienne au Collége de France.

Dans la séance du 20 juin, l'Académie, invitée à présenter des candidats à la chaire d'archéologie égyptienne au Collége de France, élut M. Maspéro.

Désignation

Dans la séance du 27 juin, l'Académie adopta les conclu-

sions du rapport de M. Jourdain, qui proposait M. Mariette pour le prix biennal, en raison de ses travaux sur l'Égypte. En conséquence, le rapport a été lu à la séance trimestrielle suivante, et M. Mariette présenté à l'Institut, au nom de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour le prix biennal.

de M. Mariette pour le prix biennal.

Dans la séance du 24 octobre, M. de Longpérier fit le rapport au nom de la commission des antiquités nationales, et M. Egger au nom de la commission de l'École d'Athènes. (*Comptes rendus*, p. 405 et 418.)

Rapports au nom des commissions des antiquités nationales et de l'École d'Athènes.

CINQUIÈME SECTION.

CHANGEMENTS ARRIVÉS DANS LA LISTE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES ET NOTICES HISTORIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS PARMI LES MEMBRES, LES ASSOCIÉS ÉTRANGERS ET LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DU 1er JANVIER 1869 AU 31 DÉCEMBRE 1873.

Plusieurs changements sont survenus dans la liste des membres ordinaires et libres, des associés étrangers et des correspondants de l'Académie, depuis le 1er janvier 1869 jusqu'au 31 décembre 1873.

1869.

En 1869, le 29 janvier, M. Huillard-Bréholles remplaça, comme membre ordinaire de l'Académie, M. Vincent, décédé le 26 novembre 1868.

Le 25 mars, mourut M. le marquis de Laborde, membre ordinaire, qui fut remplacé, le 28 mai, par M. Defrémery.

Le 17 février, M. Max Müller remplaça comme associé étranger M. Welcker, décédé le 17 décembre 1868.

Dans la même année, le 17 décembre, M. Port remplaça

comme correspondant M. Max Müller, élu associé étranger le 17 février précédent.

M. Mantelier et M. Curtius remplacèrent M. Berbrugger, décédé le 2 juillet, et M. Otto Jahn, décédé le 9 septembre.

1870. En 1870, l'Académie perdit :

Parmi les membres ordinaires : M. Villemain, le 8 mai, et M. Alexandre, le 6 juin ;

Parmi les membres libres : M. Mérimée, le 23 septembre, et M. Dehèque, le 17 décembre ;

Parmi les associés étrangers : M. Peyron, le 27 avril ;

Parmi les correspondants : M. de la Plane, le 2 janvier ; M. Valsamachi, le 15 janvier ; M. Botta, le 29 mars.

1871. Ils furent remplacés en 1871 :

Dans la classe des membres ordinaires : M. Villemain par M. Thurot, et M. Alexandre par M. de Rozière, le 30 juin ;

Dans la classe des académiciens libres : M. Mérimée par M. Robert, et M. Dehèque par M. Th. H. Martin, le 7 juillet ;

Dans la classe des associés étrangers : M. Peyron par M. Amari, le 30 juin ;

Dans la classe des correspondants : M. de la Plane par M. Cherbonneau, M. Valsamachi par M. Madvig et M. Botta par M. Chabas, le 28 juillet.

En 1871, l'Académie perdit parmi ses membres ordinaires : M. Caussin de Perceval, le 15 janvier, et M. Huillard-Bréholles, le 23 mars. Ils furent remplacés le 22 décembre, le premier par M. Derenbourg, le second par M. Deloche.

M. Texier, membre libre, décédé le 1er juillet, fut remplacé le 22 décembre par M. Labarte.

Le 8 décembre, l'Académie nomma correspondants :

M. John Muir, en remplacement de M. Amari, élu associé étranger; M. de Beaurepaire, en remplacement de M. Robert, élu académicien libre; M. Cobet et M. Tarbé, en remplacement de M. Bekker, décédé le 7 juin 1871, et de M. Tarbé, décédé le 13 janvier.

En 1872, l'Académie perdit, le 27 décembre, M. de Rougé, membre ordinaire, qui fut remplacé, le 14 mars 1873, par M. Pavet de Courteille; et M. de Cherrier, membre libre, décédé le 27 juillet 1872, et remplacé le 29 novembre par M. Didot. 1872.

M. Polain, correspondant, mourut le 4 avril et fut remplacé par M. Edward Thomas le 3 janvier 1873.

En 1873, le 24 janvier, M. H. Wallon fut élu secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Guigniaut, démissionnaire, nommé secrétaire perpétuel honoraire. 1873.

L'Académie perdit, le 14 janvier, M. Stanislas Julien, membre ordinaire, qui fut remplacé, le 9 mai, par M. Girard; et, le 5 juin, M. Vitet, membre libre, remplacé le 14 novembre par M. Duruy.

M. de Caumont, correspondant, mourut le 15 avril et fut remplacé, le 19 décembre, par M. Hanoteau.

LISTE DES MEMBRES QUI COMPOSAIENT L'ACADÉMIE À LA FIN DE 1873.

	MM.		MM.
1817	Naudet (J.).	1837	Paris (A.-P.).
1833	Guizot (Fr.-P.-G.).	1838	Garcin de Tassy (J.-H.).
1837	Guigniaut (J.-D.).	1839	Littré (M.-P.-E.).

MM.

1841 Wailly (J.-N. de).
1842 Saulcy (L.-F.-J. Caignard de).
1844 Mohl (J.).
1845 Laboulaye (É.-R. Lefebvre de).
1845 La Saussaie (J.-F. de P.-L. de).
1849 Ravaisson-Mollien (J.-G.-F. Lacher-).
1850 Wallon (H.-A.).
1852 Brunet de Presle (C.-M.-Wl.).
1853 Rossignol (J-P.).
1854 Egger (E.).
1854 Longpérier (H.-A. Prévost de).
1855 Regnier (J.-A.-A.).
1856 Renan (J.-E.).
1856 Renier (Ch.-Al.-L.).
1857 Maury (L.-F.-A.).
1857 Delisle (L.-V.).
1860 Beulé (Ch.-E.).
1860 Miller (B.E.-Cl.).

MM.

1862 Hauréau (J.-B.).
1862 Slane (Baron W. Mac-Guckin de).
1863 Jourdain (Ch.-M.-G. Bréchillet-).
1864 Quicherat (L.).
1864 Dulaurier (J.-P.-L.-Fr.-Ed. Leuge-).
1865 Waddington (W.-H.).
1866 Avezac de Castera Macaya (M.-A.-P. d').
1867 Guessart (Fr.)
1867 Le Blant (E.-Fr.).
1869 Defrémery (Ch.-Fr.).
1871 Thurot (Er.-Ch.-E.).
1871 Rozière (Th.-M.-E. de).
1871 Derenbourg (J.)
1871 Deloche (J.-E.-M.).
1873 Pavet de Courteille (A.-J.-B.).
1873 Girard (J.-A.).

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

1873 Wallon (H.-A.)

SECRÉTAIRES PERPÉTUELS HONORAIRES.

1860 Naudet (J.)
1873 Guigniaut (J.-D.)

ACADÉMICIENS LIBRES.

MM.

1846 La Grange (Le marquis A.-Ed. Lelièvre de).
1858 La Villemarqué (Vicomte Th.-Cl.-H. Hersart de).

MM.

1860 Lasteyrie du Saillant (Le comte F.-Ch.-L. de).
1862 Desnoyers (J.-P.-Fr.-St.).
1868 Vogüé (Le comte C.-J.-M. de).

MM.

1871 Robert (P.-Ch.).
1871 Martin (Th.-H.).
1871 Labarte (Ch.-J.).

MM.

1872 Didot (A.-F.).
1873 Duruy (J.-V.).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

MM.

1860 Lassen (Chr.), à Bonn.
1863 Pertz (G.-H.), à Berlin.
1864 Witte (Le baron J.-J.-A.-M.-de), à Anvers.
1867 Ritschl (Fr.), à Leipzig.

MM.

1867 Fleisher (H.-L.), à Leipzig.
1867 Rossi (J.-B. de), à Rome.
1869 Müller (M.), à Oxford.
1871 Amari (M.), à Florence.

CORRESPONDANTS.

MM.

1839 Deville (A.), à Alençon.
1839 Floquet (P.-A.), à Pont-l'Évêque.
1842 Boré (E.), à Constantinople.
1842 Wright (Th.), à Londres.
1844 Rawlinson (Sir H.-C.), à Londres.
1847 Eichhoff (Fr.-G.), à Melun.
1850 Hodgson (B.-H.), en Angleterre.
1850 Roulez (J.), à Gand.
1850 Rangabé (R.), à Athènes.
1854 Minervini (J.), à Naples.
1854 Layard (A.-H.), à Londres.
1854 Michel (Francisque), à Bordeaux.
1855 Boissieu (A. de), à Lyon.
1855 Coussemaker (E. de), à Lille.
1856 Gayangos (Don P. de), à Madrid.

MM.

1856 Gorrésio (G.), à Turin.
1858 Herculano de Carvalho, à Lisbonne.
1858 Lepsius (R.), à Berlin.
1860 Mortreuil (J.-A.-B.), à Marseille.
1860 Germain (A.), à Montpellier.
1860 Weil (G.), à Heidelberg.
1860 Mommsen (Th.), à Berlin.
1861 Birch (S.), à Londres.
1861 Benfey (Th.), à Göttingue.
1861 Diez (Fr.), à Bonn.
1863 Mariette (A.), en Égypte.
1863 Dumast (Le baron Guerrier de), à Nancy.
1863 Westergaard (N.-L.), à Copenhague.
1864 Cochet (L'abbé J.-B.-D.), à Rouen.
1864 Lane (E.-W.), à Londres.

MM.

1865 Weber (A.), à Berlin.
1866 Henzen (J.-H.-G.), à Rome.
1866 Weil (H.), à Besançon.
1866 Dozy (R.-P.-A.), à Leyde.
1867 D'Arbois de Jubainville (M.-H.), à Troyes.
1867 Conestabile (Le comte G.), à Pérouse.
1867 Spiegel (Fr.-L.-E.), à Erlangen.
1867 Miklosich (F. de), à Vienne.
1869 Mantellier (J.-P.), à Orléans.
1869 Pott (A.-Fr.), à Halle.

MM.

1869 Curtius (E.), à Berlin.
1871 Cherbonneau (J.-A.), à Alger.
1871 Madvig (J.-N.), à Copenhague.
1871 Chabas (F.-J.), à Chalon-sur-Saône.
1871 Deschamps de Pas (L.-F.-J.), à Saint-Omer.
1871 De Beaurepaire (Ch.-M.), à Rouen.
1871 Muir (J.), à Édimbourg.
1871 Cobet, à Leyde.
1873 Thomas (E.), à Londres.

COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES À LA FIN DE L'ANNÉE 1873.

Commission des Inscriptions et Médailles.

MM. Renier.
de Longpérier.
Egger.
Miller.

MM. Naudet, secrétaire perpétuel, assistant.
Guillaume, dessinateur.

*Commission pour la continuation de l'*Histoire littéraire de la France.

MM. Paris (Paulin).
Littré.

MM. Renan.
Hauréau.

Commission chargée de rédiger le Corpus inscriptionum semiticarum, *instituée par délibération de l'Académie, du 17 avril 1867.*

MM. Mohl.
de Saulcy.
de Longpérier.
Renan.

MM. de Slane.
Waddington.
de Vogüé.
Derenbourg.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE

ET LES TRAVAUX DE M. FRANÇOIS BOPP,

ASSOCIÉ ÉTRANGER DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

PAR M. GUIGNIAUT,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

Lue dans la séance publique annuelle du 19 novembre 1869.

Messieurs, deux sciences nouvelles ont été créées de nos jours, dans l'ordre de la philologie et de l'histoire, par le progrès de l'analyse appliquée aux œuvres primordiales de l'esprit humain : ce sont, d'une part, la science des langues, organes si divers en apparence de la pensée des peuples; d'autre part, la science des mythes ou la mythologie, expression non moins variée de leurs croyances. Analogues à la géologie, à l'anatomie, à la physiologie comparée, l'honneur de notre siècle est ou sera de les avoir constituées sur la double base de l'observation et de l'induction, et par là d'avoir sondé, à des profondeurs auparavant inconnues, l'histoire du génie de l'homme aussi bien que celle de la nature.

Le savant dont j'essayerai de vous peindre aujourd'hui la vie modeste et les glorieux travaux, quoiqu'il ait eu d'illustres précurseurs et d'éminents émules en Allemagne et chez nous, a mieux qu'un autre mérité le titre de fondateur de cette science qu'il faut appeler, dans sa plus haute généralité, la

science des langues ou du langage, mais qui, par la diversité flottante des noms plus ou moins compréhensifs, plus ou moins heureusement formés sous lesquels on la désigne, témoigne à la fois de sa jeunesse et de l'étendue mal définie encore de son objet.

Franz ou François Bopp naquit, le 14 septembre 1791, à Mayence, qui peu d'années après devenait une ville française. Devant nos armées victorieuses, il fut emmené par son père, attaché à la maison de l'Électeur fugitif, à Aschaffenbourg en Bavière, et c'est là qu'il fit ses premières études. Il y fut bientôt remarqué par ses maîtres, surtout par le docteur Windischmann, homme d'esprit et de science, auteur d'une Philosophie de l'histoire, et qui, après Herder, et avec les Schlegel, Görres, Creuzer lui-même, demandait à l'Orient, à l'Inde surtout, des lumières qu'ils ne pouvaient guère donner alors sur les origines de l'humanité. C'était le romantisme dans l'érudition, contre-coup de celui qui, par un mouvement semblable, ramenait les esprits, des traditions classiques et des théories du XVIII^e^ siècle, vers le moyen âge, sa poésie, sa littérature et son mysticisme. Ce mouvement, quels qu'en aient été les excès, les erreurs, n'en eut pas moins son côté fécond et utile, par l'élan qu'il imprima et par les horizons nouveaux qu'il ouvrit; le jeune Bopp le côtoya, du reste, plus qu'il ne s'y livra. Au lieu de chercher, comme tant d'autres à ce moment, la lumière dans les ténèbres, esprit net, positif et d'une pénétrante sagacité, ce fut à l'étude approfondie des langues qu'il s'adressa pour en obtenir des révélations sur l'histoire de l'esprit humain, dont elles sont la manifestation la plus spontanée et la plus intime.

En possession des langues classiques et des principaux idiomes de l'Europe, Bopp se sentit invinciblement entraîné

par le désir de connaître ceux de l'antique Orient, et surtout cette langue, mystérieuse encore, le sanscrit, que dans un petit livre d'une grande profondeur, *Sur la langue et la sagesse des Indiens,* publié en 1809, Frédéric Schlegel annonçait dignement à l'Allemagne. Il signalait sa parenté non-seulement de lexique, mais de structure grammaticale, avec le grec, le latin, le persan, les idiomes germaniques, d'autres encore, préludant ainsi à la *grammaire comparée,* comme il la nommait déjà.

Paris était, au commencement de ce siècle, le foyer des études orientales, surtout par l'école de philologie sémitique dont Silvestre de Sacy fut longtemps le chef respecté. Il s'y formait en outre, dans l'ombre de la Bibliothèque impériale, sous les auspices du zélé conservateur des manuscrits orientaux, Langlès, une pépinière de jeunes indianistes : c'étaient Chézy, Fauriel, Schlegel lui-même, initiés à la connaissance de la langue sanscrite par un Anglais, Alexandre Hamilton, qui avait résidé dans l'Inde, et que la politique du Premier Consul, depuis la rupture du traité d'Amiens, retenait en France, contre le droit des gens, avec tous ceux de ses compatriotes qui s'y trouvaient. Langlès, pour occuper ses loisirs forcés, l'avait chargé de rédiger le catalogue des manuscrits sanscrits recueillis jadis dans l'Inde par un de nos plus savants missionnaires, le P. Pons. Ce fut dans ces circonstances et dans ce milieu, plus favorable que tout autre à ses desseins, qu'arriva en 1812 à Paris, grâce à une subvention du roi de Bavière, l'étudiant allemand parvenu à l'âge de vingt et un ans.

On a dit, mais avec plus d'affectation rétrospective que de vérité, que Bopp apprit le sanscrit à l'école de Chézy, pour qui le gouvernement de la Restauration, en 1815, créa, au Collége de France, la première chaire de cette langue qu'ait vue l'Europe. Bopp, la sincérité même, déclare, dans la pré-

face d'un de ses premiers ouvrages, à la date de 1819, qu'il avait appris le sanscrit sans maître, et des lettres authentiques d'Auguste-Guillaume de Schlegel, imprimées depuis sa mort, montrent cet illustre critique lisant à Paris, en 1815, avec le secours de Bopp, l'Homère de l'Inde, comme il s'exprime, c'est-à-dire la grande épopée de Valmiki (le Râmayâna), qu'il devait expliquer plus tard et traduire avec tant d'éclat dans la chaire fondée pour lui à l'université prussienne de Bonn.

Bopp, dans ses libres études de près de cinq années parmi nous, ne se borna point à la langue sacrée de l'Inde, à la comparaison des grammaires sanscrites déjà existantes, à la lecture du petit nombre de textes publiés qu'il trouvait sous sa main; il suivait, à l'École des langues orientales et au Collége de France, les cours de persan, d'arabe et d'hébreu, en même temps qu'il dépouillait, dans l'intérêt de ses travaux futurs, les manuscrits de notre grande bibliothèque. Ni la guerre européenne, ni les terribles catastrophes d'alors, n'eurent le pouvoir de le distraire de ses persévérantes recherches, de ses fécondes méditations. C'était, comme on l'a dit, un vrai sage de l'Inde transplanté en France, un ascète de la science, les yeux fixés constamment sur les faits nouveaux qu'il apercevait chaque jour plus clairement. Les seules diversions qu'il se permît l'y ramenaient encore, ces extraits des chefs-d'œuvre de la poésie brahmanique, toute pénétrée de religion et de philosophie, qui devaient être l'un des deux objets de son enseignement comme de ses publications futures, et non pas le plus neuf ni le plus important.

Ce fut encore un petit livre, cette fois gros d'avenir, évidemment inspiré de celui de Frédéric Schlegel pour le plan, pour l'idée même à bien des égards, mais conçu dans un es-

prit sévèrement scientifique, qui marqua du même coup le début de François Bopp devant le public et l'avénement de la vraie méthode en fait de philologie comparée. Windischmann se chargea de faire imprimer à Francfort, en 1816, et de présenter, dans une préface, à l'Allemagne, qui l'ignorait, l'essai de celui qu'il regardait naïvement comme son disciple. C'était, pour donner le titre en français, le *Système de conjugaison de la langue sanscrite, comparé à celui des langues grecque, latine, persane et germanique, avec des épisodes tirés du Ramajan et du Mahabharat, traduits fidèlement en vers d'après le texte original, et quelques paragraphes des Védas.* Ces traductions, saavmment calquées sur le mètre sanscrit, comme celles de Frédéric Schlegel et à son exemple, leur sont bien inférieures; la nature n'avait pas fait Bopp poëte en même temps que philologue, et il eut le bon esprit d'y renoncer plus tard. Mais, en revanche, la première partie du volume reste capitale, malgré ses lacunes. Bopp y posa nettement et il y résolut, en un point qu'on a justement appelé le point central de la science des langues, c'est-à-dire la théorie du verbe, le grand problème qu'il ne cessa de poursuivre et d'approfondir jusqu'à la fin de sa vie : c'était l'explication des formes grammaticales et de leur origine, par l'analyse et la comparaison des idiomes de l'Orient et de l'Occident qui constituent avec le sanscrit une même famille, celle que l'on désigne encore sous le nom trop étroit d'indo-germanique, que Bopp, comme Eugène Burnouf, nommait de préférence indo-européenne, et pour laquelle a prévalu ou prévaudra soit l'appellation plus précise de famille *aryenne*, qui est son nom de race, soit celle d'*indo-celtique*, que nous avons proposée autrefois, et qui marquerait les termes extrêmes de son développement géographique.

Dès longtemps, l'affinité générale du sanscrit avec les prin-

cipales langues de l'Occident, soit ancien, soit moderne, avait été reconnue et constatée. Vingt ans avant la fondation de la Société anglaise de Calcutta, en 1784, et les discours de son illustre président, William Jones, qui mettaient en lumière cette affinité, le P. Cœurdoux, un de nos missionnaires dans l'Inde, comme le P. Pons, avait adressé à l'Académie des inscriptions, par l'intermédiaire de l'abbé Barthélemy, des lettres, un mémoire même sur ce sujet. Mais, ainsi que l'a rappelé l'éminent disciple de Bopp, ancien élève de notre École normale, qui professe aujourd'hui au Collége de France la grammaire comparée, Fréret n'était plus, avec sa curiosité universelle; les rares philologues de l'Académie aimaient ailleurs, et il ne fut pas donné suite à cette importante communication, tardivement insérée dans notre Recueil en 1810.

Cependant la parenté, de plus en plus probable, des langues dont il s'agit n'était pas démontrée : elle le fut quand la diversité apparente de leurs formes, dans l'unité originelle de leur vocabulaire, eut été ramenée à des lois certaines; quand l'explication des flexions et des désinences des mots eut été trouvée. Dès lors l'histoire des peuples, leur filiation, furent éclairées d'une lumière nouvelle, la plus sûre de toutes, celle de leurs idiomes, et l'histoire même de la formation des langues fut révélée, dans la famille aryenne directement, indirectement dans les autres. Il ne fut plus vrai, comme l'avait avancé Fr. Schlegel, que pour la langue sanscrite, considérée comme la mère des idiomes congénères, le vocabulaire et la grammaire eussent été en quelque sorte coulés d'un seul jet, résultat d'une intuition supérieure, aux temps primitifs du monde. L'analyse savante que fit Bopp de la conjugaison, dans cet ordre de langues dont le sanscrit n'est que la plus parfaite, qui toutes ont découlé d'une source commune,

comme déjà l'avait soupçonné William Jones, montra que les terminaisons des verbes furent d'abord des mots distincts, soit pronoms personnels, soit même verbes auxiliaires, ajoutés à la racine principale, puis combinés et fondus avec elle pour exprimer les rapports divers de la pensée dans le discours. Un pas de plus, et il allait être établi que les langues à flexions ne différaient pas essentiellement, dans l'origine, de celles où les rapports grammaticaux sont déterminés par des mots affixes et qu'on nomme aujourd'hui langues *agglutinantes*. Ce pas, définitivement franchi par l'étude et le rapprochement d'autres types de langues plus élémentaires ou plus compliqués, soulevait la question générale de la classification de ces langues diverses, de leurs relations entre elles, de leur formation première, et ramenait bon gré mal gré le redoutable problème de l'origine du langage.

Bopp n'en était pas là; il se contenta d'avoir prouvé, dans son premier essai, la sûreté de sa nouvelle méthode grammaticale, d'en avoir fait entrevoir la puissance par l'évidence des résultats de ses combinaisons et par une foule d'observations aussi justes qu'ingénieuses. Il sentait d'ailleurs le besoin, avant d'aller plus loin, d'affermir la base de ses recherches en se perfectionnant dans la connaissance de la langue sanscrite, en liant des relations directes avec les hommes qui l'avaient le mieux possédée jusque-là et puisée à la source même; enfin, en s'entourant de tous les matériaux, de tous les secours nécessaires à la continuation de ses travaux. Pour cela, il fallait, de Paris, se transporter à Londres, se mettre à portée des riches collections de la compagnie des Indes, entrer en commerce avec Wilkins, le père des études sanscrites en Europe, avec Colebrooke, le plus grand philologue indianiste depuis la mort de William Jones. La lecture qui fut faite à l'excellent roi de

Bavière, Maximilien, par le secourable Windischmann, d'un des fragments épiques traduits en vers par Bopp détermina sa mission à Londres, avec un traitement honorable, en 1817.

Ce fut là qu'il trouva, chargé d'affaires de Prusse, un des esprits les plus éminents de l'Allemagne, l'ami de Schiller, de Göthe, littérateur profond, sans être populaire, politique et dévoué à son pays, mais ne relevant que de sa conscience, qui joua pour nou, un trop grand rôle, mais un rôle patriotique dans des temps désastreux, et qu'un goût dominant avait entraîné de bonne heure vers l'étude des langues, considérées surtout dans leurs rapports avec les races et le génie divers des peuples. Guillaume de Humboldt, frère aîné d'Alexandre, qui s'inclinait sans fausse modestie devant sa haute intelligence, devait être le protecteur naturel de Bopp, et il le fut avec un zèle fondé sur une estime égale pour son caractère et pour son talent philologique. Ce talent, il le mit à l'épreuve en lui demandant des leçons de sanscrit, qui fructifièrent comme on peut le voir dans plusieurs de ses mémoires lus devant l'Académie de Berlin. Ainsi fut-il donné à Bopp d'initier à cette étude encore si nouvelle, dans un intervalle de quelques années, deux grands esprits d'une trempe fort différente, qui contribuèrent puissamment l'un et l'autre, chacun dans sa voie, à la répandre en Allemagne, Guillaume de Schlegel et Guillaume de Humboldt.

Le premier, dans un de ces articles de critique où il recommandait, comme dans ses leçons, l'application des méthodes éprouvées de la philologie classique à l'enseignement du sanscrit, appelait de ses vœux trois œuvres, selon lui également nécessaires au succès de cet enseignement : une chrestomathie ou un choix de textes fait avec goût, une grammaire simplifiée, enfin un glossaire alphabétique d'une étendue raisonnable.

Bopp eut l'honneur de satisfaire successivement à ces trois besoins, sans perdre un instant de vue l'objet principal de ses travaux la science à laquelle il avait dévoué sa vie.

C'est ce qui perce déjà dans les notes et dans la préface de la chrestomathie, dont il donna le premier morceau en publiant à Londres, dès 1819, en français et en latin, le *Nalus,* le plus beau peut-être des innombrables épisodes semés à travers cette forêt vierge de la poésie indienne, selon le mot spirituel de M. Benfey, c'est-à-dire le Mâhabhârata, que Bopp avait explorée à Paris. Ce fut encore près de vingt ans plus tard, par la traduction en vers allemands, dans la mesure de l'original, de cette touchante histoire de *Nala et Damayanti,* tant de fois reproduite, qu'il termina, en 1838, la série de ses essais plus ou moins heureux en ce genre. Dans l'intervalle, après l'édition maîtresse du texte de la *Bhagavat-gîta,* cet autre épisode, d'un caractère si différent, si poétiquement sublime, du même poëme, publié par G. de Schlegel avec une traduction en prose latine qui en est presque digne, et que suivit de près un examen littéraire et philosophique par G. de Humboldt, qui ne l'est pas moins, Bopp avait donné coup sur coup plusieurs autres morceaux de l'immense épopée religieuse, légendaire et métaphysique, mais cette fois pour son propre enseignement.

En effet, de retour en Allemagne, où il était déjà bien connu, dans le cours de l'année 1820, il passa l'hiver suivant à Göttingue, où il vit O. Müller, ce grand helléniste, qui commençait lui-même à se produire. De là il se rendit à Berlin, où il retrouva G. de Humboldt, devenu ministre de l'instruction publique. Ce fidèle protecteur n'eut qu'une pensée : ce fut de conquérir pour la Prusse et pour l'université déjà florissante de sa capitale celui qu'il regardait comme le premier indianiste

de l'Allemagne. Mais Bopp se crut lié avec la Bavière par la pension qu'il recevait de l'université de Munich. Il offrit, pour se dégager, quoiqu'il fût loin d'être riche, de restituer cette pension. L'Académie, en déclinant cette offre, lui fit une réponse aussi honorable pour elle que pour lui : « Un savant tel que vous, lui fut-il écrit en son nom, appartient à tous les pays. »

Il devint donc professeur à l'université de Berlin, en 1822, avec la mission d'y enseigner le sanscrit comme il l'entendait, c'est-à-dire en y joignant la grammaire comparée. Déjà en 1820, lorsqu'il résidait encore à Londres, il avait fait paraître en anglais, dans les *Annales de littérature orientale,* un travail où il dépassait, en l'élargissant, le sujet de son premier traité, et où il préludait manifestement à son grand ouvrage. Élu bientôt membre de l'Académie de Berlin, il lut successivement devant elle, de 1823 à 1831, cinq mémoires qui en furent des préparations. Il faut en dire autant d'un sixième et d'un septième, réunis plus tard avec les autres, et qu'il avait communiqués à l'Académie en 1833, l'année même où commençait la publication de la *Grammaire comparée.*

Tandis qu'il méditait ce livre, fondement de la science et de sa renommée, il n'oubliait ni l'intérêt des étudiants, avides de ses leçons, ni deux des trois vœux formés pour l'enseignement du sanscrit par G. de Schlegel, auxquels il n'avait point encore satisfait. De 1821 à 1827, il publia par livraisons, en allemand, sa *Grammaire développée de la langue sanscrite,* d'après celles de Wilkins, de Forster, en partie de Colebrooke, elles-mêmes fondées, mais trop servilement, sur les ouvrages des anciens grammairiens de l'Inde. Dans ce premier essai d'exposition élémentaire d'une langue si difficile, il se montra, dès l'abord, supérieur aux Anglais pour la méthode, pour la clarté

et la simplicité. S'affranchissant avec hardiesse de toute autorité consacrée, et dominant son sujet du haut des principes qu'il avait tant contribué à établir, il expliqua l'idiome sanscrit d'après les lois propres de son développement, et, quoiqu'on lui ait reproché d'avoir trop négligé les grammairiens indiens et l'histoire de la langue dans ses transformations à travers les âges, depuis les Védas, on peut répondre avec le savant auteur de la *Grammaire sanscrite complète,* d'après celles mêmes des brahmanes, que là n'était pas et ne devait pas être l'objet de Bopp s'adressant à des Européens, pour lesquels il sera toujours, comme s'exprime M. Benfey, le grammairien généralisateur par excellence, en même temps que le plus grand *comparateur.* Tel fut, du reste, le succès de son ouvrage, qui répondait à un besoin senti dans toute l'Europe, qu'à peine terminé il dut être reproduit en latin par l'auteur, de 1828 à 1832. En 1834, il publia en allemand sa *Grammaire critique abrégée,* vrai chef-d'œuvre en son genre, dont les éditions se succédèrent rapidement.

Comme complément indispensable de ses grammaires, il fit paraître, en 1830, un court *Glossaire sanscrit-latin,* destiné aux commençants, qu'il développa dans une seconde édition, de 1840 à 1847, et qu'il marqua en quelque sorte de son cachet en y faisant une large place à la comparaison des langues, depuis le grec jusqu'au celtique. Une troisième édition, accompagnée d'un index alphabétique et comparatif, fut publiée de 1866 à 1867, l'année même de sa mort.

On voit à quel point la sphère des comparaisons de Bopp s'était élargie, combien les résultats en étaient acceptés, puisqu'ils passaient ainsi dans des livres élémentaires tant de fois reproduits. C'est que l'auteur de ces livres, dont le nom devenait de plus en plus célèbre en Allemagne et dans toute

l'Europe, avait, depuis son premier ouvrage, étendu ses rapprochements à des langues que le vrai précurseur de ces grandes études, Fr. Schlegel, soupçonnait déjà d'une parenté au moins éloignée avec les idiomes indo-germaniques.

Bopp fit d'abord entrer dans son cadre, en la substituant au persan moderne, d'après des travaux que les siens avaient provoqués en partie, la langue de l'Avesta, c'est-à-dire des livres sacrés attribués à Zoroastre, langue qu'au lieu de *zend* on est fondé à nommer aujourd'hui l'*ancien bactrien*. Rask, Olshausen et surtout notre illustre Eugène Burnouf l'avaient ressuscitée par la connaissance du sanscrit et l'application des principes de la grammaire comparée. Bopp en rapprocha l'ancien perse, le perse des inscriptions cunéiformes des rois achéménides, que Burnouf encore et le savant indianiste Lassen étaient parvenus à déchiffrer, chacun de son côté. Il fit aussi une place, et une place importante, aux langues slaves, avant tout au lithuanien, au lettique, à l'ancien prussien, qui ont conservé, mieux que d'autres membres de la famille, des formes d'une époque singulièrement reculée. Le gothique prit son rang à la tête des dialectes teutoniques, dont Jacob Grimm avait fondé à la fois la grammaire et l'histoire avec une grandeur de vues et une finesse d'analyse qui n'ont de comparable que les travaux mêmes de Bopp. D'un autre côté, l'arménien vint s'intercaler entre le zend et le grec, comme tenant de près au premier; le grec lui-même et ses dialectes, le vieux latin et les idiomes italiques, furent sévèrement comparés entre eux et avec les autres langues. Bopp, dans le premier des nouveaux mémoires lus par lui à l'Académie de Berlin de 1838 à 1854, ayant réussi à résoudre, par sa merveilleuse sagacité, nombre de difficultés grammaticales des idiomes celtiques qui l'avaient d'abord arrêté, n'hésita plus à

les admettre dans la famille indo-européenne. Zeuss, et d'après lui Schleicher, tous deux ravis trop tôt à la science, ont, depuis, pleinement confirmé son opinion à cet égard. D'autres tentatives du même genre lui furent moins heureuses peut-être pour quelques-uns des dialectes caucasiques, sinon pour l'albanais. Il osa même, sur les pas de Guillaume de Humboldt, dont les belles recherches sur la langue sacrée de l'île de Java l'avaient frappé, s'aventurer dans le domaine des idiomes de l'archipel malayo-polynésien, et y risquer des conjectures qui ne sont pas toutes demeurées stériles.

Depuis longtemps déjà et dans une voie plus sûre, celle de l'étude méthodique et complète du développement intérieur des langues vraiment aryennes, Bopp avait donné à ses travaux une direction nouvelle et féconde. Par l'analyse des formes grammaticales successivement appliquée, depuis son écrit sur la conjugaison, à la déclinaison des noms, des pronoms, et à toutes les parties du discours; par l'explication des flexions des mots, dont il avait, en quelque sorte, fait son propre domaine, il fut conduit à examiner de plus près les modifications des sons, voyelles et consonnes, étude qui grâce à lui, et surtout à Grimm, constitue aujourd'hui cette partie importante de la science qu'on nomme la *phonétique*. Il assigna le rôle capital de ces modifications dans la formation même des mots et dans la métamorphose des idiomes, par la permutation des consonnes d'ordre différent et par les variations bien plus délicates des voyelles; mais il ne voulut point ici reconnaître, avec Grimm, un nouveau mystère du langage, comme celui qu'avait cru trouver Fr. Schlegel dans les flexions. Ainsi que pour celles-ci, il chercha l'origine des phénomènes vocaux qu'exprime le nom d'*apophonie*, par lequel M. Bréal traduit avec bonheur l'*ablaut* allemand, dans la com-

paraison attentive des langues analogues, et il en détermina les lois par le seul rapprochement des faits, celles entre autres qu'il a ingénieusement appelées « les lois de gravité des voyelles ». Ce fut le sujet d'articles critiques d'un grand retentissement, réunis en 1836 dans un volume intitulé : *le Vocalisme*, et dont les résultats passèrent dans la *Grammaire comparée*. Il en fut de même plus tard, non pas toutefois avec le même succès, d'un dernier traité qui se rattachait également à la phonétique, le *Système comparatif d'accentuation*, publié en 1854, à propos d'un Mémoire de M. Böhtlingk sur l'accent en sanscrit. Bopp fit ressortir avec son talent ordinaire certains rapports frappants de l'intonation dans la déclinaison et la conjugaison sanscrites et grecques; mais ses vues générales sur le principe de l'accentuation indienne et les conséquences qu'il en tire n'ont pas obtenu l'approbation des connaisseurs.

Tout, du reste, était préparé ou se préparait pour cette œuvre immortelle dont la rédaction, la publication répétée, le perfectionnement sans relâche, remplirent la meilleure part de la vie mortelle de notre confrère. En 1833 commença à paraître la première édition de la *Grammaire comparée*, dont les six livraisons se succédèrent jusqu'en 1852. Tous les juges compétents y applaudirent en Europe et dans l'Inde, Eugène Burnouf avant tout autre, au *Journal des Savants*. Une traduction anglaise de M. Eastwick, trois fois reproduite, commença à paraître, sous les auspices du savant Wilson, bien avant que l'ouvrage eût atteint son terme. Nous avons attendu la nôtre cinq années encore après la seconde édition de l'original, publiée de 1856 à 1861, en 3 volumes in-8°, avec des additions considérables où l'auteur avait mis à profit tous les résultats nouveaux acquis à la science dans l'intervalle des deux éditions. Mais cette longue attente est bien compensée par la

haute valeur de la traduction française. Non-seulement elle est la plus complète, mais le traducteur est entré plus profondément que personne n'eût pu faire à sa place dans la pensée de son ancien maître; il a reçu jusqu'au dernier jour ses précieuses communications, et il continue de développer sa doctrine au-devant de chaque volume, dans des introductions où l'admiration respectueuse du disciple n'ôte rien à la liberté de son jugement.

Nous ne saurions donner ici de ce grand ouvrage, apprécié par M. Bréal avec une compétence spéciale qui nous manque, qu'un simple aperçu. Nous sommes sûrs toutefois de ne point nous égarer en demandant avant tout à l'auteur lui-même d'éclairer notre marche dans cette rapide esquisse de son livre, comme l'a fait M. Benfey, l'un de ses plus illustres émules, dans l'analyse étendue qu'il vient d'en publier. C'est une des parties les plus considérables de sa récente *Histoire de la science du langage et de la philologie orientale en Allemagne, depuis le commencement de ce siècle*. Nous en avons profité ici et ailleurs.

La simplicité des principes, la rigueur des déductions, l'indépendance absolue de toute autorité, si ce n'est celle de la raison appliquée à l'observation des faits la plus complète, tels sont les caractères généraux de la *Grammaire comparée* et de la méthode dont Bopp est le véritable créateur, dans cette belle et neuve étude devenue, par lui surtout, la science du langage. Lui-même en pleine conscience de la vertu de sa méthode, il a ramené à trois points fondamentaux les développements de son ouvrage, et l'infinie variété, le chaos apparent des faits et des détails où elle doit porter l'ordre et la lumière.

Il veut d'abord décrire, comme il le dit expressément, l'organisme, la structure intime des langues qu'il entreprend de rapprocher, pour en découvrir, s'il se peut, la commune

origine, indépendamment de tout rapport extérieur et accidentel des sons et des mots. De cette description, de cette comparaison générale, qui plus d'une fois déjà laissent entrevoir les traits de famille de ces langues, il résulte, en les examinant de plus près, que nombre de formes grammaticales, c'est-à-dire organiques, diverses en apparence, quant aux sons, portent en elles-mêmes des caractères tellement analogues qu'ils font soupçonner leur identité première. Pour la constater scientifiquement, il faut alors rechercher les lois dites par Bopp physiques et mécaniques, sous l'empire desquelles ces formes analogues, supposées originairement identiques et pourtant si différentes d'aspect, se sont tellement métamorphosées, dans les langues diverses, qu'il semble d'abord impossible d'admettre cette identité. Mais sitôt que ces lois qui régissent les sons, et qu'on nomme pour cette raison *phoniques,* ont été découvertes, les organismes, si différents au premier coup d'œil, des langues sœurs se résolvent en un seul et même organisme, qui se réfléchit, pour ainsi dire, sous des angles divers dans chacune d'elles au gré des lois phoniques qui y ont prévalu.

Qui ne voit que les deux premières données du problème posé par Bopp rentrent l'une dans l'autre, et que les lois qui ramènent à l'unité de l'organisme primitif la variété des organismes secondaires une fois reconnues, l'origine commune des langues comparées entre elles est par cela même constatée? Mais Bopp va plus loin : il veut saisir, pour ainsi dire, sur le vif la naissance des formes destinées à exprimer les rapports grammaticaux, formes devenues si diverses, à première vue du moins, dans les langues congénères. Pour trouver le secret de leur origine, il entreprend de déterminer leur signification première.

Il arrive, le plus souvent, que cette signification première des formes grammaticales, qui en explique l'origine, se révèle par leur simple confrontation, dans les langues sœurs, séparées les unes des autres depuis des milliers d'années, mais gardant entre elles, comme nous le disions tout à l'heure, des traits de famille reconnaissables. Que si la confrontation, en dégageant la forme la plus ancienne, par l'application des lois phoniques, ne découvre pas toujours le sens primordial et par lui l'origine de cette forme, elle met du moins sur la voie. Dans tous les cas, c'est là le point le plus élevé que Bopp, dans la circonspection de sa méthode, égale à sa hardiesse, se soit proposé d'atteindre. Et quoi de plus grand, en effet, que la connaissance des moyens par lesquels la mieux douée des races humaines est parvenue à créer son œuvre la plus parfaite, c'est-à-dire sa langue, par la puissance inconsciente et spontanée de la raison ? Là est le triomphe de la science de Bopp, où concourent en réalité tous les éléments, tous les procédés de recherche, toutes les méthodes, naturelle, historique, comparative et philosophique : d'où il suit que la science des langues ne peut être classée dans la sphère exclusive d'aucune de ces méthodes; que, toute fondée qu'elle est sur l'observation et sur l'expérience, elle ne saurait, comme le veut un ingénieux professeur, l'un des premiers linguistes de ce temps, M. Max Müller, être rangée parmi les sciences physiques.

Pour revenir au livre de Bopp, ce livre si fortement conçu, développé avec tant de simplicité et de largeur, repose donc, au fond, sur la notion de l'origine des formes grammaticales, dans la famille des langues qui en sont le sujet, et c'est pour cela qu'il y attachait tant d'importance. La comparaison des formes diverses de ces langues, qu'il a soumises pendant près

de cinquante ans à une si patiente et si profonde analyse, n'était à ses yeux que le moyen d'atteindre jusqu'aux formes primordiales, par la connaissance des lois phoniques, flambeau de cette comparaison. Le dernier résultat de ses longues méditations, pressenti par lui dès 1820, devait être la reconstruction de la langue mère, dont toutes les autres, à commencer par le sanscrit, ne furent que les filles, de même que nos langues néo-latines sont celles du latin, non du provençal, l'une d'entre elles, ainsi que le soutint jadis notre confrère Raynouard. Là en est aujourd'hui la science que Bopp a fondée sur ses vraies bases, et qui a ouvert à l'activité de ses successeurs une si vaste carrière dans le domaine entier du langage humain.

Quoique Bopp ait donné pour but à son ouvrage la comparaison et l'explication des formes grammaticales dans les langues indo-européennes, il ne faudrait pas croire qu'il ait négligé, comme la plupart des grammairiens spéciaux, de traiter des racines, l'élément fondamental du langage. Elles étaient à ses yeux, comme elles sont dans le fait, la condition première de la formation des mots. Seulement, lui qui, pour les flexions, pour certaines variations des voyelles, entendait tout expliquer par des lois naturelles et repoussait, comme nous l'avons vu, toute idée de mystère, il s'arrête, dit-il expressément, devant celui des racines. Il renonce à pénétrer la cause pour laquelle telle conception est marquée par tel son plutôt que par tel autre. C'est que cette question, impliquant celle de l'origine même du langage, dépassait l'horizon de ses recherches, et qu'il n'avait point de solution à en proposer. Il se borne donc à distinguer dans les langues, objet de son étude, deux classes de racines, les racines verbales, nommées encore attributives, d'où proviennent les verbes et

les noms, soit substantifs, soit adjectifs, et qui expriment une action ou une manière d'être; puis les racines pronominales ou indicatives, désignant les personnes, avec l'idée accessoire de situation dans l'espace, et desquelles dérivent, outre les pronoms, toutes les prépositions primitives, les conjonctions, les particules. C'est, dit très-bien M. Bréal, par la combinaison de six ou sept cents racines verbales avec un petit nombre de racines pronominales que s'est formé ce mécanisme merveilleux qui frappe d'admiration celui qui l'examine pour la première fois, comme il confond d'étonnement celui qui en mesure la portée indéfinie après en avoir scruté les modestes commencements.

Une fois sur cette voie, le grand comparateur ne put se défendre de rapprocher, en ce point capital, les racines verbales aryennes des racines sémitiques. Celles-ci, formées de trois consonnes, et dissyllabiques d'ordinaire, dès qu'on les prononce avec une voyelle, deviennent des mots avec des sens divers, selon la diversité des voyelles introduites. Au contraire, dans les idiomes aryens les plus anciens et les mieux conservés, où toutes les racines sont monosyllabiques, et d'un nombre très-variable de lettres, elles constituent comme un noyau fermé, presque immuable, s'entourant de syllabes étrangères, dont le rôle est d'exprimer les idées accessoires que la racine ne saurait rendre par elle-même. Du reste, Bopp se borne à prendre acte de ce contraste entre les deux familles de langues, à leur âge le plus reculé, sans essayer de le résoudre, comme on l'a fait depuis, par des hypothèses plus ou moins probables, qui tendraient à les ramener à une commune origine. Dans cette voie encore, à propos des racines et de la formation des mots, il se vit amené, en réfutant les idées de Fr. Schlegel et en modifiant celles de son frère, à émettre ses

propres vues sur la classification générale des langues, quoiqu'il évitât d'ordinaire cet ordre de questions, laissant à d'autres, d'un savoir plus étendu, sinon plus solide que le sien, des problèmes trop ambitieux pour lui.

Bopp, par la rigueur autant que par la fécondité de sa méthode, par ses livres non moins que par ses leçons, a fait école en Allemagne et dans toute l'Europe. Parmi ses nombreux disciples, les uns ont embrassé à sa suite, pour l'agrandir encore, le vaste domaine qu'il avait cultivé le premier; les autres en ont fouillé dans leurs dernières profondeurs les différentes provinces. Les applications neuves et hardies de la comparaison des langues, d'après les principes établis par lui, ont été faites à l'étymologie, devenue une science positive au lieu de cette divination fantastique qu'elle avait été si longtemps; à la mythologie, qui y a retrouvé le sens originel de ses fables, développées depuis par la poésie au gré du génie divers des peuples; enfin, à l'histoire primitive des ancêtres de notre race, alors qu'ils ne formaient encore qu'une même famille parlant une même langue, dispersée plus tard en nations nombreuses, dont la parenté est attestée avec certitude par les traits communs de leurs idiomes.

Ce sont là les fruits durables de cette vie constamment studieuse, qui commença à pencher vers son déclin peu de temps après la seconde publication de la grammaire comparée en 1861. Vous n'attendîtes pas, Messieurs, cette époque pour appeler dans votre sein une gloire si pure et si modeste; dès 1857, vous aviez, à la mort du baron de Hammer-Purgstall, élu M. Bopp l'un de vos associés étrangers. Il ne fut pas moins flatté de cette distinction que de celles du même genre qui lui avaient été conférées dans d'autres pays, et de la faveur extraordinaire qu'il reçut du roi de Prusse Frédéric-Guil-

laume IV; ce roi, ami de la science et des savants, en lui décernant l'ordre peu prodigué du *Mérite*, l'inscrivit de sa main sur le livre de l'ordre en caractères dévanâgaris. Une autre joie de sa vieillesse fut de voir son grand ouvrage si dignement traduit dans notre langue par son ancien disciple M. Bréal.

Mais l'honneur qu'il apprécia surtout, et qui eut le pouvoir de ranimer un moment ses forces de plus en plus défaillantes, ce fut quand, le 16 mai 1866, le ministère de l'instruction publique à Berlin, les collègues et confrères de Bopp à l'Université, à l'Académie, ses élèves et ses admirateurs de toute contrée se réunirent pour célébrer, dans une de ces cérémonies touchantes que l'Allemagne a su conserver mieux que nous, le cinquantième anniversaire de la publication de son premier écrit, germe fécond de tous les autres. La guerre qui allait éclater ne permit pas de donner à cette solennité tout l'éclat qu'elle aurait dû avoir. Mais une députation se rendit chez Bopp, et il répondit en quelques mots aussi émus que bien inspirés aux félicitations qui lui furent adressées. De tous les points du monde où son nom avait pénétré, survinrent, suivant l'usage, des télégrammes, des brochures, des ouvrages dédiés au héros de la fête, à l'objet du *Jubilé*, et la France y eut sa part. On fit plus et mieux encore : une fondation fut instituée sous le nom de Fondation Bopp et en son honneur. Telle était la popularité de ce nom qu'en peu de temps les souscriptions s'élevèrent à une somme considérable. L'Inde y contribua pour beaucoup, et les Parses de Bombay se montrèrent surtout empressés. En Europe, la France prit rang immédiatement après l'Allemagne.

Un peu plus d'une année après, notre illustre confrère, mortellement frappé d'une seconde attaque d'apoplexie le 23 octobre 1867, fut enlevé à la science pour laquelle il avait

tant fait, à son pays qu'il avait tant honoré. Telle était toutefois la médiocrité de sa situation, tel avait été son dédain des soins vulgaires de la vie, que la veuve qu'il a laissée fût restée presque sans ressources si la précieuse bibliothèque formée pendant longues années par Bopp n'était devenue un trésor pour les siens. Elle a été achetée, nous assure-t-on, pour une somme considérable, et transportée à Chicago, dans l'État d'Illinois, où elle est un témoignage de plus du lien qui n'a pas cessé d'unir les peuples frères de l'ancien et du nouveau monde.

M. Bopp a été remplacé par M. DE ROSSI le 13 décembre 1867.

LISTE DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR M. FR. BOPP.

A. — GRAMMAIRE COMPARÉE.

I. — OUVRAGES DE GRAMMAIRE COMPARÉE.

1. *Du système de conjugaison de la langue sanscrite, comparé avec celui des langues grecque, latine, persane et germanique* (Francfort-sur-le-Mein, 1816), in-12. Avec une préface de Windischmann, datée du 16 mai 1816, et une traduction en vers de quelques fragments des épopées indiennes (du Ramayana et du Mahâbhârata) ainsi que quelques fragments des Védas. — Le même sujet a été repris par Bopp avec plus d'ampleur et de développement dans les Annales de littérature orientale (en anglais), 1820. Ce nouveau travail a été traduit en allemand par le docteur Pacht, dans le recueil intitulé : « Nouvelles archives de philologie et de pédagogie, » 1827.

2. *Grammaire comparée du sanscrit, du zend, du grec, du latin, du lithuanien, du gothique et de l'allemand.*

1re édition (6 livraisons, de 1833-1852), en 3 vol. in-8°. — *Grammaire comparée du sanscrit, du zend, de l'arménien, du grec, du latin, du lithuanien, de l'ancien slavon, du gothique et de l'allemand.*

2e édition (entièrement remaniée de 1857-1861), accompagnée d'une table alphabétique et méthodique, par Carl Arendt; en tout 4 vol. in-8°. Cette 2e édition a été traduite en français par M. Michel Bréal. Paris, Hachette, 1866-1872. 4 vol. grand in-8°. (La traduction de M. Bréal en est à sa seconde édition.)

Une 3e édition de la Grammaire comparée de Bopp a été publiée, en partie depuis sa mort, par les soins du docteur Kuhn. 1869-71, 3 vol. in 8°.

3. *Système comparatif d'accentuation, suivi d'une exposition sommaire des concordances grammaticales du sanscrit et du grec.* 1854, grand in-8°. Ce dernier traité avait déjà paru en abrégé dans le journal de Kuhn, tome III, 1854, p. 1-26, sous le nom de: *Comparaison de l'accentuation grecque et de l'accentuation sanscrite.*

II. — Réimpression d'articles.

Vocalismus ou critique de linguistique comparée sur la grammaire allemande de Grimm et le trésor de l'ancien haut-allemand de Graff, avec les bases d'une nouvelle théorie de la phonétique. Berlin, 1836, in-8°. (Reproduction d'articles publiés dans les *Annalen für wissenschaftliche Critik*).

B. — SANSCRIT.

I. — grammaires.

1. *Exposition détaillée du système de la langue sanscrite.* 1824-1827, grand in-4°.
2. *Grammatica critica linguæ sanscritæ.* 1829-32, in-4°.
3. *Grammaire critique de la langue sanscrite sous une forme abrégée,* 1834.

2e édition, 1845; 3e édition, 1861-1863; 4e édition, 1868.

II. — Textes et traductions.

1. *Voyage d'Arjuna dans le Ciel d'Indra*, avec quelques épisodes du Mahâbhârata (texte et traduction allemande), 1824.

2e édition, 1868.

2. *Sundfluth: Le Déluge et trois autres épisodes de Mahâbhârata* (texte et traduction allemande), 1829.

Il en a également paru une traduction latine intitulée: *Diluvium.*

3. *Nalus, carmen sanscritum* (texte et traduction latine), Londres. 1819; 2e édition, Berlin, 1832, in-4°; 3e édition, 1868.

4. *Nalus et Damayanti* (traduction allemande), 1838.

III. — Glossaires.

Glossarium sanscritum. 1828-1830, in-4°.

Une deuxième édition en trois fascicules. 1840-1847, in-4°.

Glossarium comparativum linguæ sanscritæ in quo omnes sanscritæ radices et vocabula usitatissima explicantur et cum vocabulis græcis, latinis, germanicis, lituanicis, slavicis, celticis, comparantur. Editio tertia in qua vocabula sanscrita accentu notata sunt latinisque litteris transcripta. 1867, in-4°.

Cet ouvrage forme la 3e édition du Glossaire sanscrit de 1830.

Tous les ouvrages de Bopp ont paru à Berlin, sauf ceux dont nous avons indiqué la provenance.

IV. — Mémoires de l'Académie de Berlin.

1. Analyse comparée du sanscrit et des langues de la même famille :

Premier article : *Des racines et des pronoms de la première et de la deuxième personne* (avec deux planches). 1824, p. 117-148.

Deuxième article : *Du pronom réfléchi.* 1825, p. 191-200.

Troisième article : *Du pronom démonstratif et de l'origine des signes casuels.* 1826, p. 65-102.

Quatrième article : *De quelques thèmes démonstratifs et de leurs rapports avec les diverses prépositions et conjonctions.* 1829, p. 27-47.

Cinquième article : *De l'influence des pronoms sur la formation des mots.* 1831, p. 1-28.

2. *Des noms de nombre en sanscrit, en grec, en latin, en lithuanien, en gothique et en ancien slavon.* 1833, p. 163-169.

Des noms de nombre dans la langue zend. 1833, p. 171-180.

3. *Des langues celtiques au point de vue de la grammaire comparative.* 1838, p. 187-272.

4. *De la parenté des langues malayo-polynésiennes avec les langues indo-européennes.* 1840, p. 171-246.

Concordance des pronoms des langues malayo-polynésiennes avec ceux des langues indo-européennes. 1840, p. 247-332.

5. *Du géorgien considéré dans ses rapports de parenté avec les autres langues.* 1846, p. 259-339.

6. *De la langue des anciens Prussiens et de ses affinités.* 1853, p. 77-131.

7. *De l'albanais et de ses affinités.* 1854, p. 459-549.

La plupart de ces articles ont paru en brochures à part, quelquefois avec des titres légèrement différents.

Il faut y joindre les lectures mentionnées dans les comptes rendus de l'Académie de Berlin, qui n'ont pas été publiées ou ont trouvé place dans quelqu'un des grands travaux de Bopp :

De la conjugaison en vieux slavon dans ses rapports avec le sanscrit. 1836, p. 29.

Les corrélatifs en sanscrit et dans les langues sœurs. 1837, p. 49.

De la formation et de l'origine des terminaisons médiales en sanscrit, en zend, en grec et en gothique. 1837, p. 79.

Du rapport de l'impératif et du conjonctif lithuaniens avec le précatif sanscrit et l'optatif aoriste deux en grec. 1839, p. 110.

Des manières d'exprimer le futur en sanscrit, en zend et dans leurs langues sœurs d'Europe. 1842, p. 215.

Compte rendu des travaux de Rosen sur la langue latine. 1843, p. 311.

De l'écriture et de la phonétique du perse ancien. 1848, p. 132.

De la formation du participe dans les langues indo-européennes. 1848, p. 319.

Du maharatte et de ses rapports avec le sanscrit, etc. 1851, p. 679.

Des conjonctions dans les langues de la famille indo-européenne. 1852, p. 485.

Des noms de nombre dans la langue Burnou, 1855. p. 600.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA VIE ET LES TRAVAUX

DE M. CHARLES ALEXANDRE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

PAR M. GUIGNIAUT,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

Lue dans la séance publique annuelle du 29 décembre 1871.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler les vides si nombreux que la mort a faits dans nos rangs comme dans tant d'autres, hélas! pendant ces deux dernières et sinistres années. Vous les avez tristement mais courageusement remplis jusqu'au bout. Elle nous ravit d'abord, à quelques jours d'intervalle, du 8 mai au 1er juin 1870, M. Villemain et M. Alexandre, le maître, puis l'élève. Quel maître! des voix autorisées l'ont déjà proclamé sur sa tombe, et le diront bientôt dans cette enceinte avec plus d'éclat que je ne saurais le faire, au nom d'une autre Académie. Il m'appartient aujourd'hui de rendre ici à son digne disciple les honneurs publics que, par un sentiment pieux, il a déclinés pour sa sépulture, mais que nos statuts, comme nos usages, peuvent d'autant moins laisser prescrire dans une solennité toute littéraire. C'est un devoir académique que j'eusse rempli déjà pour un autre de nos confrères, qui a tenu durant

de longues années, dans cette Compagnie, un rang considérable par ses travaux, comme ailleurs par les actes de sa vie publique, mais que l'importance même du sujet et les questions de tout genre qu'il implique m'ont fait remettre à des temps plus calmes, à des loisirs moins troublés. Il s'agit de M. le comte Beugnot, que nous avons perdu en 1865, et à qui je devais ce premier souvenir.

L'homme de qui j'ai résolu de vous entretenir aujourd'hui eut une existence plus simple, mais non moins laborieuse et non moins utile aux sciences que nous cultivons ici, aux lettres anciennes, avec un regard à l'histoire dans quelques-uns de ses plus délicats problèmes. Charles Alexandre, dont le nom restera populaire dans nos écoles par ses premiers travaux plus encore que n'y fut sa personne, naquit à Amiens, le 19 février 1797, d'une famille pauvre, l'une des préoccupations les plus constantes et les plus honorables de sa vie. Une bourse lui fut accordée au lycée qui venait d'être fondé dans sa ville natale, et il la justifia bientôt par des succès, sans pareils, de 1806 à 1811. En rhétorique, à treize ans, il traduisit *Vert-Vert* en vers latins, qui, parmi d'autres productions d'une fécondité précoce, lui valurent l'honneur dangereux de prendre place, dans un recueil du temps, parmi les *Enfants célèbres*. Il semble que, dès le collége, fatigué encore plus qu'enivré de cette apothéose enfantine, il en ait contracté comme une empreinte, dirai-je de tristesse ou d'ennui? qui persista pendant tout le cours de sa longue carrière, et qui fut comme la rançon de sa gloire prématurée. Quelque chose s'y mêla peut-être dès lors d'une disposition d'âme qui ne lui fut point particulière parmi les hommes de notre temps, témoins de tant de révolutions dans les idées comme dans les faits, une certaine teinte de scepticisme, si je puis le dire, s'as-

sociant aux convictions religieuses même les mieux affermies, comme l'étaient celles de M. Alexandre.

Quoi qu'il en soit, l'enfant-prodige, comme le répètent encore aujourd'hui ses compatriotes fiers de lui, fut bientôt transplanté sous un autre ciel et dans un milieu plus favorable au développement sérieux de ses rares facultés. Appelé à Paris par sa jeune renommée, dans la célèbre institution de M. Parmentier, devenue le collége Rollin, il y trouva la tradition des études de l'ancienne université de Paris renouvelée par quelques-uns de ses derniers disciples, et déjà fortifiée pour l'enseignement du grec. Des prix remportés au concours général des lycées le signalèrent aux chefs de l'instruction publique et lui valurent l'honneur d'être admis à l'École normale parmi les élèves de la section des lettres, lors de la cinquième promotion, à la fin de 1814. Il avait alors dix-sept ans, et l'on peut dire qu'en dépit des graves événements qui survinrent, sa destinée était fixée. Il devait être et il devint un helléniste, un humaniste, aux conférences si solides et si ingénieuses de M. Burnouf, de M. Mablin, aux leçons d'une érudition si étendue et d'un goût si pur de Boissonade, sans parler des excitations fécondes dont il reçut, bon gré, mal gré, le choc électrique, alors ou plus tard, dans ces séances éloquentes qui, à la Sorbonne, allaient renouvelant l'enseignement supérieur en France.

Le jeune professeur, après son noviciat à l'École normale, fut envoyé, vers ses vingt ans, faire ses preuves sur le terrain même, terrain d'heureux augure s'il en fut, car c'était le collége de Langres, cette ville où fut élevé le bon Rollin, dernière gloire durable de l'ancienne université. Il y montra d'abord que cette université, vieillie à la fin du XVIII^e^ siècle, s'était rajeunie, du moins au centre, en s'étendant sur la France entière;

qu'elle pouvait, avec une habile direction et en tenant compte des besoins du temps, comme des vœux du pays, raviver l'instruction publique en l'organisant sur un plan nouveau. Du collége de Langres, où il laissa de vifs regrets, il fut appelé au collége royal de Nancy, et les succès qu'il y obtint le désignèrent bientôt pour l'une des deux chaires de rhétorique qui venaient d'être créées au collége Saint-Louis, l'ancien collége d'Harcourt renaissant. Ce qui lui fut surtout sensible dans cette promotion méritée, mais inattendue, à laquelle ne furent pas étrangers d'éminents protecteurs, c'est qu'il y trouva les moyens de remplir son vœu le plus cher, en appelant près de lui sa mère et ses frères dont il devint la providence. Les affections de famille eurent toujours sur son cœur les premiers droits, et il leur fit même, pour un temps du moins, à son retour à Paris, le sacrifice de l'avenir littéraire qu'il aurait pu rêver dès lors, ainsi que bien d'autres. C'est ce qui explique à son honneur ce dont on s'est plus d'une fois étonné comme d'une infidélité à sa vocation de savant, quand on le vit engagé dans des travaux subalternes qui devaient lui rapporter plus de profit que de gloire. Au fond, ce ne fut qu'une inversion dans l'accomplissement des devoirs que lui imposait sa conscience. Il lui sembla qu'il devait avant tout pourvoir aux besoins de sa famille, tout en satisfaisant loyalement à ses obligations universitaires, sauf à revenir tout entier à la science le jour où il serait libre d'engagements plus sacrés encore à ses yeux. Le bonheur voulut qu'il lui fût donné, grâce à la vigueur incomparable de son corps et de son esprit, de pouvoir réaliser un plan où il sacrifiait à son affection pour les siens sa satisfaction personnelle ; ce sacrifice lui réussit au delà de sa propre attente, et c'est là ce qui le rend méritoire.

Passons sur les relations que M. Alexandre avait renouées

à Paris avec quelques-uns de ses anciens maîtres ou amis, tels que Planche et Defauconpret, en compagnie desquels il publia son vocabulaire français-grec, qui ne fut pas sans utilité pour l'enseignement, en favorisant l'exercice du thème. Il y joignit un opuscule où il touchait et résolvait certaines difficultés grammaticales, et qui, mieux encore, révéla en lui l'helléniste. Laissons là également les soins beaucoup plus fructueux que, sous les auspices du célèbre abbé Nicolle, un moment l'arbitre de l'Académie de Paris, lors de la restauration de la Sorbonne, il donna à l'éducation des fils d'un diplomate beaucoup plus célèbre, le comte Pozzo di Borgo. Voyons-le maintenant à l'œuvre de la régénération des études, soit dans la suite de sa carrière universitaire, soit dans la longue et laborieuse préparation de son dictionnaire grec-français, qui éclipsa tous les autres, y compris celui de Planche.

Ce qui fait le mérite supérieur du dictionnaire d'Alexandre, c'est avant tout la méthode, d'une rigueur toute philosophique, quoiqu'il se défendît d'être philosophe, méthode qui porte à un haut degré l'empreinte de l'esprit de l'École normale, tel que l'avaient fait ses premiers maîtres, tel que le représentèrent avec tant d'éclat leurs principaux disciples, Cousin, Jouffroy et Damiron, celui-là déjà maître lui-même, les deux autres ses élèves et les contemporains directs d'Alexandre. Ce caractère est surtout frappant dans la disposition logique en même temps qu'historique des matériaux, des articles de son lexique. Non-seulement les époques de la langue, l'âge des mots, si on peut le dire, y sont nettement distingués, leurs acceptions successives rigoureusement déduites, mais il établit une classification nouvelle, qu'il perfectionna de plus en plus, des formes dialectales et poétiques aussi bien que de celles de la prose, selon les temps, les genres, les lieux, dans l'expansion

si vaste et le développement si divers de la langue et de la littérature helléniques. Les procédés techniques, en quelque sorte, et les artifices de sa méthode, pour faire saisir, par des signes expressifs, ces points de vue variés à l'infini des éléments d'un idiome d'une si prodigieuse richesse, ne sont pas moins remarquables que l'esprit même de cette méthode. Il y a là les fruits d'une lecture immense des auteurs de toute la grécité, des textes de toute espèce, sauf les textes épigraphiques, dont le savant lexicographe ne méconnut pas, du reste, l'importance, quoique le temps ne lui ait pas permis d'en tenir compte dans les dernières révisions d'un travail qui absorba la meilleure part de son existence et qu'il ne cessa de perfectionner pendant plus de trente ans.

Il n'eut point à regretter, d'ailleurs, ce long sacrifice fait au besoin qu'il éprouvait de mettre en harmonie avec les progrès de la philologie dans ce siècle, une branche si importante de nos études classiques. Le succès de son dictionnaire fut considérable en France et même à l'étranger, où l'on apprécia les efforts qu'il n'avait cessé de faire, dans le cours des nombreuses éditions de son livre, pour l'enrichir des résultats de la science européenne. Toutefois, en s'entourant des secours divers qui étaient sous sa main, en prenant pour base d'une dernière révision l'immortel *Thesaurus* de notre Henri Estienne, transformé et complété comme il l'a été de nos jours et chez nous, il demeura fidèle au plan qu'il s'était tracé dès l'origine, au principe de sa méthode, à tout ce qui fait de son dictionnaire un ouvrage éminemment français, éminemment original en son genre.

Cet ouvrage ne fut pas accueilli avec moins de faveur de l'autorité universitaire, à l'époque où il parut pour la première fois, en 1830, que du public de nos écoles. Un ministre,

compétent à tous égards, et qui, dès longtemps, avait apprécié, chez M. Alexandre, le talent uni au savoir, voulut, sans interrompre sa carrière si honorablement parcourue, lui ménager les loisirs nécessaires pour amener son œuvre au degré de perfection où elle parvint seulement, en 1847, sous sa forme à peu près définitive. Il l'appela donc, par une juste récompense d'un si grand service rendu aux études, aux fonctions de proviseur du collége Bourbon, beaucoup moins laborieuses alors qu'elles ne l'ont été depuis. Un autre ministre, qui l'avait vu se former sous ses yeux à l'École normale, le promut, dès son arrivée au pouvoir, en 1840, au poste d'inspecteur général des études, qui le laissait plus maître encore de l'emploi de son temps et lui conférait, dans l'organisation d'alors, une action plus directe sur l'enseignement supérieur aussi bien que sur l'enseignement secondaire. Enfin, M. de Salvandy par une de ses plus heureuses inspirations, projetant la création de l'École française d'Athènes, comme une sorte de couronnement de nos études classiques, reportées à leur source la plus pure et au berceau même de la plus haute civilisation de notre Occident, choisit M. Alexandre pour préparer les voies à cette création que l'Europe nous envie et que réalisa l'ordonnance du roi Louis-Philippe, rendue le 11 septembre 1846. Peu après l'accomplissement de sa mission, il était nommé membre du conseil royal de l'Université, rétabli dans ses attributions premières, et parvenait ainsi au comble des honneurs scolaires.

Cette mission, du reste, qu'il avait acceptée sans enthousiasme, réussit, non pas contre son attente, mais presque au delà. Ce qu'il avait conçu, d'accord avec le zélé ministre de France à Athènes, M. Piscatory, c'était une sorte de grand collége français, établi aux portes de l'Orient, pour les intérêts de la politique autant que pour les besoins de la science. Mais

le germe fécond, déposé au sein de l'institution nouvelle, se développa en dépit de tous les obstacles, et les événements mêmes qui, en 1848, semblaient devoir l'étouffer dans son berceau, ne firent que lui donner une vie plus réelle et un caractère mieux déterminé. Grâces en soient rendues au ministre de la République qui, en 1850, non content de lui assurer l'existence matérielle à laquelle il n'avait point été pourvu, la plaça sous le patronage littéraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. C'était une application naturelle d'un illustre précédent, celui de notre grand établissement français de Rome qui vient de retrouver, avec la direction supérieure de l'Académie des beaux-arts, la plus sûre garantie d'un avenir digne de son passé. Espérons qu'il en sera de même, sous le gouvernement si éclairé du Président de notre troisième République, pour l'École française d'Athènes. Elle aussi, dans ces dernières années, elle a été soustraite en partie à l'influence salutaire qui contribua tant à former, dans la première période de son existence, une élite de professeurs pour notre haut enseignement, à susciter maintes œuvres d'archéologie, d'histoire de l'art, des croyances et de la civilisation antiques, marquées du sceau de l'inspiration grecque puisée à la triple source des lieux, des monuments et des écrits. Ainsi se dissipera la regrettable éclipse que l'Académie a, depuis quelque temps, remarquée avec douleur dans l'activité sérieuse d'un établissement dont les succès avaient jusque-là si bien répondu à sa sollicitude et qui lui reste cher.

A l'époque de son voyage à Athènes, M. Alexandre avait complétement atteint son premier but, qui était, par un travail persévérant, de relever sa famille et d'assurer son propre avenir, tout en remplissant, de degré en degré, son devoir universitaire et y recueillant les fruits comme les honneurs

dus à ses talents et à ses services. C'est là, à proprement parler, le côté positif de sa vie; mais il eut encore un autre but et, lui aussi, un idéal que vous seuls, Messieurs, pouviez satisfaire. Il n'attendit donc pas le succès définitif de la grande entreprise classique, source principale de sa fortune, pour revenir à une pensée qui bien des fois avait traversé son esprit, en dépit d'une certaine défiance de lui-même, celle de vous appartenir un jour par des travaux d'un autre genre et de ceux que vous appréciez davantage, en ce qu'ils ont pour objet le progrès désintéressé de la science. Dès longtemps il méditait un sujet de recherches critiques, d'accord avec les sentiments d'une religion éclairée qui dominaient sa vie, et que ses études sur l'histoire de la primitive Église aussi bien que sa connaissance profonde de la langue et de la littérature grecques le rendaient singulièrement propre à traiter. C'était, par un ressouvenir peut-être d'une peinture remarquable des vitraux de la cathédrale d'Amiens, sa ville natale, qui représentait les Sibylles, à titre de prophétesses de la venue du Messie, la question tant controversée, dès les premiers siècles du christianisme, des fameux *Oracles Sibyllins*, de leurs sources diverses, païennes, juives, chrétiennes, enfin de la provenance et de la valeur du recueil qui nous en a été transmis et qu'ont enrichi jusqu'à un certain point des découvertes récentes. Avant d'entreprendre de traiter cette question en elle-même, d'essayer de l'éclaircir et, dans tous les cas, d'en renouveler l'étude, M. Alexandre commença, dans un premier volume publié en deux parties, de 1851 à 1853, par donner une édition de tous les textes connus, d'après les manuscrits, tant ceux qui avaient servi de base aux trois éditions du XVI^e^ siècle, que ceux qui, trouvés par l'abbé depuis cardinal Mai, notre illustre associé, dans la bibliothèque Ambrosienne à Milan et

dans celle du Vatican à Rome, aux huit livres connus des *Oracles* en avaient ajouté quatre nouveaux, laissant une lacune de deux livres aux investigations futures. Il restait beaucoup à faire encore pour que la nouvelle édition répondît à l'attente des savants. L'auteur ne négligea rien pour y satisfaire. Il revit soigneusement tous les textes sur les manuscrits qui lui furent accessibles directement ou indirectement, recueillit les variantes qu'ils lui donnèrent et y ajouta des notes exégétiques qui devinrent comme un commentaire perpétuel. Il fit plus encore; très-versé dans la métrique et la versification latine, à son devoir d'éditeur il ajouta l'office de traducteur, séduit par l'exemple de Castalion qui, en 1555, avait joint à son édition grecque une traduction latine en vers des huit premiers livres Sibyllins, comme le fit beaucoup plus tard l'abbé Mai, pour le quatorzième, mais non pas pour les trois précédents. M. Alexandre reproduisit ces versions métriques, en corrigeant et en complétant celle de Castalion qui en avait grand besoin, et celle même de Mai qui s'en trouva bien. En cela comme en tant d'autres choses, il avait repris la tradition du XVI^e^ siècle, mais la plus sévère et la plus orthodoxe, philologiquement et chrétiennement.

Avant de poursuivre ce grand travail interrompu douze années durant par des soins et des devoirs de tout genre, il voulut donner à son édition nouvelle des textes Sibyllins un complément qui en augmenta beaucoup le prix. Ce fut, indépendamment d'une recension particulière du livre quatrième, reconnue nécessaire, une série d'additions, de corrections, d'observations diverses qu'il avait recueillies dans ce long intervalle de temps. Il préparait, chemin faisant, la publication du second volume de son ouvrage et du plus considérable à tous égards, car il comprend les résultats historiques de ce la-

beur immense qu'il s'était imposé. Ce volume qui n'a pas moins de 624 pages, sans compter les index des noms des personnes et des choses, des mots ou de la grécité, et un catalogue de la bibliographie sibylline, comme il l'appelle, se compose de sept *Excursus*, véritables mémoires, comme nous l'entendons, accompagnés chacun de la situation textuelle des passages allégués, et où sont traités avec une érudition de bon goût, dans un latin de maître, toutes les questions fondamentales d'histoire et aussi bien de doctrine, impliquées dans ces singuliers poëmes, d'origine et de date si différentes, qui sont parvenus jusqu'à nous sous le nom des *Sibylles*. Ce nom exprime par lui-même, selon toute apparence, en grec archaïque, le caractère prophétique de ces femmes inspirées, telles que les connut le monde ancien presque entier, en Orient comme en Occident, tantôt représentées par une personnalité dominante, comme la Sibylle d'Érythres, dans l'Asie Mineure, ou celle de Cumes, en Italie, tantôt se multipliant en des personnes distinctes, selon les siéges divers de leurs oracles supposés, depuis la Grèce jusqu'en Égypte ou en Chaldée. C'est là qu'il faut chercher les origines premières, non moins diverses, des livres Sibyllins dont nous possédons le recueil, qui se rattache en bien des points à d'autres plus anciens dès longtemps perdus.

En somme, ces livres sont justement qualifiés de pseudonymes ou d'apocryphes, tout comme les fragments des plus anciens oracles qui nous ont été transmis sous des noms divers par les écrivains de l'antiquité classique. Ceux-ci dans la forme, sinon dans le fond, ont été les modèles dont les autres sont des imitations et souvent des copies. Les uns et les autres furent également des fraudes pieuses qui, sous le voile d'une inspiration divine, attribuée à des personnages d'une époque

plus ou moins reculée, avaient pour but d'autoriser des faits, des idées, des vues de dates beaucoup plus récentes, en les présentant sous la forme de prédictions.

Partant de là, M. Alexandre entreprit de rapporter, après Thorlacius, Bleek, Gfrörer et d'autres encore, mais dans une analyse plus décisive et plus complète, les différentes parties des livres Sibyllins aux temps et aux auteurs réels dont il y découvrait les indices. Ce fut le résultat le plus positif et à beaucoup d'égards le plus important de son beau travail d'exégèse, c'est-à-dire d'interprétation historique de ces livres; nous oserions ajouter le dernier mot de la science sur un sujet si épineux, si la modestie de l'auteur ne s'était refusée d'avance à un pareil éloge. Quoi qu'il en soit, il s'applaudit, à la fin de son *V^e^ Excursus,* d'avoir pu assigner la matière, l'origine, l'âge et l'ordre relatif de chacune des fractions du recueil qui, rédigé au VI^e^ siècle de notre ère, remonte, par les plus anciens de ses éléments, au second siècle avant Jésus-Christ, sinon au delà. Il le fit voir, d'époque en époque, passant, des juifs hellénistes d'Alexandrie aux chrétiens plus ou moins judaïsants, orthodoxes ou hérétiques, soit de l'Asie, soit de l'Égypte, et descendant jusqu'au temps de Justinien, où le rédacteur, à qui nous devons la préface anonyme placée en tête de ce recueil, en retoucha le premier et le second livre ainsi que le commencement du troisième.

Après cette recherche, d'une critique aussi sagace que patiente, il restait à traiter un sujet plus vaste encore et plus délicat, dans le grand travail dont M. Alexandre s'était tracé le plan maintes fois remanié. C'était le fond même des livres Sibyllins et la doctrine qu'ils renferment. Par le mot de doctrine, il entendait, d'ailleurs, l'ensemble des opinions, quelles qu'elles fussent, consignées dans les écrits des *Sibyl-*

listes (c'est leur vrai nom), sur ce monde et sur l'autre, sur l'histoire générale telle qu'ils la concevaient dans la suite des générations humaines ou dans celle des siècles se renouvelant périodiquement à travers le cycle de la grande année, d'après les idées des anciens Grecs, des Étrusques et des Romains, ou bien encore selon la succession des empires, exposée dans les plus récents des livres juifs. Peu de faits nouveaux se rencontrent dans ces écrits quant à l'histoire profane, et la plupart sont falsifiés; les prodiges y tiennent naturellement une grande place comme dans tous les oracles. Pour l'histoire sacrée, ils sont pleins d'allusions aux récits de l'Ancien et du Nouveau Testament, mais ils ne contiennent presque rien qui n'y soit plus clairement et plus complétement expliqué. Ce qu'ils offrent de plus intéressant, après la fondation de l'Église, la prédication des apôtres et la diffusion de la foi, c'est la mention fréquente des persécutions contre les chrétiens, la peinture de leurs mœurs si pures surtout dans le principe, les traces nombreuses qui y restent empreintes du judaïsme et des hérésies se multipliant sous toutes les formes, depuis les Ébionites et les Millénairiens jusqu'aux Origénistes.

Notre confrère, qui ne l'était point encore, ne recula pas devant la partie la plus importante, à certains égards la plus périlleuse, de son *VI^e^ Excursus,* c'est-à-dire l'exposition de la théologie, soit dogmatique, soit morale, contenue dans les livres Sibyllins. Mais ici, la nature même du sujet et ses difficultés nous défendent de le suivre, surtout dans les développements qu'il s'est complu à lui donner, soumettant, du reste, pieusement, ses interprétations et ses idées, ici comme ailleurs, à l'autorité de l'Église. Nous dirons seulement, d'une manière générale, qu'il s'y montre partout aussi savant théologien que chrétien docile, abordant sans hésitation tous les problèmes

soulevés par la comparaison des articles de la foi orthodoxe et des variations sans nombre dont les oracles Sibyllins déposent, avant et après qu'elle eût été fixée.

Comme le dogme la morale appela aussi son attention. Elle est, à ses yeux, la partie la plus estimable de la doctrine des Sibyllistes, soit juifs, soit chrétiens, d'autant plus que la pratique, chez les uns comme chez les autres, répondit longtemps à la théorie. Il cherche, en passant, à les disculper du reproche d'imposture, motivé sur leurs oracles mêmes, et il allègue en leur faveur l'usage si général dans le monde ancien, surtout en Orient (nous avons déjà touché ce point), de placer sous des noms révérés des productions plus ou moins apocryphes pour les accréditer dans un but d'édification. Il eût pu, je le sais bien, citer en exemple les Orphiques chez les Grecs, dont s'autorisèrent Platon et ses disciples, qu'ils imitèrent même, et dans l'Inde, à toutes les époques, les chantres brahmaniques, qui produisirent leurs plus nobles conceptions sous des noms supposés, divins ou humains. Qu'est-ce donc si nous en appelions à la littérature sacrée de l'ancienne Égypte, rapportée au Dieu même de la parole et de l'écriture, chef de la caste sacerdotale, comme le furent encore sous son nom grec, jusqu'à la fin de l'antiquité, les livres hermétiques, par une double supposition? La critique peut, jusqu'à un certain point, au regard des temps et des lieux, expliquer ces usages consacrés; elle ne saurait les admettre en principe, et le véritable esprit du christianisme les réprouve aussi bien que la philosophie. Au fond, M. Alexandre, malgré sa passion pour les Sibylles (ce fut la seule de sa vie), ne pensait pas autrement.

Notre futur confrère qui, en fait d'érudition, ne regardait ni si haut, ni si loin que nous venons de le faire, mais qui cherchait toujours le terrain le plus sûr, ne termina pas son

apologie, circonspecte toutefois, de la morale des Sibyllistes, sans les défendre sur un autre point encore plus grave, l'hétérodoxie qui leur était généralement reprochée, abstraction faite du judaïsme, leur vice d'origine, si c'en est un. Ce reproche, le christianisme primitif lui-même n'y échappa point entièrement. Il en fit autant pour un autre, qu'on pourrait croire de notre époque, celui d'incliner en politique vers la démocratie absolue et même vers la communauté des biens. Quant à celle-ci, il montre qu'elle avait pour objet, disons mieux, pour idéal, non pas la condition de l'humanité ici-bas, où elle est justement condamnée au travail, mais le règne terrestre du Messie, si ce n'est la félicité promise aux justifiés du dernier jugement, dans un séjour meilleur. C'est le rêve de l'âge d'or transporté dans l'avenir, rêve irréalisable sur la terre. C'est la théorie favorite de tous les utopistes. Pour les aspirations démocratiques, pour les réclamations en faveur de l'égalité des conditions contre les excès des puissants, elles s'expliquent surtout par l'épouvantable tyrannie qui pesa sur le monde, particulièrement sur les juifs et sur les chrétiens, durant les premiers siècles de l'empire romain.

M. Alexandre n'aurait point regardé sa tâche comme accomplie, si, après avoir examiné sous toutes ses faces le fond des livres Sibyllins, il n'en eût considéré la forme et n'eût essayé de caractériser, au point de vue philologique et littéraire, cette poésie en quelque sorte apocalyptique qu'il avait tant étudiée. L'érudit se souvint du professeur, de l'helléniste, et, dans un dernier *Excursus*, il traita avec un certain détail de la langue, c'est-à-dire du dialecte employé par les Sibyllistes, dialecte épique et ionique en général, par imitation de la plus ancienne poésie grecque, non sans mélange des autres dialectes. Il s'occupa même de la forme et du choix des mots, en finissant par

la syntaxe et par ses accessoires. Passant de là à la métrique, à la prosodie, aux particularités de la versification, dans ces œuvres d'époques et de provenances si diverses, signalant, là comme ailleurs, la décadence manifeste de la poésie Sibylline dans les derniers temps de son existence, il finit par la question d'art, au sens élevé du mot. Il fit ressortir dans d'assez nombreux passages, avec une prédilection qui va presque jusqu'à l'enthousiasme, tant la grandeur des idées rejaillit sur l'expression et la relève, un certain souffle d'inspiration et d'élan prophétique qui rappelle de loin l'antique Sibylle d'Érythres proférant ses redoutables oracles d'une bouche délirante, *μαινομένῳ στόματι*, comme la Pythie de Delphes

L'Académie ne pouvait être mise en possession de ce complément si remarquable, publié seulement en 1856, de l'édition nouvelle des livres Sibyllins, sans saisir la première occasion de s'attacher enfin l'auteur qu'elle attendait depuis longtemps. En 1857, nous perdions M. Boissonade et personne, à ce moment, n'était plus naturellement désigné que M. Alexandre pour remplacer dans notre sein son illustre maître, qui lui avait donné, à diverses reprises, ici et ailleurs, les plus vives preuves d'estime. Il fut donc élu, à la satisfaction générale, le 4 décembre de la même année. Un an après, en 1858, il nous paya sa bienvenue en présentant à ses nouveaux confrères un volume qui était plus qu'un mémoire et qui frappa à un haut degré leur attention. Il y montrait deux choses, d'abord qu'il était aussi familier avec le monde byzantin qu'avec le monde latin; ensuite, qu'il n'excellait pas moins à manier notre langue qu'à écrire dans celle qu'il paraissait avoir jusque-là préférée, qu'en un mot il était homme de notre siècle aussi bien que du seizième.

Dans ce dernier ouvrage, qui ne fut pas le dernier de ses

travaux, il s'était proposé d'éclairer un point curieux de l'histoire de la Renaissance, de ce mouvement des esprits au sortir du moyen âge, qui menaça un instant l'Église, déjà divisée, de la plus étrange subversion. Il ne s'agissait de rien moins, au milieu des querelles philosophiques des sectateurs d'Aristote et de ceux de Platon, à la veille de la Réforme, que d'un retour au polythéisme, replâtré par un néo-platonisme de la façon de Pléthon. C'est le nom de l'auteur du *Traité des Lois*, titre qui accuse l'origine de ce singulier livre où il avait déposé ses idées, et qui fut brûlé par son redoutable adversaire, le patriarche de Constantinople Gennadius, sans laisser d'autres traces que les fragments arrachés au feu, que M. Alexandre nous a donnés plus complétement que personne.

Gémiste Pléthon, après tout, fut un des esprits les plus remarquables de son temps, sans parler des missions importantes qu'il eut à remplir, notamment au concile de Florence, lors de la vaine tentative de la réunion des deux Églises, quand déjà l'empire d'Orient penchait à sa ruine. Notre confrère le reconnaît lui-même, et il ne peut s'empêcher d'être frappé, soit des qualités éminentes de son esprit, soit de ses connaissances si étendues et si variées, soit de sa longue et studieuse retraite de Misithra, l'ancienne Sparte, où il reçut jusqu'à la fin, presque centenaire, les témoignages de l'estime de ses contemporains et de l'affection d'hommes tels que le grand cardinal Bessarion. On est presque tenté de se demander si la nouvelle religion qu'il voulut substituer au christianisme, et dont il se fit en quelque sorte le grand prêtre dans sa solitude, fut autre chose, je ne dirai pas qu'un jeu d'esprit, mais qu'une utopie philosophique bien plus que religieuse.

Quoi qu'il en soit, M. Alexandre, peu après qu'il eut pris séance, fut associé par l'Académie à ce grand connaisseur de

la littérature byzantine, M. Hase, chargé seul du lourd fardeau de la publication des *Historiens grecs des croisades,* bientôt divisé, sous sa présidence, entre M. Miller, son digne disciple, et M. Alexandre. Notre confrère se mit aussitôt à l'œuvre et, tandis que M. Miller rééditait l'histoire d'Anne Comnène, M. Alexandre, de concert avec lui, continuait ce grand recueil. Il ne sera pas terminé sans que les précieux manuscrits, que nous a légués consciencieusement son collègue qui n'est plus, y aient trouvé leur juste place.

Au milieu de ces travaux succédant à tant d'autres, notre confrère, tout en les poursuivant avec courage, sentit ses forces décliner. En véritable sage, il composa avec l'ennemi qu'il ne pouvait vaincre, et désormais, chaque année, il allait demander au climat réparateur du Midi un soutien nécessaire. Et cependant il était encore à Paris, retenu par des infirmités croissantes, aux approches de l'été de 1870, lorsque déjà, en dépit d'augures menteurs, s'assombrissait de plus en plus l'horizon politique de la France. Du moins il n'eut pas la douleur de voir son pays occupé par l'étranger et la guerre civile avec toutes ses horreurs, par la faiblesse des uns, par la frénésie des autres, succéder, au sein de notre capitale, à la grande calamité de l'invasion, Il expira, dans la paix de son âme, le 1^er^ juin 1870, à l'âge de soixante-treize ans, ayant, par ses dernières volontés, partagé les biens acquis par son travail entre ses frères, ses parents, même les plus éloignés, et les hospices de sa ville natale.

Il a eu pour successeur à l'Académie M. Eugène DE ROZIÈRE, élu le 30 juin 1871.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES OUVRAGES DE M. CH. ALEXANDRE.

Méthode pour faire des thèmes grecs, d'après la syntaxe de M. Burnouf combinée avec celle de Lhomond. Paris, 1824, in-12, 1re édition.

C. Plinii Secundi *Historiæ naturalis libri XXXVII*, cum selectis commentariis J. Harduini ac recentiorum interpretum novisque adnotationibus. Pars prima continens *Cosmologiam*, curante C. Alexandre (t. I de l'édit. Lemaire, 1827).

Dictionnaire français-grec, composé sur le plan des meilleurs dictionnaires français-latins, enrichi d'une table des noms irréguliers, d'une table très-complète des verbes irréguliers ou difficiles, d'un vocabulaire des noms propres, avec la collaboration de MM. Planche et Defauconpret. Paris, 1827.

Dictionnaire grec-français, composé sur un nouveau plan où sont réunis et coordonnés les travaux de Henri Étienne, de Schneider, de Passow et des meilleurs lexicographes et grammairiens anciens et modernes. Paris, 1830. (15e édition, 1877.)

Abrégé du dictionnaire grec-français, contenant tous les mots indistinctement et toutes les formes difficiles de la Bible, de l'Iliade et de la plupart des auteurs qu'on explique dans les classes inférieures, et en outre, tous les mots d'un emploi fréquent dans la prose attique, Paris, 1831, 1838.

Oracula Sibyllina, textu ad codices manuscriptos recognito, maianis supplementis aucto; cum Castalionis versione metrica innumeris pœne locis emendata et ubi opus fuit suppleta; commentario perpetuo, excursibus et indicibus. Deux volumes in-8°, dont le premier en deux parties, 1841, 1853 et 1856.

Pléthon, *Traité des lois* ou recueil des fragments en partie inédits de cet ouvrage; texte revu sur les manuscrits, précédé d'une notice historique et critique, et augmenté d'un choix de pièces justificatives, la plupart inédites. (La traduction est de M. A. Pellissier, agrégé de philosophie, professeur au collége Sainte-Barbe.) Paris, 1858.

Inscriptions trouvées à Fréjus (article inséré dans la *Revue archéologique*, avril et juin 1861, nouvelle série, t. III, p. 370 et 459).

Inscriptions trouvées à Nice et en Provence (article inséré dans la *Revue archéologique*, mai 1862, nouvelle série, t. V, p. 323).

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA VIE ET LES TRAVAUX

DE M. LE COMTE ARTHUR BEUGNOT,

MEMBRE ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

PAR M. H. WALLON,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

Lue dans la séance publique annuelle du 7 novembre 1873.

En remplissant pour la première fois le devoir, imposé au secrétaire perpétuel, de rendre hommage aux membres que l'Académie vient à perdre, je ne puis m'empêcher de remarquer combien la mort semble porter défi à nos usages et les convaincre d'impuissance. Une année ne s'est point écoulée depuis notre dernière séance solennelle, et déjà trois de nos plus éminents confrères ont été enlevés à notre Compagnie : Emmanuel de Rougé, le savant égyptologue, le digne successeur de Champollion; Stanislas Julien, en qui l'Europe entière saluait un maître dans les secrets de la langue et de la littérature chinoise; Vitet, dont les connaissances en fait d'art et d'antiquités nationales se relevaient d'un goût si délicat et si pur! Et combien d'autres qui naguère encore siégeaient parmi nous, animant nos discussions par leur parole, les éclai-

rant de leurs lumières, attendent toujours qu'un hommage légitime soit rendu à leur mémoire[1] ?

Entre tant d'hommes dont les noms seuls emportent après eux leur louange, il y en a un qui m'était désigné par le choix même de mon vénéré prédécesseur. M. Guigniaut, dont vous regrettez la présence à cette place, mais qu'au moins vous êtes heureux de retrouver dans notre Compagnie à côté d'un plus ancien secrétaire perpétuel, de notre cher et éminent doyen M. Naudet, se proposait de faire devant vous l'éloge de M. le comte Beugnot. En lui succédant dans cette tâche, je m'acquitte d'une double dette et envers lui et envers le confrère que nous avons perdu.

Auguste-Arthur Beugnot naquit à Bar-sur-Aube le 18 mars 1797. Il était fils aîné de Jacques-Claude Beugnot, membre de la première Législative, comte de l'Empire, ministre sous la première Restauration, qui s'est peint lui-même en traits si vifs dans les trop rares fragments de ses mémoires publiés par ses petits-fils. Le nom de Claude Beugnot avait failli s'éteindre en sa personne. Trois ou quatre ans avant la naissance

[1] Raoul-Rochette, Charles Lenormant, le marquis de La Borde, Texier, qui se sont fait un nom si estimé dans l'archéologie; Dureau de la Malle, Philippe Le Bas, Berger de Xivrey, Dehèque, dans la science des antiquités grecques ou latines; Langlois, Munk, Reinaud, Caussin de Perceval, dans la littérature orientale; Magnin, Ampère, Mérimée, Villemain, dans la critique littéraire; Beugnot, Huillard-Bréholles et de Cherrier, dans l'histoire des institutions ou des révolutions du moyen âge; Biot le fils, Biot le père; sans parler des associés étrangers signalés au choix de l'Académie par une réputation européenne : Wilson, Grimm, Cureton, Gerhard, Bœckh, Peyron, Welcker! J'en ai omis plus d'un, et si nous remontions jusqu'à l'ancienne Académie, nous trouverions que le savant dont le livre populaire sur la Grèce n'est que le moindre titre au souvenir de la postérité, le prince de la numismatique et de l'épigraphie appliquées à l'histoire, celui qui, dès 1750, ouvrait la voie à ce déchiffrement des vieilles archives de l'Orient, dont la lecture est la merveille de l'érudition au siècle où nous sommes, l'illustre abbé Barthélemy n'a pas reçu le tribut d'éloges dû à ses grands travaux.

de son fils aîné, il avait été enfermé à la Conciergerie ; il en avait vu sortir, pour aller à la mort, les Girondins, Mme Roland, Bailly, et tant d'autres de ses anciens collègues qui n'étaient pas plus compromis que lui-même. Dans cette prison terrible où l'on ne venait que pour être conduit au tribunal et de là à l'échafaud, il était resté trois ou quatre mois ; il y était resté comme inconnu, envoyé on ne sait par qui, reçu on ne sait comment : le livre d'écrou n'en avait pas gardé trace ; et quand il fut découvert, le dévouement de sa femme et un invisible protecteur le firent passer, le jour même, à la Force, d'où le tira enfin le 9 thermidor. Lorsque vint au monde l'aîné de ses fils, un astre nouveau brillait à l'horizon, l'astre du jeune général qui préludait, par ses victoires en Italie, au renversement du Directoire et à l'établissement du Consulat et de l'Empire. Claude Beugnot s'attacha de bonne heure à la fortune de Napoléon Bonaparte et grandit avec elle. Chargé par le ministre de l'intérieur, Lucien, de l'organisation des préfectures et nommé lui-même préfet de la Seine-Inférieure, il devint conseiller d'État, puis ministre des finances du royaume de Westphalie, puis administrateur du grand-duché de Berg, quand cette autre principauté de création impériale passa de Murat, devenu roi de Naples, au fils du roi de Hollande. La chute de tous ces États avec l'Empire ne le renversa point. Dès l'abdication de Fontainebleau, il est chargé des affaires de l'intérieur dans le gouvernement provisoire ; on le voit ensuite directeur général de la police, l'auteur du préambule et l'un des rédacteurs de la Charte, ministre de la marine pendant la première Restauration. Lorsque l'empereur revient de l'île d'Elbe, il suit Louis XVIII à Gand. Lorsque le roi revient de Gand, il cesse d'être ministre, mais il est nommé directeur général des postes : situation moindre qu'il n'avait droit de

l'espérer, et que de plus il ne garda pas longtemps. Quoiqu'il eût de l'esprit pour lui et pour les autres[1], à cause de cela peut-être, il déplut. Il se retourna vers les assemblées publiques. Il fut député. Il finit par être pair de France; mais cette dignité, qu'il attendait de Louis XVIII, il ne la tint que de Charles X (27 janvier 1830), et la révolution de Juillet supprima les pairs nommés par Charles X. Il mourut sans en avoir reçu, sans en vouloir aucune réparation.

C'est au milieu de ces vicissitudes que se passèrent l'enfance et la jeunesse d'Arthur Beugnot. Il ne suivit son père ni dans le royaume de Westphalie, ni dans le duché de Berg. Il était alors avec son frère au lycée impérial et n'allait en Allemagne que dans le temps des vacances. Il se destinait à la carrière des armes : la chute de l'Empire le tourna vers le droit. Avocat à la cour royale, il plaida plusieurs fois aux assises, il plaida même devant la Cour des pairs dans l'affaire de la conspiration du 19 août 1820, et il sut faire acquitter son client[2] (1821); mais cette année même s'éveilla en lui une vocation qui, sans le faire renoncer à ses études, en changea la direction et le caractère.

Ce qui a fait passer Arthur Beugnot de la vie d'avocat à celle de savant, ce sont nos concours; et aucun exemple ne sert mieux à prouver l'influence de cette institution, non pas seulement pour faire produire d'utiles travaux, mais pour susciter des travailleurs qui, à leur tour, deviennent des maîtres.

[1] Le mot du comte d'Artois, rentrant à Paris : *Rien n'est changé en France, il n'y a qu'un Français de plus*, c'est le comte Beugnot qui le fit. La résolution héroïque de Louis XVIII déclarant, quand les Prussiens voulaient faire sauter le pont d'Iéna, « qu'il s'y ferait porter pour sauter de compagnie, » c'est lui qui la trouva. (*Mémoires du comte Beugnot*, t. II, p. 130 et 356-358.)

[2] Thévenin, ex-capitaine dans la 1re légion de la Seine, accusé d'avoir connu et de n'avoir pas révélé le complot.

En 1818, l'Académie des inscriptions et belles-lettres avait mis au concours cette question :

Examiner quel était, à l'époque de l'avénement de saint Louis au trône, l'état du gouvernement et de la législation en France, et montrer quels étaient à la fin de son règne les effets des institutions de ce prince.

Le prix fut partagé en 1821 entre M. Arthur Beugnot, avocat à Paris, et M. Mignet, avocat à Aix, — deux noms destinés à se retrouver dans cette enceinte.

La même année (1821), l'Académie avait proposé cette autre question :

Examiner, quel fut, en France, en Espagne et en Italie, l'état des Juifs sous les divers rapports du droit civil, du commerce et de la littérature depuis le commencement du v^e^ siècle jusqu'à la fin du xvi^e^.

M. Beugnot concourut encore; mais cette fois il n'obtint qu'une seconde mention (1822). Ce demi-succès à Paris fut compensé par un plein succès à Strasbourg en 1824. La Société des sciences, agriculture et arts de Strasbourg ayant mis au concours cette question : *Quels sont les moyens les plus propres à faire jouir la population israélite de l'Alsace des bienfaits de la civilisation?* M. Beugnot fut couronné. Il y était préparé par son précédent mémoire, qu'il venait de publier cette année même[1]. Ces recherches sur les grands usuriers du moyen âge, et même un peu des temps qui ont suivi, lui avaient fait étudier à fond la question du prêt. Aussi lorsque postérieurement

[1] La question était tout actuelle et bornée à un seul pays. La race des Juifs n'est pas flattée dans ce mémoire. L'auteur y retrace avec d'autant moins de ménagements ses misères morales qu'il a le désir sincère d'y remédier. Ce mémoire est resté manuscrit.

l'Académie du Gard proposa ce sujet : *Des banques de prêts sur gage et de leurs inconvénients,* il lui envoya un mémoire qui retraçait, avec une grande lucidité, l'histoire des monts-de-piété ; et l'Académie du Gard, appréciant tout ce qu'il y avait de clarté et de méthode dans ce travail, lui décerna le prix, tout en faisant des réserves sur les conclusions (1829).

Ces récompenses obtenues en province ne lui ôtaient pas le désir de retrouver à Paris les succès qui avaient couronné ses premiers efforts. En 1831, l'Académie ayant proposé pour sujet de prix : l'*Histoire de la destruction du paganisme en Occident,* il concourut et fut vainqueur (1832). Cette année même, et sans attendre qu'il eût publié son ouvrage, notre Compagnie l'admettait dans son sein en remplacement de M. Thurot.

Les deux ouvrages que M. Beugnot avait fait paraître : les *Institutions de saint Louis* et les *Juifs d'Occident,* étaient déjà des titres sérieux au choix de l'Académie, et l'on y peut joindre un petit livre qu'il avait fait imprimer, sans le mettre à la disposition du public, livre où se produisait encore cette double empreinte du juriste et de l'érudit, qui est la marque de ses œuvres. Je veux parler de sa *Dissertation sur les cérémonies symboliques usitées dans l'ancienne jurisprudence.* Il l'avait publiée l'année même où paraissaient les *Antiquités du droit germanique* de Grimm, grand et bel ouvrage qui inspira un des livres les plus poétiques de M. Michelet[1].

Quant aux *Institutions de saint Louis* et aux *Juifs d'Occident,* je puis me dispenser d'en parler longuement ; car, au temps même de leur publication, ils ont été jugés et appréciés à leur valeur dans le *Journal des Savants* par un de nos anciens secré-

[1] *Origines du droit français, cherchées dans les symboles et les formules du droit universel.* M. Michelet a cité dans son introduction M. Beugnot comme ayant le premier en France abordé ce curieux sujet.

taires perpétuels, bien plus autorisé que moi en toute matière, le savant Daunou.

En mettant au concours les *Institutions du règne de saint Louis*, l'Académie n'avait pas été, on le peut croire, insensible à l'idée d'attirer l'attention du public sur le plus beau règne de la vieille dynastie qui venait de rentrer, apportant la Charte à la France ; et l'on a le droit de supposer aussi que c'était une des choses qui y avaient attiré le fils du comte Beugnot. Le jeune auteur avait à retracer un système d'institutions et de lois avec lequel la Révolution avait rompu pour toujours ; mais il retrouvait dans la législation de saint Louis un premier effort pour substituer au droit féodal un droit nouveau ; il y trouvait surtout cet esprit d'égalité, cet ardent amour de la justice qui doit être l'âme de toute législation parfaite, et il comptait sur cet attrait pour triompher de l'indifférence du public à l'égard des choses d'un autre temps[1].

[1] « Je me confie, dit-il au début de son introduction, dans l'intérêt que présente le sujet proposé par l'Académie. On ne court pas risque d'ennuyer en parlant de saint Louis ; celui-là ne serait pas Français qui ne s'arrêterait pas avec une religieuse complaisance sur ce que nous a laissé ce prince, que beaucoup de voix éloquentes ont célébré, et qui ne paraît nulle part aussi étonnant que dans les détails de son administration. » (*Essai sur les institutions de saint Louis*, p. 2.) — Après un rapide tableau des progrès de la féodalité jusqu'à saint Louis, il montre comment le saint roi, sans violer le droit qu'il trouvait établi, tenta de revenir sur ce qu'on pouvait plus justement regarder comme une usurpation du passé, en s'attaquant au régime féodal Les franchises communales venaient de rencontrer des protecteurs dans les rois : les libertés de la nation seraient-elles désormais liées au progrès de la royauté ? Cette question historique se rattachait, en quelque sorte, à la question politique mise à l'ordre du jour par le régime de la Charte. M. Beugnot y touche dans son chapitre du *Pouvoir législatif*. Il définit l'état du gouvernement à l'avénement de saint Louis, et veut prouver que le saint roi eut l'intention d'établir « le gouvernement représentatif populaire, — non pas brusquement, mais avec prudence et en s'efforçant de l'approprier à la situation des esprits. » Conclusion où l'auteur paraît un peu trop dominé par la pensée de donner saint Louis pour ancêtre à la Charte. C'était attribuer une portée trop générale aux for-

Il y aurait plus d'une chose à reprendre dans ces débuts du jeune savant, au point de vue soit de la critique des textes, soit de l'appréciation des faits. M. Beugnot se trompe sur le caractère du livre appelé les *Établissements de saint Louis*. Ce n'est pas une espèce de code rédigé par ordre du roi et confirmé, comme le dit un manuscrit, « en plein parlement par les barons du royaume. » C'est un recueil où les ordonnances de saint Louis et les coutumes du temps ont été rassemblées, je ne peux pas dire mises en ordre, par quelque savant clerc de son époque. Saint Louis est-il plus sûrement l'auteur de la Pragmatique sanction qui porte son nom? M. Beugnot l'a dit encore, et son opinion, qui était alors fort répandue, a rencontré des adversaires dont les objections sont considérables. Ce n'est pas, comme plusieurs l'ont dit, que cette Pragmatique n'ait pas eu alors de raison d'être; que les abus auxquels elle veut parer soient d'un temps postérieur à saint Louis. Ils étaient bien aussi de son temps, et saint Louis n'était pas d'humeur à les souffrir. Saint Louis aurait donc pu faire la Pragmatique; mais l'a-t-il faite? S'il l'avait faite, comment la trace n'en serait-elle pas restée dans l'histoire du temps? Comment n'en eût-on pas trouvé les préliminaires dans ses rapports avec le Saint-Siége? Aurait-il rompu si durement avec lui sans aucun essai d'arrangement préalable? Ce n'était pas assurément sa manière d'agir envers personne, et l'exception serait plus qu'étrange ici. Mais, la chose faite, serait-elle restée dans l'ombre jusqu'au milieu du XV^e^ siècle, lorsque tant de circonstances auraient dû faire qu'on s'en appuyât? Si la

mules de quelques ordonnances *de magno nostrorum et prudentium consilio*. Daunou a justement signalé ce qu'il y avait de téméraire dans cette argumentation. Saint Louis ne manqua jamais de consulter ceux qui pouvaient l'éclairer le plus dans la rédaction de ses lois, mais il n'eut pas la pensée de les soumettre à l'approbation d'un conseil régulier de la nation.

Pragmatique eût existé, Philippe le Bel aurait-il négligé de l'invoquer dans sa lutte contre Boniface VIII? Les auteurs gallicans du XIV^e^ siècle l'auraient-ils laissée dormir pendant les troubles du schisme d'Avignon? Charles VII, en publiant la sienne à Bourges, aurait-il omis d'alléguer l'exemple du saint roi? La Pragmatique de saint Louis n'est citée pour la première fois qu'après celle de Charles VII. On peut donc déjà, sans crainte de se tromper, affirmer que, si ancienne qu'on la dise alors, elle n'a été faite qu'après Charles VII ou de son temps; et l'examen du texte même trahit la main du faussaire : rien, ni dans l'intitulé ni dans la teneur de la pièce, n'est du style de saint Louis.

Parmi les actes de saint Louis, il y en a deux que M. Beugnot a particulièrement blâmés : les croisades et le traité de 1259, qui restitua au roi Henri III une partie des provinces confisquées par Philippe-Auguste sur Jean sans Terre. Pour les croisades, il y aurait à distinguer peut-être entre la première et la deuxième, et dans la première, entre les raisons qui l'ont fait entreprendre et les fautes qui l'ont fait échouer. Quant au traité avec le roi d'Angleterre, qu'il réprouve comme contraire au droit, à la politique et aux vœux des Français, Mably était d'autre opinion, au moins sur les deux premiers points, et Daunou l'approuve. Sans doute saint Louis pouvait garder les provinces confisquées sur Jean sans Terre par son aïeul. Elles lui appartenaient par droit de justice et par droit de conquête. Mais il estima, au point de vue légal, que le droit strict pouvait toucher à l'injustice, et il était fondé à croire qu'au point de vue politique le désintéressement n'est que de l'intérêt bien entendu. L'Angleterre était hors d'état, sans doute, de lui reprendre les provinces confisquées; mais, tant qu'elles restaient à la France, les deux nations ne pou-

vaient que s'épier d'un œil ennemi : l'une pour tenter, l'autre pour éviter la revanche. Une paix semblable n'est pas la paix, mais une trêve dans la guerre. Saint Louis croyait que le plus grand bien pour les peuples était la paix, et la sécurité dans la paix ; et, pour l'assurer à son royaume, il n'hésita point à faire un sacrifice : sacrifice dont il ne tarda pas à retirer les avantages non-seulement par l'affermissement de cette paix qu'il avait en vue, mais par l'influence que cette générosité lui valut comme par surcroît, et en Angleterre et dans le reste du monde. Ce roi, qui cédait des provinces, fit de la France l'arbitre de l'Europe, et lui assura entre tous les peuples une prépondérance que n'ont pu lui donner les conquêtes de Louis XIV et de Napoléon. Cest là la vraie, la grande politique ; mais, pour la concevoir, il faut être un saint Louis ; et les saint Louis, dans tous les temps, ont été rares chez nous comme chez les autres.

Les *Institutions de saint Louis* avaient conduit M. Beugnot à étudier les principes du droit au moyen âge dans la forme que le XIII^e^ siècle lui avait donnée. Les *Juifs d'Occident* le ramenèrent à une étude de ce droit sur un point plus spécial, mais dans une période plus large. La législation à leur égard consistait surtout à les mettre hors la loi. C'est un étrange et douloureux spectacle que celui de cette antique race se retrouvant partout et partout hors du droit commun, dispersée au milieu d'une société qui ne pouvait ni la souffrir ni se passer d'elle ; chassée, rappelée, chassée encore, pour être de nouveau accueillie, parce qu'elle avait ce qui manquait le plus aux autres, ce qui pourtant fait la force et le lien des nations : le secret du commerce. M. Beugnot a décrit ces vicissitudes de l'état des Juifs en les suivant dans les divers pays, et l'on conçoit l'impression que ce tableau répété des

mêmes persécutions dut exercer sur son âme. Il en vient à détourner les yeux de saint Louis lui-même, et à dire : « C'est un caractère difficile à peindre que celui de saint Louis, parce qu'il offre de trop grandes oppositions; heureusement cette tâche ne nous est pas imposée. »

L'Académie n'avait pas seulement prescrit aux concurrents un tableau de l'état civil des Juifs, du v^e^ au xvi^e^ siècle : elle avait demandé l'histoire de leur commerce, de leur littérature, questions liées d'ailleurs à celle de leur état civil. Sans pays à eux, errants de contrée en contrée, ils apprenaient à connaître les ressources et les besoins de chaque région; et les échanges que cette situation commandait, c'étaient eux qui pouvaient le mieux s'en faire les intermédiaires, à leur profit et à celui des autres. Leur dispersion même créait entre ceux qui pouvaient être plus sédentaires des correspondances qui leur servaient à la même fin. La persécution leur avait fait rechercher la richesse sous la forme la plus facile à cacher et à emporter avec soi : l'or. Ils étaient devenus les principaux détenteurs de ce précieux métal au moyen âge, les principaux trafiquants de ce commerce qu'on appelle l'usure, servis en cela, outre la cause que je viens de dire, par cette circonstance qu'ils devaient être (ils ne le furent pas toujours) sans rivaux parmi les chrétiens. C'est ce caractère d'usurier qui contribua à les faire persécuter au moyen âge; et c'est la persécution qui les rendit plus usuriers encore, le loyer de l'argent étant en raison des risques; et les risques s'accroissant avec les rigueurs de la persécution. C'est par là que la question du commerce chez les Juifs se lie surtout à celle de leur état civil. Quant à leur littérature, elle dut se ressentir aussi des alternatives de calme et d'agitation qu'on peut marquer dans leur histoire. Ici la connaissance de la langue fai-

sait défaut à M. Beugnot; mais Daunou lui rend ce témoignage que, sans posséder l'hébreu, il a tiré un excellent parti des matériaux dont il pouvait se servir, et que sa critique, sa méthode lumineuse, ont su faire ressortir dans son tableau les grands traits du sujet.

L'*Histoire de la destruction du paganisme en Occident,* qui avait fait admettre M. Beugnot dans notre Compagnie, alors que son mémoire n'était encore connu que de ses juges, devait justifier pleinement aux yeux du public les suffrages qui lui furent donnés; mais ailleurs ce livre eut une tout autre fortune que le mémoire. Le mémoire avait fait entrer son auteur à l'Institut, le livre fut mis à l'*Index*. Les nouveaux juges trouvèrent peut-être que l'auteur accordait au polythéisme un bien grand rôle dans l'éducation de l'esprit humain, qu'il lui donnait une bien large part à la grandeur de Rome. Lorsqu'il montrait les traditions religieuses si intimement unies aux institutions politiques dans l'empire, on pouvait se demander si ce n'était pas justifier la persécution des empereurs; et l'on avait au moins le droit de trouver un peu vif le mot qui lui échappe, quand, retraçant les efforts de Dioclétien pour arrêter, par ses réformes, la décadence de l'empire, il ajoute: « Cependant Dioclétien poursuivait le mal là où il ne se trouvait point tout entier. La *plaie* de l'ancienne société était le christianisme, et Dioclétien n'avait, pas plus que ses prédécesseurs, moyen de la guérir. » Le fond de sa pensée n'était point douteux pourtant. Nul n'aurait pu, de bonne foi, l'accuser de vouloir que l'empire guérît de ce mal-là. Mais voici Constantin : le malentendu ne va-t-il pas se dissiper? Je crains que ce n'ait été le sujet d'un plus grand étonnement chez les juges. On était habitué à voir dans la défaite de Maxence, non pas seulement le triomphe du christianisme, mais la destruction du paganisme dans

l'empire; on datait volontiers ces deux choses de l'édit de Milan. On n'imaginait pas que l'empereur, qui convoqua le concile de Nicée, eût pu porter le titre de grand pontife. On se figurait encore moins que la religion païenne retînt la même place dans l'empire sous ses fils; qu'elle fût toujours la religion de l'État; que Julien l'Apostat n'eût pas à la rétablir et qu'elle fût restée debout à sa chute; qu'elle n'eût été vraiment répudiée qu'à partir de Gratien; qu'elle eût survécu dans ses exercices, sinon dans ses honneurs et dans ses droits même à Théodose. Je ne dis pas qu'il n'y ait point une certaine exagération dans cette façon de mettre en relief la politique impériale, ayant la tolérance pour principe et la liberté de conscience pour résultat. Toute monnaie associant les signes du paganisme à l'image des empereurs n'est pas un acte de foi des princes, ni même une preuve qu'ils aient voulu couvrir l'ancienne religion de leur nom et de leur patronage. Si le paganisme ne fut pas détruit plus tôt, cela ne dépendit pas absolument de leur bonne volonté. Mais enfin il y a, parmi les arguments de cette thèse, des faits qu'on n'a pas le droit de révoquer en doute. M. Beugnot n'a point seulement recours aux témoignages intéressés des païens et des chrétiens engagés dans la lutte, controverse d'où, d'ailleurs, peut jaillir aussi la lumière. Il s'appuie sur des monuments encore subsistants. Déjà les grands recueils d'inscriptions lui fournissaient une ample moisson de preuves à l'appui de cette survivance en quelque sorte officielle du paganisme. Combien n'en aurait-il pas trouvé d'autres dans les textes nouveaux que les recherches incessantes ont mis depuis en la possession du monde savant ! Notre confrère le pressentait d'ailleurs. Il savait que, sur un aussi vaste sujet, un premier travail n'est le plus souvent qu'une ébauche. A la première page de son exemplaire cor–

rigé, je lis ces mots écrits de sa main : « Loysel disait que : « les « premières éditions ne servaient qu'à mettre au net les ou- « vrages des auteurs. » Et lui-même ajoute : « L'impression de ce livre étant presque finie, mon père me dit (c'est bien du vieux comte Beugnot !) : « Tu devrais jeter tout cela au feu et « recommencer ! » M. Beugnot n'a pas recommencé, et personne ne l'a tenté après lui.

L'érudition et la critique de M. Beugnot s'étaient portées successivement vers le moyen âge et vers l'antiquité sous l'impulsion de l'Académie et comme au gré de ses concours; et, quand il entra dans son sein, l'une et l'autre voie lui étaient ouvertes. Mais c'est vers le moyen âge que le portaient ses préférences. C'était le champ de ses premiers succès; et bientôt d'importants travaux y marquèrent sa place parmi les maîtres.

Le comte Beugnot a particulièrement attaché son nom à deux grandes publications entreprises, l'une au sein de notre Académie, l'autre au dehors : les *Historiens des croisades* et les *Olim*, ou anciens registres du Parlement de Paris.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, héritière et continuatrice des grands travaux des Bénédictins, voulait y joindre un complément auquel ils avaient pensé eux-mêmes, mais qu'ils n'avaient pu aborder : une édition complète des *Historiens des croisades*, histoire qui, par ses auteurs comme par ses acteurs, est éminemment française : *Gesta Dei per Francos*[1]. Une commission fut nommée pour arrêter le plan de l'ouvrage, et, dans cette commission, qui comptait Hase, Quatremère, Reinaud, Guérard, le rapporteur nommé par ses confrères fut M. Beugnot (1834).

Dans ce rapport, après avoir rendu hommage au grand

[1] C'est le nom qu'un des chroniqueurs de la première croisade avait donné à son récit, et que Bongars a si justement appliqué au recueil tout entier

travail de Bongars et rappelé le projet des Bénédictins, il trace d'une main ferme le plan de l'édifice. Il le trace avec le sentiment que ni lui ni aucun de ses confrères d'alors n'en verrait l'achèvement, mais avec la foi qu'il serait achevé; et c'est ce qui nous soutient dans nos travaux académiques. Nous ne craignons pas d'entreprendre de grands ouvrages qui soient exposés à demeurer après nous comme des ruines,

> . . .Pendent opera interrupta minæque
> Murorum ingentes,

parce que l'œuvre à laquelle nous travaillons est celle du corps dont nous ne sommes que les membres. Quand notre tâche à nous est accomplie, quand nos forces commencent à défaillir, de plus jeunes sont là prêts à prendre le flambeau qui échappe à nos mains,

> Et quasi cursores vitaï lampada tradunt.

Le rapport de M. Beugnot détermine les trois sections entre lesquelles doit se diviser le recueil : « Historiens occidentaux, Historiens byzantins, Historiens orientaux. » Il indique à quel titre on les peut admettre comme originaux et dans quelles limites de temps on les doit prendre, le mode et l'ordre de leur publication intégralement ou par extrait, le complément qu'il conviendra de chercher à leurs récits dans les documents de toute sorte, lettres, actes publics et privés qui formeront comme une seconde série. Et aujourd'hui, nos commissions de publication marchent d'un pas ferme vers le but qui leur a été marqué dès l'origine. Ce sera l'honneur de la commission dont M. Beugnot a été le rapporteur, d'avoir si sûrement tracé la route, qu'on n'ait rien eu de mieux à faire que de la suivre sans déviation.

La première commission qui avait proposé le plan s'était elle-même partagé le travail, et la part que M. Beugnot y avait prise est la première qui s'acheva.

La collection, je l'ai dit, devait contenir et les récits et les documents de toute autre sorte. M. Beugnot fut chargé des lois, il donna une édition des *Assises de Jérusalem*, recueil précieux et où on ne trouve pas seulement le droit et les coutumes des chrétiens d'outre-mer, mais le tableau le plus fidèle et le plus complet du droit féodal qui a régi l'Europe.

Il y avait chez les chrétiens de Terre Sainte deux chartes ou codes, l'une destinée aux nobles, l'autre aux bourgeois[1]. On les gardait avec un soin religieux dans le trésor du Saint Sépulcre, d'où le nom de *Lettres du Saint Sépulcre*, qui leur fut donné[2]. Elles y périrent à la prise de Jérusalem par Saladin

[1] A propos de ces chartes, le comte Beugnot fait remarquer avec beaucoup de justesse qu'un peuple qui s'établit dans un pays par la conquête doit éprouver plus qu'un autre le besoin d'écrire ses lois, soit pour se constituer plus fortement en face des peuples envahis, soit pour se défendre lui-même de l'invasion de ses coutumes. C'est ainsi que les barbares n'écrivirent leurs lois qu'après leur établissement sur le sol de l'empire romain. Ainsi firent les croisés après leur établissement dans la Palestine. « Godefroy de Bouillon, dit l'auteur, d'après les conseils du patriarche de Jérusalem, des princes, des barons et des chefs de l'armée, chargea quelques hommes instruits et expérimentés d'interroger des croisés des divers pays de l'Europe sur les usages et les coutumes de leurs pays. Ces commissaires se livrèrent à une enquête approfondie et en consignèrent le résultat dans un livre qu'ils remirent au roi. Godefroy présenta ce projet de code au patriarche et aux chefs de l'armée, et, d'après leur avis, « concuilli de ciaux escris ce que bon li sembla et en fit assises et usages que l'on « deust tenir et maintenir et user ou « royaume de Jérusalem. »

[2] « Chaque assise ou loi, dit M. Beugnot, était écrite séparément en lettres majuscules. La première lettre de chaque loi était enluminée d'or, et les codes portaient la signature et le sceau du roi, du patriarche et du vicomte de Jérusalem. » Le coffre qui les renfermait, déposé au Saint Sépulcre, ne pouvait être ouvert qu'en présence de neuf personnes, à savoir : le roi ou un des grands officiers de la couronne, deux hommes liges du roi, le patriarche ou le prieur du Saint Sépulcre, deux chanoines, le vicomte de Jérusalem et deux jurés de la cour des bourgeois. — Chose étrange et bien con-

(1187), et, chose singulière, on n'essaya pas de les faire revivre dans leur forme consacrée, en telle sorte qu'elles ne sont plus restées qu'en substance dans les livres des commentateurs.

Ce sont les livres de ces commentateurs que La Thaumassière fit paraître pour la première fois dans leur texte français, sous le titre d'*Assises de Jérusalem*, et que l'Académie a publiés d'une manière plus complète et plus correcte en même temps, d'après le fameux manuscrit de Venise, en deux parties : *Assises de la haute cour* et *Assises de la cour des bourgeois*. L'introduction que M. Beugnot a jointe à chacune de ces deux parties, formant deux volumes, ne se borne pas à nous donner l'histoire des textes qu'il publie : c'est en même temps une étude achevée, la première, sur le droit féodal en général et sur le caractère particulier qu'il reçut dans les royaumes de Jérusalem et de Chypre[1]; la deuxième, sur le régime municipal en Europe avant la première croisade et sur les développements qu'il prit dans la Terre Sainte, par suite du mélange de toutes les classes,

traire à nos usages : la loi pour nous n'existe que quand elle a été promulguée; elle n'est applicable qu'après qu'elle a été placée sous les yeux de tout le monde; chose étrange et bien contraire à nos usages, mais conforme à l'esprit du temps. Tout en fixant la loi par écrit, on ne voulait rien ôter aux formes reçues qui étaient d'être régi par la coutume, et ce n'était pas dans un moment et dans un lieu où la féodalité avait, en raison des périls de la situation, à se constituer avec plus de vigueur, que l'on pouvait laisser la justice seigneuriale livrée à l'examen, j'allais dire à l'empire des juristes et des clercs. La loi restait donc, je ne dis pas ensevelie dans le Saint Sépulcre, car elle était vivante, et plus d'une fois l'arche qui le contenait s'ouvrit pour qu'on la modifiât; mais elle ne se produisait au dehors que sous la forme de coutumes établies. »

[1] L'auteur y montre le premier reveil de la jurisprudence en Europe, et les développements remarquables qu'elle prit entre les mains des plus grands seigneurs se faisant jurisconsultes dans nos établissements d'outre-mer, et il s'étend avec quelque détail sur plusieurs de ces nobles légistes : Philippe de Navarre (il en a publié une notice particulière du plus grand intérêt dans la Bibliothèque de l'École des Chartes, 1re série, t. II, p. 1, 1840-1841), Jean d'Ibelin, comte de Jaffa et d'Ascalon, Jacques d'Ibelin, Geoffroy Le Tort.

nobles, bourgeois, paysans même, opéré durant la guerre et entretenu depuis l'occupation [1].

En même temps que le comte Beugnot publiait, au nom de l'Académie, les deux volumes des *Assises de Jérusalem* (1841-1843), il donnait, dans le recueil des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France,* les *Olim du Parlement.* C'est lui qui, en 1838, dans un rapport au Ministre de l'instruction publique, avait signalé l'intérêt qu'il y avait à mettre au jour ces anciens registres, et il en avait trop bien montré l'importance pour que, la résolution de les publier étant prise, ce ne fût pas lui qui en demeurât chargé.

Les limites imposées à cette notice ne me permettent pas de m'arrêter, comme il conviendrait, à ces monuments vénérables où l'on retrouve les plus anciens actes du parlement de Paris, je ne dis pas ses origines; mais la publication même de ces registres offrait à M. Beugnot l'occasion de remonter à ces origines. Il ne les recherche ni dans les forêts de la Germanie, ni dans l'entourage de Clovis, ni dans les institutions de Charlemagne. Sans remonter au delà de la troisième race, il les trouve dans les premiers développements et dans les usages de la féodalité [2].

[1] Il y marque aussi les traits particuliers du droit civil et criminel qui florissait en ces contrées et signale la remise en vigueur de l'esclavage au profit non-seulement des seigneurs, mais de ces bourgeois, fils de serfs.

[2] Les rois de la troisième dynastie avaient une double juridiction comme seigneurs terriens sur leurs vassaux, comme suzerains sur les grands barons. Ils exerçaient la première par leurs officiers, la deuxième par eux-mêmes avec le concours des grands vassaux; mais ceux-ci s'abstenant de venir, le prince y suppléait par ses conseillers clercs et par les grands officiers de sa maison, et c'est ce conseil du roi, qui, établi sur une plus large base après l'institution des bailliages par Philippe-Auguste, tenu et constitué plus régulièrement par saint Louis, mieux défini dans ses attributions et fixé, en 1302, par Philippe le Bel, devint le Parlement. Le comte Beugnot fait voir par quelle complicité d'intérêt la royauté et le parlement, ainsi formé de sa main, avaient mutuellement travaillé à l'extension de leurs pré-

Quant aux registres dont il s'agit, il y en avait sept appelés *Olim*, du mot qui, commençant le premier, servit jadis à le désigner, et qui finit par s'appliquer à tous : le mot *Olim* rappelant assez bien par lui-même des monuments d'un passé reculé. De ces sept registres, quatre sont restés, un cinquième existait encore au XVI^e^ siècle, et il nous a été presque rendu de nos jours par un travail de restitution dont l'histoire naturelle nous avait seule donné l'exemple dans l'étude des fossiles. L'auteur de cette restitution nous appartient. Ce Georges Cuvier de la paléographie, tout le monde l'a nommé, c'est M. Léopold Delisle. Ces registres contenaient-ils les premiers actes du parlement ? Non : le premier qu'on y trouve est de 1254, et il y en a d'une époque antérieure, indiqués et conservés même textuellement au Trésor des chartes. Aussi le comte Beugnot a-t-il cru que notre recueil n'avait pas eu d'abord de caractère officiel[1]. Mais son opinion, si bien déduite qu'elle soit, n'est

rogatives aux dépens de la féodalité, jusqu'au jour où, celle-ci n'étant plus à craindre, le conflit recommença, comme de puissance à puissance, entre le pouvoir royal et la cour qui, dans le principe, était son instrument. C'est alors que, pour mieux défendre son droit de contrôle sur le pouvoir royal, se produisit du côté du parlement la prétention de remonter aux origines mêmes de la nation et au delà. La royauté aurait eu beaucoup à dire là-dessus, mais c'étaient les parlementaires qui écrivaient l'histoire. Dégagée de pareils intérêts, la critique de nos jours pouvait être plus sûre d'elle-même, et c'est guidé par elle que le comte Beugnot réduit à des termes plus modestes les origines du parlement.

[1] Il montre que dans les premiers temps les jugements dont on voulait prendre acte étaient constatés par le *record* ou témoignage du juge; et aurait-on recouru au record, s'il y avait eu un registre officiel dont il eût suffi de tirer un extrait ? Le registre et le record sont à ses yeux deux formes de constatation qui s'excluent. Or, il y a des traces de record dans la deuxième partie du premier volume. Cette raison, et la liberté d'allures qu'il trouve d'ailleurs dans ce premier registre, lui font croire qu'il eut un caractère tout privé; et il explique comment il aurait pu être ainsi librement entrepris. Le nombre des procès allait croissant, les affaires sur lesquelles une enquête était ordonnée étaient jugées sur le procès-verbal de l'enquête, et ces procés-verbaux (*inquestæ*) étaient gardés au trésor de la Sainte

plus acceptée aujourd'hui. L'année 1254, date du premier acte enregistré, n'est pas une année comme une autre dans la suite du règne de saint Louis. C'est le moment où le saint roi, de retour de la croisade, porta tous ses soins du côté de l'administration de la justice. C'est la date de sa grande ordonnance sur les devoirs et les obligations des baillis. A partir de ce moment, le parlement est plus régulièrement convoqué, trois ou quatre fois par an, au temps des grandes fêtes; la procédure écrite se développe, et la cour dut chercher un moyen de retrouver plus facilement ses arrêts. Le procédé le plus simple était d'en tenir registre : ce moyen était indiqué au parlement par les usages de la chancellerie, et il y devait être amené d'autant plus naturellement que ses clercs étaient en même temps les clercs de la chancellerie.

Cette manière de voir ne fait que donner plus de relief à l'ouvrage du comte Beugnot, et lui-même a relevé son travail d'éditeur par des études qui nous font mieux entrer dans l'esprit de ces vieux documents et qui nous aident à les comprendre dans le détail[1].

Dans le cours de cette importante publication qui l'occupa dix ans (1839-1848), le comte Beugnot avait fait paraître plusieurs morceaux sur le droit au moyen âge. En 1838, il insérait dans la *Revue française* plusieurs articles sur l'*Origine et les développements des municipalités rurales en France;* car ce serait

Chapelle. Il était naturel que les conservateurs des procès-verbaux aient écrit au bas la sentence intervenue, et cet usage put s'étendre aux arrêts sans plaidoiries (*arrestationes*). C'est de là que Jean de Montluçon, rédacteur du premier volume des *Olim*, aurait tiré, selon M Beugnot, l'idée de son recueil.

[1] D'abord de savantes introductions où l'on trouve exposés, avec l'histoire des origines du parlement et de la cour des pairs, l'ensemble du système judiciaire de la France pendant le XIII^e^ siècle, et les réformes qu'y apporta Philippe le Bel, puis des notes, dont plusieurs sont de véritables dissertations sur les points les plus difficiles de ce grave sujet.

une erreur de croire que les campagnes furent absolument privées de ces franchises dont les villes closes étaient plus généralement investies. En 1842 il faisait paraître, dans la précieuse collection de la *Société de l'histoire de France,* une nouvelle édition du livre de Beaumanoir sur les *Coutumes de Beauvoisis.*

La notice sur Beaumanoir, qu'il a placée en tête du volume, n'a pas seulement pour objet de faire connaître son auteur. Dans l'introduction aux *Assises de Jérusalem,* il avait étudié le droit féodal sous sa forme la plus pure; ici il montre comment, en face du droit féodal qui s'altère et du droit canonique toujours debout, le droit coutumier s'élève non sans s'aider du droit romain qui reparaît. Le livre de Beaumanoir qui, par son titre, se borne aux coutumes de Beauvoisis, s'étend par sa teneur et par l'intention déclarée de l'auteur lui-même aux coutumes de la France tout entière. J'ai dit que le droit coutumier trouva un auxiliaire dans le droit romain. Mais Beaumanoir s'inspira plutôt de ce qui est le véritable esprit du droit romain : le droit naturel. On retrouve en lui, comme le remarque M. Beugnot, cette pensée lumineuse qu'il existait dans les coutumes variées des principes communs, et qu'en prenant pour guide le droit naturel on les devait retrouver. Ce fut donc lui, selon l'expression de Loysel rappelée par notre confrère, qui « rompit la glace » et ouvrit le chemin, c'est-à-dire qui apprit aux Français qu'ils possédaient, en dehors du droit romain et du droit canon, une législation vraiment nationale, capable de vivre par elle-même; législation nationale et populaire en même temps, car c'est le peuple qui fait la coutume. La coutume, en effet, selon Beaumanoir, n'est pas une chose purement d'usage. Elle est coutume : 1° quand elle est générale dans toute la comté; 2° quand elle

est approuvée par jugement, ce qui suppose une première adhésion du pays avant qu'elle entre dans le domaine de la justice. A ce titre donc, on peut dire avec M. Beugnot que, dans le droit coutumier, le peuple a été son propre législateur (p. 66).

Le travail du comte Beugnot a surtout porté sur le moyen âge, et dans le moyen âge sur le XIII^e^ siècle, qui en est l'apogée et en même temps un des grands siècles de l'histoire. Les siècles, en effet, ne se doivent pas mesurer au degré de civilisation où ils sont arrivés ; car à ce compte le dernier serait trop facilement le premier, et il n'y aurait qu'à prendre le contre-pied de cette pensée d'Horace :

Ætas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem[1].

Ils se mesurent non à la somme de résultats qu'ils ont recueillie, mais à ce qu'ils ont fait eux-mêmes pour l'accroître. Or, il n'y a pas beaucoup de siècles dans l'histoire comme celui qui a compté Philippe-Auguste et saint Louis, Innocent III et Frédéric II, Roger Bacon, Albert le Grand et saint Thomas, Ville-Hardouin et Joinville, et ces artistes dont les noms ne sont pas restés dans la mémoire du peuple, mais dont les œuvres font encore la merveille de nos villes. Le siècle qui a bâti la Sainte Chapelle ne le cède pas en tout point à celui qui a failli la brûler.

M. Beugnot s'est donc confiné dans ce temps-là avec une prédilection marquée. Il commence par les *Établissements de saint Louis,* il continue par des recherches particulières sur

[1] *Od. III,* VI, 46.

l'*État des Juifs*. Il revient ensuite, par des études plus approfondies, à mesure que sa science se mûrit davantage, sur ce qui est le fond des institutions du moyen âge et sur la forme qu'elles ont prise à cette époque. Il y revient par les *Assises de Jérusalem*, où il envisage le droit féodal dans sa pureté; par les *Olim*, où il le montre comme il est devenu dans la pratique; par sa *Notice sur Beaumanoir*, où il fait voir le droit coutumier se rédigeant et prenant, en face des droits plus anciens, une place que les successeurs de Beaumanoir sauront agrandir aux siècles suivants. Je n'entends pas rejeter au second plan, quant au mérite, son *Histoire du paganisme en Occident* : c'est un livre d'une grande valeur, et, le sujet n'ayant pas été repris, le nom de notre confrère s'y trouve comme nécessairement rattaché. On peut dire toutefois que c'est un épisode dans sa vie de savant[1]; tandis que le moyen âge ne cesse pas de lui fournir de nouveaux sujets d'études. Citons encore ses mémoires sur les *Anciennes coutumes d'Alais*[2], sur l'*Arrêt qui condamna Jean sans Terre*[3], mémoires où l'on retrouve toujours cette exactitude de recherches, cette rigueur de critique, cette clarté de méthode, cette sûreté de jugement, qui font, avec un style simple et ferme, le caractère de son érudition. Si notre Académie était divisée en sections, c'est dans celle du moyen âge que le comte Beugnot aurait pris place, entre Pardessus et Guérard.

Il y a une autre partie encore dans la vie du comte Beugnot, et, quoiqu'elle ne touche pas à nos travaux, elle ne peut être

[1] L'*Histoire de la destruction du paganisme* est un terrain où il avait été amené par le hasard d'un concours et où il a montré à un haut degré son esprit critique et indépendant; mais enfin c'est un terrain où il ne s'est pas fixé, où il n'est plus revenu que par quelques essais accessoires, comme son travail sur *Libanius et les sophistes*, inséré dans le *Correspondant*, juillet 1844.

[2] *Bibl. de l'École des Chartes*, 2e sér. t. II, 1845-1846.

[3] *Ibid.* t. V, 1848-1849.

omise dans cette notice, car, après tout, elle n'est pas sans rapport avec le rang élevé qu'il occupait dans cette enceinte. En 1841, il fut nommé pair de France : c'était la part que le roi faisait à notre Académie dans l'honneur réservé à l'Institut de figurer au sein de la Chambre haute. C'était aussi, pour le gouvernement de Juillet, une manière d'accorder au fils la réparation qui n'avait pas été faite au père. Notre confrère eut l'occasion d'y faire, sur plusieurs questions importantes, des rapports où l'on remarque les fortes qualités que les esprits formés par la pratique de l'érudition et l'habitude de la critique apportent dans leurs travaux en toute matière [1]. Mais il est une question dont il s'occupa surtout à la Chambre des pairs, et celle-là n'est pas étrangère aux études dont notre Académie est la patronne naturelle : je veux parler de la liberté de l'enseignement.

Cette question, résolue aujourd'hui à la satisfaction générale, partageait alors les esprits en deux camps, et la lutte était vive. Il suffit de nommer, parmi ceux qui dans la Chambre des pairs réclamaient du gouvernement de Juillet les promesses de la Charte, le comte de Montalembert.

De quel côté devait se ranger le comte Beugnot ? J'étonnerai peut-être le public en disant que d'abord ce devait être du côté de l'Université; mais j'ai son témoignage dans une page manuscrite où, selon son humeur un peu narquoise, il plaisante à ses propres dépens sur la façon dont on écrit l'histoire.

[1] Les crédits supplémentaires (24 avril 1843); le budget des recettes (18 juillet 1843); le règlement du budget de 1841 (28 février 1844); les livrets d'ouvrier (16 mars 1845); les défrichements (21 avril 1846); le budget des dépenses (23 juin 1846); la loi sur la médecine (6 mars 1847). Je ne parle pas de la part qu'il a prise à plusieurs discussions importantes : dans l'adresse, en 1842; sur l'abolition de l'esclavage (3 avril 1845); l'organisation du Conseil royal de l'Université (7 janvier 1846); les douanes (9 mai 1846); l'organisation de la flotte (22 juin 1846).

« En 1844, dit-il, M. Villemain, ministre de l'instruction publique, présenta à la Chambre des pairs, en exécution d'un article de la Charte de 1830, un projet de loi sur la liberté de l'enseignement. Le projet de loi et la liberté semblaient peu d'accord, mais je n'en fus aucunement blessé. Ayant été élevé et ayant par malheur vécu dans la doctrine de l'indifférence, je ne pensais pas qu'il fût sage d'accorder au clergé une part très-large dans l'instruction publique. J'étudiai donc le projet de loi sous l'empire des préventions universitaires, et je finis par le trouver très-suffisant. Je préparai même un discours dans ce sens; mais, en y réfléchissant plus attentivement, je m'aperçus que, dans cet ordre d'idées, je ne rencontrais que des lieux communs usés et ennuyeux, et que j'avais bien plus de chances de succès en soutenant la cause de la liberté, non pas au point de vue religieux, mais au point de vue libéral, qui seul avait fait insérer, en 1830, dans la Charte le principe de la liberté d'enseignement. Je me souvins du conseil donné par Diderot à J. J. Rousseau, au sujet de son discours sur l'influence des sciences et des lettres; et je déchirai mon plan de discours, pour en composer un dans un ordre d'idées opposé. Plus je réfléchis, plus je trouvai que j'avais raison. Quand j'eus prononcé ce discours, grands furent l'étonnement et même le scandale. Pair de Louis-Philippe, on m'accusa de faire acte de légitimité. Élève de l'Université, auteur d'un livre mis à l'*Index* à Rome, connu pour vivre en libre penseur, on m'accusa d'inconséquence et de bizarrerie. Placé dans une situation difficile, je tins bon, m'efforçant, sans succès, de marquer la différence qui existait entre moi et les autres orateurs vraiment catholiques de la Chambre. Le nouveau parti religieux comprit l'utilité d'un auxiliaire qui lui tombait, je n'ose pas dire du ciel, et m'accueillit dans ses rangs, où il me décerna même

une place d'honneur, comme à un ouvrier de la dernière heure[1]. »

Le comte Beugnot eut donc sa place aux côtés du comte de Montalembert, et le calme qu'il apportait dans la discussion n'assurait que mieux l'effet des coups portés au monopole par son jeune et ardent collègue. Il le secondait à la tribune, il le secondait dans la presse. Parmi les écrits inspirés par cette polémique, citons un article qu'il inséra dans le *Correspondant : Sur les délibérations récentes de quelques conseils généraux.* Les évêques avaient manifesté leurs vœux au sujet de l'enseignement. Aussitôt la presse avait jeté le cri d'alarme, comme devant une intrusion de l'Église dans l'État. Quelques conseils généraux avaient pris des délibérations en ce sens : l'un d'eux, pour mieux défendre l'État, avait réduit de 100 francs l'allocation qu'il faisait à l'évêque du diocèse. Le comte Beugnot, relevant ces faits, montra la folie de ces conservateurs qui, pour se donner le plaisir de faire échec au clergé, déchaînent contre lui l'esprit, les haines, les convoitises de la révolution, comme s'ils étaient eux-mêmes hors de leur atteinte. Il réclame le droit de pétition pour tous, il s'élève contre ces voix qui mettaient les ecclésiastiques hors du droit commun, et invoquaient sur eux les rigueurs de la justice : « Aussi longtemps, disait-il, que les mœurs autoriseront cette tyrannie, nous pourrons renverser notre gouvernement autant de fois qu'il nous plaira, mettre à l'essai vingt constitutions, donner à la tribune et à la presse une indépendance sans limites, énerver encore plus l'autorité, étendre l'importance des droits individuels; et cependant nous ne serons pas libres, parce que nous ne saurons pas être justes. »

[1] Notes manuscrites du comte Beugnot.

A cette question s'en rattachait une autre où le comte de Montalembert trouva encore dans le comte Beugnot un auxiliaire actif et, comme il l'a dit[1], inespéré. Comment attendre que « l'auteur d'un livre mis à l'*Index* », comme notre confrère le rappelait tout à l'heure lui-même, prît aussi chaudement en France le parti des jésuites ! M. Beugnot voulait-il acquitter une dette de son père ? On serait tenté de le croire d'après une anecdote qu'il a contée, et qu'à ce titre je crois pouvoir tirer de la notice si dignement consacrée à sa mémoire par un de ses plus chers et plus constants amis.

Sous la Terreur, son père avait connu à la Force Bailleul, un des 73 députés arrêtés pour avoir protesté contre la proscription des Girondins. Sous la Restauration, Bailleul avait fondé le *Constitutionnel ;* il lui avait donné son caractère d'opposition libérale, et, comme les royalistes appuyaient le trône à l'autel, Bailleul avait conclu que, si l'on attaquait l'autel, le trône lui-même serait ébranlé : d'où une campagne qui lui valut plus d'une condamnation dont il venait gémir chez le comte Beugnot.

« Mon père, dit notre confrère, le consolait de son mieux et le plaisantait parfois sur des infortunes qui augmentaient la popularité et les profits de son journal. Il lui tint un jour, en ma présence, ce langage :

« Toi, ton parti et ton journal, vous n'êtes que des imbé-
« ciles; vous n'osez pas vous en prendre directement aux Bour-
« bons, et, parce que vous savez que le clergé leur est favo-
« rable, vous attaquez chaque matin la religion, ses idées, ses
« dogmes, son influence légitime, et vous révoltez par là mille
« consciences, mille sentiments vénérables auxquels tout gou-

[1] Dans la notice jointe à celle de M. le comte Daru et publiée par le *Correspondant* (avril 1865).

« vernement doit appui. La mode de l'incrédulité est passée ; « la Révolution nous en a guéris. Change tes batteries ; ce n'est « pas la religion qu'il faut combattre, mais l'influence poli- « tique que certaines corporations ou certains membres du « clergé peuvent exercer. Si tu veux réussir, prends pour point « de mire les jésuites qui, dit-on, possèdent en France plusieurs « établissements d'éducation, fondent des congrégations, font « des missions dans les départements. Les lois leur sont con- « traires ; les tribunaux, en sévissant contre eux, croiront se « montrer les fidèles héritiers des parlements ; et comme le « gouvernement résistera, vous lui ferez sur ce terrain une « guerre où tous les avantages seront de votre côté. Va de ce « pas, mon cher Bailleul, sur le quai, et achètes-y, ce qui ne « te coûtera pas cher, un tas de vieux livres qui y sont exposés « depuis deux siècles, et où sont développés tous les crimes et « les méfaits de la société de Jésus. Lis ou fais lire ce fatras, « imprime tout cela dans les colonnes de ton journal ; ce sera « de bonne guerre. . . »

« Je le vis revenir à quelques jours de là, continue notre confrère ; il avait soumis ce projet à ses collègues ; ils l'avaient trouvé excellent ; ils avaient tous reconnu *le doigt de Dieu* en cette affaire. On s'était mis immédiatement à l'œuvre.

« C'est ainsi, ajoute-t-il, que fut entreprise cette fameuse lutte contre les jésuites, qui défraya, pendant les dix dernières années de la Restauration, la haine de ses adversaires, et qui, en accumulant les préventions de toutes sortes contre le malheureux Charles X, le poussa à une tentative téméraire et impuissante où il succomba [1]. »

Quoi qu'il en soit de cette anecdote et de la part du pre-

[1] *Le comte Beugnot*, par M. le comte Daru, dans le *Correspondant*, avril 1865.

mier comte Beugnot dans cette croisade, la conduite de son fils fut tout autre. Il ne vit dans les attaques dirigées contre les jésuites qu'une atteinte à la liberté des associations, une immixtion de l'État dans des questions religieuses où il n'entre jamais avec compétence et d'où il ne sort jamais avec profit[1].

La question des jésuites, dans laquelle le comte Beugnot intervint à la Chambre des pairs[2], n'avait pas été absolument résolue. Le gouvernement, qui en avait pris ombrage, n'était pas au fond persécuteur. On trouva, par des négociations en cour de Rome, quelque biais qui permit de donner satisfaction à leurs ennemis sans trop les sacrifier eux-mêmes[3]. Quant à

[1] Cette pensée, il l'avait exposée en 1845 dans une brochure sous ce titre : *L'État théologien,* à quoi l'on peut joindre l'article intitulé : *Observations sur l'assemblée du clergé de 1682 et sur le concile de 1181,* dans le *Correspondant* du 25 février 1845. Il y revint, en 1846, dans un article sur l'*Exclusive dans les conclaves,* c'est-à-dire sur le droit revendiqué par les couronnes de France, d'Espagne et d'Autriche de rendre inéligible au Saint-Siége le cardinal qu'elles excluaient nominalement. A l'occasion de l'élection de Pie IX (1846), élection qui déjoua par sa rapidité toute prétention de ce genre, M. Beugnot retraçait l'histoire de cet usage et les raisons d'y renoncer. Le long règne du vénéré Pie IX en a ajourné toute application nouvelle et les événements auront servi bien plus encore à l'abolir. Il n'y a plus de Roi Très-Chrétien ni de Majesté Très-Catholique. La France ne manifeste aucune envie de s'immiscer dans les conclaves; l'Espagne a autre chose à faire, et l'Autriche a perdu tout droit d'influence à Rome aussi bien qu'en Italie. C'est bien le moins que l'abandon où les Puissances catholiques ont laissé le Saint-Siége lui assure la liberté de ses élections.

[2] Voyez son discours dans la séance du 12 juin 1845.

[3] Ce fut le comte Beugnot qui fut choisi par les amis des jésuites pour leur ménager avec le gouvernement une sorte de *modus vivendi.* Il parle de ses relations avec eux en une page manuscrite où, tout en mettant en scène son père et ses nouveaux clients, il ne laisse pas que de se peindre aussi lui-même :

« Lorsque je franchis le seuil de la maison de la rue des Postes, dit-il, je me souvins que mon père, en 1814, lorsqu'il était directeur général de la police, reçut du roi Louis XVIII l'ordre d'aller, dans cette même maison, visiter les Pères de la Foi qui y habitaient, pour s'enquérir de ce qu'ils se proposaient de faire après la bulle du pape Pie VII, qui venait de rétablir l'ordre des jésuites. La présence du ministre de la police, au sein d'un couvent de jésuites, à une époque où l'on touchait encore à l'Empire, n'avait rien de

la loi sur la liberté de l'enseignement, elle avait été retirée, d'un commun accord, en quelque sorte, de l'ordre du jour du parlement pour ne plus occuper que la presse[1]. C'est en cet

fort rassurant pour les bons Pères; et, en effet, le gouvernement du roi, à la tête duquel se trouvait un évêque marié, et qui possédait pour ministre des finances un autre prêtre défroqué., ce gouvernement, dis-je, aurait considéré la renaissance des ordres religieux comme une source d'embarras et de périls. Mon père n'arrivait donc pas dans des dispositions très-favorables. Mais le supérieur, qui le reçut, eut l'art de placer la conversation sur un sujet où mon père devait le suivre avec intérêt, en oubliant l'objet de sa visite. Il lui dit qu'il avait été élevé dans le diocèse de Langres, qu'il allait souvent, au temps de sa jeunesse, à Bar-sur-Aube, où il avait connu la mère de mon père, sainte femme, ajoutait-il, pleine de tendresse et de charité pour les pauvres, qui plus d'une fois l'avait pris pour dépositaire de ses peines ou de ses bienfaits. Mon père, l'homme du monde qui se plaisait le plus dans les souvenirs de sa jeunesse, abonda dans cette conversation, se mit à passer en revue tout le personnel ecclésiastique du diocèse de Langres, semant d'anecdotes curieuses et spirituelles son tableau du temps passé, et, après avoir serré affectueusement la main du supérieur, se retira sans en avoir rien obtenu de ce qu'il était venu chercher, mais convaincu qu'il n'y avait rien au monde de moins offensif que les Pères de la Foi et leur supérieur. En me racontant cette curieuse inspection de la rue des Postes, il ajoutait : « Les jésuites « n'oublient jamais ni le bien, ni le mal « qu'on leur fait. »

« J'ai pu vérifier l'exactitude de cette remarque. Ils m'ont toujours gardé un souvenir reconnaissant de ce que j'avais fait pour eux en 1844. Le provincial et ses principaux frères ne manquèrent jamais pendant plusieurs années de venir s'inscrire chez moi au premier jour de l'an, et ils m'invitaient même à dîner le jour de la fête de saint Ignace. Je serais surpris que le temps ait effacé mon nom de leur mémoire. »

Ils ne l'oublièrent pas, en effet. Ils l'ont prouvé par la notice qu'ils lui ont consacrée dans leur revue. (*Études religieuses, historiques et littéraires par des Pères de la Congrégation de Jésus*, mai 1865.)

[1] Les partisans mêmes de la loi se montraient moins pressés de la faire revenir en discussion. Dans un article du *Correspondant*, du 10 novembre 1845, sur *la liberté de l'enseignement à la prochaine session*, M. Beugnot examinait ce qui s'était fait et ce qui allait se faire; et passant en revue les partis et les hommes, mal rassuré en raison de l'état d'indifférence et de fatigue où les dernières querelles avaient jeté les esprits, il augurait mal de la loi qu'on allait présenter, et croyait qu'il valait mieux attendre. L'Université lui paraissait avoir trop d'avantages, acceptant la liberté, mais réclamant l'égalité : égalité qu'il estimait mensongère (les deux rivaux, apparemment, n'étant pas, à son avis, d'égale force), et où il voyait un péril pour la liberté. Les adversaires n'y mettaient pas beaucoup plus d'ardeur. Le gouvernement n'en faisant pas une ques-

état que la révolution de Février surprit la question, et ce fut elle qui la trancha[1].

Le comte Beugnot pouvait-il prévoir que cette révolution, qui lui ôta la pairie comme celle de Juillet l'avait ôtée à son père, le ramènerait dans une autre assemblée politique où domineraient les hommes de son esprit? Non assurément. Mais, dès les premiers jours, il fut de ceux qui ne se laissèrent pas éblouir ni abattre et qui travaillèrent résolûment à la défense de la société en péril; car l'expérience nous avait appris déjà que l'ordre politique n'est jamais renversé sans que l'ordre social soit ébranlé dans ses fondements.

Le comte Beugnot s'était tenu à l'écart dans les élections à l'Assemblée constituante; mais tous les esprits, même les plus disposés par leurs travaux à se plonger dans la contemplation du passé, étaient trop fortement préoccupés du lendemain pour ne pas consacrer leurs loisirs à l'étude de la situation présente. En même temps qu'il lisait dans nos séances son *Mémoire sur la spoliation du clergé attribuée à Charles Martel* (dé-

tion de cabinet, l'opposition en était fort refroidie. L'affaire traîna si bien qu'en 1847 M. Beugnot, après avoir souhaité un ajournement, commençait à le trouver bien long et demandait compte au gouvernement du silence qu'il gardait dans le discours du trône. (*Organisation de la liberté d'enseignement*, dans le *Correspondant* du 25 janvier 1847.)

[1] Au moment où la révolution de Février éclata, M. Beugnot venait de faire un article qu'il a laissé manuscrit sous ce titre : *De la Chambre des pairs et de l'équilibre des pouvoirs, par un membre de cette assemblée.* On y trouve sur la Chambre des pairs, sur ses transformations successives, sur la place qui lui était faite dans la constitution et sur le rôle qu'il convenait de lui donner, des observations pleines de profondeur et de sagesse, observations qu'il supprima comme étant désormais sans portée et sans but après la révolution de Février, et dont quelques-unes n'ont en effet d'application qu'au régime monarchique et à une chambre nommée par le pouvoir exécutif, mais qui gardent toutefois de l'intérêt comme un jugement porté en connaissance de cause sur la marche du régime constitutionnel pendant le gouvernement de Juillet, et dont plusieurs seraient encore méditées avec profit au moment où l'on songe à revenir au système de deux chambres.

cembre 1848), il songeait à cette autre spoliation dont la société tout entière, et non plus seulement l'Église, était menacée par les doctrines subversives qui avaient la prétention de la refaire. Il publiait, dans l'*Ami de la Religion*, un premier article où il opposait, par le titre même, ce qui dure et ce qui passe : l'*Église et les Révolutions* (décembre 1848), et où il donnait aux hommes d'Église le sage conseil de ne pas se mêler aux révolutions. Il publiait un peu après dans le même journal ses *Réflexions sur les doctrines anti-sociales et leurs conséquences*, article qu'il mit en brochure, et qui, s'il était réimprimé aujourd'hui sans sa date, pourrait passer pour un écrit du jour[1].

[1] Il s'attaque à ces ennemis de l'ordre social qui, sachant bien la puissance des mots sur une foule mal éclairée, cherchent à l'ameuter contre les classes qui possèdent, en les appelant *la bourgeoisie*, et contre la propriété sous le nom de *capital*. Il les accuse de manquer de franchise dans l'emploi de ces faux noms, il y voit un aveu de leur faiblesse; mais leur tactique ne le déroute pas et il montre que sous des masques divers, par des voies différentes, ils tendent tous à la même fin, le communisme, c'est-à-dire l'absorption de l'individu lui-même dans la communauté, ou, si l'on veut, la commune, pour arriver à ce résultat : l'anéantissement de tout principe d'activité humaine, l'abolition de la famille et de la propriété. M. Beugnot ne croit pas avoir besoin de défendre la famille; quant à la propriété, il fait observer que le principe s'en est étendu, fortifié, à toutes les grandes époques où les socialistes eux-mêmes voient les étapes de la civilisation; qu'elle n'a donc pour adversaires naturels que la barbarie, et que, après tout, les systèmes soutenus n'aboutiraient qu'à la faire passer d'une main dans une autre; qu'autant vaut donc la laisser à celle qui l'a acquise légitimement.

Il montre que tous ces efforts sont d'ailleurs convaincus d'impuissance, parce que la propriété est un droit naturel, un des instincts du cœur humain, et qu'on ne détruit pas plus un instinct qu'on ne fait remonter un fleuve vers sa source. Mais il ne se dissimule pas ce que ces tentatives peuvent entraîner de ruines :

« Les doctrines nouvelles, dit-il, ne détruisent ni la famille, ni la propriété, ni les fondements de notre civilisation ; mais elles sont, et elles resteront longtemps encore l'élément le plus puissant de lutte et de désordre dans un pays qui, ayant vainement cherché depuis plus d'un demi-siècle à fonder dans son sein un pouvoir et des institutions durables, a pris le parti de distribuer la souveraineté entre tous les citoyens, et d'abandonner ses destinées aux caprices des volontés indivi-

Le comte Beugnot ne se borne pas à signaler le mal, il cherche le remède, et il le voit dans le rétablissement du principe d'autorité. Il sait bien qu'il ne suffit pas de le décréter et de faire une constitution : « Chaque constitution, dit-il, faisant germer en naissant les idées qui doivent la détruire, le législateur en est venu à ne plus attacher qu'une importance secondaire à l'établissement de la souveraineté ou de la base de tout l'édifice social. On décrète aujourd'hui une constitution comme on décréterait une loi d'intérêt local, avec la même incurie et la même insouciance. Nous ne craignons pas d'affirmer que tous les maux de la France proviennent de cette fatale inconstance, dont aucun peuple n'avait encore donné l'exemple. » (P. 74.)

« A chaque révolution, dit-il encore, l'ardeur des révolu-

duelles. Dans une aussi étrange organisation sociale, chaque parti, sans exception, peut espérer la victoire, et il est évident que le parti socialiste, qui possède le monopole de l'idée mère des guerres civiles et des révolutions, de la haine de ceux qui ne possèdent pas contre ceux qui possèdent, a plus de chance qu'aucun autre de s'emparer du pouvoir par un coup de main heureux, pour expérimenter ensuite sur la société vaincue. Ses armes sont nombreuses et éprouvées. Il entretient dans l'esprit de la population manufacturière de Paris, de celle qui sait si bien exécuter à jour dit une révolution, l'agitation et d'indomptables colères, à l'aide de journaux distribués à vil prix aux ouvriers en possession des bienfaits de l'instruction primaire. Pour ceux qui sont privés de ces bienfaits, il ouvre des clubs, dresse des banquets, véritables ateliers d'insurrection, où, à la face d'une société moralement désarmée, l'ordre de bataille s'arrête, les commandements sont distribués et les fusils chargés. Si, à ces éléments de force, vous joignez l'appui que le parti socialiste reçoit de toutes les fractions démocratiques et révolutionnaires, ainsi que l'incertitude, la mollesse et la désunion des bons citoyens, toujours destinés à succomber, quoique les plus nombreux et les plus forts, parce qu'ils n'ont pas pour faire le bien la moitié de l'intelligence de leurs adversaires pour faire le mal, vous serez contraint de reconnaître qu'une insurrection plus heureuse que la dernière pour les socialistes, et qui semble provoquée par l'inefficacité de la récente victoire des défenseurs de la civilisation, n'a rien, nous ne dirons pas d'impossible, mais d'improbable, si la France continue de poursuivre la chimère d'une transaction avec des idées destructives de tout ordre et de toute paix. » (P. 66-68.)

tionnaires s'accroît. Sous la monarchie pure, ils demandent la monarchie tempérée; sous la monarchie tempérée, ils demandent la monarchie démocratique, et sous celle-ci la république, d'abord modérée, puis anarchique; et, quand ils ont ainsi parcouru toutes les variétés de l'organisation sociale, continuellement encouragés par le discrédit où est tombé le principe de l'autorité, ils tournent contre le fondement même de la société leur fureur heureusement impuissante. Le socialisme est donc le produit, non pas de l'aberration de quelques hommes égarés ou ambitieux, mais du délire de cette nation assez aveugle pour ne pas voir où conduisent ces perpétuelles révolutions auxquelles elle applaudit ou qu'elle laisse accomplir. » (P. 76.)

Que veut donc M. Beugnot ? Entend-il retourner violemment au passé? En aucune sorte. Il ne demande qu'une chose : c'est qu'on ait foi au présent et que l'on s'y tienne [1]. Il compte sur le bon sens du peuple, qui, librement consulté, réagit contre toute révolution : les dernières élections (je parle de celles de 1848) lui en donnaient la preuve. Il compte surtout sur l'éducation; et cela le ramène au but qu'il avait si ardemment poursuivi, sous le dernier gouvernement, à la Chambre des pairs. On sait qu'il était peu favorable aux écoles publiques :

« Chaque pouvoir, dit-il, toléra dans ses propres écoles l'enseignement des doctrines qui devaient le renverser. Sous la Restauration, cet enseignement produisait des libéraux; sous la monarchie de Juillet, des républicains, et sous la

[1] « La foi ou la confiance dont il s'agit, dit-il, peut facilement se commander, car elle n'impose rien d'excessif ou de surnaturel; elle ordonne de respecter ce que l'on a soi-même créé et de ne pas regarder une révolution comme le correctif naturel des fautes les plus légères d'un gouvernement. Serait-ce trop exiger? Il ne s'agit véritablement que de rétablir entre les idées et les intérêts des citoyens une harmonie qui d'ordinaire règne sans difficulté. »

république, il produira, selon toute probabilité, des socialistes, parce qu'un enseignement sans autre guide que la raison humaine est contraint de suivre cette prétendue raison dans tous ses écarts. » (P. 83.)

« La république, continue-t-il, aura-t-elle plus d'intelligence que la monarchie? Osera-t-elle appeler au secours de la société en péril la liberté qu'elle a promise? »

Il ne devait pas tarder à le savoir.

La nouvelle constitution étant faite et le peuple appelé à lui donner son achèvement par l'élection d'une assemblée législative, l'ancien pair de France y fut envoyé par le département de la Haute-Marne.

C'est là que j'ai commencé à le connaître, et la question de la liberté d'enseignement, qui revenait en première ligne, était un terrain où nous devions nous rencontrer[1]. Le comte Beugnot fut rapporteur de la loi qui établit enfin cette liberté (15 mars 1850). Il s'était fait dans l'Assemblée une place qu'il devait à la considération dont l'avait entouré toute sa vie antérieure de savant et d'homme d'État. Il la soutint par d'autres travaux. Il fut membre des commissions les plus importantes; par exemple, de cette commission qui prépara la loi électorale dite du 31 mai, commission dont M. Thiers était l'âme. Il ne se faisait pas d'ailleurs illusion sur l'efficacité de cette loi, ni sur l'état du pays. Cette année même (1850), il publiait son *Avis aux honnêtes gens sur leurs erreurs et leurs devoirs,* où il reprend à partie les socialistes. Il montre ce que

[1] Ce ne fut pas, je dois le dire, pour nous entendre en tout point. D'accord sur le principe, nous ne l'étions pas sur les moyens de l'atteindre. Mais il était rapporteur de la commission, et je n'avais pour y contredire qu'un contre-projet à qui était réservé le sort du plus grand nombre des propositions législatives de cette espèce.

furent les vraies révolutions sociales [1], et ce qu'ont été les révolutions de nos jours. Il dit qu'on accuse à tort le peuple d'en être l'auteur; qu'il n'en est le plus souvent que l'instrument, comme il en est toujours la victime. Il en demande compte aux classes plus éclairées, « aux honnêtes gens, » comme on disait déjà, et il leur fait voir qu'en eux est la cause du mal et le plus grand empêchement au remède [2].

[1] « Les vrais révolutions sociales, dit-il, sont celles qui modifient, qui changent successivement et lentement ce qu'il y a de variable dans les sociétés, d'abord les idées, puis les mœurs et enfin les lois des peuples. L'histoire du monde est remplie de ces révolutions qui sont les phases mêmes de la civilisation. Comment donc se fait-il que les mots de *révolution sociale* qui se trouvent depuis deux ans dans toutes les bouches soient devenus un cri de guerre, propre à susciter les passions de la foule et à glacer d'effroi le cœur des honnêtes gens ? » (P. 1-2.)

[2] « Une réforme morale, dit-il, entreprise et conduite avec fermeté, est la condition du salut de la France ; la réforme politique viendra ensuite d'elle-même et comme une conséquence naturelle. Cependant beaucoup d'esprits éclairés et droits, renversant les termes de cette proposition, prétendent qu'une réforme purement politique, telle que serait le rétablissement immédiat des institutions auxquelles la France a dû, en d'autres temps, sa prospérité et sa grandeur, suffirait pour apaiser l'orage et faire rentrer dans tous les cœurs les idées et les sentiments sans lesquels les nations sont ingouvernables. La réforme morale leur paraît devoir être l'effet du retour à des principes politiques qui consacrent non-seulement l'ordre dans la société, mais la piété, la sagesse et la vertu dans la famille et dans l'individu. Défions-nous de cet empirisme politique qui croit qu'en changeant la forme du gouvernement d'une nation on transformera les idées, les mœurs, les préjugés et les passions de cette nation. Un coup de main heureux suffit, dans un pays tel que la France, pour mettre à la place d'un bon gouvernement un mauvais, ou réciproquement; mais tous ces bouleversements accomplis, grâce à l'audace des uns et à la pusillanimité des autres, n'enfanteront rien de durable, si les mœurs, base unique des constitutions, ne prêtent pas leur concours à ce qui aura été fait. Cela est vrai pour le bien comme pour le mal. Commencez par ramener les esprits aux idées d'ordre et de stabilité ; décidez-les à répudier l'assemblage d'erreurs pernicieuses, qu'on décore du beau nom de progrès moral et politique ; profitez, pour les éclairer, des lumières que donne l'épreuve des maux passés et présents, et soyez assuré qu'un peuple qui revient à la vérité trouve sans peine le gouvernement le plus convenable à son caractère et à ses intérêts, et qu'il sait le conserver. » (P. 6.)

Le temps me manque pour analyser cette brochure, dans laquelle le comte Beugnot attaque, avec la même force, et cette disposition de quelques-uns à chercher dans le péril non des armes pour le combattre, mais quelque homme-providence qui les en tire, et cette disposition du plus grand nombre à renverser les gouvernements, non parce qu'ils sont mauvais et tyranniques, mais parce qu'ils ont duré et que nous en sommes las. Après avoir signalé comme principales causes de danger l'influence de Paris, la liberté de la presse appliquée aux journaux, les ressorts de la société usés par le jeu de révolutions trop répétées, l'affaiblissement et la décadence de l'esprit public, le respect de l'autorité anéanti, il montre le salut dans la religion, « cette grande école de respect, » et dans l'éducation bien conduite. Cette fois, la loi du 15 mars 1850 était faite, et le comte Beugnot n'a plus qu'à la défendre contre ses détracteurs (les plus vifs n'étaient pas dans le camp des universitaires). Mais c'était un remède dont l'effet ne pouvait être que bien lent, et le mal était bien prochain! De plus, cette constitution, dont le comte Beugnot ne demandait pas mieux que de s'accommoder, courait plus d'un péril. Il semblait, lui, surtout préoccupé du péril de la rue. On put croire, un moment du moins, que telle était sa pensée, lorsqu'en novembre 1851 les questeurs de l'Assemblée législative, pressentant le coup d'État, firent la proposition fameuse qui garda leur nom. Il s'agissait de reconnaître, en termes exprès, à l'Assemblée, le droit de requérir directement la force armée qu'elle croirait nécessaire à sa sûreté [1].

[1] Droit écrit dans la loi du 11 mai 1848, introduit dans le règlement de l'Assemblée constituante et que l'Assemblée législative n'avait pas mentionné dans le sien, mais qui n'avait pas cessé jusque-là d'être mis à l'ordre de l'armée et affiché dans les casernes. Ce droit existait-il, oui ou non? Personne ne le niait dans l'Assemblée;

On se rappelle l'anxiété où se trouvait alors le pays. Quelques députés des plus considérables, craignant sans doute que l'adoption de la proposition ne provoquât la lutte qu'on voulait prévenir, avaient déposé un ordre du jour qui affirmait le droit de l'Assemblée sans en faire l'objet d'une résolution nouvelle[1]; et le comte Beugnot fut un des signataires. Mais quand, dès le début de la séance, le ministre de la guerre lut à l'Assemblée la déclaration qui lui refusait formellement le droit en question[2], quand il le réduisit au droit dérisoire de demander des troupes, pour se défendre, au pouvoir qui la voudrait attaquer, et lorsque, fort de l'appui de la gauche, il eut écarté tout accommodement, demandant que l'Assemblée votât pour ou contre la proposition, sans s'arrêter aux équivoques des ordres du jour, le comte Beugnot n'hésita plus. Je n'ai point à raconter cette scène, l'une des plus émouvantes de nos annales parlementaires, ni les paroles prophétiques que M. Thiers en ce jour solennel, comme en la journée non moins décisive du 15 juillet 1870, à la veille de l'avénement comme à la veille de la chute de l'Empire, jeta au milieu du bruit systématique qui étouffa sa voix. Je n'ai à parler que du rôle du comte Beugnot. Il vota résolûment la proposition des questeurs : « C'est le tambour de brumaire, » dit-il de la déclaration du général Saint-Arnaud, en rentrant chez lui. Et

mais certains actes du gouvernement donnaient à croire qu'il ne le voulait plus reconnaître. La commission d'initiative parlementaire, par l'organe de M. Vitet, rapporteur, demandait que l'article 6 du décret du 11 mai fût promulgué comme loi, mis à l'ordre du jour et affiché dans les casernes dans une rédaction plus précise, qu'elle proposa.

[1] « Attendu que les articles 32 et 68 de la Constitution confèrent à l'Assemblée tous les droits et tous les pouvoirs nécessaires à sa sûreté,

« L'Assemblée ne prend pas en considération la proposition. »

[2] Peu de jours auparavant, au sein de la commission, il en avait reconnu l'existence.

en effet, quinze jours après, quand le gouvernement vit l'émotion calmée, il fit le coup d'État.

Le comte Beugnot ne pouvait s'y associer à aucun titre. Le 2 décembre, il se rendit à l'Assemblée; et si, expulsé du palais par la force, il n'alla point à la réunion de la mairie du X^e^ arrondissement (il l'ignora peut-être), ce ne fut pas pour prendre le chemin de l'Élysée. Le prince-président l'ayant inscrit d'office sur la deuxième liste des anciens députés, dont il voulait, devant la nation, avoir l'air de s'entourer après son attentat contre la représentation nationale, le comte Beugnot s'en fit rayer. Il rentra dans la vie privée et ne se souvint de son passage dans la carrière politique que pour suivre et soutenir dans ses développements l'œuvre qu'il avait particulièrement entreprise, et à laquelle son nom restera attaché : la liberté de l'enseignement. Liberté bien compromise quand il était si facile au pouvoir de fausser les garanties que la loi de 1850 lui avait cherchées dans les conseils élus; mais qui resta, d'abord parce que les conseils, même nommés au lieu d'être élus, ne sont pas pour cela des conseils dépendants, et que ceux que l'on y place, n'étant pas les premiers venus, savent ce qu'ils doivent avant tout à leur dignité et à eux-mêmes; et ensuite parce que la liberté de l'enseignement répondait à un besoin public, besoin que la révolution même accomplie dans l'État rendait plus vif. Plus les libertés publiques sont entravées, plus la liberté individuelle nous est chère; et la liberté de l'enseignement est, avec la liberté des cultes, la plus précieuse de ces libertés.

Le comte Beugnot, retiré des assemblées, continua donc de faire partie des associations qui s'occupaient de cette grave matière, et il publia, entre autres choses, en 1853, un *rapport au Comité de l'enseignement libre sur l'exécution et les effets de la*

loi organique du 15 mars 1850. Mais il chercha surtout ses consolations dans l'étude et se donna tout entier à l'Académie. Il prit la plus grande part à la rédaction de l'arrêté concernant les attributions de la commission des travaux littéraires (10 décembre 1852), arrêté dont les sages dispositions règlent toujours nos travaux. En 1853, il revenait à ceux auxquels il se trouvait lui-même si bien préparé par la publication des *Assises de Jérusalem,* et publiait, dans la Bibliothèque de l'École des Chartes, un mémoire *sur le régime des terres dans les principautés fondées en Syrie par les Francs à la suite des croisades* [1].

Un livre qui date de cette dernière partie de la vie de notre confrère, c'est la *Vie de M. Becquey,* ancien directeur des ponts et chaussées sous la Restauration [2], livre important pour le connaître lui-même; car dans cette biographie, ce n'est pas seulement la carrière d'un vieil ami qu'il retrace, ce sont ses propres sentiments qu'il expose et les résultats de son expérience personnelle au milieu des révolutions politiques dont il avait été le témoin. Il ne disserte pas; mais, en parlant des actes et des convictions de Becquey, il a mille occasions de laisser voir où sont, à lui, ses préférences. Représentant du peuple sous la République, pair de France sous le gouvernement de Juillet, il semble se reporter le plus volontiers, non pas au premier Empire, dont il vit, bien jeune encore, la grandeur et la chute, mais à cette époque de la Restauration où il s'éveilla à la vie politique avec toute une génération qui unissait dans ses espérances la monarchie à la liberté. Il cite avec une certaine complaisance les paroles par lesquelles Becquey, élu député en 1816 par le collége électoral de Chaumont, vantait

[1] *Bibl. de l'École des Chartes,* 3e série, t. IV (1854).

[2] *Vie de Becquey, ministre d'État et directeur général des ponts et chaussées et des mines sous la Restauration.* Paris, 1852, 1 vol. in-8° (302 pages).

les gouvernements légitimes comme seuls capables « de fonder des établissements durables », et montrait dans la légitimité, non pas seulement le droit des familles appelées au trône, mais encore « le patrimoine des peuples qui prospèrent à l'aide de ce principe conservateur des empires ».

En plus d'un passage, — quand il rencontre en 1817 la loi qui prorogeait le droit d'autoriser les journaux, ou encore la chute du ministère du duc de Richelieu en 1818, la loi sur la presse en 1819[1], — on sent le libéral qui a perdu ses illusions. Il a cessé d'être avec les libéraux, il n'est pas davantage avec les doctrinaires : les doctrinaires, « le clergé des libéraux, » selon un mot de M. de Bonald qu'il se plaît à citer. Après l'attentat de Louvel et la chute du ministère Decazes, il semble s'associer à la campagne de Becquey contre la loi de 1819, contre la loi électorale et le scrutin de liste comme il était pratiqué alors[2].

[1] « L'usage que les journaux firent de la liberté montra combien la nation y était peu préparée, et avec quelle facilité l'esprit révolutionnaire pouvait être réveillé chez elle. Les journaux du parti libéral ne se contentèrent pas de réclamer l'extension des droits constitutionnels, et de surveiller avec sévérité les actes du gouvernement, ils attaquèrent directement la dynastie qui occupait le trône, et amassèrent contre elle un flot de haines et de rancunes : aux hommes de la Révolution, ils la représentaient comme l'irréconciliable ennemie des intérêts issus de cette révolution ; aux hommes de l'Empire, ils disaient qu'elle était rentrée en France dans les bagages de l'étranger, et en triomphant des revers de nos armes ; aux jeunes générations, éprises de gloire et de liberté, ils répétèrent qu'il n'y avait à attendre d'elle ni gloire ni liberté. Que pouvaient contre ces calomnies sans relâche les dispositions répressives de la loi ? Le magistrat se lassait de poursuivre, les journalistes ne se lassaient pas d'écrire. » (P. 137.)

[2] « Comment, disait Becquey, une loi dont le principe est évidemment bon a-t-elle produit de semblables résultats ? Parce qu'il ne suffit pas que les lois soient bonnes en elles-mêmes, il faut encore qu'elles conviennent au peuple auquel on les destine au moment où on les lui donne. L'état véritable de la société n'était pas révélé aux auteurs de la loi. Ils sont tombés dans le défaut de considérer les hommes tels qu'ils devraient être, et non comme ils sont. » — « Ces dernières paroles, ajoute le comte Beugnot, contiennent

C'est en communauté de pensée avec Becquey qu'il suit la Restauration dans les étapes marquées par ses différents ministères jusqu'au ministère Polignac, voué dès l'origine aux aventures. Comme pour Becquey, le ministère Richelieu est, à ses yeux, ce qui donnait à la Restauration sa vérité, ce qui l'aurait préservée de la ruine. Il croit du reste que cette catastrophe, même après l'adresse des 221, aurait pu être évitée sans sortir de la constitution, et il n'est pas éloigné de voir dans cette chute des gouvernements une sorte de vertige qui fait qu'ils tombent avant qu'on les renverse : « Quand une révolution, dit-il, s'accomplit en France, il ne manque jamais d'esprits généralisateurs et dogmatiques pour lui assigner des causes lointaines et pour montrer qu'elle était dans la nature des choses. Si ces théoriciens voyaient de près se préparer et s'exécuter les révolutions, ils comprendraient combien est juste ce mot que la force des choses n'est, le plus souvent, que la faiblesse des hommes. Le fatalisme politique, si accrédité dans notre pays, où ne règnent plus guère de convictions profondes, détourna de l'idée de se défendre le gouvernement qui succéda à celui de Charles X, le jour où il se trouva à son tour aux prises avec une insurrection peu formidable, mais assez forte pour détruire en lui l'espoir d'en triompher. » (P. 281.)

Becquey se retira de la politique en 1830, et ce fut par le gouvernement de 1830 que le comte Beugnot y entra : c'est

l'explication de nos erreurs, de nos fautes, de notre impuissance à fonder chez nous la liberté et un gouvernement durable. Nous ne cessons, depuis plus d'un demi-siècle, de demander aux théories politiques les plus brillantes et les plus inapplicables ce que les mœurs seules pourraient nous accorder. Nous appuyons nos lois, nos institutions, nos gouvernements sur de vaines abstractions, et nous sommes surpris de les voir s'écrouler les uns après les autres ? Combien de fois ne pourrions-nous pas répéter avec Becquey : « L'état de la société n'était pas révélé aux « auteurs de la loi ! » (P. 151.)

dire assez qu'une différence notable se marque ici dans leur manière d'envisager cette révolution. Du reste, Becquey encouragea lui-même le fils de son ami à accepter la pairie qui lui était offerte. Il savait gré au gouvernement de Juillet de ses efforts contre l'esprit révolutionnaire d'où il était sorti ; et le comte Beugnot, de son côté, sentait bien où était pour ce gouvernement le principe de sa faiblesse. Il y avait donc encore, sur le fond des choses, une sorte de communauté d'idées entre le vieux député qui, dans sa retraite, faisait des vœux pour le bonheur de son pays, et le nouveau pair de France qui avait pris à tâche d'y travailler. Quant à la différence dans la conduite, M. Beugnot en fait juge son lecteur lorsqu'il dit en terminant ce livre :

« Chez une nation exposée à de fréquentes révolutions, un citoyen a-t-il le droit, quand les doctrines politiques qu'il croit les meilleures ne triomphent pas, de s'isoler dans ses convictions particulières et de refuser à la patrie, qui est immuable, le tribut obligé de ses services, au risque de ne lui laisser pour défenseurs que des cœurs inférieurs au sien ? Quelque solution que reçoive cette question politique et morale, le dévouement exclusif à une opinion, quand il ne conduit pas à la passion ou au fanatisme, quand il prend sa source dans l'amour sincère de la patrie et reste pur de tout intérêt personnel, excitera toujours la sympathie des esprits élevés, qui savent respecter les droits de la conscience. » (P. 298.)

La résolution que Becquey avait prise après 1830, le comte Beugnot la prit lui-même, on l'a vu, après 1851, et le gouvernement nouveau ne se trompa point longtemps sur ses sentiments; à défaut d'autre chose, on lui retira son titre de membre du Comité des monuments historiques. Il s'en dédommageait en continuant de remplir les devoirs de membre du conseil de

perfectionnement de l'École des Chartes que votre choix lui avait imposés, et en donnant une autre partie de son temps à la Société de l'histoire de France. Il faisait partie du bureau de cette société quand il mourut.

Dans ses dernières années il avait presque perdu la vue. Il avait ressenti les premières atteintes de ce mal dès 1850, pendant qu'il soutenait comme rapporteur la discussion de la loi du 15 mars, et il avait dû laisser à un de ses collègues le soin de le suppléer. Quand le mal s'aggrava, M^me^ Beugnot, dont tout le monde loue la rare intelligence et le dévouement, lui vint en aide pour ses lectures. Mais ce secours et cette douce société lui furent ravis en 1859. Un voile plus sombre couvrait dès lors la vie de notre confrère, et toutefois son âme, pénétrée enfin des sentiments chrétiens dont sa compagne était un modèle accompli, supporta cette épreuve et sut garder sa sérénité. Il avait pour le soutenir une fille et deux fils dévoués ; et l'un de ses fils renonça à sa carrière pour partager une vie dont le travail restait l'occupation principale. Ce serait du reste ne connaître qu'à demi M. Beugnot que de le considérer comme un érudit enseveli dans ses livres. L'homme de cabinet était homme de salon aussi, et, après avoir donné la journée à l'étude, il consacrait volontiers sa soirée à des réunions où il était recherché avec empressement. Il eût bien démenti son sang, il aurait bien peu profité de la compagnie de son père, s'il n'y avait porté cette verve de causeur, ces traits d'un esprit vif et pénétrant qui font le charme de la conversation. Qui ne l'eût vu que dans les discussions académiques n'aurait pas soupçonné en lui l'homme de société. Qui ne l'eût vu que dans la société n'aurait pas deviné en lui l'érudit. C'est même encore, pour ceux qui l'ont le plus fréquenté, un sujet d'étonnement que ce double caractère qui se révélait alternativement

dans le même homme ; et le premier qui ait rendu hommage à sa mémoire, celui qui à tous égards l'a fait avec le plus d'autorité, ayant, dans la notice qu'il lui a consacrée, à parler de ses livres, a quelque peine à s'expliquer (car il y revient à plusieurs reprises) comment avec tant d'esprit il a voulu être si savant !

J'ai parlé d'hommages : ces éloges, et c'est un trait qui donne à l'érudition du comte Beugnot sa vraie physionomie, notre confrère ne les recherchait pas. Quand il avait accompli une œuvre, il lui suffisait qu'elle portât son fruit, il n'en demandait rien pour lui-même ; et ainsi quand le mal cruel qui le devait emporter prit une gravité inquiétante, un an avant qu'il touchât au terme de sa carrière, une des recommandations qu'il fit à ses fils, une des choses qu'il prit soin lui-même de prescrire par un pli cacheté au secrétariat de l'Institut [1], c'est qu'aucun discours ne fût prononcé à ses funérailles [2].

Ai-je méconnu ses dernières volontés en vous parlant de lui ? Je ne le crois pas, et ses deux fils qui ont montré tant d'empressement à me seconder en mettant ses livres, ses brochures, ses manuscrits à ma disposition, seraient mes garants au besoin. La pensée qui a dicté à notre confrère cette résolution, c'est une pensée qui s'est manifestée et se manifestera plus d'une fois encore parmi nous : la pensée d'un chrétien qui comprend la leçon de la mort ; qui, au moment où l'on dépose ses restes dans le tombeau, veut dépouiller aussi la gloire du monde, et, paraissant devant Dieu, réclame des assistants non des éloges mais des prières. Or le comte Beugnot est mort

[1] Lettre datée du 4 mars 1864, un an avant sa mort.

[2] Le comte Beugnot avait eu comme vice-président de l'Académie, en l'absence du président, puis comme président lui-même, à prononcer des discours aux funérailles du comte de Laborde (22 octobre 1842), du baron de Gerando (14 septembre 1842), du marquis Fortia d'Urban (8 août 1843).

en chrétien, et le tableau qu'il a retracé des derniers jours de son vieil ami Becquey est une image où sa propre fin se retrouve. Mais le silence qui s'est fait sur sa tombe ne pouvait pas durer. Ici l'histoire reprend ses droits, et le comte Beugnot était d'ailleurs trop bon académicien pour contester au secrétaire perpétuel ce qui pour lui est un devoir. L'histoire des membres de l'Académie fait partie de l'histoire de l'Académie. En évitant l'éloge pour me réduire à une simple notice sur la vie et les écrits du comte Beugnot, j'ai cru me conformer à la règle de notre Compagnie, aux traditions de mes prédécesseurs et aux intentions de celui dont nous regrettons la perte.

Le comte Beugnot avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1841, officier en 1847. Il est mort le 15 mars 1865. Il a été remplacé la même année par M. Waddington.

LISTE CHRONOLOGIQUE
DES OUVRAGES DE M. LE COMTE A. BEUGNOT.

Essai sur les institutions de saint Louis. Paris, 1821, in-8°.

Les juifs d'Occident, ou Recherches sur l'état civil, le commerce et la littérature des juifs en France et en Italie pendant la durée du moyen âge. Paris, 1824, in-8°.

Examen critique des cérémonies symboliques usitées dans l'ancienne jurisprudence française. 1828, broch. in-8°.

Des banques publiques de prêt sur gage et de leurs inconvénients, mémoire couronné en 1829 par l'Académie du Gard. Paris, 1829, in-8°.

Histoire de Philippe-Auguste, par M. Capefigue, t. I à X. Paris, 1829. (Article intitulé : *Du doute historique*, non signé.)

Rapport sur la publication du recueil des Historiens des croisades, lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 10 janvier 1834. (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XII (Histoire), p. 30, in-4°.)

Histoire de la destruction du paganisme en Occident. Paris, 1835, 2 vol. in-8°.

Vie de saint Bernard (dans le *Plutarque français, Vies des hommes et femmes illustres de la France avec leurs portraits en pied*, publié par Ed. Mennechet, t. I, 1838).

De l'origine et des développements des municipalités rurales en France. (*Revue française*, t. VIII, août et septembre 1838; et t. IX, octobre 1839.)

Rapport à M. le Ministre de l'instruction publique sur la publication d'un recueil intitulé : Les registres du parlement de Paris, in-4°, sans date (vers 1838).

Les Olim, ou registres des arrêts rendus par la cour du roi sous les règnes de saint Louis, de Philippe le Hardi, de Philippe le Bel, de Louis le Hutin et de Philippe le Long. Paris, 1839-1844, 3 vol. in-4° (collection des Documents inédits de l'histoire de France).

Rapport au Ministre de l'instruction publique sur des travaux historiques. Paris, 1839, in-4° (même collection).

Rapport fait à la Chambre des pairs au nom de la commission chargée de l'examen du projet de loi sur l'enseignement et l'exercice de la médecine et de la pharmacie (séance du 6 juin 1847). Paris, 1847, in-8°.

De l'origine et du développement des municipalités rurales en France. (*Revue française*, 1re et 2e partie, août et septembre 1838, et une 3e partie, octobre.)

Chronologie des États généraux (*Annuaire historique de la Société de l'histoire de France*, année 1840, p. 89), in-12.

Notice sur la vie et sur les écrits de Philippe de Navarre. (*Bibl. de l'École des chartes*, 1re série, t. II, 1840-1841.)

Recueil des Historiens des croisades. Lois, t. I et II : *Assises de Jérusalem, ou recueil des ouvrages de jurisprudence composés pendant le XIIIe siècle dans les royaumes de Jérusalem et de Chypre*, t. I, *Assises de la haute cour* (Paris, 1841); t. II, *Assises de la cour des bourgeois* (Paris, 1843), in-f°.

Discours prononcés aux funérailles du comte de Laborde (22 octobre 1842); *du baron de Gerando* (14 septembre 1842); *du marquis Fortia d'Urban* (8 août 1843).

Discours d'ouverture à la séance publique annuelle des cinq Académies, 2 mai 1843.

Les coutumes de Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, jurisconsulte français du XIIIe siècle, nouvelle édition publiée d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale. Paris, 1842, 2 vol. in-8°. En tête se trouve une *notice sur Philippe de Beaumanoir.*

Libanius et les Sophistes (extrait du *Correspondant*, juillet 1844, t. VII, p. 1).

Sur les délibérations récentes de quelques conseils généraux et municipaux (extrait du *Correspondant*, 1844, t. VIII, p. 1).

Observations sur l'assemblée du clergé de 1682 et sur le concile de 1181 (extrait du *Correspondant*, 25 février 1845, t. IX, p. 481).

L'État théologien, 1845, broch. in-8°.

Anciennes coutumes inédites d'Alais. (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série, t. II, 1845-1846.)

De la liberté de l'enseignement à la prochaine session (extrait du *Correspondant*, du 10 novembre 1845, t. XII, p. 321).

De l'exclusive dans les conclaves (extrait du *Correspondant*, 1846, t. XV, p. 481).

De l'unité nationale. (*Correspondant*, 1846, t. XVI, p. 481.)

Organisation de la liberté d'enseignement, 2e partie : *De la capacité d'enseigner.* (*Correspondant*, 25 janvier 1847, t. XVII, p. 161.)

De l'abolition de l'esclavage, état de la question (extrait *du Correspondant*, décembre 1847, t. XX, p. 641).

Mémoire sur l'arrêt de la cour des pairs de France qui condamna Jean sans Terre, roi d'Angleterre. (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 2ᵉ série, t. V, 1848-1849.)

Mémoire sur la spoliation du clergé attribuée à Charles Martel, lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en décembre 1848 et en mars 1849 (extrait du tome XIX, 2ᵉ partie, des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*).

Réflexions sur les doctrines anti-sociales et sur leurs conséquences. Paris, 1849, in-8°. (Articles publiés d'abord dans *l'Ami de la religion.*)

Programme de candidature à l'assemblée législative. Haute-Marne, 1849.

Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur l'instruction publique. Assemblée législative, séance du 6 octobre 1849, in-4°.

Rapport supplémentaire fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur l'instruction publique, 31 décembre 1849, in-4°.

Avis aux honnêtes gens sur leurs erreurs et sur leurs devoirs, 1850, broch. in-8°.

Rapport fait au nom de la sous-commission chargée d'examiner l'état du catalogue du département des imprimés et de la collection géographique de la Bibliothèque nationale, janvier 1851, broch. in-4°.

Vie de Becquey, ministre d'État et directeur général des ponts et chaussées et des mines sous la Restauration. Paris, 1852, in-8°.

Rapport au comité de l'enseignement libre sur l'exécution et les effets de la loi organique de l'instruction publique du 15 mars 1850, par une commission spéciale. Paris, 1853, gr. in-8°.

Mémoire sur le régime des terres dans les principautés fondées en Syrie par les Francs, à la suite des croisades. (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 3ᵉ série, t. IV, p. 529 (1852-1853); t. V, p. 31, 236 et 409 (1853-1854).

Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph, publiés et mis en ordre par A. Du Casse, aide de camp du prince Jérôme-Napoléon. (Article de la *Revue contemporaine*, 30 avril 1854.)

Notice sur le comte de Saint-Aignan, insérée dans le *Journal des Débats*, du 23 juin 1858.

Mémoires du comte Miot de Melito, ancien ministre, ambassadeur, conseiller d'État et membre de l'Institut. (*Correspondant*, 25 septembre 1858, t. XLV, p. 18.)

Mémoires politiques et correspondance diplomatique de J. de Maistre, avec explications et commentaires historiques par Albert Blanc, docteur en droit de l'Université de Turin. (*Ibid.* 25 octobre 1858, t. XLV, p. 299.)

Les Parlements. Le Parlement et la Fronde. La vie de Mathieu Molé. Notices sur Édouard Molé, procureur général pendant la ligue, et M. le comte Molé, par le baron de Barante, de l'Académie française. (*Ibid.* 25 avril 1859, t. XLVI, p. 573.)

PUBLICATIONS

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Mémoires de l'Académie Tomes I à XII épuisés; tomes XIII à XXVIII; chaque tome en 2 parties ou volumes in-4°. Prix du volume..... 15 fr.

Le tome XXII (demi-volume), contenant la table des dix volumes précédents..... 7 fr. 50

Mémoires présentés par divers savants à l'Académie :

1re série : Sujets divers d'érudition. Tomes I à VIII.

2e série : Antiquités de la France. Tomes I à V.

A partir du tome V de la 1re série et du tome IV de la 2e série, chaque tome forme 2 parties ou volumes in-4°. Prix du volume..... 15 fr.

Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques, publiés par l'Institut de France. Tomes I à X épuisés; XI à XXIII; XXIV, 2e partie; XXV et XXVI, 2e partie, in-4°. Prix des tomes XI à XIII, chacun..... 15 fr.

A partir du tome XIV, les Notices et Extraits se divisent en deux sections, la première orientale, et la seconde grecque et latine. Chaque section forme un volume à part, au prix de..... 15 fr.

Le tome XVIII, 2e partie (Papyrus grecs du Louvre et de la Bibliothèque nationale), avec atlas in-fol. de 52 planches de *fac-simile*, se vend... 45 fr.

Diplomata, chartæ, epistolæ, leges aliaque instrumenta ad res gallo-francicas spectantia, nunc nova ratione ordinata, plurimumque aucta jubente ac moderante Academia Inscriptionum et Humaniorum Litterarum. Instrumenta ab anno CDXVII ad annum DCCLI. 2 volumes in-fol. Prix du volume..... 30 fr.

Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France. Tomes I à IV épuisés; V à VIII, in-fol. (l'ouvrage est terminé). Prix du volume..... 30 fr.

Ordonnances des rois de France de la troisième race, recueillies par ordre chronologique. Tomes I à XIX épuisés; XX, XXI et volume de table, in-fol. Prix du volume..... 30 fr.

Recueil des historiens des Gaules et de la France. Tomes I à XIX épuisés; XX à XXIII, in-fol. Prix du volume..... 30 fr.

Recueil des historiens des Croisades :

Lois. (*Assises de Jérusalem.*) Tomes I et II, in-fol. Prix du volume. 30 fr.
Historiens occidentaux. Tome I en 2 parties, in-fol..... 45 fr.
——— Tomes II et III. Prix du volume..... 30 fr.
Historiens arabes. Tome I, in-fol..... 45 fr.
——— Tome II, 2e partie, in-fol..... 22 fr. 50
Historiens arméniens. Tome I, in-fol..... 45 fr.
Historiens grecs. Tome I, in-fol..... 45 fr.

Histoire littéraire de la France. Tomes XI à XXVII (Tome XIII épuisé), in-4°. Prix du volume..... 21 fr.

Gallia christiana. Tome XVI, in-fol. Prix du volume..... 37 fr. 50

Œuvres de Borghesi. Tomes VII et VIII. Prix du volume..... 20 fr.

EN PRÉPARATION :

Mémoires de l'Académie. Tome XXIX, 2e partie.

Mémoires présentés par divers savants. 1re série : tome IX, 1re partie.

Notices et extraits des manuscrits. Tomes XXIV et XXV, 1re partie; XXVII, 2e partie.

Recueil des historiens des Gaules et de la France, t. XXIV.

Recueil des historiens des Croisades : *Historiens occidentaux.* Tome IV.
——— *Historiens grecs.* Tome II.
——— *Historiens arabes.* Tome II et III, 1re partie.

Histoire littéraire de la France. Tome XXVIII.

Œuvres de Borghesi. Tome IX.

CIRCULATE AS MONOGRAPH

AS 162 P318 t.29 ptie.1

Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris
Mémoires de l'Institut national de France

PLEASE DO NOT REMOVE SLIPS FROM THIS POCKET

CIRCULATE AS MONOGRAPH
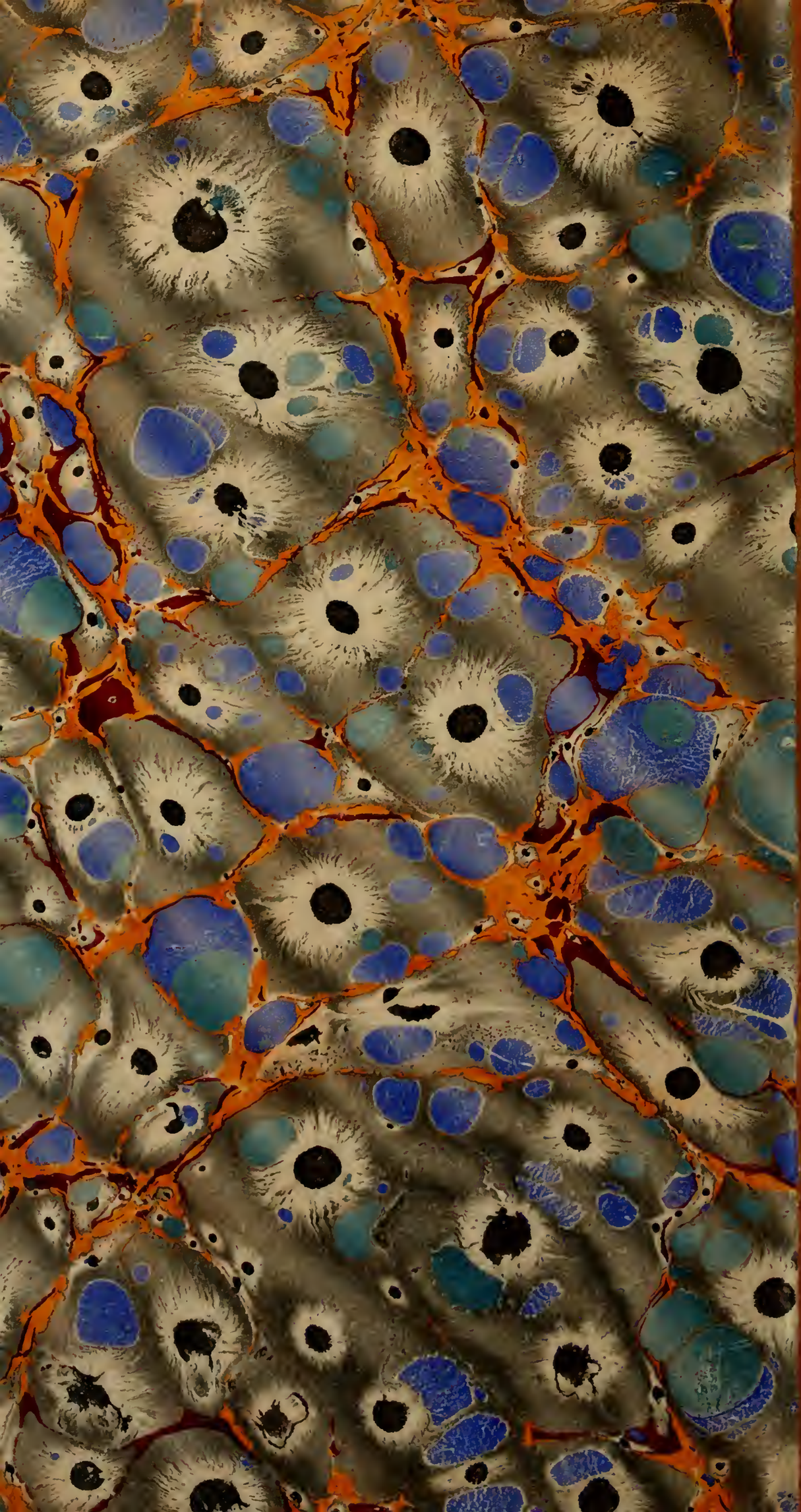
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY